LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

15 MAI 1949

ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES ..... LORD VANSITTART 193
de l'Institut

CARNETS. — III. *ENTRETIEN AVEC LORD SALISBURY (1897)* .. GABRIEL HANOTAUX 208
de l'Académie française

LE PORTEFEUILLE TALLEYRAND-FOUCHÉ ..... FLEURIOT DE LANGLE 221

LETTRES A TALLEYRAND ..... BONAPARTE 232

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE. MAURICE DONNAY 247
de l'Académie française

LES COMÉDIES DE MARIVAUX .... MARCEL ARLAND 258

MERS-EL-KÉBIR. — II. *LA JOURNÉE DU 3 JUILLET* ..... PIERRE VARILLON 270

LE DUEL DE SORLENTE. — *Quatrième partie* ..... HENRY CASTILLOU 288

LA CHINE ET LE PACIFIQUE ... GÉNÉRAL HENRY CASSEVILLE 317

QUESTIONS ACTUELLES. — *LE PROBLÈME DE LA STABILISATION* .. C.-J. GIGNOUX 335

QUESTIONS MÉDICALES. — *EN INDOCHINE* ..... LÉON BINET 346
de l'Académie des Sciences

LECTURES ROMANESQUES ..... GÉRARD D'HOUVILLE 356

STANISLAS SICÉ .....

HOMMAGE A BERGSON ..... ÉMILE BRÉHIER *de l'Institut* .. 364

ANDRÉ CHAUMEIX .....
de l'Académie française

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO — 192 PAGES — 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500 fr.**
Étranger, six mois (12 numéros)..... **2.300 fr. français.**
Étranger, un an (24 numéros)..... **4.500 fr. français.**

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue.**

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Conformément aux usages actuels, seuls les textes dactylographiés, avec interlignes, seront examinés. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées dans **La Revue** *sont interdites dans tous les pays.*

LES LIVRES

LE VOYAGE DE LOURDES, suivi de *FRAGMENTS DE JOURNAL* et de *MÉDITATIONS*, par le docteur Alexis Carrel ; 1 vol. in-8. Plon.

Sous ce titre ont été réunis divers inédits laissés par le grand savant que fut le docteur Carrel, mort en 1945. **Le Voyage de Lourdes** est le récit d'un séjour que Carrel fit à Lourdes en 1903, alors qu'il avait trente ans. Il y raconte — en prêtant ses impressions à un personnage imaginaire, le docteur Lerrac — les épisodes, les scènes dont il fut le témoin. Son récit révèle des dons d'observateur, un art de saisir les traits essentiels des choses et des gens, un talent pour peindre un personnage au physique et au moral. Il y décrit le cas de plusieurs malades gravement atteints, transportés à Lourdes et dont les lésions, à la suite du pèlerinage, présentèrent toute l'apparence de la guérison. Devant ces miracles, le docteur Lerrac, personnification de Carrel, ne pouvait nier ce qu'il avait vu et le récit se termine par une prière à la Vierge : « Je crois en vous. Vous avez voulu répondre à mon doute par un miracle éclatant. Je ne sais pas le voir, et je doute encore. Mais mon plus grand désir, et le but supérieur de toutes mes aspirations est de croire, de croire éperdûment, aveuglément, sans plus jamais discuter, ni critiquer. » Cette foi religieuse s'affirme avec éclat dans **Fragments de Journal** (1938-1944), où abondent les pensées pénétrantes formulées par un grand esprit, et dans **Méditations**, qui ont paru à **La Revue.**

ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES [1]

Je n'ai jamais eu beaucoup de sympathie pour les gens qui se surestiment. Je trouve pourtant en moi une prétention que je me reproche souvent : j'aime à m'imaginer que je suis votre plus vieil ami. Il y a évidemment certaines gens qui diront qu'il doit y en avoir d'encore plus vieux, mais ma prétention n'est pas seulement basée sur ma vie à moi.

Vers le milieu du siècle dernier, mon oncle à la mode de Bretagne, revenant d'une petite guerre quelconque, passa par Paris... et ne rentra jamais chez lui. Il vécut chez vous pendant trente ans, sans plus traverser une seule fois la Manche, au grand dam de ses héritiers. Il aimait tant, non seulement les Français, mais aussi les Françaises, que, vingt ans après sa mort, lorsque mes amis français me firent l'honneur de proposer ma candidature à un de vos cercles les plus éminents, plusieurs vieux messieurs firent de longs voyages dans le seul but de me blackbouler. Il se fait que par cette filiation mes attaches avec la France remontent à près d'un siècle.

Mon expérience personnelle date de la fin du XIX^e siècle, quand les hommes se disaient beaucoup d'injures mais se mordaient moins qu'aujourd'hui ; car la magie noire de la propagande était dans son enfance. Nous aboyions souvent, mais il nous restait tout juste assez de bon sens pour que nous évitions

(1) Lord Vansittart, ancien conseiller diplomatique en chef du *Foreign Office*, a prononcé le 29 avril 1949 une conférence qui a été donnée avec un grand succès au théâtre Marigny, sous les auspices des « Conférences des Ambassadeurs » que dirigent MM. André et Guy David. Il a bien voulu en rédiger le texte et nous accorder la permission de le publier. Nos lecteurs apprécieront tout l'intérêt de ce document moral et diplomatique qui emprunte à la haute personnalité de l'auteur une autorité particulière.

de travailler pour le roi de Prusse. Ce premier « aspect » de nos rapports ne me fit aucun plaisir. En fait, je l'aurais passé entièrement sous silence si nos capacités de critique réciproque étaient aussi mortes que ce monde-là.

La phase suivante commença quand je vins à l'Ambassade britannique à Paris, au moment de la naissance de l'Entente, moins cordiale et moins pratique que je ne l'eusse désirée et qui ne se remit jamais tout à fait de sa tiédeur congénitale. Lors de la signature de ces accords limités, notre Ambassadeur eut à faire un discours et il en fut fort troublé, car l'ère de l'éloquence diplomatique n'était pas encore ouverte ; nous étions encore loin des exubérances de Locarno, et les personnages éminents n'avaient pas encore commencé à se faire photographier à tout bout de champ, se tenant par la main dans une attitude un peu niaise.

A mesure que passaient les années, nous fîmes les uns et les autres des progrès considérables du côté sentiment, mais, du côté sécurité, pratiquement point. Durant ces années, les Français en vinrent de nouveau à la conclusion que le voisinage des Allemands n'était décidément ni agréable, ni confortable, tandis qu'en Grande-Bretagne, il existait toujours d'importants vestiges de cet optimisme victorien qui avait foi en l'inévitabilité mécanique du progrès, donc en la bonté fondamentale de la plupart des hommes, même de ceux dont le comportement était du plus mauvais augure. Cet optimisme a toujours été plus répandu en Grande-Bretagne qu'en France ; il constituait par conséquent un des principaux obstacles à une entente réelle.

Je ne fais qu'effleurer ce point, mais sérieusement, et pour deux raisons : la première, c'est que le scepticisme français, que je partageais, s'est vu justifier par les événements, à l'encontre de l'optimisme britannique que j'aurais voulu partager. La génération à laquelle j'appartiens a été témoin de la marche rapide de la civilisation vers son anéantissement. L'origine de cette tendance, qui détruisit complètement les bases de l'évolution ordonnée, se trouve, bien entendu, dans les deux guerres allemandes. Permettez-moi d'écarter sans plus l'excuse allemande qui prétend que la culpabilité doit être partagée par ceux qui en furent les victimes. Rien n'est plus faux. Le seul crime des victimes fut que, se sentant faibles, elles firent trop de concessions, et non trop peu, dans l'espoir d'éviter la guerre.

La seconde raison est que la cause principale du fonctionnement imparfait des relations anglo-françaises pendant le cours de mon existence a précisément été une divergence de vues au sujet de l'Allemagne. Il ne faut plus que des peuples, appelés par la géographie et l'histoire moderne à s'aimer, puissent avoir des attitudes contradictoires à l'égard de leurs anciens adversaires.

La partie adverse ne fut pas longue à s'apercevoir de notre faiblesse et à l'exploiter. Au lendemain de l'Entente, elle émit l'exigence qu'on liquidât celui qui en avait été l'architecte, M. Delcassé. Les Allemands étaient aussi décidés à détruire l'embryon d'unité occidentale, que les Russes sont résolus aujourd'hui à en empêcher le développement. L'instinct de conservation de l'Europe occidentale a été vacillant et faible ; le but de tout expansionnisme a toujours été de le paralyser entièrement. Nous avons mis une lenteur prodigieuse à pénétrer ces intentions, pourtant si transparentes, et à y mettre obstacle. Pour moi, l'histoire du XX^e^ siècle est plus incroyable que le livre de la Genèse.

Avant la première guerre mondiale, Sir Edward Grey avait permis que des représentants de nos deux états-majors généraux eussent des consultations officieuses. Lorsque M. Asquith, le premier ministre, fut mis au courant de ces nébuleuses tractations, il s'en alarma et les entretiens ne purent être poursuivis qu'à la condition qu'ils n'aboutiraient à aucun résultat positif. Si je vous présente ces aspects primitifs des relations franco-britanniques, c'est afin de souligner qu'en dépit de nombreuses indécisions nous avons fait du chemin dans la bonne voie, quoique avec retard.

Cette voie, nous l'abandonnâmes tous deux après la première guerre. Notre épuisement physique ne permettait pas à nos yeux affaiblis de voir la nécessité d'une solidarité continuelle. Les excuses habituelles ne sont pas valables : c'est précisément lorsqu'il y a divergences de vues qu'il faut de la sagacité. Il y a peu de mérite à faire montre de décision lorsqu'il n'y a pas de difficultés à vaincre. Les démocraties procèdent toujours au désarmement, mais cette erreur peut être compensée en partie par de l'unité. Pourtant, ce n'est pas là ce qu'il me fut donné de constater au cours des conférences d'après-guerre.

Nos rapports étaient certainement bons, mais pas assez bons

à mon goût, pour notre commune sécurité, ainsi que les événements le prouvaient de manière trop éclatante. A mon sens, notre échec était dû au fait que, si à certains moments il y eut de l'enthousiasme dans nos ententes et nos alliances, il n'y eut jamais assez d'affection continue. Les enthousiastes ont été trop clairsemés et les autres trop variables ; c'est ainsi que les aboiements reprennent.

Je n'ai évidemment pas la naïveté de m'imaginer que les peuples peuvent s'aimer sans se voir. L'impossibilité de la fusion sans chaleur est l'argument pratique qui milite contre l'organisation mondiale et en faveur des intégrations régionales. Dans de semblables voisinages et corrélations, les peuples peuvent au moins apprendre à s'estimer et même à éprouver une sympathie mutuelle. Il nous faut nécessairement compter pour ce faire sur les minorités peu nombreuses qui se rencontrent et se comprennent, capables d'échanger des idées qui, pour la majorité, sont aussi limitées que leurs permis de voyage.

Nos hommes d'Etat ont rarement éprouvé une véritable affection réciproque ; ils ont donc omis de la répandre parmi leurs populations. Briand était une exception ; il inspirait comme il diffusait la cordialité. Mais la plupart de nos chefs n'ont jamais ressenti cette chaleur ; à la vérité, ils exhalaient souvent une antipathie mutuelle. Curzon et Poincaré ne manquaient jamais de se disputer avec violence. C'était vraiment pénible à voir. Votre haine pour Lloyd George était exagérée, et elle a eu des effets qu'ont déplorés vos amis. L'idée d'une affection vraie paraissait si étrange que lorsque Sir Austen Chamberlain déclara, dans un rare moment d'émotion, qu'il aimait la France comme on aime une femme, cette affirmation fut reçue par un silence scandalisé chez les puritains du Nord, qui désapprouvaient confusément l'introduction de la notion de sexe dans la politique. Je m'empresse de me mettre à couvert d'une interprétation semblable en déclarant que je n'aime pas la France comme on aime une femme mais bien comme on aime un camarade avec qui l'on a subi des épreuves communes, avec qui l'on a des grandeurs et des faiblesses communes ; mais surtout avec qui l'on partage un lendemain commun, ce dont je n'ai jamais douté au cours de tous nos « hiers ». On prétend que « demain » ne vient jamais, mais le voici ; le tragique, c'est qu'il ne soit pas venu cinquante ans plus tôt.

Les gens et les peuples ne peuvent atteindre à une unité réelle que par un dévouement réciproque plus absolu que celui que nous avons pu réaliser dans le passé. Si nous étions parvenus à développer un tel état d'esprit, nos désaccords se seraient liquidés autrement. Ainsi, par exemple, l'occupation de la Ruhr par la France dans l'après-guerre n'aurait éveillé en Grande-Bretagne qu'une critique modérée. La France avait parfaitement le droit d'occuper la Ruhr, mais que le geste fût sage, c'est là une autre question, puisque c'était précisément l'acte que les nationalistes allemands cherchaient à provoquer. Si la France avait reconnu ce fait, elle aurait ressenti moins d'amertume à l'endroit de ceux qui la critiquaient. Je cite ces détails de l'histoire ancienne comme illustration de notre habitude de permettre des disputes entre amis, lorsqu'ils ont affaire aux ennemis. Il va sans dire que les ennemis firent tout ce qu'ils purent pour élargir la brèche ; il en est de même aujourd'hui — je ne parle pas seulement des Allemands — mais nous facilitâmes leur besogne en l'élargissant aussi nous-mêmes. Ces erreurs n'ont-elles pas pu avoir pour cause la froideur autant que l'aveuglement ?

Nous percevons encore quelquefois les échos de ces dissonances qui n'altèrent en rien l'harmonie de nos intérêts. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur les problèmes de l'avenir, pas plus que nous n'étions toujours entièrement d'accord dans le passé. Mais qu'ils étaient minimes les obstacles que nous n'arrivâmes pas à surmonter, comparés aux complications que nous parvenons à résoudre aujourd'hui, parce qu'enfin la nécessité et le désastre nous y contraignent ! Nos prédécesseurs n'en croiraient pas leurs yeux ! J'ai l'impression qu'après avoir vu une mauvaise récolte, je me trouve en pays de Cocagne.

Les alliés occidentaux ont à présent un Cabinet économique, un Conseil consultatif, une Commission permanente, un Comité de ministres de la défense, un Comité de ministres des Finances, un Chef d'état-major commun, un Bureau des fournitures militaires, un Comité militaire permanent. Que sais-je encore ? J'ai de la peine à compter et à distinguer tous ces organes. Quand on pense que, lorsqu'il en était encore temps, nous ne sommes pas parvenus à obtenir même la plus petite partie de tout cela ! En vérité, une révolution s'est faite dans notre pensée. Nous aurons bientôt, par dessus le marché, une Assem-

blée consultative pour l'Europe occidentale. Dans tant de domaines que nous n'avons fait que contempler, jusqu'à hier, sans les cultiver pour en retirer des moissons rentables, nous sommes des débutants, mais des débutants pleins d'espérance.

Etant donné notre étonnant comportement actuel, il ne nous faudra donc plus, désormais, partir du point de vue que nous pouvons bien nous mettre d'accord jusqu'à un certain point mais pas au delà. La fidélité ne se calcule pas en pourcentages. Je sais bien qu'il existe quelques ménages qui en usent ainsi, mais ils ne se trouvent pas parmi ceux qui donnent les meilleurs résultats. Et, nous autres, nous ne pouvons nous contenter que de ce qu'il y a de mieux. Quant à moi, j'éprouve un sentiment de reconnaissance devant ces miracles modernes. Je suis heureux qu'il me soit permis d'assister à leurs débuts. Que n'aurions-nous pas donné, à l'époque de Sir Edward Grey, pour apercevoir la perspective que nous ouvrent ces pactes et leurs concomitants! Cela nous aurait paru un rêve, trop beau pour être vrai. Et comme l'histoire du monde en aurait été transformée ! Notre siècle se serait déroulé en paix, en bonheur et en évolution tranquille. Au lieu de cela des centaines de millions de cœurs ont été broyés et nos deux grands pays se sont vus saignés à blanc.

Quelques amis français de ma jeunesse m'avaient donné le sobriquet de « vingt-six-cartes », et certes j'ai été peiné de constater combien mal nous jouions notre jeu alors qu'il comptait de si nombreux atouts. Mais lorsqu'on a mal joué, il n'est pas permis de battre les cartes et de dire : « Cette partie ne compte pas, recommençons. » On peut bien recommencer, mais dans des conditions autres. C'est ce que nous sommes occupés à faire en ce moment.

Dans les débuts, une union solide entre la France et la Grande-Bretagne — union politique, économique et militaire — aurait stabilisé l'Europe car, selon toute probabilité, elle aurait attiré à elle les pays du Benelux et peut-être d'autres encore. Empêchant ainsi le désastre que l'Allemagne nous a apporté à tous, nous aurions conservé notre situation de grandes puissances. Nous sommes encore, et serons toujours assez grands pour contribuer de façon marquante au bien du monde, mais notre place n'est plus parmi les tout premiers, dont deux guerres ont réduit le nombre à deux. D'aucuns disent que ce résultat était

de toute façon inévitable. Je ne partage pas cette opinion. Une unité hétérogène aurait pu équivaloir à une unité homogène si elle avait été réellement créée au moment voulu. Après la première guerre, cette équivalence avait encore le temps de s'établir, mais pas après la seconde.

C'est un fait qu'il nous faut reconnaître, parce qu'il en découle certaines conséquences inéluctables. Il existe en Grande-Bretagne une école retardataire et nostalgique — encore plus répandue en France — qui se cramponne à la notion périmée que l'unité occidentale peut constituer une troisième force et demeurer à l'écart de tout conflit qui pourrait se produire entre l'est et l'ouest. Je suis Européen occidental jusqu'au bout des ongles et au fond de mon âme, mais même moi, je dois condamner cette notion qui n'est que chimère.

La politique est l'art du possible ; cette politique-là est impossible, et elle est même indigne de la logique française. Vous avez été les premiers à applaudir le Président Truman lorsqu'il refusa récemment d'entrer en discussion bilatérale avec Staline. Vous avez été les premiers à dire ouvertement que l'unité occidentale ne signifiait rien sans un soutien massif venu d'un Occident plus lointain. Nous ne pouvons pas nous dédire. S'il y en a parmi nous qui nourrissent un tel projet, ils auraient dû y penser beaucoup plus tôt. Il y a bien eu un moment où il était réalisable, mais l'histoire s'est déroulée pendant que nous hésitions.

L'extension de notre association la rend moins personnelle et plus régionale, mais ce qu'elle perd en intimité, elle le gagne en efficacité. Les relations anglo-françaises dans la seconde moitié du xx^{e} siècle ne forment plus une chose à part mais bien une partie vitale d'un complexe beaucoup plus vaste, également capable de nous apporter la seule chose pour laquelle, en réalité, il existe des relations internationales, c'est-à-dire la paix. Nous espérons tous qu'un troisième et définitif cataclysme pourra être évité. La meilleure manière de s'assurer qu'il en soit ainsi est d'écouter l'histoire et de développer l'union occidentale de façon aussi liée, aussi étendue que possible. Mais quoiqu'il advienne, nous sommes les fils de l'Occident et nous serions coupables de l'apostasie la plus vile si nous trahissions son magnifique héritage. Il existe malheureusement un antagonisme entre l'Est et l'Ouest, et il serait aussi funeste pour la

France d'en douter qu'il fut funeste à la Grande-Bretagne de douter de l'hostilité de l'Allemagne.

Cet héritage a son caractère propre ainsi que ses obligations ; personne n'y est éligible par raison de la seule géographie. Ainsi l'Allemagne occidentale est une partie essentielle de l'économie de l'Europe occidentale. Mais l'économie n'est pas tout ; c'est une hérésie des plus dangereuses que de croire qu'il en est ainsi. C'est véritablement une aberration totalitaire. Il s'ensuit que tandis que l'équipement industriel et la production de l'Allemagne constituent — dans des limites raisonnables, bien entendu — une partie intégrante de la prospérité européenne, il est encore plus indispensable que, pour être admise à faire partie de cette union, elle se décide à acquérir le véritable *état d'esprit* de l'Europe occidentale.

Nous ne pouvons plus nous permettre d'optimisme mal fondé. Il incombe à l'Allemagne de démontrer qu'elle a acquis cet état d'esprit. Il y a parfois des symptômes contraires. Dans un esprit de conciliation j'évite de m'y attarder. D'aucuns disent que nous n'avons pas assez fait la cour à l'Allemagne ; mais nous nous sommes déjà avancés bien loin dans cette voie et puis, courtiser en public une grosse dame mécontente est une entreprise plutôt gênante, surtout quand la dame a des exigences que nous ne sommes pas en état de satisfaire. Bref, on fait aux Alliés le reproche de mal s'y prendre mais, quelques erreurs inévitables mises à part, je ne puis admettre cette explication.

Aucun homme sensé n'a jamais prétendu qu'il n'y a pas de bons Allemands ; au contraire, il y en a beaucoup. Mais il demeure incontestable que, dans le passé, il n'y en a jamais eu en nombre suffisant lorsque le besoin s'en est fait sentir. Il reste à savoir s'il y en aura assez dans l'avenir. Toute la question est un problème de quantité. Je crois sincèrement que, toute proportion gardée, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour l'augmenter.

Il serait néanmoins inadmissible de cacher les faits adverses. Il y a des minima de confiance qui sont irréductibles. Quoique je ne me fusse jamais attendu à un changement immédiat dans certaines régions de l'esprit allemand, celui qui s'y est opéré jusqu'à présent a été moindre que ce que j'espérais. Nous avons parlé allègrement de la rééducation de l'Allemagne, bien que la démocratie ne s'injecte pas au moyen d'une seringue. Elle doit

croître naturellement de l'intérieur vers l'extérieur. Elle ne peut être imposée d'en haut, mais doit se pratiquer de bas en haut, ce qui suppose un maximum de gouvernement local et non centralisé. Il est toutefois notoire que le centralisme allemand n'est pas plus mort que le nationalisme ; au contraire, il continue à se manifester, et ils demanderont tous deux une patiente vigilance.

N'exagérons rien, mais n'oublions pas non plus que la survivance du nationalisme explique la survivance coïncidante d'autres traits qui nous sont familiers. Nous venons d'offrir aux Allemands une chance solide de se gouverner — non seulement au point de vue politique, mais au point de vue moral. Sont-ils capables d'en profiter ? Les Britanniques et les Américains ont dépensé des centaines de millions de livres et de dollars à nourrir et à financer les vaincus, avec une générosité dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Les Allemands devraient y voir une preuve de l'esprit européen, dont je viens de parler, et je voudrais qu'il fût plus largement partagé.

Il faut vivre le moins possible dans le passé, mais ce qu'on appelle l'expérience, c'est précisément les courts séjours que l'on y fait. Je forme le vœu sincère de voir les Allemands nous aider davantage à nous débarrasser de souvenirs qui doivent, quelquefois tout au moins, influencer nos esprits sinon toujours nos actes. Je voudrais bien discerner en Allemagne moins de pitié de soi-même — ce qui est une de ses habitudes enracinées — plus de réalisation des souffrances d'autrui et plus de sympathie pour ces souffrances, plus de gratitude aussi pour les bienfaits reçus.

Je ne nourris aucun désir de récrimination. Notre affaire est, au contraire, d'être constructifs. Recommençons, oui, mais les Allemands, pour leur part, doivent y contribuer en renonçant à leurs griefs mal fondés et soigneusement entretenus. C'est une des choses que je demande à des voisins trop enclins à se plaindre des conséquences de leurs propres actes. Ils feraient bien de se rappeler les paroles de Chateaubriand : « On se lasse de tout, même des malheurs des autres » — surtout lorsqu'ils ne les ont pas volés.

Ce sens de la mesure pourrait même modérer l'agitation allemande contre le démantèlement pourtant raisonnable que nous réclamons. Une fois de plus, les Allemands n'ont pas

conscience de s'en être tirés à bon compte après la première guerre ; car bien que les Alliés eussent dressé une liste de sept mille usines et établissements à transformer à différents degrés, ils n'en démantelèrent qu'une vingtaine. Après la seconde tentative de conquête, on ne peut s'attendre à ce que nous revenions à cette indulgence extraordinaire. En vérité ce que nous demandons actuellement est modéré par rapport à l'offense subie ; et pour donner satisfaction aux Américains nous avons poussé la conciliation à l'extrême.

Nous sommes conscients autant qu'ils le sont eux-mêmes du rôle que peut jouer l'industrie allemande dans le rétablissement de l'Europe, mais, comme toujours, il y a une question de degré. Par exemple, nous reconnaissons tous que le chiffre maximum qui fut fixé au début pour la production de l'acier, en Allemagne, était beaucoup trop bas. Nous approuvâmes qu'on l'augmentât jusqu'à 11 millions de tonnes. Mais lorsque j'entends qu'on parle aujourd'hui d'un plafond éventuel de 15 millions de tonnes et au delà, je ressens une sérieuse inquiétude. Au jeu de « poker », les Américains se servent de l'expression « le ciel sera la limite », expression qu'il faut empêcher de s'insinuer dans des domaines plus graves.

Je saisis cette occasion pour commenter respectueusement le discours du général de Gaulle du 29 mars. Il y fit allusion à une tradition britannique qui aurait envisagé l'Europe comme un terrain de rivalité franco-allemande où la Grande-Bretagne se croyait l'arbitre. Mon pays ne s'est jamais arrogé une position pareille. Je suis le premier à regretter ses fautes, lorsqu'elles existent, mais l'arrogance n'en est pas une. Bien au contraire, le Britannique moyen est souvent imbu d'un masochisme politique qui le fait rougir au lendemain de chaque victoire. Notre grand poète Tennyson a bien prévu cet état d'âme au siècle dernier quand il dénonça la peur de la Grande-Bretagne d'être grande.

J'ai commencé à discuter les affaires allemandes et je continue, non pas qu'elles représentent actuellement notre souci le plus immédiat. Il nous faut ici, à notre tour, le sens des proportions. Je parle de ces choses parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, ce sont elles qui nous avaient toujours procuré nos pommes de discorde. Nous venons de voir, par l'accord subit de Washington, qu'avec assez de bonne volonté, et surtout avec

assez de sécurité, les problèmes les plus obstinés s'évaporent ; car, en dernière analyse, c'est ce manque de sécurité qui a toujours entravé le développement naturel de nos rapports.

Une autre question qui me préoccupe, c'est la nouvelle constitution allemande. Les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates ont cherché un compromis sur la grande question de la centralisation, mais il ne faut pas qu'il ressemble à celui décrit par Abraham Lincoln : « Ma femme et moi, disait-il, nous eûmes un jour une controverse ; elle désirait que notre porte d'entrée fût peinte en bleu ; moi, je la voulais verte. Nous arrivâmes à un compromis : elle fut bleue. » Bien des Allemands la voulaient dans les anciennes couleurs, et c'est dans leur propre intérêt d'y renoncer, car la centralisation exagérée leur a valu deux guerres désastreuses. Une Allemagne véritablement fédérale est donc une condition indispensable de la sécurité européenne.

Or, les socialistes allemands — centralistes innés — avaient manifesté des répugnances à suivre la voie fédérale sous certains rapports essentiels. Je n'ai heureusement plus besoin d'entrer dans les détails techniques. Il me suffira de citer le fait qu'ils commencèrent par décréter la suprématie des organes centraux, notamment dans le domaine de la finance, clef de voûte de la structure entière. Ces imperfections, et d'autres encore, provoquèrent des critiques, qui furent suivies de modifications, mais elles montraient d'où venait le vent. Il y eut bien une certaine opposition au centralisme de la part des gouvernements de la Bavière, du pays Rhénan-Palatinat, de la Bade du Sud et du Wurtemberg du Sud, mais le conseil parlementaire de Bonn contient une majorité du nord, et l'attitude de ces chefs à cet égard fut parfois difficile. Ces différends ont l'air d'être aplanis au prix de concessions mais ils semblaient indiquer une préférence latente pour un Etat centralisé.

Cette tendance m'inspire plus d'inquiétude pour l'avenir que pour le moment présent. Nous savons que les occupations ont l'habitude d'aller s'amenuisant, et c'est au delà que plane la brume. Cette anxiété doit avoir certains rapports avec notre intention actuelle de laisser au gouvernement allemand de l'avenir la décision à prendre quant à la propriété des industries-clés de la Ruhr. Si l'influence prédominante de ce gouvernement est socialiste, les industries en question seront probablement

nationalisées. Je n'exprime pas d'opinion au sujet des avantages ou des désavantages de la nationalisation ; c'est, dans la plupart des pays, une affaire de politique intérieure et, par conséquent, elle ne me concerne pas. Je dis « dans la plupart des pays », mais cela est-il nécessairement le cas en Allemagne ? C'est un arrangement qui serait inoffensif entre les mains d'un gouvernement convenablement décentralisé et pénétré d'un esprit véritablement démocratique et anti-nationaliste. Mais si, dans l'avenir, un gouvernement hypercentralisé se voyait emporté par un esprit d'aventure, nous aurions peut-être seulement abouti à effectuer un plus haut degré de centralisation qu'il n'y en eut jamais en Allemagne. Ici encore, le facteur réellement dominant est moins économique que spirituel ; c'est une erreur de supposer que le second doit être conditionné par le premier. Le passé est là qui nous dit le contraire.

Quels sont donc les présages ? Comme dans la parabole biblique, l'ivraie pousse avec le grain, car il y a des signes d'amélioration et d'aggravation tout à la fois. Parmi les derniers, je dois citer une indication qui m'est quelquefois signalée par mes amis allemands, et que nous pouvons donc considérer comme non suspecte. Ils constatent, et surtout chez la jeunesse, une certaine recrudescence de la notion que la démocratie est impraticable, que la politique et la force ne font qu'une. Cette superstition allemande date de plus loin que Hitler. Il n'est que juste d'y ajouter que ses chances de renouveau auraient été moindres s'il n'y avait, dans l'après-guerre, l'exemple de la Russie qui a démontré que la vieille doctrine de l'expansion donne des dividendes plus considérables que jamais au cours de l'histoire.

En vérité, étant donné l'urgence de quelques autres problèmes, j'aurais consacré à l'Allemagne une moins grande partie du temps de parole qui m'est dévolu aujourd'hui, s'il n'y avait l'influence générale sur les relations anglo-françaises des problèmes qui nous attendent dans cette région. Si j'ai bonne souvenance, c'est La Rochefoucauld qui s'est aperçu que chacun se plaint de sa mémoire, et que nul ne se plaint de son jugement. Il se pourrait que la mémoire française fût trop tenace et que la mémoire britannique le fût trop peu. Nos jugements se sont montrés faillibles, certes, mais La Rochefoucauld eût été plus exact s'il avait ajouté que chacun se plaint du jugement d'autrui.

Abandonnons donc de bonne grâce toute prétention à l'omniscience concurrente. Il est essentiel que dans cette sphère nous atteignions tous à la concorde. Je suis heureux de constater que récemment à Washington nous avons fait un énorme pas en avant.

J'ai dit que nos relations ne peuvent plus être considérées comme une chose à part ; elles demandent surtout à être traitées sous l'angle de nos rapports avec les Etats-Unis. Ici aussi, c'est le terrain allemand qui fut jusqu'à hier le plus propre à provoquer des divergences. Moi-même j'avais trouvé quelquefois que la politique américaine à l'égard de l'Allemagne était indûment influencée par l'illusion de la primauté économique. J'admets la prépondérance de ce facteur dans de nombreux domaines, mais pas partout. Je reconnaissais les intérêts du contribuable américain comme aussi ceux du contribuable britannique, qui demandaient l'un et l'autre la suppression du fardeau si lourd que l'Allemagne faisait peser sur eux. Pourtant, j'avais l'impression que l'argument économique peut quelquefois être poussé trop loin.

D'autre part, il faut tenir compte de l'immense profit apporté à l'Europe, non seulement par la bourse américaine, mais aussi par la présence américaine. La révolution dans notre manière de voir n'est rien à côté de celle qui s'est faite dans la pensée américaine. Après la première guerre, nous étions mécontents parce que les Américains ne voulaient pas rester en Europe. A ce moment là le public américain était enclin à considérer l'ensemble de l'Europe comme un malade affligé de penchants criminels. Aujourd'hui les Américains sont restés de leur plein gré, cependant que quelques mauvais Européens et leurs suppôts murmurent encore davantage. J'ai fait remarquer que nous nous serions crus en Terre Promise si nous avions eu le Pacte de Bruxelles en 1912. Nous aurions également été « jubilants » si les Etats-Unis étaient non seulement restés en notre compagnie après 1919 mais nous avaient versé des quantités astronomiques de dollars jointes à un pacte de sécurité. Au lieu de cela, ils nous demandèrent de leur rembourser une partie de l'argent qu'ils nous avaient prêté. Vous vous souvenez comme nous avons bougonné pour cela ! Si vous avez oublié le terme « Oncle Shylock », continuez à l'oublier ; il vous mettrait mal à l'aise.

Après la seconde guerre et bien avant le Plan Marshall, les Américains nous prêtèrent à nous Britanniques, quelque 3.750.000.000 de dollars. Ce chiffre n'est qu'approximatif, mais

quand les sommes en arrivent dans ces environs-là, l'exactitude des chiffres semble perdre de son importance. La distance précise à laquelle se trouve la planète la plus proche ne m'intéresse pas le moins du monde. Aussitôt les « réclamateurs » nous avertirent que ce prêt nous conduirait à notre perte. Nous l'avons dépensé et on n'en a pas requis le remboursement. Pourtant on affirme encore que cette générosité nous fit tort. J'éprouve une étrange facilité à pardonner ce tort-là. Un des exploits les plus fantastiques de cette époque sans humour est le sérieux avec lequel les communistes nous expliquent que nous allons à la ruine parce qu'on nous sauve de la faillite.

Vous avez vu les absurdités d'une récente conférence communisante sur laquelle je ne m'étends pas, ayant d'autres chats à fouetter. Pour corriger un peu ces extravagances américophobes et les injures adressées à nos gouvernements respectifs je vous demande quel est l'expert en science politique ou en psychologie de masse qui aurait prédit il y a même quatre ans qu'un grand pays lointain et récalcitrant reconnaîtrait si promptement l'énorme importance de son enjeu en Europe, et qu'il l'aurait prouvé par une générosité si prodigue et si éclairée ? Décidément l'ère des miracles n'est pas encore close, comme disait Bourget.

Tous nos esprits les plus sages perçoivent les vastes conséquences politiques de cet événement. Mais, chez nous du moins, l'homme moyen ne saisit encore qu'à peine toute l'étendue de la métamorphose. Il importe que nos publics soient bien renseignés, car ce qui subsiste d'isolationnisme aux Etats-Unis est à l'affût pour faire écho à Louis XIV : « J'ai fait neuf mécontents et un ingrat. » Cette suggestion est évidemment fausse, mais il ne serait pas mauvais que nous montrions un peu plus d'unanimité à la réfuter.

Il y a encore un changement que nous pouvons inscrire du côté crédit. A l'origine des deux guerres, nous ne savions pas si les Etats-Unis y entreraient ou non ; nous savons aujourd'hui que, puisqu'ils sont en Europe, ils seraient automatiquement entraînés dès le début. Nous n'avons donc rien à reprocher aux termes du Pacte Atlantique. On sait que le Congrès américain a seul le pouvoir de déclarer la guerre, mais il pourrait y avoir une certaine nuance constitutionnelle entre le fait de déclarer la guerre et celui de la faire.

Si nous avions eu dans le passé une assurance ferme rédigée

de quelque manière que ce fût, de la part du Congrès américain et non seulement du Président comme en 1919, ni les relations anglo-françaises ni la paix n'eussent connu un moment d'inquiétude. Nous ne sommes pas les seuls à qui une bonne idée est venue un peu tard dans l'après-midi. Permettez-moi de vous rappeler — sans reproche — que je fus un des auteurs de la fameuse offre de nationalité commune de la mi-juin 1940, que vous avez rejetée. Pourtant aujourd'hui nous marchons dans une direction analogue, mais moins accentuée, et par une voie plus générale. A tout prendre, l'esprit américain s'est mis en mouvement plus rapidement que le nôtre. C'est l'esprit plus que la lettre du Pacte Atlantique qui importe, et c'est ce qui a toujours été le cas pour les relations anglo-françaises.

Ni les Français ni les Britanniques ne doivent éprouver de honte à avouer leur dépendance actuelle à l'égard des Etats-Unis, pas plus que dans le passé, ils n'avaient à rougir de leur dépendance mutuelle. Nous aurions bien fait non seulement de reconnaître tous et toujours cette dépendance franco-britannique, mais de nous en féliciter sans réticence ni réserve. Soyons donc lents à jouer une nouvelle fois le jeu qui consiste à faire l'affaire de nos adversaires. Si jamais je devais y être enclin, je me demanderais si nous avons donné à l'Europe plus de raison de compter sur nous entre 1935 et 1939 que les Américains n'en ont donné entre 1945 et 1949. Je ne connais que trop bien la réponse et vous aussi. . . . . .

J'ai terminé mon tour d'horizon ; aventure brève mais sans fin, qui ne nous conduit jamais au point où finit l'arc-en-ciel et où il plonge dans son trésor enfoui. Pour nous, il n'y a pas encore d'arc-en-ciel. Il nous faut encore parcourir un pays rocailleux sous un ciel sombre. Mais nous avons déjà beaucoup souffert ensemble, et j'aurai toujours le désir de cheminer en votre compagnie. La France que je connus dans ma jeunesse s'est vue transformée du tout au tout, comme le globe terrestre lui-même ; mais les ans n'ont pas altéré ma conception instinctive de ce bon sens qui nous a enfin rapprochés. Et ainsi, avec un certain regret, mais avec plus de sérénité, je regarde en arrière et je me souviens du jour où, il y a plus de cinquante ans, je lisais pour la première fois le refrain de Villon :

En cette foi, je veux vivre et mourir.

LORD VANSITTART.

CARNETS [1]

ENTRETIEN AVEC LORD SALISBURY

26 MARS 1897

DEPUIS qu'il était devenu directeur des protectorats, Gabriel Hanotaux s'efforçait de liquider, cas par cas, fidèle à la maxime de Richelieu, les litiges franco-anglais; il négociait sans cesse. Aussi fut-il très satisfait de pouvoir s'entretenir avec lord Salisbury, quand celui-ci se rendit, en mars 1897, sur la Côte d'Azur. L'entretien fut soigneusement préparé. Deux lettres particulières de M. de Courcel, ambassadeur à Londres, en sont comme la préface. Gabriel Hanotaux rédigea ensuite pour lui-même une note fixant le cadre de la conversation. Après l'entretien, il en rédigea le compte rendu et M. de Courcel, qui vit lord Salisbury le soir même, fit part aussitôt à Gabriel Hanotaux de ses impressions. Le premier ministre britannique ressentait une certaine fatigue de la « contention d'esprit » que les conversations du jour lui avaient causée; Gabriel Hanotaux n'était pas un homme dont on faisait facilement le tour. Dès le lendemain de l'entrevue, Gabriel Hanotaux en envoie le résumé à M. de Montebello, ambassadeur en Russie, en le pressant d'agir. Au cours de l'entretien, la question du Nil ne fut pas abordée avec précision; Gabriel Hanotaux avait proposé en 1894 un accord qui avait été écarté; en mars 1897, il lui paraît prématuré d'en négocier un nouveau, mais il y pense : « Je connais bien, écrit-il, les conditions dans lesquelles nous pourrions nous arranger, mais l'heure n'est pas arrivée. » On se rappelle qu'il s'était opposé en Conseil des

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 avril.

ministres à l'envoi, sous une forme trop spectaculaire, d'une mission en ces régions ; la décision contraire fut cependant prise ; Hanotaux faillit donner sa démission et, dans un entretien que nous avons rapporté, il fit au Président le reproche d'avoir soutenu l'initiative du ministre des Colonies. Ainsi suivait-il avec attention le problème, pour le résoudre dès qu'il en trouverait l'occasion favorable.

GABRIEL LOUIS JARAY.

LETTRE CONFIDENTIELLE DU BARON DE COURCEL, AMBASSADEUR DE FRANCE A LONDRES

Londres, le 20 mars 1897.

« Mon cher Ministre,

« Vous serez peut-être amusé de voir une caricature qui vient d'être publiée à Londres, et qui a eu beaucoup de succès ici : elle représente Balfour et Salisbury se rencontrant après la séance du Parlement dans laquelle, chacun de son côté, aux Communes et aux Lords, ils ont refusé de s'expliquer sur la politique anglaise dans la question crétoise. Ils se congratulent réciproquement d'avoir renvoyé leurs questionnaires l'un aux journaux, l'autre à Hanotaux !...

« L'indisposition de lord Salisbury, que je viens de vous faire connaître par le télégraphe, retardera peut-être de quelques jours ses projets de départ de Londres, et par contre-coup, les miens. Il m'avait annoncé l'intention de partir pour Beaulieu jeudi prochain 25 mars ; mais il paraît bien difficile qu'il termine jusque là les affaires pressantes sur lesquelles il est obligé de s'entendre avec ses collègues du Cabinet. Je voudrais, comme je vous l'ai dit, me trouver à Paris en même temps que lui ; je m'imagine que ma présence pourra vous être commode, quoique Sir Edmond Munson doive être l'introducteur naturel de lord Salisbury auprès de vous. En tout cas les engagements que j'ai pris avec la compagnie du Chemin de fer d'Orléans, à une époque où je croyais pouvoir escompter mon entière liberté,

m'obligent à être à Paris du 27 au 31 mars. Je ne retournerai à Londres après cette dernière date que si lord Salisbury s'y trouve encore.

« Quand il passera à Paris pour se rendre dans le Midi, lord Salisbury descendra à l'ambassade d'Angleterre et il y passera une nuit. Je suppose qu'il s'arrangera pour vous voir le lendemain de son arrivée. Dans une de nos conversations récentes il m'a confirmé son intention et son désir de faire votre connaissance et il m'a demandé sur vous quelques détails personnels, quoiqu'il m'ait paru s'être déjà fort bien renseigné.

« Il a laissé tomber avec moi un mot qu'il me paraît nécessaire de vous rapporter : « Je ne sais, m'a-t-il dit, si M. Hanotaux se « prêtera à ce que je cause un peu à fond avec lui sur les questions « politiques. » Je n'ai naturellement pas relevé cette indication fugitive, parce que lord Salisbury aime qu'on ait la main légère et n'accepte pas volontiers les pressions et les insistances. Il sera d'ailleurs bien plus agréable pour vous d'être auditeur avec lui que d'avoir à le questionner, d'abord parce que sa conversation est charmante, puis parce qu'il ne vous dira jamais que ce qu'il voudra, étant trop réfléchi et trop sceptique pour se laisser entraîner. Mais il est bon que vous sachiez qu'il pense aujourd'hui avoir quelque chose à vous dire sur la politique générale ; et je souhaite que cette disposition expansive ne soit dérangée par rien jusqu'à votre entrevue avec lui.

« Ce n'est pas sur l'Egypte qu'il vous apportera des concessions. La détermination des Anglais de garder ce pays me paraît maintenant irrévocablement prise, peut-être malgré l'intérêt et la préférence secrète de lord Salisbury lui-même, et quoique l'état d'une partie de leur opinion publique ne leur permette pas d'avouer tout haut leur résolution. L'âpre et dominatrice ambition de lord Cromer a entraîné la balance.

« J'imagine que lord Salisbury, sans vouloir vous détacher de la Russie, voudra du moins obtenir de vous que vous ne vous laissiez pas induire par l'alliance russe dans des voies qui vous mèneraient à un rapprochement avec l'Allemagne. Il songerait plutôt à vous attirer vers l'Autriche, qui est de longue date son amie de cœur, et à vous faire tolérer la compagnie de l'Italie, devenue la caudataire fidèle de l'Angleterre. Mais le gros point de ses préoccupations est évidemment en ce moment la dislocation de l'empire ottoman, qu'il considère comme prochaine, et

en vue de laquelle il croit que chacun doit se préparer à prendre position. Vous le verrez revenir à l'offre de Jérusalem, peut-être d'une partie de la Syrie pour la France, dont il serait si commode de faire un tampon entre la Russie, s'il doit se résigner à voir cette puissance occuper l'Arménie et dominer du haut du Taurus la vallée de la Mésopotamie, et l'Egypte, peut-être l'Arabie, peut-être la mer Persique, devenues définitivement anglaises.

« Il y a certainement une part de tentation pour nous dans ces perspectives, si fallacieuses, si dangereuses au fond. Mais il est cruel de penser que la chute définitive de l'empire ottoman, le jour où elle ne pourra plus être retardée, doive ruiner du même coup et emporter les derniers vestiges de la grandeur française dans ces mers du Levant où, pendant trois siècles, le pavillon français a été le seul pavillon chrétien. Voir la Syrie, le Liban, Smyrne passer en d'autres mains, sera pour la France un crève-cœur et, il ne faut pas nous le dissimuler, une déchéance nouvelle. Vous savez mes idées sur la difficulté de tenir la Syrie quand on n'est pas maître de la mer, et par conséquent sur le péril qu'il y aurait à nous fourvoyer si loin de nos bases d'action actuelles. Il en eût été autrement si nous avions conservé une puissance maritime suffisante, et si nous avions pu acquérir une base militaire et navale intermédiaire entre Toulon et Bizerte et les Echelles du Levant. Rhodes seul serait trop petit et trop loin. La Crète aurait pu fournir cette base ; mais bien des obstacles nous empêchent de rêver à cette acquisition, et plus que tous les autres l'état actuel du sentiment public en France. Il faudra donc, je le crains, nous résigner à voir s'effondrer, avec l'empire ottoman, notre protectorat traditionnel des catholiques d'Orient et beaucoup d'autres choses auxquelles nous tenions encore par le souvenir ou par le cœur, sans que nous puissions trouver de compensation pour la France aux agrandissements d'autrui.

« Et que deviendrons nos colonies lointaines du Pacifique et nos espérances de développement vers la Chine si nous ne pouvons rester dans la Méditerranée une puissance maritime de premier ordre ?

« Je doute que lord Salisbury vous parle de Tripoli, parce que ses clients d'Italie guettent avec trop d'avidité ce coin de terre où ils se flattent de devenir pour nous les voisins les plus désagréables et les plus gênants. Mais peut-être vous parlera-t-il du Maroc parce que ses idées se portent avec prédilection du

côté de cet empire dont le partage semble parfois l'intéresser non moins que celui de l'empire turc.

« Agréez, mon cher Ministre, l'expression de mes bien dévoués sentiments.

« ALPH. DE COURCEL. »

NOTE DE GABRIEL HANOTAUX POUR LUI-MÊME EN VUE D'UN ENTRETIEN AVEC LORD SALISBURY

Ligne générale : la France se tient sur la réserve ; peu de choses la divisent de l'Angleterre. Si ce peu de chose était réglé, l'entente cordiale se referait spontanément ; car le rapprochement avec la Russie n'a rien d'hostile aux intérêts de l'Angleterre et ce n'est pas dans ce sens qu'il a été et qu'il sera interprété par nous.

Affaire d'Orient. — La France comprend bien la gravité de la crise actuelle. Son sentiment s'est nettement prononcé contre le Sultan. Cependant, elle ne pousse pas à la guerre et au partage, sans issue. La Turquie est encore assez forte pour se défendre. Les massacres se multiplieront. D'autre part, nous le voyons bien par la Grèce, les héritiers ne sont pas prêts ; et enfin la question des Détroits est soulevée.

Cependant, si les événements (ce qui est très possible, et l'exemple de la Crète le prouve) ne peuvent pas être dominés par la volonté des gouvernements, alors la France s'efforcera de faire le partage par la paix et elle se tiendra très volontiers en accord avec l'Angleterre.

Affaire d'Egypte. — Je connais bien les conditions dans lesquelles nous pourrions nous arranger, mais l'heure n'est pas arrivée. Il faudrait voir l'effet des affaires du Transvaal.

Relations avec l'Allemagne. — C'est ici qu'il faut être prudent et surtout écouter. Il y a comme un effort de rapprochement à Berlin sur l'affaire du Transvaal.

Affaire de Crète. — Lire les télégrammes des amiraux. Il n'y a pas d'autre issue que l'état de siège d'abord et l'organisation prompte de l'autonomie.

Réformes en Turquie. — Le Sultan sera obligé de fléchir, s'il ne trouve pas un appui d'autre part. C'est ici que la question des rapports de l'Angleterre avec l'Allemagne revient naturellement.

Le Gouverneur de Crète. — Hâter la nomination autant que possible d'un mentor. Reparler du comte d'Ursel.

Affaires franco-anglaises. — Tunisie. Madagascar : dire combien la situation s'aggrave par suite de l'ambiguïté dont on ne sort pas. Niger.

Compte rendu de l'entretien avec lord Salisbury

26 mars 1897.

Lord Salisbury, selon la promesse qu'il avait faite à M. de Courcel, est venu me voir au ministère ce matin.

La conversation a été très cordiale. En lui demandant des nouvelles de sa santé, je lui ai dit qu'il était une victime des Grecs. Il a ri et la glace a été rompue.

Dans l'entretien du matin, nous n'avons guère abordé d'autre sujet que les affaires d'Orient et en particulier que celle de Crète. Lord Salisbury s'est plaint des difficultés d'organiser l'autonomie. Il a insisté sur la nomination prompte d'un gouverneur même provisoire. Nous avons passé en revue les différentes propositions déjà émises. Il a repris la suggestion, déjà faite à Londres, de l'amiral italien. Je lui ai dit, qu'à mon avis, un fonctionnaire de l'ordre civil valait beaucoup mieux, ou que, si on gardait les amiraux, il fallait les garder tous, leur concert étant un grand élément d'harmonie et d'apaisement. Il a insisté. Mais il s'est rendu à mes objections, après que je lui ai lu la dépêche de l'amiral Pottier, dans laquelle les amiraux se déclarent « incompétents ». Il m'a demandé s'il nous était agréable de désigner un gouverneur français, ajoutant que le gouvernement anglais écartait toute idée de fonctionnaire britannique. Je lui ai dit qu'un neutre paraissait préférable. Mais qu'il le fallait civil et l'entourer d'un conseil composé de fonctionnaires de nationalités différentes. Il m'a alors indiqué le nom d'un colonel belge.

Il a été entendu que provisoirement on suivrait le plan des amiraux : état de siège dans les villes, jusqu'à la nomination, qu'on ferait la plus prompte possible, d'un gouverneur européen. Dans la conversation de l'après-midi, il est revenu sur cette idée, en disant : « Nous adopterons celui que vous aurez choisi », et il a prononcé, de nouveau, le mot de « Belge ».

Nous avons aussi examiné la question du blocus. Il a marqué des hésitations à bloquer Volo. Je lui ai lu le télégramme des amiraux, qui sont, maintenant, contraires à cette idée. Il m'a dit : « C'est un grand soulagement pour moi ; car, a-t-il ajouté, nous avons deux philhellènes dans le cabinet et c'est ce qui nuit à notre politique. » Il a dit qu'il restait d'accord avec les puissances pour le blocus du littoral et qu'il était dans l'idée que, s'il y avait quelque chose qui pût impressionner les Grecs, ce serait le blocus du Pirée. Il m'a dit : « Si l'on renonce au blocus de Volo, moi, je renoncerai à ma proposition. » Il m'a demandé si nous avions quelque appréhension de lutter sur la frontière grecque. Je lui ai dit que l'on devait craindre surtout des coups de tête des bandes d'irréguliers, l'armée régulière grecque ne paraissant pas, à nos agents, de force à attaquer les Turcs. Nous avons fait allusion ici à l'envoi d'officiers allemands dont parlent les journaux. Lord Salisbury m'a dit, en parlant de l'empereur Guillaume : « C'est là le *nuage sombre.* » J'ai simplement relevé le mot d'un geste. Je lui ai dit que le contingent autrichien allait arriver. Il s'en est beaucoup félicité.

Nous avons été amenés à parler de la Russie. Je lui ai dit la confiance que j'avais dans les sentiments pacifiques de l'empereur de Russie. Il m'a dit qu'il avait également confiance en lui, que c'était un homme de devoir. Je lui ai dit qu'il y avait entre les puissances beaucoup de méfiances qui pouvaient se dissiper facilement par quelques explications franches, et que j'essayais le plus possible de contribuer à les dissiper.

Il m'a dit alors : « Si on renonce au blocus de Volo, je renoncerai de mon côté à une sommation à la Turquie. » Alors nous serons d'accord sur tous les points pour l'heure présente, c'est-à-dire, en somme, sur l'exécution du programme tracé dans les deux derniers télégrammes des amiraux : pas de blocus de Volo, blocus éventuel du littoral de la Grèce ; mesures de précaution sur la frontière, mais sans sommation particulière à la Turquie. Provisoirement, état de siège dans les villes de gouvernement par

l'assemblée des amiraux ; mais fonctionnement le plus rapide possible du système de l'autonomie par la nomination d'un fonctionnaire comme gouverneur provisoire, en l'assistant de conseillers européens. Lord Salisbury a abordé la question d'argent : il m'a parlé de la proposition des 250.000 en faisant observer que l'Allemagne n'avait pas adhéré et que l'adhésion de l'Italie était au moins douteuse. Je lui ai demandé s'il ne pensait pas que le mieux serait de recourir à un emprunt, qu'on pourrait en somme garantir pour une quote-part. Il s'y est montré disposé, en me demandant si cela coûterait cher. Nous avons parlé de 4 millions.

Il m'a proposé de faire connaître notre accord, sur ces points, par une proposition à deux aux puissances. Je lui ai dit que le mieux serait peut-être de télégraphier de part et d'autre, à nos agents, pour ne pas avoir l'air de faire un concert à deux dans le concert à six.

Il m'a dit qu'il était heureux de m'avoir vu, pour élucider bien clairement ces différents points et pour établir un contact qui manquait jusque-là entre les deux gouvernements. Il s'est félicité de la stabilité de plus en plus grande du gouvernement de la République. Je lui ai dit que cela remontait à plusieurs années déjà ; mais il a marqué que la grande autorité de M. Félix Faure y ajoutait encore. J'ai fait allusion à la rencontre du Président de la République et de la reine Victoria.

J'ai dit que je voyais dans notre situation générale intérieure un des principaux motifs de cette stabilité. Il m'a parlé de la presse « du Boulevard ». Je lui ai dit qu'il ne fallait pas s'en exagérer l'importance et je lui ai donné quelques exemples à ce sujet. J'ai ajouté que je lisais à peine les journaux soit d'un pays, soit de l'autre, pour ne pas courir le risque de fausser mon opinion sur les véritables intérêts des deux pays.

La conversation reprenant sur la situation intérieure de la France, je lui ai indiqué que notre politique extérieure ayant maintenant une base solide et exclusivement pacifique avait donné à tous un sentiment de sécurité qui la tenait fortement attachée à la tranquillité générale et à la bonne entente avec tout le monde ; que l'élément de la plus grande sagesse était peut-être chez nous là où d'autres trouvaient un élément d'agitation, c'est-à-dire dans le bon esprit développé dans la nation par le service militaire et j'ai indiqué que notre armée et notre marine,

émanant du fond même de la nation, vivaient assez en harmonie avec elle pour ne pas chercher une satisfaction quelconque à l'esprit de corps, dans la politique d'aventure.

Il m'a dit en me quittant, qu'il aurait bien voulu aborder d'autres sujets avec moi ; mais j'ai ajouté que j'irai lui rendre visite à l'ambassade à trois heures. Au cours de l'entretien lord Salisbury me parut peu favorable aux Grecs. Il ne me parla que de leur banqueroute ; je lui racontai l'histoire des sanctions qui l'amusa beaucoup. Il fit une ou deux fois allusion à la politique « des Dames ». Il me demanda si les Grecs avaient essayé de négocier avec nous. Je lui dis que c'était insignifiant. Sur ma demande, il me dit qu'ils n'avaient pas non plus tenté de négocier avec le cabinet de Londres et que, s'il y avait eu quelque chose, c'était de la politique de Cour. Il me dit en passant qu'Egerton avait versé dans le philhellénisme. Lord Salisbury aborda aussi, sur la fin de l'entretien du matin, les relations de la France et de l'Angleterre et me dit que nous avions bien souvent de bien petites choses qui nous divisaient plus en apparence qu'au fond. Il s'était demandé si l'on ne pouvait pas confier la solution à un tribunal arbitral qui serait composé de deux neutres et qui fonctionnerait en permanence. Je lui répondis qu'en principe cette proposition était séduisante ; mais qu'il fallait craindre que, dans la pratique, elle ne fût difficilement applicable, l'obstacle réel en matière de recours à l'arbitrage, reposant généralement sur la difficulté de formuler le point en litige. J'indiquais par exemple que, dans l'affaire Mizon, il y avait une question d'argent, mais aussi une question de droit et qu'il me paraissait bien difficile d'en confier la solution à un arbitre. Il y eut un court échange de vues entre nous à ce sujet et lord Salisbury n'insista pas.

Il m'a parlé du regret qu'il avait de se séparer de Courcel et nous avons parlé ensemble du choix de son successeur.

***

La seconde conversation à 3 heures, à l'ambassade, m'a paru un peu plus embarrassée. Lord Salisbury était visiblement fatigué, il était très rouge et sa respiration était gênée. Je crois que, pendant le déjeuner, il avait pris connaissance de nouvelles relatives au bombardement du fort en Crète. Cependant, il n'y

fit aucune allusion. (Sir Edm. Munson m'en parla d'un air très contristé.)

Il me dit simplement, au sujet des affaires crétoises, qu'il allait télégraphier pour faire connaître les points sur lesquels nous nous étions mis d'accord, le matin. Pour le gouverneur, il ajouta qu'il se rallierait au choix de la France. En me félicitant de la visite, je lui dis qu'elle était faite pour dissiper bien des malentendus et qu'elle produirait le meilleur effet sur l'opinion ; nous vînmes à parler du chauvinisme particulier à chaque pays, et ainsi nous parlâmes de l'Amérique, où il disait que l'élément démocratique et irresponsable l'emportait. Il se plaignit de l'insuccès de son arrangement relatif à l'arbitrage général. Je lui dis qu'il fallait craindre, par-dessus tout, dans cette politique parfois peu mesurée des pays d'opinion, la vivacité de parlement à parlement et j'ai ajouté que je faisais le possible pour les éviter parce qu'elles donnaient une grande force à nos adversaires ou à nos rivaux qui n'ayant pas de parlement pouvaient bien mieux cacher leur jeu et tirer parti de nos indiscrétions. Il me dit : « Oui, parfois des imprudences parlementaires ont failli amener la guerre. »

Je lui ai parlé du dernier discours de Curzon au sujet de Madagascar et lui ai dit qu'ils avaient produit le plus fâcheux effet en France. J'ai indiqué que M. Le Myre de Vilers allait m'interroger à ce sujet. Il m'a dit : « Curzon est jeune, je lui dirai de se modérer. » Nous avons parlé ensuite de la situation à Madagascar et de la question toujours pendante entre nous. Je lui ai dit que je ne comprenais pas très bien pourquoi le cabinet anglais laissait cette blessure ouverte qui pouvait s'envenimer ; qu'un jour ou l'autre (la question confessionnelle s'en mêlant) elle pouvait donner lieu aux plus désagréables difficultés. Il en convint. Mais il me répondit : « Nous voudrions que vous teniez quelque compte de notre convention de 1890. » Je lui dis qu'il y avait fait accompli et loi votée en France ; qu'il valait mieux reconnaître, sans trop de difficulté et de chicanes, ce qui existait. Il me dit que si nous donnions quelques satisfactions aux cotonniers de Manchester, tout s'arrangerait ; je répondis que j'insisterai près de M. Méline et je fis allusion à l'accord possible pour la Tunisie. Il me parla d'ailleurs du président du Conseil dans les meilleurs termes.

Nous fûmes ainsi amenés à parler du protectionnisme. Je donnai

quelques détails à lord Salisbury à ce sujet. Puis il porta la conversation sur la dépopulation. En me levant pour le quitter, je lui ai demandé, si nous avions tout vu et c'est alors qu'il me répondit qu'il allait télégraphier sur les points où l'accord s'était établi le matin.

Je lui dis : « Quant au Turc qu'en ferons-nous ? » Il répliqua : « Il faudra obtenir les réformes. Je crois que la Russie nous aidera en connivence. » Je lui dis que je croyais aux sentiments pacifiques de la Russie. Il me dit que M. Witte, qui était si influent, était en effet très pacifique ; qu'il avait un vaste champ à développer en Chine et en Extrême-Orient. Je lui dis : « C'est leur Afrique à eux ; j'espère qu'elle leur rapportera plus que l'Afrique à ceux qui ont entrepris de la coloniser. »

Je lui demandai combien de temps il pensait devoir rester sur la Riviera. Il m'a indiqué trois semaines ou un mois. Je lui ai dit que j'espérais que rien ne se passerait pendant ce temps-là et qu'il pourrait jouir en paix de son repos ; j 'ajoutai qu'à l'heure présente, il suffirait d'un mot de lui à la Russie pour dissiper bien des méfiances.

Je lui ai demandé s'il avait de bonnes nouvelles de la santé de la Reine. Il m'a dit qu'elle se plaisait beaucoup sur la Riviera. Je l'ai quitté en lui souhaitant que le bon climat de la Côte le rétablît complètement.

Lettre confidentielle du Baron de Courcel, ambassadeur de France a Londres

Paris, 26 mars 1897.

« J'ai vu lord Salisbury, aujourd'hui vendredi, à la fin de la journée après les deux entretiens qu'avait eus avec lui M. Hanotaux. Il s'est plaint d'une certaine fatigue, causée non seulement par le voyage et par sa récente indisposition, mais par la contention d'esprit qu'avait nécessité son entretien sérieux avec un ministre aussi considérable et d'autant d'autorité que M. Hanotaux.

« Notre conversation, bien qu'un peu décousue, est restée dans le ton familier et n'a pas laissé de mettre en relief les principaux points qui paraissent préoccuper en ce moment lord Salisbury.

« Le premier, touchant à la politique générale, est la nature des rapports de l'empereur d'Allemagne avec les empereurs de Russie et d'Autriche. J'avais dit quelques mots de l'aggravation de notre tâche commune en Crète, causée par l'insistance de l'empereur Guillaume dans le sens de la rigueur. Lord Salisbury fit alors allusion aux côtés inquiétants du caractère de ce jeune souverain, en ajoutant, comme pour atténuer, qu'il croyait bien que son action sur les deux autres empereurs n'allait pas très loin. Je dis que cependant l'empereur Guillaume avait beaucoup de charme personnel, de l'intelligence et, même dans ses inspirations primesautières, un attrait qui pouvait exercer de l'influence sur d'autres princes. Lord Salisbury conclut par ces mots : « Il est bien dangereux. »

« Revenant à la question de Crète, le Premier ministre anglais insista beaucoup sur l'importance de trouver et d'instituer le plus tôt possible un gouverneur qui se mît à l'œuvre pour organiser l'autonomie crètoise. Il se montre contrarié que M. Hanotaux n'eût pas paru favorable à la candidature de l'amiral Canevaro, qu'il avait pu pouvoir recommander. Il me demanda quelques indications au sujet du comte d'Ursel, et dit enfin qu'il accepterait tout candidat offert par M. Hanotaux, neutre ou français, pourvu qu'on ne tardât pas.

« Lord Salisbury me dit : « Il est une question que je vous prierais de signaler tout spécialement à l'attention de M. Hanotaux, c'est celle de l'organisation d'une procédure d'arbitrage pour le règlement de toutes nos petites difficultés mutuelles. Il serait très commode d'avoir un arbitre entre nous qui, sans donner ses motifs ni provoquer par là de discussions irritantes, déclarerait que l'une ou l'autre partie doit payer tant... » Je répondis que cette variété du « bon tyran » pourrait avoir dans certains cas des avantages, mais que l'opinion française n'était pas encore préparée à l'idée d'une convention générale d'arbitrage. Il serait désirable qu'une négociation de ce genre fût précédée de deux ou trois exemples d'arbitrages particuliers qui auraient réussi ; et cela n'était pas très aisé, car l'arbitrage pouvait laisser quelquefois, derrière lui, des souvenirs fâcheux, témoin celui de l'*Alabama*. Lord Salisbury ayant abondé dans mon sens en ce qui concerne ce dernier cas, je lui citai comme une des affaires qui pouvaient utilement être déférées à un arbitre : la question de la légalité de l'emprunt offert au

Trésor égyptien pour combler le déficit causé par l'expédition de Dongola.

« Ceci nous amena à causer des affaires d'Egypte, du caractère autoritaire de lord Cromer, en même temps de sa compétence incontestée d'administrateur, de l'inconvénient de compliquer la question du déficit égyptien, de celles d'une réforme des tribunaux mixtes ou de l'emploi de la réserve provenant des conversions, d'un intérêt d'un accord de la France et de l'Angleterre même sur un point particulier en Egypte, afin d'amener une détente entre les représentants, autorisés ou non, des deux pays, etc. Lord Salisbury en tout ceci manifesta un grand penchant personnel à la conciliation joint à la crainte de s'aventurer sur un terrain plus ou moins bien connu, dont lord Cromer était maître.

« A propos de votre négociation pour la revision du traité anglo-tunisien, lord Salisbury exprime la confiance que nous aboutirons à une solution. — ALPH. DE COURCEL. »

GABRIEL HANOTAUX

LE PORTEFEUILLE TALLEYRAND-FOUCHÉ

Voici quatre ans, un ami nous signala l'existence d'une jolie miniature de Fouché. Les portraits de Fouché étant rares, nous notâmes l'adresse du possesseur parisien, pour apprendre de lui comment cette miniature se trouvait entre ses mains. Nous sûmes que la relique en question, jointe à des papiers personnels du duc d'Otrante, y était parvenue par la voie fort régulière d'un héritage.

Le duc d'Otrante, on se le rappelle, avait contracté deux mariages, sans parler de ses liens avec l'Oratoire. Le 16 septembre 1792, peu de temps après avoir pris congé de cet ordre, il épousait Jeanne Coiquaud, qui lui donna, outre la petite Nièvre et deux autres bébés morts en bas âge, trois garçons et une fille : Joseph, Armand, Athanase et Joséphine. De son remariage en 1815 avec Ernestine de Castellane-Majastre, native d'Aix-en-Provence, il n'eut point d'héritiers.

L'aîné des enfants issus du premier mariage nous intéressera seul ici. Au prénom paternel de Joseph, il joignait ceux d'Etienne-Jean et un autre, plus rare, et qui porte bien le cachet d'une époque : Liberté. Né le 27 mars 1797, il devait mourir à Paris, le 31 décembre 1862, 5 rue du Mont-Thabor ; son service religieux fut célébré en l'église Saint-Roch, le 3 janvier 1863. Le faire-part cite parmi ses proches, outre le comte Armand d'Otrante et le comte et la comtesse Athanase d'Otrante, le comte et la comtesse de Thermes, M. et Mme Ducam, M. et Mme Lemonnier, ses frères, sœur, belle-sœur, beau-frère, cousins et cousines. C'était un personnage d'humeur assez bizarre et dont la fantaisie n'avait pu s'accommoder du joug du mariage ; très tôt il s'était séparé de sa femme. Il vivait donc en solitaire, curieux de tout, aussi intéressé par une

séance de dissection que par un cours de philologie hébraïque, plus ami des livres d'étude que des hommes. Au demeurant, d'esprit ouvert, de mœurs douces et de cœur simple. Il semblait porter comme un fardeau le poids redoutable de la réputation paternelle. Se sentant comme exilé dans la bruyante et frivole société parisienne du Second Empire, il s'en tenait à l'écart. Il goûtait le commerce de quelques amis sûrs et fidèles. C'est à lui que nous sommes redevables des documents qui suivent.

M. Louis Madelin dans ce *Fouché* qui le consacra, tout jeune, grand historien, n'avait pas à scruter la vie du comte Joseph-Liberté, ni à dresser la liste des relations qui composèrent son entourage. Sans quoi, il eût appris que, parmi les familiers de cet original, figurait un avoué parisien en qui le fils aîné du duc d'Otrante avait une telle confiance qu'il n'hésita point à le désigner pour principal exécuteur testamentaire. Les descendants de cet avoué parisien se trouvèrent ainsi hériter tout un lot de souvenirs qui normalement aurait dû émigrer en Suède, où le second et le troisième fils de Fouché avaient fait souche. Nous tenons à leur exprimer ici notre plus vive gratitude pour la libéralité et la courtoisie avec lesquelles ils nous ont ouvert leurs archives familiales. Ils ont permis de faire photographier quelques pièces importantes, ne négligeant rien pour faciliter la tâche de l'historien. Ils ne lui ont imposé qu'une obligation : celle de taire leur nom ; nous serions impardonnables de leur désobéir.

***

Le comte Joseph-Liberté Fouché savait garder un secret. Il conservait pourtant par devers lui tout un arsenal de pièces incomparables. En une quinzaine de cartonniers verts à filets dorés s'amoncellaient titres, brevets, notes, rapports et commentaires tracés tantôt par la main de Fouché, tantôt dictés à son secrétaire, le sieur Fabry. Joignez à cela une liste des principaux indicateurs du ministère de la Police, des brochures rehaussées de gloses, des minutes de lettres, des fragments de Mémoires autobiographiques, des pièces comptables relatives aux divers apanages du duc d'Otrante, des comptes rendus de ses missions les plus importantes. Bref toute une documentation fort riche, où il suffisait, semble-t-il, de puiser des armes pour combattre victorieusement les ennemis de Fouché et confondre tel ou tel de ses calomniateurs.

Peut-être craignait-il, en passant à la contre-offensive, de réveiller certains souvenirs qui, finalement, eussent été plus préjudiciables à la mémoire paternelle qu'ils n'auraient été efficaces à sa défense. Pensa-t-il que le temps finirait par éteindre ces polémiques plus ou moins injurieuses ? Le fait est qu'il s'enfermera dans un dédaigneux silence. Timidité naturelle, scrupule raisonné, prudence instinctive, tout cela a pu inviter le comte Joseph au mutisme. Il est dans un certain cartonnier II une liasse quatre, où les minutes du secrétaire Fabry s'étiquettent d'une fiche ainsi libellée par l'exécuteur testamentaire du comte : « Monsieur Fabry, ancien Oratorien, a livré aux ennemis du duc les pièces originales et importantes qui lui avaient été confiées. » Une note ultérieure nous apprendra à quel genre d'ennemi ce secrétaire infidèle les avait livrées. S'il est vrai, — et pourquoi douter de la parole d'un ami de la famille du duc d'Otrante ? — que ce secrétaire ait trahi la confiance de son maître, on s'explique aisément en quel embarras l'affaire jetait le fils aîné du duc. Dénoncer sa trahison, c'était disqualifier du même coup un « garde du corps » dont le dévouement avait été si utile à Fouché durant l'époque des Cent Jours, et qui, passé cette époque, s'était employé à servir les intérêts de l'exilé. Le comte Joseph préféra donc s'abstenir.

Outre ces raisons, il y a un motif grave qui a pu, chez lui, prévenir toute intervention publique : les papiers personnels du duc d'Otrante, si abondants qu'ils soient, ne remplissent point à eux seuls les cartonniers provenant de la succession de son fils. Tandis que nous procédions à leur inventaire, quelle ne fut pas notre surprise d'y découvrir tout un lot de documents relatifs... au prince de Talleyrand : lettres autographes du prince à Napoléon, de Napoléon au prince ; détails sur la « catastrophe du duc d'Enghien », sur la détention de la famille royale d'Espagne à Valençay, sur les « événements de 1814 et 1815 » ; notes biographiques sur Charles-Maurice et Mme Grand ; dictées au secrétaire du prince, le sieur Perrey, et brochant sur le tout, un copie-lettres *in-folio*, format atlas, tout entier de l'écriture appliquée de Perrey, et au dos en peluche verte dudit volume cette étiquette anodine : ***Pr. de Tall. Esquisses et Croquis.***

N'était-il pas singulier de frapper à la porte du cabinet de M. le duc d'Otrante et d'en voir sortir en même temps un duc et un prince dans une perspective analogue à celle offerte à M. de Chateaubriand, quand à Saint-Denis, il faisait antichambre dans une

pièce qui précédait les appartements du roi. « Je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement *le vice appuyé sur le bras du crime :* M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché. La vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît... » Substituons à l'antichambre du frère de Louis XVI celle de Napoléon 1er, et la découverte des papiers de Talleyrand dans les cartonniers de Fouché nous ménagera une répétition frappante de la même scène.

A l'heure de la débâcle, Fouché apprend que l'ex-ministre des Relations extérieures était en train de monnayer certaines archives de son ancien département. Fouché tenait à cœur de venger les humiliations du duc d'Otrante ; il se souvenait qu'à l'époque de sa seconde disgrâce, en juin 1810, s'il avait eu le temps de transporter en son domaine de Ferrières ses papiers les plus compromettants et de les soustraire aux recherches de l'Empereur, il n'avait pu en défendre certains « contre l'infidélité de son secrétaire qui les a livrés au prince de Talleyrand et autres » (1). Aussi va-t-il se venger.

A son tour, le duc s'est fait livrer certains manuscrits, papiers et correspondances « qui compromettent M. le prince de Talleyrand » (2). Fouché a acquis la conviction qu'avant de sortir de charge, le prince s'est, par un abus de pouvoir, emparé d'archives qui auraient dû rester au Ministère de la rue du Bac, et que, des années plus tard, profitant de ses intelligences dans la place, il a retenu indûment les correspondances de ses successeurs, Maret et Savary, avec l'Empereur lui-même. Fort de cette découverte, Fouché n'y trouvait-il pas le justificatif de ses propres agissements à l'endroit de son collègue ? De quel droit le prince de Bénévent reprocherait-il à son rival ses détournements de documents alors que lui-même avait fait main basse sur les archives d'un ministère dont l'Empereur l'avait chassé ?

Nous ignorons la manière dont s'y prit Fouché pour subtiliser à Talleyrand telles ou telles pièces compromettantes de son portefeuille. En revanche, l'on peut hasarder quelques hypothèses quant au rapt du fameux copie-lettres que nous allons entrouvrir, afin d'en extraire la preuve des « indélicatesses » qui pèsent sur la mémoire du prince de Bénévent. Ce registre, je l'ai dit, est tout

(1) Note aide-mémoire, épinglée par l'exécuteur testamentaire de Joseph-Liberté au début du copie-lettres tenu par Perrey.

(2) *Idem.*

entier de la main de Perrey. Gabriel Perrey (ou de Perray, comme l'écrit Chateaubriand), était entré au service du prince de Talleyrand dès 1806, alors que celui-ci était encore ministre, puisqu'il n'abandonna son portefeuille que le 9 août 1807. Le prince, en le choisissant comme secrétaire particulier, lui témoigna une confiance qui ne se démentit point durant vingt et un ans. En 1814 et 1815, notamment, Perrey s'était montré l'agent le plus dévoué aux intérêts de son maître qui l'avait dépêché en Italie afin de réclamer et toucher en son nom les six millions que les Bourbons de Naples avaient accordés au négociateur du Congrès de Vienne.

Pourtant cet émissaire de tout repos manqua aux devoirs de sa charge au bout de vingt et un ans d'emploi. Un matin de l'année 1827 il leva le pied vers l'Angleterre muni d'une copieuse liasse de documents tirés des archives du prince; notamment, paraît-il, le début des *Mémoires*, pages autographes qui, après maintes péripéties, passèrent du cabinet de Feuillet de Conches dans celui de M. de Bacourt qui, par testament, les légua au duc de Broglie. Lacour-Gayet a relaté, au tome IV de sa biographie de Talleyrand, une partie de cette rocambolesque histoire. Mais il ne nous a pas expliqué comment Perrey a pu réussir à soustraire son larcin aux recherches de la police. Peut-être Perrey, après avoir fait le mort un certain temps, a-t-il négocié ces papiers, et, soit directement, soit par tierce personne, fait des ouvertures à la famille de Fouché, non auprès du duc, décédé à Trieste le 26 décembre 1820, mais auprès de son fils aîné. Le calcul était d'autant plus adroit que le duc d'Otrante s'était déjà, jadis, *intéressé* d'assez près aux papiers du prince. A preuve, telle minute calligraphiée par Perrey, surchargée d'annotations par Talleyrand et adressée au tsar Alexandre. L'état fripé de ce document indique assez qu'il a été jeté à la corbeille, d'où il a gagné le cabinet de M. Fouché.

Reste à supputer quel intérêt l'exilé de Trieste, ou plus tardivement encore ses descendants, pouvaient trouver à détenir une correspondance officielle où le rôle de l'ex-ministre des Relations extérieures sous Napoléon était détaillé au jour le jour dans ses rapports avec le grand homme. Toutes les pièces transcrites dans le copie-lettres ne reposaient-elles point en brouillons ou en minutes dans les archives de la Secrétairerie d'Etat ? Les historiens ne disposent-ils pas aujourd'hui de trente-deux volumes de la *Correspondance générale* de l'Empereur et des suppléments qui la prolongent : Brotonne, Lecestre, etc... Depuis 1889, les lettres

jusqu'alors inédites de Talleyrand à Napoléon, entre 1800 et 1809, ont été « publiées d'après les originaux conservés aux archives des Affaires étrangères », par les soins de Pierre Bertrand, et pourtant il y a bien d'autres pièces dans cet amas de copies transcrites par le secrétaire particulier du prince de Bénévent.

En voici un inventaire sommaire :

I. - La série des lettres que Bonaparte, général, premier Consul et Empereur adressa à Talleyrand à partir de 1797.

II. - Les lettres que le même Talleyrand adressa ou par lesquelles il répondit à son maître.

En ordonnant la matière de ces deux lots majeurs, nous avons cru préférable, toutes les fois où l'occasion s'en offrait, de ne point séparer le message consulaire ou impérial du texte ministériel qui en formait la réponse présumée.

III. - Une troisième série de documents englobe les correspondances de Napoléon et des successeurs de Talleyrand au ministère des Relations extérieures, sans oublier les lettres interceptées — lettres d'ambassadeurs ou de souverains, rapports confidentiels, etc... — qui sont épinglées aux pages du copie-lettres, à titre de documents d'appui ou de pièces justificatives. La plupart ayant été, à l'origine, chiffrées, furent traduites en clair dans les bureaux spécialisés de la rue du Bac que dirigeait Gambier et mises dans cet état sous les yeux du premier Consul ou de l'Empereur.

IV. - Enfin, une place particulière sera faite aux fragments de *Mémoires* qui, transcrits par Perrey et peut-être livrés par lui en original, présentent soit des variantes, soit des oppositions avec le texte qui en fut imprimé en 1891 par les soins du duc de Broglie.

Dès ce premier classement et ce premier examen, une remarque s'est imposée à notre attention : pourquoi certaines lettres de Napoléon à Talleyrand qui figurent dans la *Correspondance générale* ou ses annexes n'ont-elles pas trouvé rang dans le copie-lettres tenu par Perrey ? Pourquoi, parmi les documents de la seconde série, telle missive de Talleyrand à Napoléon publiée par M. Pierre Bertrand d'après les originaux des Affaires étrangères, est-elle absente ? Si c'est Perrey qui a pris l'initiative de ce « filtrage » à quels mobiles a-t-il obéi ? et si c'est par ordre de son maître, à quelles consignes ?

M. de Talleyrand était sensible aux biens de ce monde. Pour de l'argent, on le sait, il n'hésitait ni à trahir les secrets professionnels de son ancienne charge, ni à piétiner ses serments. Pour de

l'argent, il négociera avec les anciens ennemis de l'Empereur, devenus ou demeurés ses amis personnels, la vente d'archives qu'il détenait indûment et il en fera l'aveu sans aucune pudeur.

***

Le 15 décembre 1933, la *Revue de Paris* publia un article qui causa quelque surprise. Deux archivistes de Vienne, M. C. Benedek et le docteur O. Ernst y étalaient au grand jour maintes pièces, dont toutes attestaient que, au début de l'année 1817, M. de Talleyrand s'était livré à un trafic d'archives avec la cour viennoise. Contre 500.000 francs, répétait-on, le prince avait vendu à Metternich le trésor de ses archives. Pressé d'argent, écarté des affaires publiques, aigri et déçu, il s'était abouché avec le baron de Binder, agent secret de Metternich à Paris, puis avec le baron de Barbier, fonctionnaire autrichien, usant de leur intermédiaire pour proposer sa marchandise. Certes il s'entourait, avec cela, d'un luxe de précautions propres à dépister les regards indiscrets. Mais onze lettres ont été produites par MM. Benedek et Ernst. En voici le relevé chronologique : 8 janvier 1817, Binder avertit Metternich que Talleyrand a entamé les premiers pourparlers. — 12 janvier, Talleyrand formule ses offres à l'adresse de Metternich. — 18 février, Metternich instruit Binder que Talleyrand lui offre de « prendre en dépôt plusieurs objets d'une grande valeur diplomatique ». — Même date, le *Ballplatz* maintient en haleine le prince, Binder et le baron de Barbier. — Le 6 mars, Talleyrand annonce l'envoi des précieux papiers ; successivement, les 19 et 25, Binder et Barbier annoncent à Metternich que le « paquet » voyagera dans les bagages du général comte de Frimont, commandant du dépôt autrichien de Strasbourg.

Lacour-Gayet s'indigne ; Emile Dard se demande si M. de Talleyrand ne réalisa pas un marché de dupe. Faisant état de l'ultime lettre de la série, celle du 17 juin 1819, il s'étonne du début que voici : « M. Bethmann, mon cher Prince, écrit Talleyrand au chancelier Metternich, qui est au moment de son départ, se charge de cette lettre et veut bien aussi se charger de me faire parvenir d'une manière sûre, dont nous sommes convenus, les *immenses papiers* que vous avez à moi et que je vous prie d'avoir la bonté de lui faire passer sous doubles enveloppes par un des courriers que vous expédiez journellement à Francfort... »

Ce document qui, selon Lacour-Gayet, termine l'opération et contient l'accusé de réception du dernier versement afférent aux 500.000 convenus, laisse au contraire Emile Dard perplexe. L'expression : « immenses papiers » ne peut, à son avis, désigner les « mandats au porteur » stipulés par le prince. Elle vise les pièces de cette correspondance napoléonienne, qui, ayant fait un tour à Vienne, fut réexpédiée à Paris « après que Metternich en eut pris connaissance ». A l'appui de sa thèse, il cite une insinuation que formule en ces termes l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Il n'est pas jusqu'à de vieux papiers de nos archives que le prince n'ait voulu céder à l'Autriche. Dupe cette fois de M. de Metternich, celui-ci renvoya religieusement les originaux après en avoir pris copie. » Ce double jugement ne tranche pas encore la question. Bien des points restent obscurs, qu'un portefeuille rouge va peut-être aider à éclairer, sans parler du copie-lettres au dos de peluche verte.

Le premier contient, à l'état de minutes, avec surcharges de la *main de Talleyrand lui-même*, ce qui en garantit l'authenticité, la correspondance échangée avec Metternich, à propos de l'affaire des « immenses papiers ». Voici d'abord une note sans date qui a évidemment préludé à toutes les négociations ultérieures. M. de Talleyrand, en bon commerçant, détaille et fait valoir ainsi sa marchandise :

« *Cinq cent quarante-trois lettres originales et complètement inédites* de Bonaparte, premier Consul et de l'empereur Napoléon, écrites dans les années 1800 à 1808 et 1813 et adressées au prince de Bénévent, au duc de Cadore et au duc de Bassano, tous trois en leur qualité de ministre des Relations extérieures. Ces précieux documents n'ont jamais été exposés ni même consultés par personne.

« Cette collection, la plus complète qui puisse être faite en aucun temps, ne se compose pas de simples et matérielles lettres autographes, purs objets d'une vaine curiosité, qui n'ont pas de suite, dont les dates sont éloignées, qui, prises séparément ou dans leur totalité, ne sont qu'une faible et insuffisante portion d'un tout ; qui ne contiennent que des questions non résolues et dont on ne peut suivre les développements. Ce sont au contraire, des lettres écrites à quelques jours d'intervalle ou quelquefois deux ou trois dans le même jour, et qui présentent avec ensemble les grandes époques du Consulat et du règne de Napoléon. C'est en un mot l'histoire la plus authentique et la plus secrète des

projets sur l'Egypte, des négociations de la paix d'Amiens, de la Consulte de Lyon, des guerres de 1805, 1806, 1807, de la mission de lord Yarmouth et de lord Lauderdale à Paris en 1806; des plans et des moyens secrets relatifs à la guerre d'Espagne, des querelles avec le Pape, des négociations de Dresde et de la campagne de 1813, etc.

« *Nota.* — Plusieurs de ces lettres renferment des autographes du roi de Prusse, du pape Pie VII, des différents souverains de la Confédération du Rhin, des notes diplomatiques et des lettres d'ambassadeurs interceptées par Napoléon. »

A cet inventaire, succède la correspondance échangée entre le vendeur et l'acheteur éventuel. Je n'hésite pas à la transcrire en soulignant, par l'italique, ce qui est de la main du prince corrigeant ou surchargeant la dictée de Perrey :

« Voici, mon cher Prince (Lettre à Metternich, datée par Perrey du 2 mars 1817 et non du 6), tous les papiers dont je vous ai parlé. *Voici quelles étaient* mes intentions si j'avais traité *à cet égard* avec une des autres puissances de l'Europe. *J'en aurais* demandé 500.000 francs. S'ils conviennent à S. M. l'Empereur d'Autriche, elle en fixera le prix. Je demande seulement qu'en envoyant des mandats au porteur pour toucher en une ou plusieurs fois, *mais à époques fixes*, la somme fixée par l'empereur, vous y joigniez une autorisation de l'empereur même, pour que moi et ma famille puissions nous établir à Vienne ou dans quelques autres parties de ses états, à notre choix, si les circonstances dans lesquelles pourrait se trouver la France exigeaient que je m'en éloignasse.

« Je reste à Paris jusqu'au 2 avril. Je désirerais que la réponse à cette lettre m'y parvînt avant mon départ, parce que les communications de Paris à Valençay sont peu sûres *ou plutôt secrètes*.

« Recevez, mon cher Prince, la nouvelle assurance de mon ancienne et bien sincère amitié. »

Signé : LE PRINCE DE TALLEYRAND.

Cette lettre avait été précédée d'un autre message, du 5 février, celui-là, et plus explicite, qui ne doit pas figurer dans les archives de Vienne, sans quoi Benedek et Ernst l'eussent certainement cité, tant il est typique. Ni Lacour-Gayet, ni Emile Dard, n'y font allusion. Le voici :

« Je profite, mon cher Prince, d'un courrier *dont je suis sûr* (mots rayés : qu'expédie à Vienne le ministre du Portugal) pour

vous faire une proposition qui, à mon gré, est d'un *si immense* (mot rayé : tel) intérêt pour l'Autriche que je n'ai pas voulu la faire ailleurs avant de connaître votre opinion. J'ai réuni toutes les lettres originales de la correspondance politique de Buonaparte, depuis son *entrée* (mot rayé : apparition) au pouvoir comme premier Consul jusqu'à ma sortie du ministère en 1807, et j'ai ajouté à cette collection quelques années de la correspondance avec M. de Champagny, ainsi que *celle de l'année* 1813 *avec M. Maret. Le tout forme un ensemble complet sur les époques les plus mémorables de notre temps.*

« Il n'y a *assurément* aucune archive en Europe qui ne mît de l'orgueil à posséder de si précieux documents. L'Angleterre surtout, *je le sais*, y attacherait un très grand prix. *Mais leur véritable place n'est pas en Angleterre, elle est* à Vienne, parce qu'ils font partie essentielle de vos annales. Si vous êtes de mon avis, mon cher Prince, et que S. M. l'empereur (d'Autriche) agrée ma proposition, indiquez-moi un moyen sûr de vous faire parvenir ces papiers qui forment, je vous en préviens, deux très gros paquets. *Je voudrais que le moyen que vous choisirez fût en dehors de notre ambassade ici.* »

Emile Dard pense qu'une « petite partie » des « immenses papiers » expédiés par Talleyrand à Metternich, fut conservée dans les Archives de Vienne, où l'on s'empressa de les classer aux *Acta secreta* et de les enfermer sous enveloppe avec la mention au crayon rouge : *A ne pas communiquer.* Familier des archives du Ballplatz, où sa qualité de ministre de France à Vienne lui donnait accès, Emile Dard n'a pu découvrir que 150 pièces sur les 543 d'origine (c'est, on s'en souvient, le chiffre d'inventaire de Talleyrand lui-même, dans sa note d'annonce). Le regretté historien en a publié la plupart dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 janvier 1934 ; aucune, affirme-t-il, ne présente ni une « importance essentielle » ni un intérêt majeur. En raison de la modicité de sa récolte, n'aurait-il pas dû être amené à formuler cette hypothèse que le meilleur de la livraison avait été évoqué personnellement par Metternich, retenu et *écrémé* comme nous dirions aujourd'hui et qu'en retour Talleyrand se serait largement fait payer le changement de mains de ces maîtresses pièces d'archives ? On épargnerait ainsi à Metternich l'imputation injurieuse de ne s'être pas conduit en cette affaire en gentleman, et à Talleyrand le ridicule, lui, si fin diplomate, d'avoir été joué.

Un point demeure à nos yeux hors de conteste : c'est que le copie-lettres tenu par Perrey et qui porte çà et là trace fugitive de la « patte » du patron, forme la part la plus complète des richesses épistolaires et des archives historiques dont disposa le prince de Talleyrand à une époque que l'ont peut situer aux environs de 1817, c'est-à-dire où il chercha à amadouer Metternich, et à lui céder quelques-uns de ses trésors.

Quel qu'ait été, en fin de compte, l'aboutissement de ces tractations, nous sommes assurés, en nous penchant sur le gros registre qui nous est parvenu grâce à un miraculeux détour, de connaître maints détails sur l'activité diplomatique du ministre des Relations extérieures du premier Consul puis de l'Empereur.

FLEURIOT DE LANGLE.

NOTES, LETTRES ET BILLETS A TALLEYRAND

UN PROJET D'ARMISTICE

Précurseur de l'Entente cordiale, Talleyrand, dès 1792, voyait dans l'union de la France et de l'Angleterre le gage de la paix en Europe. On conçoit donc dans quel esprit d'allégresse il dut recevoir du Premier Consul la communication d'une note qui l'invitait à saisir le citoyen Otto d'un « projet d'armistice » à conclure entre la France et le Royaume-Uni. Voici d'après le copie-lettres de Perrey, les pièces et les articles principaux de ce projet.

Le 23 thermidor an VIII (11 août 1800).

« Note du Premier Consul pour le ministre des Relations extérieures.

« Le ministre des Relations extérieures enverra au citoyen Otto la note et le projet d'armistice ci-joint : ces deux pièces contiennent deux choses :

« 1° Le désir réel du Gouvernement français d'arriver à la paix générale ;

« 2° D'en accélérer l'époque, en mettant de côté le dégoût naturel que devrait avoir le gouvernement à faire la première démarche, mais en considérant l'avantage que trouve la République à ravitailler Malte et Alexandrie ;

« 3° Tout armistice qui n'aurait point ce but serait inutile et dès lors inacceptable ;

« 4° Le Gouvernement anglais y trouve un avantage inappréciable, puisque cet armistice le conduit à la paix et, dans la position actuelle de l'Europe, l'Autriche ayant signé les préli-

minaires, il n'y a aucune espèce de doute que la paix ne soit tout à l'avantage de l'Angleterre.

« Avant de rien écrire et d'envoyer la note ci-jointe, il paraît nécessaire que le citoyen Otto se procure une entrevue avec le duc de Portland et lui fasse connaître que le Gouvernement français désire un armistice qui puisse permettre de traiter la paix et fasse goûter le plus tôt possible aux deux puissances les bienfaits d'une cessation d'hostilités. Et tout de suite, le citoyen Otto fera remarquer que cet armistice est avantageux à l'Angleterre, puisqu'il l'amène à la paix dans un moment où elle est abandonnée de ses alliés, que la France, de son côté, retirera de cet armistice l'avantage d'approvisionner Malte et Alexandrie à moins de frais.

« Si M. Portland observe que, par cette même raison, l'armistice est défavorable à l'Angleterre, le citoyen Otto répondra que, si l'on veut la paix, on doit regarder cela comme rien. La preuve en est, que dans l'armistice avec S. M. Impériale, les garnisons d'Ingolstadt, Ulm et Philippsbourg reçurent des approvisionnements ; que cependant on pourrait stipuler que Malte ne pourrait point recevoir de renfort d'hommes.

« La note ci-jointe ne serait remise que lorsque le citoyen Otto saurait que ces bases conviennent. Cet armistice serait commun à l'Espagne et à la Batavie.

« Note pour le citoyen Otto, incluse dans la précédente : « Le soussigné, spécialement autorisé par son Gouvernement, a l'honneur de faire connaître à M. le duc de Portland que le « Premier Consul de la République, désirant étendre le bienfait « de l'armistice qui a lieu entre la République française et « S. M. Impériale aux Etats de la République française et de « S. M. le roi de la Grande-Bretagne, me charge de proposer un « armistice général entre la République française et S. M. le « roi de la Grande-Bretagne, tant sur mer que sur terre, pour « se mettre à même de commencer les négociations et de ter- « miner la guerre qui désole les deux Etats. »

PROJET D'ARMISTICE ENTRE FRANCE ET ANGLETERRE

Article premier. — Il y aura armistice entre la République française et S. M. le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Article 2. — L'armistice commencera au 1er fructidor et ne

cessera qu'un mois après la notification qui en serait faite par une des puissances à l'autre.

Article 3. — La navigation sera libre et les bâtiments des deux puissances se considéreront comme s'ils étaient en paix.

Article 4. — La liberté de navigation s'étendra également aux places qui seraient bloquées, telles que Brest, Malte et Alexandrie.

Article 5. — Les ordres de l'Amirauté aux escadres de la Méditerranée et de l'Océan seront portées directement par des officiers anglais qui traverseront la France.

Article 6. — Ledit armistice devant être un acheminement à la paix entre les deux Nations, le Gouvernement français autorisera l'exportation de cent mille quintaux de blé pour l'Angleterre.

Ces tentatives de négociations échouèrent. Les Anglais refusèrent, on le sait, l'armistice naval. Le peu de zèle déployé en l'occurrence par le citoyen Otto de Mosloy ne serait-il pas à l'origine de cet échec ? Une glose mise à la marge des documents qu'on vient de lire, dans le copie-lettres de Perrey, semblerait l'insinuer.

« Monsieur Otto, y lit-on, était alors commissaire du Gouvernement français à Londres pour l'échange des prisonniers. Cette note et ce projet ne furent remis par M. Otto à lord Grenville que le 17 fructidor an VIII (4 septembre 1800). »

Or, l'article 2 stipulait que l'armistice entrerait en vigueur le 1er fructidor ; un tel retard ne devait-il pas être interprété par les autorités anglaises comme la preuve manifeste d'un mauvais vouloir qui laissait peu de chance à une issue favorable ?

LES DÉBUTS DU CONSULAT

Un mois, presque jour pour jour, avant l'attentat de la rue Saint-Nicaise qui faillit coûter la vie au Premier Consul, Talleyrand, son ministre, lui écrivit la lettre assez embarrassée que voici :

4 frimaire an IX (25 novembre 1800).

« Citoyen Consul,

« Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

le 1er de ce mois (1) vous me chargez de donner au citoyen Sémonville à La Haye l'ordre de demander le rapport du décret qui permet l'exportation des blés de la Batavie. J'avais prévenu vos intentions à cet égard.

« Dès que je fus instruit que la loi qui prohibait la sortie de cette denrée était sur le point d'expirer, je recommandai de la manière la plus forte au citoyen Sémonville d'en demander le renouvellement et de faire sentir au Gouvernement batave l'importance et la nécessité de cette mesure.

« Lorsqu'ensuite j'appris que le Corps législatif batave avait décrété la liberté illimitée de l'exportation, je mandai au citoyen Sémonville que votre intention expresse était qu'il requît sans délai la révocation de cette loi et qu'il eût à faire sentir au Gouvernement batave que nous avions droit de compter sur son empressement à voter toutes les mesures qui avaient pour objet ou de porter l'Angleterre à la paix ou de diminuer son acharnement à prolonger la guerre. Pour appuyer l'effet de cette démarche, j'ai écrit dans le même sens au citoyen Schimmelpenninck qui ne manquera pas d'en instruire son gouvernement ; enfin, je recommande encore aujourd'hui cette affaire aux soins du citoyen Sémonville, et il y a lieu de croire que le Gouvernement batave appréciant mieux ses véritables intérêts, reviendra sur sa dernière résolution et renouvellera son décret de prohibition. Salut et respect.

Ch.-Maur. TALLEYRAND. »

L'attitude de Talleyrand paraît de prime abord correcte. Elle cessera peut-être de le sembler, à la lumière d'une affaire ultérieure où le nom de Schimmelpenninck, président de la République batave, et celui de Sémonville, notre ministre à La Haye, se trouveront mêlés, en compagnie de celui du ministre, à une entreprise, non plus de blés cette fois, mais de « pots-de-vin ». Le prince de Nassau-Orange, ancien stathouder de Hollande, fit savoir à Napoléon en septembre 1804, par l'entremise du roi de Prusse, à Aix-la-Chapelle qu'un certain nombre de millions qui lui étaient dus à titre d'indemnité s'étaient volatilisés dans la route de Paris à La Haye. L'Empereur en demanda

(1) Aucune lettre du 1er novembre adressée à Talleyrand ne figure ni dans la *Correspondance générale*, ni dans les annexes.

explication à son ministre convoqué à Mayence, lequel se borna à répondre qu'à son avis telle lettre avait été mal comprise par Schimmelpenninck et qu'il y avait en tout cela « un barbouillage des ministres hollandais ». « Quel menteur ! disait ensuite Napoléon à Maret ; il faudra le renvoyer à Valençay, mais qui mettrons-nous aux Relations extérieures ? »

***

« Paris le 28 pluviôse an IX (17 février 1801).

« Bonaparte, Premier Consul au Ministre des Relations extérieures :

« Vous donnerez l'ordre, Citoyen Ministre, au Résident de la République à Parme, de se rendre à son poste et de partir de Paris sous quarante-huit heures. »

Moreau de Saint-Méry était le protégé de Talleyrand qu'il avait retrouvé en Amérique. A son retour de l'émigration le ministre avait obtenu pour lui un poste de résident à Parme, poste créé par les dispositions du traité de Lunéville. Un des objets essentiels de ce traité étant que « désormais l'Italie fût à l'abri de toute influence de la maison d'Autriche », et la duchesse de Parme étant autrichienne, on peut expliquer ainsi le caractère d'urgence de la mission assignée à Moreau de Saint-Méry.

***

« Paris, le 9 ventôse an IX (28 février 1801).

« Donnez l'ordre, Citoyen Ministre, au citoyen Alquier de se rendre au quartier général du général Murat, avec les pouvoirs nécessaires pour conclure la paix avec le plénipotentiaire du Roi des Deux Siciles. Il serait nécessaire que le citoyen Alquier partît le 11 ventôse. Je vous salue.

BONAPARTE. »

Par cette nomination qu'il devait à l'amitié de Talleyrand, Alquier allait devenir le « principal agent de Bonaparte dans ses relations politiques avec les Bourbons d'Espagne et d'Italie ».

***

« Paris le 2 messidor an IX (21 juin 1801).

« Je prie le Ministre des Relations extérieures de me faire connaître son opinion sur cette affaire. »

Il s'agit de l'affaire Villaines. Mme de Villaines était la sœur d'Omer-Antoine Talon et c'est du ministère de la Police générale que relevait l'instruction de l'affaire Talon. Cependant le Premier Consul, sachant les attaches de Talleyrand avec les émigrés de Philadelphie, où Talon avait vécu comme émigré, l'interroge de préférence à son ministre de la Police. Omer Talon, ancien député de la noblesse de Chartres, en compagnie du marquis de Blacons et du vicomte de Noailles, émigrés comme lui, avait formé à Philadelphie une sorte de phalanstère où Moreau de Saint-Méry, alors libraire, tenait la première place.

***

« Le 13 ventôse an X (4 mars 1802).

« Je prie le Ministre des Relations extérieures de me faire un rapport sur les moyens à employer pour faire arrêter et saisir les papiers de Babouin, banquier à Augsbourg. »

Ce banquier était en relations avec l'Agence royale de Hambourg. La police le surveillait et, en 1807, Bourrienne sera charge de suivre de près ses agissements.

***

« 16 thermidor an X (4 août 1802).

« Je vous prie, Citoyen Ministre, d'écrire au citoyen Champagny et de parler ici à M. de Cobenzl pour que M. de la Farre, ancien évêque de Nancy, qui fomente des intrigues dans son ancien diocèse, soit arrêté ou au moins relégué en Hongrie. Je vous prie de faire faire la même démarche dans les Etats de Baden et de Munich, où il y a plusieurs évêques qui ne cessent de nous inquiéter en France, pour que, s'ils entretiennent en France des correspondances tendant à troubler le Concordat, on les fasse arrêter. Je vous salue.

BONAPARTE. »

A l'appui de l'ordre intimé à Talleyrand, le Consul avait fait glisser sous enveloppe une lettre pastorale clandestine, destinée par l'évêque de Nancy à son clergé (1).

***

La *Correspondance Générale de Napoléon* a publié deux billets datés du 17 octobre 1801 d'Hugues Maret, secrétaire d'Etat où ce dernier recommande à Talleyrand de veiller à la rédaction de l'article « Puissances de l'Europe » dans l'*Almanach National* édité par Testu. Dans le second on a retranché cette phrase :

« Est-ce par oubli, citoyen Ministre, qu'on n'a pas mis à l'article des ambassadeurs et ministres français le citoyen Joseph Bonaparte, et à l'article des ambassadeurs et ministres étrangers ceux de Russie et de Hesse Darmstadt ? Ce doute vient de moi, citoyen ministre, et ce n'est pas officiellement que je vous la transmets. Salut et amitié.

HUGUES B. MARET. »

(1) Voici des extraits de ce document, qui rendait son auteur passible des plus graves représailles : « Anne-Louis Henry de la Farre, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque de Nancy, primat de Lorraine, etc., au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction. Il est donc arrivé, nos très chers et vénérables frères, ce moment que notre sollicitude n'avait que trop prévu. Des circonstances nouvelles vous entourent d'embarras et d'anxiétés. Notre cœur accoutumé à ne faire qu'un avec le vôtre ressent vivement toutes vos peines. Il les partage toutes, et le zèle pour le salut de vos âmes vous est un sûr garant des sentiments qui nous animent et des dispositions où nous sommes. Telles vous les avez trouvées dans tous les temps, telles vous les retrouverez aujourd'hui. Jamais quelle que soit la difficulté des conjonctures, nous ne perdrons de vue ni ce que nous devons à l'œuvre de votre sanctification qui nous a été commise, ni ce que le bien de la paix exige de nous, ni ce que peut réclamer votre union avec les chefs de l'Eglise : union si précieuse que rien ne doit autoriser à la rompre. Avec la grâce de Jésus-Christ qui nous a constitués ici-bas ses représentants et ses ministres, nous saurons concilier toutes nos obligations, et s'il est du devoir indispensable du ministère dont nous sommes revêtus, de maintenir, autant qu'il est en nous, les droits et les prérogatives de l'Episcopat, notre intention sera toujours d'éloigner de votre esprit tout ce qui pourrait y laisser des doutes, d'écarter de votre conscience tout ce qui serait capable de les inquiéter et d'y porter le trouble.

« Loin de nous, mes très chers frères, que par notre refus de concourir à l'exécution des nouveautés que l'on a entrepris d'introduire parmi vous, nous voulions faire naître dans l'Eglise catholique la moindre dissension, notre vœu, au contraire, est de prendre tous les moyens convenables de la prévenir, mais il faut que les principes essentiels soient en sûreté, que les droits de l'Episcopat, que nous voulons et que nous devons défendre, demeurent sans atteinte et que notre juridiction, pour laquelle nous faisons toutes réserves nécessaires, persévère dans nos mains.

« A ces causes, pour assurer aux consciences la tranquillité, à la religion son libre exercice, à l'Eglise catholique l'unité, à notre troupeau chéri tous les secours spirituels dont il a besoin, nous déclarons autoriser tant les membres de notre clergé que les fidèles dont la sanctification nous est confiée, à recourir provisoirement pour tous les secours spirituels à celui qui se sera présenté dans notre diocèse, muni des pouvoirs de notre S. P. le Pape, dans quelque forme qu'ils lui aient été donnés, ne pouvant le considérer que comme le délégué du Saint-Père (....).

« Sera la présente déclaration publiée et répandue (...) pour la direction de l'instruction des fidèles de notre diocèse et aura son plein effet indépendamment de toutes circonstances contraires.

« Donné à Vienne en Autriche, le saint jour de la Pentecôte, 26 juin, l'an de grâce 1802, de notre épiscopat le quatorzième, de notre exil le onzième (signé) A. L. H. de La Fare (*sic*). évêque de Nancy. »

« P.-S. — Vous jugerez, citoyen Ministre, si ce ne serait pas le cas de donner au roi de Toscane son véritable titre. Le traité qui a créé cette royauté porte le titre de *Toscane* et non d'*Etrurie.* »

***

Bonaparte chargea Talleyrand d'aller préparer la Consulte de Lyon, berceau de la République Cisalpine. Celui-ci, dans le relevé sommaire des Archives d'Etat qu'il se propose de diriger sur Vienne, mentionne comme d'un intérêt particulier la pièce suivante la concernant. Il recommande de la joindre en annexe à la lettre du 14 octobre — publiée dans la *Correspondance*, — où il est indiqué que les notables cisalpins doivent être acheminés vers Lyon pour y être rendus le 20 brumaire, date où le Premier Consul y séjournera lui-même.

« Le Premier Consul devrait se rendre deux fois à la Consulte extraordinaire. La première fois pour y faire lire la Constitution. Il faudrait qu'un orateur, pour chacune des cinq parties qui forment la nouvelle Cisalpine, prononçât un discours pour promettre fidélité à la Constitution, s'étendre un peu sur les principaux avantages et enfin exprimer un sentiment de reconnaissance de la part du peuple cisalpin pour *(sic)* les grands services qui lui ont été rendus et principalement dans cette circonstance. La Loi organique serait également lue, et un évêque ferait un discours pour faire sentir la nécessité en politique de la religion, et la promesse de la part des évêques de soutenir une Constitution où le peuple cisalpin doit trouver son bonheur. Quelques phrases jetées à propos sur la nécessité d'oublier le passé, d'éteindre toutes les haines seraient convenables. Après quoi, on lira la liste des fonctionnaires publics. Cette séance pourrait avoir lieu le 5 (janvier). Un *Te Deum* en forme de réjouissance et même une espèce de cérémonie religieuse pourrait avoir lieu le 6, si celui qui sera nommé Président se trouve à Lyon. »

***

En juillet 1802, et en l'absence momentanée de Talleyrand, le Premier Consul écrit au citoyen Durant de Mareuil, son remplaçant.

« Paris, le 4 thermidor an X (25 juillet 1802).

« Je désire, Citoyen, que vous fassiez un article extrait de la dépêche du citoyen Cacault sur la protestation du Pape relativement à la haquenée du roi de Naples. Vous enverrez cet article au citoyen Maret pour être inséré dans le *Moniteur*. Je vous salue.

BONAPARTE. »

Depuis le IXe siècle, les rois de Naples, en signe de vassalité, devaient offrir au Saint-Siège le tribut d'une haquenée. Ferdinand IV, poussé par Acton, avait résolu de s'affranchir d'une telle servitude et refusé de s'exécuter. Le Pape élevait chaque année une protestation solennelle contre cet oubli injurieux. Cacault, notre ministre auprès du Saint-Siège, avait trouvé plaisant d'en faire un rapport à Paris. Bonaparte vit sans doute, dans la publication de cette historiette, une occasion d'envenimer la querelle entre Rome et Naples.

***

Aux termes du traité d'Amiens, l'Angleterre avait promis de rétrocéder Malte aux Chevaliers de Saint-Jean. Bonaparte désigna le général Vial comme ministre pour surveiller les opérations de transfert territorial. On sait quels furent les procédés dilatoires du gouvernement britannique. Le général Vial se trouvant dans une situation humiliante, Bonaparte, par la voix de son ministre des Affaires extérieures, lui intima l'ordre de revenir. Maret écrivit donc à Talleyrand :

« Le Premier Consul désire que vous donniez sur-le-champ l'ordre au général Vial de se retirer de Malte, si déjà cet ordre n'a pas été donné par vous. Agréez mes sentiments inviolables.

H.-B. MARET. »

Ce rappel portait en lui le germe du conflit qui allait éclater entre la France et l'Angleterre.

De Saint-Cloud, deux jours après l'annonce officielle de la rupture de la paix d'Amiens, le Premier Consul se met en mesure d'intercepter partout où ils flottent les bateaux anglais.

Et Talleyrand est prié, par Maret, porte-parole de Bonaparte, de « charger l'ambassadeur de la République à La Haye de faire connaître au Gouvernement batave le mécontentement qu'éprouve le Premier Consul de ce que l'embargo n'a pas encore été mis sur les vaisseaux anglais dans les ports de Batavie ».

Le 25 juin Bonaparte part pour Amiens et Boulogne, et il écrit à Talleyrand :

« Amiens, 8 messidor an XI (27 juin 1803).

« Ecrivez au Cardinal-Légat que je le verrai avec plaisir à Bruxelles. Sa présence ne pourra qu'être fort utile à la Belgique et à l'Eglise. J'ai donné des ordres pour que, dans tout son voyage, il fût servi par les postes aux frais du Gouvernement. »

Un mois plus tard, il stimule ainsi le zèle de son ministre :

« Bruxelles, 8 thermidor an XI (27 juillet 1803).

« Je désire, Citoyen Ministre, que vous écriviez à M. de Gallo (1) en lui faisant parvenir les lettres ci-jointes (2) pour le roi et la reine de Naples, pour leur être remises en mains propres ; que j'ai donné ordre que la solde, l'habillement, les remontes et généralement tout fût fourni à l'armée française, hormis le logement, le chauffage, les vins et fourrages ; qu'il est nécessaire que S. M. fasse fournir, sauf à en régler un compte définitif.

« Ecrivez au citoyen Marescalchi (3) qu'il fasse connaître au vice-président (4) qu'il doit faire passer au corps de troupes italiennes qui est dans le Royaume de Naples, l'habillement, la solde et la remonte, le roi de Naples ne devant rien fournir. Ecrivez dans le même sens au ministre ligurien pour les deux bataillons liguriens. Ecrivez aux ministres Dejean et Berthier pour faire faire la solde au corps de troupes françaises qui est à Tarente, le roi de Naples ne devant fournir que le logement, la nourriture et le chauffage. »

(1) Le marquis de Gallo était ambassadeur de Naples à Paris.
(2) Ces lettres ne figurent pas dans le copie-lettres.
(3) Marescalchi, ministre des Relations extérieures d'Italie.
(4) Francesco Melzi.

DEUX LETTRES DE TALLEYRAND

Le Premier Consul se fit accompagner par Talleyrand dans son voyage à travers les départements du Nord et en Belgique. Puis il laissa Talleyrand aller prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault et lui confia le soin de le suppléer dans sa capitale, car il ne devait rentrer à Saint-Cloud que le 11 août 1803. Talleyrand lui adressa le message suivant :

« Paris, 14 thermidor an XI (2 août 1803).

« Général, je suis arrivé ce matin à Paris et je n'aurai pas de peine à en partir après-demain pour pouvoir m'y retrouver plutôt quand vous y serez. Rome n'est plus dans Rome, elle est toute... où vous êtes.

« J'ai vu les personnes que vous avez laissées ici à la tête des administrations. Elles m'ont toutes rendu les mêmes impressions. Votre nom gouverne ici d'une manière facile et sûre, mais la chaleur et le mouvement des esprits, à Paris plus qu'ailleurs, ne peuvent s'accorder avec votre absence.

« J'ai l'honneur de vous adresser la correspondance du Département. Les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire pendant le voyage vous indiqueront les principaux traits, pour que vous puissiez prendre rapidement une idée générale quand d'autres soins ne vous permettront pas de vous arrêter pour le moment sur les détails. Le portefeuille d'aujourd'hui n'est pas bien intéressant. Les dépêches d'Allemagne vous apprendront peu de choses, et cette stérilité de nouvelles est heureuse. Elle indique une attente patiente des événements, et cette immobilité, soit qu'elle soit le résultat de la confiance ou de la crainte, nous convient.

« Les dépêches d'Alquier sont assez satisfaisantes (1). La position de toutes les puissances protégées par l'Angleterre n'est guère moins pénible que celle de la puissance qui les protège, dont l'*omnium* est aujourd'hui à huit pour cent de perte. Les rapports de ces puissances avec la France deviennent de jour en jour plus pénibles. Le résultat principal et un peu général, que représente la correspondance de Naples, est que le

(1) Sur le rôle d'Alquier à Naples, voyez Driault, *Napoléon et l'Italie*, chap. VI, et ses dépêches. Cf. Ch. Auriol *La France, l'Angleterre et Naples*, I, chap. VIII.

continent ne présente aux faibles aucune perspective, aucun appui contre votre puissance.

« Le général Vial ne tardera pas à se rendre à Messine. Le citoyen Romieu donne des détails sur l'organisation des Sept Iles (1). Cet ouvrage a le caractère de tout ce qui est fait par circonstance : les événements fourniront les raisons pour lui donner ou lui refuser votre garantie.

« Les nouvelles de l'Egypte, de la Syrie et de l'Arabie exciteront votre intérêt. Tout semble conspirer contre ce malheureux empire. L'ambition européenne depuis longtemps le menaçait ; pouvait-on croire qu'il serait un jour sérieusement menacé par le fanatisme ?

« Les rapports de la Légation française avec le Portugal ont dégénéré en querelles personnelles de la plus triviale nature. Le ministre de la République présente chaque jour de nouveaux griefs : on lui répond par des dénégations, des procès-verbaux et un attirail d'enquêtes si minutieuses et si puériles qu'on se croit transporté sur un parquet de quelque tribunal secondaire d'un département. C'est un genre de communications et de discussions bien désagréable. D'un côté l'impatience avec des formes assez mauvaises, et de l'autre un ministre et une Cour qui, chaque jour, se montrent plus petits et plus dégradés.

« Les dépêches du général Beurnonville (2) ne montrent rien de décisif ; elles sont postérieures au courrier que je lui ai expédié d'Anvers ou de Bruxelles. Le général Hédouville (3) a reçu et communiqué la déclaration que vous avez faite relativement à l'arbitrage de l'Empereur Alexandre. Elle a eu l'effet de donner aux yeux de la Cour de Russie un nouvel éclat au caractère de modération et de grandeur que vous avez déployé dans cette négociation. Mais on voit par la lettre du général Hédouville que le ministre russe ne croit point à sa propre influence sur le Gouvernement anglais et qu'il est peu capable de sentir tout ce qu'il pourrait tirer de force et de considération de la haute marque de confiance que vous venez de lui donner.

« Salut et respect : Ch.-Maur. TALLEYRAND. »

(1) Alexandre Romieu était depuis l'an X commissaire général et chargé d'affaires près la République des Sept Iles.
(2) Riel de Beurnonville était alors ambassadeur de France à Madrid.
(3) Hédouville venait d'être nommé ambassadeur en Russie.

* * *

« Le 18 brumaire an XII (10 nov. 1803).

« Général, j'ai l'honneur de vous adresser deux dépêches : une de Hambourg et une de Cassel, qui étant relatives au même sujet méritent de fixer en même temps votre attention. Les propositions du général Mortier pour un emprunt à faire chez l'Electeur de Hesse et dans les villes de Hambourg et de Bremen, paraissent devoir éprouver de grandes difficultés. Les villes manquent de courage et peut-être d'argent. Il n'y a pas de garantie qui puisse les rassurer contre l'Angleterre ; il n'y a point d'appâts qui puissent les porter volontairement à quelque arrangement sur ce point : telle est au moins l'opinion du citoyen Reinhard (1) Quant à l'Electeur de Hesse, il ne manque ni d'argent ni d'avidité ; mais il craint pour les capitaux qu'il a dans la banque de Londres, pour l'arriéré des anciens subsides qui lui sont dus par l'Angleterre. Il craint aussi un peu d'encourir les clameurs du Corps germanique en paraissant dans une spéculation de ce genre. Le citoyen Durbach parait avoir insinué, comme un moyen décisif pour l'Electeur, l'acquisition du baillage de Minden. Ce moyen certainement triomphera de ses scrupules, mais je ne sais s'il l'emportera sur ses inquiétudes. Le citoyen Bignon (2) qui était autorisé à faire les démarches nécessaires pour favoriser un emprunt, doit-il aller jusqu'à l'idée d'un marché dont le baillage de Minden serait l'objet ? La Prusse ne pourrait être indifférente à cette transaction.

« Depuis hier, on répand à Paris la nouvelle que l'Angleterre a déclaré la guerre au Portugal et à l'Espagne. Je ne connais pas la source ; c'est par le commerce que la nouvelle a été répandue. Les Anglais seraient-ils assez insensés pour fermer à leur commerce le Sud comme ils lui ont fermé le Nord ? Les colonies espagnoles sont d'ailleurs pour le commerce interlope de l'Angleterre et pour les rapports de colonie à colonie un objet considérable de spéculations habituelles ; voudraient-ils l'abandonner? ou plutôt, la nécessité de la défense obligerait-elle l'Angleterre à ne ménager ni son commerce intérieur ni son commerce exté-

(1) Charles Frédéric, comte Reinhard, diplomate, futur chef de division au ministère et dont Talleyrand prononcera l'éloge, le 3 mars 1838, devant l'Académie des Sciences morales et politiques.

(2) Bignon alors chargé de mission à Cassel dans le grand duché de Hesse.

rieur. Elle a aujourd'hui plus besoin de flatter ses soldats et ses matelots que ses négociants, alors l'Espagne et le Portugal ne seraient plus qu'une proie à donner à ses croiseurs. Du reste dans les journaux du 22 octobre, on voit que l'ordre de défendre la sortie de tous les bâtiments allant en Espagne ou en Portugal avait été affiché. Azara (1) ne croit point à la nouvelle débitée depuis hier avec une sorte d'affectation. Mais Azara, moralement et physiquement, s'en va.

« Je n'ai rien reçu de Naples sur l'affaire du général Lecchi (2). J'ai l'honneur de vous envoyer deux lettres du citoyen Alquier relatives aux inquiétudes de la Cour de Naples sur l'armement de Toulon et sur les intrigues de d'Entraigues (3). J'ai reçu deux paquets de dépêches que vous m'avez fait l'honneur de me renvoyer, mais ils n'étaient accompagnés d'aucun ordre.

« Salut et respect ; Ch.-Maur. TALLEYRAND. »

Talleyrand, on le voit, savait profiter de sa position pour surveiller « le marché européen » et flairer les occasions de profit.

AUX DERNIERS MOIS DU CONSULAT

La question des indemnités dues au prince de Nassau-Orange devint, comme on le sait, une matière à trafic pour le ministre. Le pot-aux-roses, selon l'expression de M. Lacour-Gayet, aurait été découvert par l'Empereur en septembre 1804. Peut-être fut-il soupçonné beaucoup plus tôt si l'on en juge par ce billet :

« Le 7 nivôse an XII (29 déc. 1803).

« Je vous prie, Citoyen Ministre, de me faire connaître quelle est la demande que fait le citoyen Schimmelpenninck relativement au prince d'Orange. »

La réponse à ce billet se trouve dans le recueil de Pierre Bertrand sous la même forme que dans le copie-lettres. Le ministre riposte : « Je ne connais que deux objets sur lesquels cette demande (de Schimmelpenninck) puisse porter. L'un est

(1) Azara, ambassadeur d'Espagne.
(2) Joseph Lecchi, général italien accusé par Acton d'avoir fomenté un complot militaire destiné à libérer Naples de la domination française.
(3) Le comte d'Entraigues, célèbre agent royaliste.

la réclamation que fait le gouvernement batave pour être mis en possession de certains droits pécuniaires qui appartiennent à la Maison d'Orange sur les *polders* situés dans les environs d'Anvers, droits qu'il prétend compris dans la cession générale faite à la république batave de tous les biens immeubles de la Maison d'Orange par l'article 19 du traité de La Haye, mais qui ont été contestés, comme n'étant que des prétentions féodales. L'autre objet est la réclamation que fait le prince d'Orange par l'organe de la Prusse vis-à-vis du Gouvernement batave du remboursement des arrérages de rentes et autres sommes dont le payement lui est garanti par la convention du 3 prairial entre la France et la Prusse. »

Avec la complicité de Sémonville, en poste à La Haye, Talleyrand réussit à tirer son épingle du jeu. Mais, l'été suivant, le ministre trahira son complice, si l'on en croit Mme de Vaudey (1).

***

A Sémonville encore Talleyrand écrivit le 4 frimaire pour lui transmettre cette recommandation du Premier Consul concernant un personnage à qui on devait, plus tard, prêter à tort une coupable intimité avec la reine Hortense.

« 2 frimaire an XII (24 nov. 1803).

« Je vous prie, Citoyen Ministre, d'écrire au citoyen Sémonville à La Haye, que j'ai donné ma confiance au contre-amiral hollandais Verhuell (2) que j'ai nommé commandant en chef de la flotille batave; qu'il est donc convenable qu'il le soutienne auprès de son gouvernement et lui prête toute l'assistance dont il pourrait avoir besoin.

BONAPARTE. »

(A suivre.)

(1) Le Journal de voyage » de Mme de Vaudey, dame du Palais de Joséphine, lors du séjour de Napoléon à Aix-la-Chapelle, Cologne et Mayence, en septembre 1804, a été inséré dans les *Mémoires* de Constant.

(2) Sur les deux frères Verhuell, voir Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, tome III, p. 83-84 de l'édition de 1844.

SCÈNES
DE LA VIE PARISIENNE [1]

Dimanche 18 avril 1909. — Déjeuné au Ritz avec Paul Hervieu, qui m'a invité avec Grosclaude, Ségur, Gavarry, Rivollet, Chevassu.

Grosclaude raconte un dîner Renan chez Mme de Loynes, où l'on expliqua à Renan ce que c'était que le calembour. « C'est un protestant, un puritain », dit Mme de Loynes à Renan, en parlant de Grosclaude. « Oui, madame, comme chausson », ajoute ce dernier.

Edouard VII, ayant assisté à une représentation de *la Loi de l'Homme*, fit appeler selon l'usage l'auteur dans sa loge. « Oh ! que c'est triste ! » dit-il à Hervieu, avec de hons gros yeux.

Dimanche 25 avril. — Nous sommes allés aux courses cet après-midi malgré un temps incertain, un ciel orageux. Je pensais que c'était une journée de courses d'avant la Révolution. Les femmes avaient des chapeaux extravagants et des toilettes insensées. Ce sont des jupes étroites, des sortes de jaquettes ou des redingotes sans taille, non ajustées. La jupe et la redingote sont de même couleur : il y a des mauves, des verts, des violets, des marrons, etc... Les chapeaux sont ornés de plumes, d'aigrettes ou de paradis. On relève la jupe et la jambe apparaît dans un bas de soie à jour d'une nuance assortie à la robe ; et le pied est chaussé d'un soulier à haut talon verni, ou d'étoffe quelquefois, avec des rubans très larges faisant un nœud volu-

(1) Voir *La Revue* des 15 juillet et 1er août 1948, 1er mars 1949.

mineux. Tout cet accoutrement rend les femmes étranges, ridicules, grotesques ; c'est la folie d'une époque ; c'est le luxe, la corruption, l'envie folle de jouir : c'est le Directoire.

Toutes les demi-heures, des chevaux courent sur la pelouse d'un vert émeraude. Il y a une belle minute à l'arrivée, toute la poésie de l'effort, dans ce peloton bariolé qui passe, rapide, sous nos yeux. La bête fait des foulées excessives, le jockey est penché, allongé sur le cou du cheval et semble lui souffler à l'oreille la folie de la vitesse.

Et n'y a-t-il pas une chose illogique, anormale : ces courses organisées pour l'amélioration de la race chevaline, alors que les automobiles courent les routes, et les aéroplanes les airs ? Mais c'est le jeu, le jeu pour tous, le pari mutuel au pesage, le pari mutuel sur la pelouse.

Lundi 26 avril. — La peine qu'on prend pour écrire une pièce de théâtre ou un livre dont chaque phrase soit bien parée et signifie quelque chose, c'est comme le mal que se donne tout un régiment la veille d'une revue de parade par le colonel. Ce que cela représente d'efforts, d'astiquage, de travail, de discipline ! Le colonel passe à cheval, petit homme à aigrette blanche, voit l'ensemble, remarque par-ci, par-là un soldat pour sa trop mauvaise tenue. Depuis vingt-quatre heures, un millier d'hommes se sont préparés, ont fourbi, astiqué et, en un quart d'heure, le colonel a jugé tout cela.

Jeudi 3 juin. — Cora Laparcerie et Jacques Richepin ont déjeuné à la maison. Cora veut prendre un théâtre : les Bouffes-Parisiens. Elle me raconte que deux auteurs dramatiques assez célèbres flagornent Baret pour qu'il emporte leurs pièces en tournée, vantent son talent de comédien, tripatouillent leurs pièces à la volonté de l'impresario, font d'un rôle comique un rôle dramatique, enlèvent, s'il y en a trop, la moitié des personnages, etc... En somme, de parfaits industriels.

Samedi 5 juin. — Journée de préparatifs et d'adieux. A six heures, nous avons pris le train avec de gros bagages. Joie d'arriver au Prieuré, de s'installer pour cinq mois.

Dimanche 6 juin. — Journée d'installation et d'équilibre

(il faut se mettre en équilibre avec l'air, la nature, le calme). Levé assez tard. Lu toute la matinée et tout l'après-midi. J'ai essayé de lire le nouveau volume d'Anatole France, *les Sept Femmes de Barbe-Bleue*. J'aime mieux le conte de fées et j'aime mieux l'anecdote. On sent bien le procédé dans ce dernier livre où l'ironie apparaît malade. De même que l'on étudie la volonté dans les cas où cette volonté est malade, de même on peut étudier la manière, le procédé d'un auteur dans le livre de l'auteur vieilli.

Lundi 7 juin. — Un temps charmant, doux, frais. J'ai lu et travaillé le matin et l'après-midi jusqu'à cinq heures. Promenade sur le plateau entre les deux vallées. Les champs sont verts ; il y a des bleuets dans les blés verts ; c'est une époque délicieuse. Un champ de trèfle et de coquelicots, blanc et incarnat, au bord de la route, sous le soleil couchant, est d'une splendeur, d'une couleur, d'une magnificence, d'un éclat incomparables. Les coquelicots sont comme des petites flammes, et chaque fleur ardente flambe au soleil.

Le soir, après dîner, lecture des journaux. Ils n'ont pas grand intérêt ici.

Pendant des années, le célèbre tableau de Rembrandt qui est au musée d'Amsterdam a été appelé *la Ronde de nuit*. Un beau jour, quelqu'un a démontré que la belle lumière dorée dont une partie de ce tableau est inondée, notamment le groupe du capitaine et du lieutenant, était la lumière du jour, tombant d'une fenêtre qu'on ne voyait pas sur la toile et qui serait située au-dessus du cadre. Tout l'éclairage du tableau s'explique admirablement et se comprend le mieux du monde dans cette hypothèse.

Dimanche 13 juin. — Il me semble que j'aime la nature, que je la sens en moi, comme les hommes que cite Renan sentaient le divin en eux-mêmes. Eh ! parbleu, je sais bien qu'il y a des prisons, des animaux immondes, et des pays arides, et des tempêtes et des tremblements de terre et des inondations. J'aime la nature malgré tout cela. L'endroit le plus sauvage, le plus aride, le plus désert a un charme dur, mais un charme. Je ne discute pas la nature, je l'admets ; je ne la critique pas,

je l'admire. Un beau coucher de soleil fait oublier bien des jours de pluie. Ainsi, certains hommes doivent aimer l'humanité, malgré ses défauts, ses tares, ses imperfections, ses crimes, ses vices. L'homme les intéresse avant tout, passionnément.

Mardi 15 juin. — Je suis allé à Paris aujourd'hui. A dix heures, j'étais à la Société des Gens de Lettres où se réunissait la Commission pour la bourse de voyage. Il y avait là Descaves, Régnier, Barrès, Victor Margueritte, Rosny, Alcanter de Brahm, le président Emile Blémont, Georges Lecomte, Marcel Sembat, Couyba, Maurice Faure, Gustave Kahn, Riotor, etc... Nous étions vingt-quatre. Il y avait beaucoup de candidats pleins de mérite : Edmond Pilon, Edmond Jaloux, Florian-Parmentier, et des dames. J'ai dit que, devant tant de talents, une bourse de voyage ne suffisait pas ; il faudrait un train de plaisir. Après trois tours de scrutin, le prix a été décerné à Edmond Pilon.

Après le vote, on a échangé des gracieusetés de commission pour maintenir d'abord Emile Blémont comme président. Le pauvre homme, dans une petite allocution, a dit qu'il avait travaillé toute sa vie pour les autres, lesquels autres s'appelaient quelquefois Michelet et Victor Hugo, ce qui est une mauvaise façon de parler, parce que Michelet et Victor Hugo se sont toujours appelés Michelet et Victor Hugo, mais qu'importe ! Il a ajouté qu'il avait bien droit à du repos. On lui a reconnu le droit, mais on ne lui a pas laissé le repos et on l'a supplié de conserver la présidence de la Commission de la bourse de voyage. « C'est le couronnement de votre carrière », a dit quelqu'un. Ce couronnement me paraît d'ordre ironique plutôt qu'ionique ou corinthien.

On s'est séparé à midi et, avec Descaves, je suis monté en voiture pour aller déjeuner rue de la Santé avec l'éditeur Rey. Comme je disais, pendant le déjeuner, que ce qu'il fallait au public — public d'illettrés, de barbares — c'était maintenant des fresques largement brossées, de larges illustrations, des situations très poussées, de l'histoire, de la légende et de la fable, Rey m'a dit que le public était plus lettré qu'on ne le croirait, et que ce qu'il lisait, maintenant qu'il y avait des éditions de bons écrivains à 0 fr. 95, c'était ces bons écrivains. Mais cela n'infirme en rien ce que je disais à propos du théâtre. Il faut bien penser que, dans la plupart des théâtres, dits littéraires,

le directeur ne s'occupe absolument que du rez-de-chaussée et du premier étage. Ce sont les fauteuils d'orchestre, de balcon, les loges et les baignoires qui font la recette ; donc, c'est le public qui loue ces places chères qu'il faut attirer, c'est à ce public-là qu'il faut plaire. C'est, en somme, à la bourgeoisie et aux gens du monde. Mais aux siècles derniers, au XVII^e^, au XVIII^e^ et même dans la première moitié du XIX^e^, il y avait une culture plus profonde et plus étendue, un goût plus vif pour les idées joliment exprimées, en tout cas un entraînement qui rendait plus apte à les comprendre. *Bérénice*, *le Misanthrope*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard* et peut-être *On ne badine pas avec l'Amour* seraient très critiqués sinon éreintés si on les donnait maintenant pour la première fois, et le public ne s'y précipiterait pas.

Ecrit une lettre « à cheval » à N... qui veut faire figurer *Sagesse* dans une anthologie de poètes libertins. L'idiot ! J'aimerais mieux encore : sataniques.

Vendredi 18 juin. — A midi et demi, j'étais rue d'Artois chez Jules Lemaitre, où Lucie, Claude Terrasse et moi déjeunions. C'est le vieux domestique de Mme de Loynes qui est venu nous ouvrir. Lemaitre s'est entouré des serviteurs de sa vieille amie. Pauline Berr est sa dame de compagnie. Nous avons déjeuné dans son petit jardin : il était très gai, très heureux de nous recevoir, trouvait tout ce que l'on disait très bien et riait de plaisanteries bon enfant. A un moment, on parlait d'un monsieur qui s'était fait construire une petite serre. J'ai dit que, si je connaissais ce monsieur, je lui dirais tout le temps : « Et ta serre ? » Et Lemaitre s'amusa beaucoup. « Ces plaisanteries sont idiotes, disait-il, Maurice, mais il n'y a que vous qui les trouviez. » A trois heures nous avons quitté cet homme délicieux, et Lucie m'a conduit à la Société des Auteurs, où, pendant deux heures, j'ai entendu parler de recettes, de perceptions, de dix pour cent, de cinquante pour cent.

Chez Maxim's, un fêtard crie à Forain, dans le tumulte et le brouhaha, les deux mains en pavillon devant sa bouche : « Je viens de perdre mon pauvre père. »

Jeudi 24 juin. — Passé au Théâtre-Français, où j'ai longuement causé avec Cerny et avec Mlle R...

— Je suis une jeune fille, m'a dit R..., parce que je lui disais qu'au moment de l'*Autre Danger*, elle m'était apparue si jeune fille.

Je lui ai répondu : « Cela me surprend mais ne me choque pas. »

Comme je lui racontais qu'aux débuts de ma carrière, j'avais fait la cour à Mme du M..., mais que nous avions échangé des paroles sans résultat, elle m'a dit : « Elle est devenue bien grosse... Avait-elle déjà les dents noires ? » Je lui ai dit : « Ne la défendez pas. »

Une jeune femme de nos amies, dont le mari est un peu coureur, nous répète ce fragment de dialogue entre elle et lui :

— Chéri, défais-moi le nœud de ma voilette ; je ne peux pas en venir à bout.

Il le défait assez adroitement et... il reçoit une gifle.

— Tiens ! ça t'apprendra... Ah ! tu t'y connais, à défaire les nœuds !

Mardi 13 juillet. — Le matin, j'ai lu diverses préfaces pour ma préface au volume des *Annales du Théâtre*, de Stoullig. Encore une corvée, mais tant pis ! j'ai accepté, et pouvais-je ne pas accepter ? Le malheur, c'est qu'on ne peut jamais dire tout. Si l'on est juste, les gens qui vous prêtent toujours leur âme disent que vous êtes rancunier, jaloux, mécontent. Alors, il ne faut rien écrire qui puisse laisser soupçonner une pareille chose ; il faut être adroit : être adroit, la chose la plus horrible qui soit au monde. Il y a la diatribe, c'est-à-dire l'exagération ; il y a l'optimisme, le bénissage, c'est-à-dire encore l'exagération. Hélas ! ne pouvoir simplement être sincère ! sincère ! Reste l'ironie, le seul moyen que l'homme a de combattre les dieux.

« Ne jamais proposer à l'adversaire tout ce qu'on compte lui accorder, de façon à avoir toujours en réserve une compensation qui peut lui paraître précieuse. C'était, selon lui-même, une des recettes de Machiavel. » (Bülow.)

Un ami de X..., au nom de la famille, l'adjurait de ne pas épouser Mlle B...

— Je ne peux pas faire autrement, répondit ce bon jeune homme. Je l'ai compromise, je lui dois des réparations.

— Oh ! locatives, dit l'ami.

Les femmes savent mieux souffrir que les hommes... Oui, mais les hommes souffrent les femmes.

Dimanche 5 septembre. — C'est l'ouverture de la chasse. L'après-midi, pendant que les chasseurs tirent sur d'innocentes bêtes, nous sommes allés en auto à Gisors, où nous avons visité l'église, avec une assez curieuse façade Renaissance. C'était vêpres ; il y avait peu de monde. J'éprouve toujours une émotion quand j'assiste à une cérémonie de ma religion, du culte dans lequel j'ai été élevé. Bien que les souvenirs de vêpres se rattachent pour moi à des dimanches où j'étais consigné, j'aimais beaucoup quand j'étais petit, cette cérémonie, à cause de l'encens et de la quantité de cierges allumés. « Les cierges étoilaient de points d'or toute l'ombre », a dit François Coppée.

Jeudi 9 septembre. — Je suis allé à Paris pour voir ma directrice Cora Laparcerie, qui doit reprendre *Lysistrata* aux Bouffes. Nous avons discuté longuement les titres de Louis Gauthier et de quelques autres au rôle d'Agathos, et finalement nous n'avons rien décidé. Cora sortait de son bain, fraîche dans un peignoir blanc. Tiarko est venu nous annoncer qu'il avait fait onze mille la veille, et puis Jusseaume est venu ne pas apporter une maquette.

Samedi 11 septembre. — Nous avons fait une promenade de trois heures. Le ciel était fort noir par moments, mais nous avons pu rentrer sans pluie. A Lesville, un jeune chien gris avec des taches noires s'est mis à nous suivre. Il ne nous a quittés qu'à Serrincourt, sur notre injonction de ne plus nous suivre ; mais il nous regardait avec des yeux intelligents et doux, et quasi-humains. J'entends de certains humains, pas de tous, oh ! non, car je connais des gens qui ont des regards horribles, stupides, méchants, bas ou faux. Or, il n'y avait que de la bonté, de la confiance, de l'étonnement, de la résignation dans les yeux marron de ce bon chien. Il semblait nous dire : « Alors, pourquoi m'avez-vous laissé vous suivre depuis Lesville, pendant dix kilomètres ? Maintenant, il est tard, le soir tombe, et vous me renvoyez dans le crépuscule, et bientôt dans la nuit, avec un

orage qui menace ! » Et nous nous sentions dans notre tort ; ce furent quelques minutes pénibles à passer ; nous avions vraiment peine et pitié.

Un plaideur, pendant un procès, est obligé de s'absenter. Son avocat lui télégraphie : « Le bon droit a triomphé. » Alors, le plaideur télégraphie aussitôt : « Allez en appel. »

Mardi 12 octobre. — J'ai cinquante ans aujourd'hui. Je n'ose me retourner pour regarder ma vie. Non pas toute ma vie, mais les vingt dernières années : je ne suis pas responsable des trente premières, pendant lesquelles j'ai été sous la dépendance de mes parents. Oh ! cette éducation étroite ! J'en ai subi les conséquences pendant longtemps encore. C'est égal, je ne puis regarder le passé sans effroi et sans l'horreur du temps perdu, des belles années gâchées, éparpillées.

Mercredi 13 octobre. — Répétition de *Lysistrata* aux Bouffes-Parisiens. Le soir, les Beaunier dînent à la maison avec Cora Laparcerie et Jacques Richepin.

Jacques raconte l'histoire de Le Bargy, à Toulon, ne voulant pas jouer sur une scène où, la veille, avaient passé des clowns boxeurs. Il venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le colonel Marchand, commandeur, et l'amiral Bienaimé, grand-croix, jouèrent la comédie de l'autoriser à jouer, et il joua.

Un avare disait à Jean Richepin, qui était venu lui demander quelque argent pour soulager une infortune : « Tant qu'on ne peut pas vivre avec le revenu de ses rentes, on n'est pas riche. »

Samedi 30 octobre. — J'ai vu, dans un journal, cette semaine, une page effrayante : c'est signé Sem et il y a trois chapeaux ; et pourtant c'est très veille de révolution, de guerre, de chambardement. Tout y est : les trois cabotines et le métèque.

Dimanche 31 octobre. — Ce matin, dans mon lit, j'ai parcouru les journaux. La presse est aimable pour *Lysistrata*, mais je trouve qu'elle n'est pas juste pour Cora. On ne l'écrase pas avec le souvenir de Réjane, mais on ne reconnaît pas ses grandes qualités de sincérité, sa jolie voix, sa ligne harmonieuse. Ce qu'on

dit d'elle ne correspond pas au succès personnel qu'elle a eu à la générale. Il est vrai que, ce soir-là, ils (critiques, courriéristes, soiristes, auteurs, amis (?) de la maison, habitués des générales) étaient venus avec sympathie certes, mais aussi avec l'espoir de venir à l'aide, au secours, de protéger. C'est un geste qu'on aime faire, surtout lorsqu'on ne risque ni son argent, ni sa peau, ni ses intérêts. Mais ils ont compris qu'on pouvait se passer d'eux ; de là, une certaine réserve dans l'éloge.

Je suis allé l'après-midi au théâtre. Cora et Jacques sont rayonnants, et leur joie fait plaisir à voir. Voilà donc des gens heureux. D'ailleurs, tout le théâtre sent le succès : les femmes, dans leurs loges, sont gaies ; Lavigne exulte ; elle me raconte que, comme sa mère, Alice Lavigne, jouait toujours des bonnes, elle avait comme amoureux les soldats, les pompiers, etc... Un jour, elle reçut une lettre : « Après la matinée, je pourrai peut-être vous emmener dîner au bouillon Duval. » Un autre soir, un pompier de service lui glissa une enveloppe dans la main en disant mystérieusement : « La voilà ! » C'était sa photographie.

La figuration s'habille dans les caves. C'est défendu par les règlements de police, mais on a engagé Mlle M..., la maîtresse de l'homme chargé de la surveillance des théâtres ; alors, tout s'arrange. C'est le régime des maîtresses.

— Au revoir, Donnay... Vous ne voulez pas que je vous appelle « monsieur Donnay » ?

— Mais non, mais non, appelez-moi tout simplement : monsieur.

Jeudi 18 novembre. — Séance de l'Académie. La vertu est chère, cet après-midi, elle est hors de prix. Le discours de Vogüé contient de beaux morceaux ; mais il laisse tomber la fin des phrases et personne ne les ramasse. Je suis à côté de Masson, qui grogne et bougonne tout le temps.

On dit : elle est jolie comme un cœur — c'est-à-dire comme l'on croit qu'est un cœur, — car en vérité, il n'y a rien de plus répugnant.

Samedi 27 novembre. — Déjeuner chez Mme Bulteau avec Pozzi, Chevassu, Emile Berr, le docteur Vivier. On parle de la

femme de trente ans, devenue la femme de quarante ans, et qui sera bientôt la femme de cinquante ans. « Les femmes ne vieillissent plus », a dit l'autre jour Pozzi à Mme de Pierrebourg chez qui il dînait.

Les êtres jeunes sont dévorateurs ; ils acceptent tout, ils reçoivent, ils ne donnent rien ; ils croissent, ils se développent, ils ont à accomplir leur développement, ils gardent tout pour eux. C'est pourquoi les êtres trop jeunes ne savent pas aimer, car aimer, c'est penser à l'autre ; ou du moins, ils aiment à leur façon. Plus tard, le bonheur, c'est le dévouement, l'abnégation, le sacrifice.

Le tabac change la pensée en songeries.

« Il faut travailler beaucoup, disait Colbert qui s'y connaissait, et régler sa vie en vue du travail. Un peu d'exercice modéré, une grande sobriété... »

A côté de son ministre, et malgré l'exemple de celui-ci, Louis XIV, gros mangeur, souffre de dérangements d'estomac et d'intestins. En 1662, il a « des ressentiments de vertige, des maux de cœur, faiblesse et abattement ».

La Rochefoucauld est devenu, au spectacle de la Fronde, un juge sévère de la nature humaine ; mais peut-être ne l'a-t-il pas méprisée autant dans ses *Maximes* que Louis XIV dans son for intérieur.

La distribution des grâces est un des moyens de gouvernement qui semblaient le plus efficaces au Roi-Soleil. Une des premières choses qu'il dit à ses ministres, c'est que « tout ce qui était grâce » devait lui être demandé directement. Surtout, il veut qu'on sache bien que c'est lui qui donne.

Mardi 21 décembre. — Travaillé le matin à *Armande Béjard* (1) Angoissantes hésitations, pathétique incertitude devant trois ou quatre solutions différentes. Choisir, être certain ! Molière sait-il qu'Armande est la fille de Madeleine ? Après bien des mouvements d'esprit, je me suis décidé pour ceci : Molière ne sait pas qu'Armande est la fille de Madeleine ; c'est Madeleine

(1) Titre primitif du *Ménage de Molière*.

qui le lui révèle quand Molière lui annonce qu'il veut épouser Armande.

J'ai reçu, il y a deux jours, une lettre de mon ami Alfred M... me mandant qu'il avait une communication urgente à me faire. Alors, mon imagination a travaillé, et j'ai imaginé le pire. Car j'ai horreur de l'incertitude. Un ami m'écrit : « Donne-moi un rendez-vous, j'ai une communication à te faire », et voilà mon âme couverte d'une froide sueur. J'ai eu ce soir l'explication de la lettre de M... Sa femme me demande un certificat de bonnes mœurs littéraires.

Oui, dans le doute, j'imagine toujours le pire, et pourtant, je crois qu'au pire j'opposerais toujours une âme ferme. Je crois... Peut-on être sûr ? Mais, chez moi, l'imagination décuple le pire, et cela devient intolérable.

MAURICE DONNAY.

LES COMÉDIES DE MARIVAUX

Le 23 janvier 1730, on jouait pour la première fois, sur la scène du Théâtre-Italien, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*. La Comédie-Française en a, il y a peu de temps, fêté la millième représentation ; et, vers la même époque, au Théâtre Marigny, le public parisien courait applaudir *les Fausses Confidences*, que venait de reprendre Jean-Louis Barrault (1). Si, dès le début, la première de ces pièces obtint un accueil favorable, et la seconde, quelques bons suffrages, on peut douter que l'auteur lui-même en ait pressenti la longue fortune. Il n'est pas au théâtre de plus singulière destinée que celle de Marivaux.

Car il s'agit d'un écrivain qui connut beaucoup moins de succès que d'échecs ; dont les succès ne furent jamais des triomphes ; à qui tel membre de l'Académie reprochait de détruire la langue française ; que tel autre, en l'y recevant, louait de son bon cœur plus que de ses œuvres ; et qu'enfin les mieux disposés ne tinrent que pour un petit maître. Or sa gloire, depuis cinquante ans surtout, n'a cessé de grandir ; non pas une gloire qui se fût attachée à son nom seul, laissant l'œuvre dans l'ombre des manuels ou des bibliothèques ; il vit, il attire, il inquiète, on le découvre.

Voici donc l'un de nos auteurs les plus fameux, et l'un des plus aimés. Mais connu, pleinement connu ? C'est une autre affaire. Je ne parle pas seulement du romancier, qui reste p u lu et que l'on ne juge que sur une centaine de pages. Plus favo-

(1) Cet hiver même on a repris *l'Epreuve* et *le Prince travesti* à la Comédie-Française, et *la Seconde Surprise de l'Amour* au Théâtre Marigny.

risé sans doute, plus répandu, plus goûté, l'auteur dramatique l'est encore partiellement. On salue en lui le créateur d'un genre — ce qui n'est pas si commun. Mais on assimile son génie à une recherche d'analyse et de langage qui ne saurait pleinement le définir. Je ne dis point que les traits qui le font aimer du public soient des traits inventés ; ils le trahissent toutefois dans la mesure où ils se trouvent isolés et nous dérobent les autres.

Ce qui fut dit de la tragédie classique : « C'est une conversation sous un lustre » répondrait assez bien, me semble-t-il, à l'image que l'on se fait communément de Marivaux. Un lustre moins solennel, une conversation légère et piquante. Mais un salon, tout de même, des personnages et des propos de salon ; un auteur qui transporte au salon la spécialité de son cabinet ; un original qui, s'il ne passe pas sa vie à « peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée », comme disait Voltaire, se pique du moins, comme disait le président Hénault, de « prouver la divisibilité du cœur à l'infini ».

Pareille aventure est arrivée à Tristan l'Hermite (elle dure encore), en qui l'on ne voit que le précieux, le poète des ruelles et justement le précurseur de Marivaux quand il intitule un sonnet : *Le Dépit corrigé, les Tourments agréables, les Remèdes inutiles* ou *la Requête ingénue*. A Tristan le vagabond, l'inquiet, le malade, qui écrivit le plus joli roman de son époque, et fit au théâtre, en tous sens, de libres et audacieuses tentatives.

Cette liberté, cette diversité même, c'est bien elles qui nous frappent, mais plus vives encore et plus heureuses, si nous considérons les comédies de Marivaux. Il est à la fois le bénéficiaire et la victime de la Comédie-Française, des précis de littérature et des éditeurs. On ne joue plus que cinq ou six de ses pièces : *le Jeu de l'Amour et du Hasard, les Fausses Confidences, l'Epreuve, le Legs, Arlequin poli par l'Amour*... Ce sont elles qu'étudient les professeurs, elles aussi qui s'offrent d'abord dans les « Œuvres choisies », où les rassemblent leurs caractères communs. Je sais bien qu'elles comptent parmi les meilleures de Marivaux, que, même, trois d'entre elles peuvent être tenues pour ses chefs-d'œuvre : car il n'a rien écrit d'aussi vif, d'aussi personnel ni d'aussi proche de la perfection que *le Jeu, les Fausses Confidences* et *l'Epreuve*. Mais le réduire à trois ou à six comédies, même à la douzaine que comportent les meilleurs recueils, lui qui nous en a laissé trente-quatre et qui en écrivit

davantage, c'est montrer la même injustice que si l'on ramenait Corneille aux quatre ou cinq chefs-d'œuvre scolaires. Une tentative imparfaite peut, autant qu'une réussite, nous éclairer sur son auteur. Disons plus : elle peut donner à la réussite son vrai poids et son vrai sens.

Car enfin qu'aime-t-on au mieux chez Marivaux ? Sa grâce, ses charmantes manières, sa subtilité, ses mots du cœur qui ont tant d'esprit, un mélange de badinage et d'émotion, une intime fraîcheur sous le raffinement de la parure. Et l'on parle de Watteau, d'une élégance, d'une discrétion, d'une mesure bien françaises. Sans doute. Mais on ne l'épuise pas pour autant. Si précieux que puissent être ces caractères, ils ne suffisent pas à expliquer la place que Marivaux tient en nous, qui est profonde et singulière, que nous sentons bien, mais que nous sommes parfois étonnés de sentir. Il faudrait en user avec lui comme lui-même avec ses amoureux : presque toujours, dès leur première rencontre, tout est fait, mais tout reste à comprendre et à dire. Tout est fait pour nous à l'égard de Marivaux ; nous l'aimons ; reste à pouvoir nous dire comme Silvia : « Ah ! je vois clair dans mon cœur. »

***

En 1712, Marivaux lisait à ses amis sa première œuvre, un roman, que deux autres allaient suivre en deux ans. Négligeons son essai d'écolier : *le Père prudent et équitable*. Quand il aborde la scène, en 1720, il se trouve dans sa trente-deuxième année. C'est un début assez tardif, pour un auteur qui se montrera si fécond. Mais de là vient peut-être que ce début soit personnel.

En ce premier tiers du siècle, la grande ombre de Molière règne encore sur la scène française. Le charmant, le plaisant Regnard a disparu au lendemain du *Légataire universel*. La même année (en 1708), Le Sage donnait son *Turcaret*, œuvre forte et nouvelle, mais son unique chef-d'œuvre au théâtre. Il ne reste plus pour alimenter notre scène que Dancourt, Dufresny et Destouches. Ce sont là, il est vrai, des auteurs féconds. Ils gardent encore, à la lecture, certain agrément : il suffit de n'en pas trop attendre. S'ils se piquent de peindre les caractères et les mœurs, c'est alors que Molière les écrase. Goûtons plutôt

dans *le Chevalier à la mode*, de Dancourt, le jeu effréné d'un vaudeville. Dufresny, le plus fin et le plus libre, n'a jamais trouvé au théâtre la veine piquante de ses *Lettres Siamoises;* il joue, il bâcle, il se contente de saillies ; on le prisait fort pourtant, et l'on croyait honorer Marivaux en rapprochant leurs deux noms. Destouches, lui aussi, fut longtemps tenu en grande estime ; c'est que, lassé d'imiter Molière, il voulut ouvrir une voie nouvelle en faisant de la comédie, comme dit Sarcey, une « épître morale ». Et sans doute on peut voir dans ses dernières pièces, *le Philosophe marié* et *le Glorieux*, les premiers signes du drame bourgeois, tels que le conçurent La Chaussée, puis Diderot ; mais ces pièces comptent aussi bien parmi ses plus ennuyeuses ; à tout prendre, mieux vaut une aimable bagatelle, comme *la Fausse Agnès*. Et puis, qu'il s'agisse de Destouches, de Dufresny ou de Dancourt, on ne voit que trop bien ce qui leur manque, à l'opposé de Marivaux : c'est un style, celui de la forme, de l'analyse et de l'action ; c'est un monde, le plus vaste ou le plus étroit, le plus simple ou le plus étrange, mais un monde particulier à l'auteur ; c'est enfin une qualité poétique sans laquelle aucune œuvre n'est viable.

« J'aime mieux, disait Marivaux — si l'on en croit d'Alembert — être humblement assis sur le dernier banc dans la petite troupe des auteurs originaux, qu'orgueilleusement placé à la première ligne dans le nombreux bétail des singes littéraires. » *Humblement ?* Mais d'Alembert dit aussi de Marivaux : « Il avait le malheur de ne pas estimer beaucoup Molière, et le malheur plus grand de ne pas s'en cacher. Il ne craignait pas même, quand on le mettait à son aise sur cet article, d'avouer naïvement qu'il ne se croyait pas inférieur à ce grand peintre de la nature. » Passons ; nous ne sommes quittes ni avec l'humilité, ni surtout avec la naïveté de Marivaux. Qu'il n'ait pas aimé Molière, c'est possible. On voit parfois les esprits les plus subtils, même les plus aigus, rester froids devant l'ampleur, la robustesse et la puissance de certains tempéraments (il est vrai que ceux-ci le leur rendent, et sans compter). Peut-être aussi, dans l'antipathie déclarée de Marivaux à l'égard de Molière, faut-il voir la réaction naturelle d'un génie qui veut se préserver d'une redoutable influence. Ce génie n'était pas assez vaste pour percer sa voie sans œillères ni injustice. Humilité, orgueil, naïveté, défi, obstination : il y a de tout chez Marivaux, mais d'abord une

parfaite fidélité à soi-même. Et rien de tout cela n'était superflu pour que, cinquante ans après la mort du plus grand poète comique, en pleine confusion et médiocrité de notre théâtre, un auteur créât une œuvre qui pût à son tour figurer sur la scène française. Il est vain, il est injuste d'opposer Molière à Marivaux, comme le fait Sainte-Beuve dans une tirade célèbre; il est inexact de prétendre que l'on ne peut aimer le premier sans mépriser le second. L'exemple de Molière, Marivaux le suit à sa façon, la seule qui vaille, qui est de renouveler le théâtre. Il lui arrive d'ailleurs de trouver un appui chez son grand aîné, là où coïncident leurs natures, par exemple pour certaines querelles d'amoureux, certains traits de mœurs ou de caractères ou telle satire de l'éducation ; là aussi où s'imposent, hors de toute nature particulière, les exigences fondamentales de la scène. Au demeurant, il existe entre eux un lien plus profond : c'est leur goût commun de la vérité.

De ses contemporains ou de ses prédécesseurs immédiats, Marivaux avait beaucoup moins à craindre. On ne peut dire qu'il les ignore ; mais tout laisse croire qu'il les goûtait faiblement. Parfois, dans ses moins bonnes œuvres, on surprend un souvenir de Regnard ou de Le Sage, de Dufresny ou de Destouches, voire de La Brevetière de l'Isle ! Quelques-uns des petits bourgeois qu'il met en scène, quelques mascarades, le patois qu'il prête à ses paysans, relèvent d'un fonds commun, enrichi par Dancourt. C'est peu. Donnons plus d'attention aux milieux qui aiguisèrent sa forme et son esprit, aux salons de Mme de Lambert et de Mme de Tencin, à l'amitié de La Motte et surtout de Fontenelle. Fontenelle : je ne songe pas à l'auteur dramatique, encore qu'il soit moins négligeable qu'on ne le répète, et qu'il ait écrit, lui aussi, avant *la Mère confidente*, des « comédies sérieuses » ; c'est au causeur universel que je songe, à l'écrivain disert et badin, à l'auteur de ces *Lettres galantes* qui, trente ans avant Marivaux, semblent d'un Marivaux fort pincé dans l'élégance, sans frémissement ni grâce du cœur, mais non pas, certes, sans esprit. — Si indépendant que l'on soit, si hostile aux « singes littéraires », comment, en écrivant, ne point songer à qui vous aime et va vous applaudir ?

Il s'agit moins là d'influence que de rencontre et d'appui. Il s'agit aussi d'une pâture nécessaire. Car Marivaux peut bien chercher l'indépendance : ce n'est pas aux dépens de la vérité,

mais en la serrant de plus près. Choisissant dans les salons un bon nombre de ses personnages, il leur donnera le langage qu'il y surprend et étudie — mais un langage, bien entendu, qu'il va plier à son propre style dramatique.

A vrai dire, ce théâtre, le plus original qui soit, ne souffre qu'un seul rapprochement, du moins dans ses parties essentielles. Et pour le faire, il faut passer par-dessus maintes différences : de genre, de tempérament, d'esprit, de langue. Je pense, on l'a deviné, au théâtre de Racine. L'œuvre de Marivaux, pas plus que celle de Racine, ne peut être réduite à une peinture de l'amour. Mais l'amour y tient également une place souveraine. Avec les soupirs, les élans, les mines boudeuses ou ravies de Silvia et d'Araminte, nous voici loin, semble-t-il, des tragiques fureurs de Phèdre ou d'Hermione. Pas si loin, peut-être. La province où nous entrons n'est pas pour nous un pays étranger. La lumière et le décor y sont plus délicats, les personnages plus minces et presque transparents, les voix moins puissantes, les gestes sans violence. Nulle rumeur de légendes antiques, ni d'histoire, ni de passions religieuses ; plutôt le souvenir de la Rose, du Lignon et du Tendre. C'est un monde étroit et fragile, mais qui se suffit à lui-même. Le cœur ne cesse d'y battre ; rien ne vit que par ses troubles, ses appels et son inconstance. Reconnaissons cette cruelle tendresse, cette allure flexible dans la précision, et cette grâce qui dispose les mots ou les silences, dès que le cœur s'y avoue.

***

Il n'est pas de genre qui, autant que le théâtre, ait à compter avec le hasard. Le hasard, ce sont les interprètes, l'atmosphère, le renom ou le décri d'une salle. Marivaux ne doit pas moins à ses acteurs favoris qu'aux salons de Mme de Lambert et de Mme de Tencin. Une troupe régnait alors, officielle et vénérable, celle de la Comédie-Française ; elle affirmait son antiquité naissante soit dans le choix des pièces, les plus soutenues de l'époque, soit par le jeu des acteurs, qui avait du sérieux, de la noblesse, certaine lenteur aussi, comme il est décent en l'éternelle présence de Molière et de Louis XIV. Ce fut là, on le pense bien, que Marivaux donna sa tragédie ; il y revint quatre ans plus

tard, puis sept ans, et plus souvent dans son âge mûr. Mais enfin, sur les vingt-neuf comédies qu'il fit représenter, il n'en confia que dix au Théâtre-Français ; elles comptent aussi bien, à une exception près, parmi les plus sages qu'il ait écrites, et les plus appliquées. Car s'il se réjouit de trouver là une consécration, on dirait qu'il ne se sente pas tout à fait à l'aise dans la Maison de Molière. La sienne propre, il la reconnaît rue Mauconseil, dans l'ancien hôtel de Bourgogne, où vient de s'installer la Comédie Italienne. Il y rencontre les meilleures conditions qui puissent servir son génie.

Les Italiens n'étaient pas eux-mêmes sans passé. Henri III les avait appelés de Venise, fait jouer à Blois, puis installés à Paris, d'où les chassa Louis XIV, qui les trouvait immoraux : beau titre à la faveur du Régent, qui se hâta de les rappeler. Ils n'étaient pas non plus sans tradition, puisque leur renommée se confondait avec celle de la *commedia dell'arte*. Mais les *gelosi* n'avaient cessé d'évoluer, comme les types qu'ils incarnaient, et comme les pièces elles-mêmes. Leur bouffonnerie s'était affinée ; ils ne se livraient plus à la seule improvisation : le texte était là, écrit pour eux sans doute, mais écrit par un Regnard ou un Le Sage. Et c'était encore Arlequin ou Isabelle, Scapin ou Scaramouche, mais avec des nuances, de la souplesse, une allure plus moderne. Peu à peu, dans le mécanisme, se glissait une âme ; c'étaient encore des marionnettes, mais déjà des hommes. On comprend que, sans perdre la faveur du public, les Italiens aient ainsi acquis celle des habiles et de la bonne société.

On le comprend surtout, s'agissant de la troupe nouvelle. Il n'en était pas de plus jeune, de plus ardente, ni qui offrît plus de cohésion. Louis Riccoboni l'avait choisie parmi les acteurs du prince de Parme. Excellent acteur lui-même (auteur aussi), il était *Lélio*, le jeune premier ; et sa femme, *Flaminia*, la première amoureuse. Baletti, son beau-frère, et Gianetta, femme de Baletti, formaient le second couple : celui de *Mario* et de *Silvia*. Près d'eux, Arlequin, Pantalon, le Docteur, la Soubrette, Scaramouche et Scapin, les deux chanteurs et les deux danseuses : tous ces personnages que maintes fois peignit Watteau, avec leurs habits chatoyants et leur collerette, leur demi-masque et leur guitare, avec leurs mines malicieuses ou éperdues d'innocence. Nul doute que de tels comédiens n'eussent charmé Boileau lui-même, qui écrivait à Brossette, en 1710 :

« Depuis Molière, il n'y a point eu de bonnes pièces sur le théâtre français. Ce sont des pauvretés qui font pitié. On m'a envoyé le théâtre italien. J'y ai trouvé de fort bonnes choses et de véritables plaisanteries : il y a du sel partout... Je plains ces pauvres Italiens ; il valait mieux chasser les Français. »

Face à la Comédie-Française, Lelio, Silvia et leur compagnie, c'est le parti de la liberté et de l'audace, c'est le parti des Modernes. Comment l'homme qui n'aimait pas Molière, le scandaleux auteur de l'*Iliade travestie*, ne s'y fût-il point trouvé chez soi ?

Ils l'accueillent et le comprennent. C'est la belle-fille de Lelio, Mme Riccoboni, qui fera de lui le meilleur pastiche, dans le douzième livre de *Marianne*. Qu'il les trahisse pour la scène rivale, ils le boudent un instant, mais n'en fêtent que mieux le retour du prodigue. Ils lui permettent de donner libre cours à sa fantaisie, de se chercher, de risquer, d'aller jusqu'au paradoxe et presque au défi. Marivaux n'est pas un grand créateur de caractères ; il lui suffit de partir de personnages à demi donnés par la tradition : valets hâbleurs ou naïfs, petits-maîtres, ingénus, parents bourgeois ; il les complète et les transforme, sans doute ; mais ces personnages gardent toujours la trace de leur ancienne origine ; ils sont les noms et la forme à l'abri desquels l'auteur analyse le cœur humain. Il établit entre eux un double jeu : celui, tout extérieur, des querelles, déguisements, saillies ou pirouettes ; et le jeu plus secret, parfois inconscient, de l'amour qui naît, qui change, qui brûle et tremble de s'avouer. Ce double jeu, mais également souple et précis, nul ne pouvait mieux le traduire que les Italiens, tantôt scandant la pièce de leur folle vivacité, tantôt mimant jusqu'aux extrêmes nuances ce qui n'ose ou ne peut se dire, riant des yeux et pleurant des lèvres, expressifs et innocents — de cette innocence que réclame Marivaux, quand il souhaite que les acteurs « ne paraissent jamais sentir la valeur de ce qu'ils disent, et qu'en même temps les spectateurs la sentent ».

Il n'est pas jusqu'à certaines contraintes, imposées par la nature de cette troupe, qui ne semblent avoir servi Marivaux. On y parlait assez mal le français : Lelio, « comme un Suisse », Mario, « en tâtonnant », et d'autres pas du tout. De là peut-être l'importance et la perfection de leur mimique. Mais de là aussi, pour une part, l'importance des rôles de femme dans le théâtre de Marivaux : c'est Silvia et Flaminia qui les tiennent, qui, de

tous les acteurs, parlent le mieux notre langue. Et puis, presque toujours, elles jouent sans masque, à l'encontre des hommes : le jeu naturel de leur visage souffre et réclame du texte les plus exquises nuances.

Influencé, influençant tour à tour ou en même temps, c'est ainsi que Marivaux ne donne pas moins à la compagnie qu'il ne reçoit d'elle. « Il a soutenu seul et longtemps, rapporte l'un de ses contemporains, la fortune des Italiens, qui, sans ce secours, étaient presque contraints d'abandonner leur spectacle. » Il les conseille et les dirige ; il rompt les cadres étroits de la *commedia dell'arte*, n'en conserve certains caractères que dans la mesure où il y trouve un appui, et fait enfin, de l'ancienne farce des *gelosi*, le genre le plus vivant et le plus précieux de l'époque. Ces jeunes acteurs, il les aime pour leur esprit, pour leur absence de morgue, même pour leurs embarras d'argent, où s'avive encore leur ardeur. Et c'est la troupe de Silvia.

Silvia n'est pas seulement « la meilleure actrice du royaume », comme l'écrit le marquis d'Argens à Frédéric. Elle est, pour Marivaux, une interprète idéale et une amie. On a conté maintes fois l'histoire de leur rencontre. Est-ce tout à fait une histoire vraie ? En tout cas charmante, et digne de Marivaux comme de l'actrice. Silvia, qui vient d'assurer le succès de la première *Surprise*, ne se trouve pas satisfaite ; il lui semble que certaines nuances de son rôle lui échappent. Elle le dit un jour à Marivaux, qui est venu la voir, sans être connu d'elle ni se faire connaître. Sur la toilette, il aperçoit son manuscrit ; il l'ouvre, bavarde, puis commence à lire. Très simplement d'abord ; mais bientôt il s'échauffe, montre tant de pénétration et d'assurance que Silvia s'écrie : « Ah ! Monsieur, vous êtes le diable ou l'auteur. » Mais si l'actrice, dès le début a reconnu son visiteur ? Et si le visiteur a soupçonné la feinte ? Bon ! ils n'en auront pas moins mené leur petite scène en toute sincérité... C'est le départ d'une longue et intime collaboration, où se mêlera peut-être quelque amour. Il entre, dans le jeu de Silvia, autant d'intelligence que de naïveté : et les séparer semble impossible. Elle enchante par son naturel ; c'est l'actrice d'un seul rôle, mais d'un rôle dont elle sait, d'une pièce à l'autre, renouveler l'intérêt. Voilà qui convient à Marivaux, puisqu'il se soucie moins de créer de nouveaux personnages que de surprendre, dans ses héros familiers, de nouveaux secrets. Ne

doutons point qu'en écrivant *le Jeu*, *les Fausses Confidences* ou *l'Epreuve*, il ne songe à son interprète, qu'il ne prévoie, qu'il ne prépare le jeu de l'actrice, qu'il ne prête à ses héroïnes la taille élégante de Silvia, son air noble, ses manières affables, son visage ovale où les yeux attentifs, la bouche délicate, sous le menton le tendre gonflement de la chair, concilient l'esprit et la douceur.

***

Marivaux dut être d'autant plus sensible à ces échanges, qu'il n'était point gâté du public. « Presque aucune de mes pièces, dit-il, n'a bien pris d'abord ; leur succès n'est venu que dans la suite. » Il ajoute : « Je l'aime bien mieux de cette manière-là. » Mais le succès n'est pas toujours venu. On siffle *la Colonie*, *les Sincères*, *la Dispute;* on siffle « magnifiquement », dit l'abbé Desfontaines, *l'Ile de la Raison;* on siffle *les Serments indiscrets*, rapporte un témoin, Mlle de Bar, « depuis le commencement du second acte jusqu'à la troisième scène du cinquième ». Et le même témoin, parlant du *Petit-Maître corrigé :* on fit « un fracas tel qu'on n'aurait pas entendu Dieu tonner. » Au reste, il arrive que Marivaux accepte et ratifie la sentence; ainsi pour *l'Amour et la Vérité*, dont il est le premier à proclamer l'ennui, ou pour l'*Ile de la Raison*, qui lui fait écrire : « J'ai eu tort de donner cette comédie-ci au théâtre. Elle n'était pas bonne à être représentée, et le public lui a fait justice en la condamnant. Point d'intrigue, peu d'action, peu d'intérêt... » S'il ne partage pas l'opinion défavorable du public, il n'en proteste pas moins de son respect à l'égard de la sentence, quitte à nous confier qu'une chose pourtant lui « fait peine : c'est la multitude immense des sots qui contribuent à former l'arrêt ».

On peut s'étonner d'un accueil si sévère. Sur la scène de la Comédie-Française, passe encore : Marivaux n'y trouve pas ses exacts interprètes ; et parfois il s'y guinde. Mais chez les Italiens ? On a parlé d'une cabale. Marivaux se défend d'y croire ; mais il tient à s'en défendre. Si on lui connaît quelques amis, comme Fontenelle et La Motte, ou même Helvétius, ses ennemis sont plus nombreux, et d'un poids plus grave, à commencer par Voltaire, que rejoignent Crébillon et Le Sage,

Destouches et Desfontaines, La Harpe, Marmontel et tous les oracles de café qui décident souvent d'un triomphe ou d'un échec. Il semble en vérité que l'on puisse parler d'une cabale ; deux preuves y suffisent. C'est d'abord que certaines de ses pièces, mal accueillies le premier soir par les Importants, se relèvent ensuite, comme il le dit lui-même, quand elles rencontrent un vrai public. Et d'autre fois (c'est le cas des *Sincères*), quand Marivaux, qui se méfie, n'a pas signé son œuvre, ses adversaires la laissent passer ; viennent-ils à connaître l'auteur, ils se déchaînent. — Qu'ils le haïssent, c'est trop dire. Mais on voit bien comment il les irrite : par sa renommée d'homme de salon et, tout ensemble, son indépendance, par sa réserve, qui ne manque pas de malice à l'égard du parti des philosophes ; mais aussi par la singularité de son talent, et sur ce point, il faut le reconnaître, ils se rencontrent plus d'une fois avec le public.

Ces attaques, Marivaux n'y répond presque jamais. Il n'écrit que trois préfaces : l'une pour condamner *l'Ile de la Raison*, la deuxième pour exposer la fortune du *Triomphe de l'Amour*, et l'autre, en tête des *Serments indiscrets*, pour expliquer ses intentions. Une pièce peut échouer : il ne la refait pas, même quand on le lui demande, et qu'on le demande avec raison, comme pour *les Serments*. Il laisse passer la critique et l'insuccès, il attend. Surtout il recommence, accentue son jeu ou cherche à étendre son domaine. Rien de plus frappant que cette obstination et que la jeunesse qu'il sait garder. Deux de ses chefs-d'œuvre classiques, *les Fausses Confidences* et *l'Epreuve*, il les écrit à quarante-neuf et cinquante-deux ans. Il en a cinquante-six quand il donne son œuvre la plus folle et par instants la plus exquise : *la Dispute*. Il se renouvelle encore, septuagénaire, dans *la Femme fidèle* et *les Acteurs de bonne foi*.

Non pas, sans doute, qu'il ignore quelle est sa veine la plus heureuse, quel est le domaine précis dont on ne lui contestera ni le charme ni les droits. Il l'a reconnu assez vite. S'il lui fallut trois essais avant de se trouver dans le roman, *Annibal* suffit pour qu'il abandonne la tragédie, et, la même année, *Arlequin poli par l'Amour*, pour qu'il découvre sa voie d'auteur comique. Mais il lui faut dépasser ce premier succès, donner plus de force à sa grâce, plus de vraisemblance aussi, donc transposer la féerie au salon et faire d'un caprice une œuvre amplement équi-

librée. Tel est son but dans *la Surprise de l'Amour* et *la Double Inconstance*. — Sans conteste, le voici maître de l'analyse amoureuse ; il y reviendra : c'est son triomphe, et avec une souplesse, une invention, une science du cœur, qui ne cesseront guère de s'affirmer. Mais déjà le besoin le prend de tenter d'autres voies : celle de la comédie romanesque, avec *le Prince travesti*, de la comédie de pure intrigue, avec *la Fausse Suivante* et *le Dénouement imprévu*, de la comédie sociale, avec *l'Ile des Esclaves*, de la comédie de mœurs, avec l'*Héritier de Village*, de la moralité allégorique, avec *le Triomphe de Plutus*... Il se déchaîne, convoque les dieux, les magiciens et les fées, tient des cours d'amour, disserte sur les mœurs, les caractères et la société, joue son philosophe, accumule les coups de théâtre, découvre trois îles et quelques Arcadies inexplorées — et parfois tombe dans l'extravagance, parfois atteint à cette libre fantaisie qu'il nous faudra bien appeler de son vrai nom. Comment a-t-on pu accuser Marivaux de sé répéter sans cesse ? S'il nous surprend, c'est bien plutôt par la variété de son théâtre, encore que nous puissions retrouver en chacune de ses tentatives, son art, son esprit et ses traits.

MARCEL ARLAND.

MERS-EL-KÉBIR

II [1]

LA JOURNÉE DU 3 JUILLET

La rade de Mers-el-Kébir, située à trois milles marins à l'ouest d'Oran abritait au matin du mercredi 3 juillet 1940 une partie de l'escadre de l'Atlantique passée en Méditerranée depuis la fin d'avril. Le long de la jetée qui l'isolait du large étaient amarrés d'est en ouest le transport d'aviation *Commandant-Teste*, le cuirassé *Bretagne*, le *Strasbourg*, le cuirassé *Provence*, puis le *Dunkerque*. Leur faisaient vis-à-vis dans le fond ouest de la baie, les six contre-torpilleurs *Mogador*, *Volta*, *Tigre*, *Lynx*, *Terrible*, *Kersaint*. Au mât du *Dunkerque* flotte la marque de l'amiral Gensoul, commandant en chef ; à celui de la *Provence* celle du contre-amiral Bouxin, commandant la division des *Provence-Bretagne;* à celui du *Mogador* celle du contre-amiral Lacroix, commandant les divisions de contre-torpilleurs. Il fait un temps splendide. Le ciel est sans nuages. Pas de vent, et, au large, l'horizon est légèrement brumeux.

A tous les bords, le branlebas s'est effectué comme d'habitude. La partie des équipages désignée pour aller à terre en promenade ou en compagnies de débarquement se prépare dans les postes, car un des premiers soucis du commandement est de distraire les hommes, de les soustraire à l'oisiveté où les réduit l'armistice signé depuis dix jours. De ce qui se passe en France on ne sait pas grand-chose. Les informations fragmentaires arrivées par T. S. F., ont appris que le territoire est occupé

(1) Voir *La Revue* du 1er mai.

aux deux tiers et que toutes les côtes sont au pouvoir de l'Allemagne, car le marin ne se résout pas à dire « des vainqueurs », pour l'excellente raison que la flotte n'a pas été vaincue. Du premier au dernier jour de la guerre, en liaison avec les camarades anglais, soit isolément, soit dans des formations où les deux pavillons flottaient côte à côte, ici sous un grand chef français, là sous un grand chef britannique, on a briqué les océans dont on était les maîtres. Chaque fois que les navires allemands se sont montrés, leur compte a été rapidement réglé, les sous-marins eux-mêmes ne pouvant se vanter de s'en être tirés sans dommages. Bien mieux, que ce soit dans le Kattegat ou dans la mer Tyrrhénienne, escadres et divisions sont allées offrir à l'ennemi une bataille qu'il a toujours déclinée.

Le premier mouvement de surprise passé, et puisque la France ne pouvait poursuivre la lutte, les marins ont accepté de cesser le combat, ayant l'assurance que leurs bateaux resteraient sous pavillon français, à leur garde. Ils connaissent leurs officiers ; ils savent qu'en les assurant qu'on ne laisserait jamais l'ennemi s'en emparer, ceux-ci ne les trompent pas. Dans quelques jours, la démobilisation commencera. D'ici là, il faut se donner patience, même si l'on envie les Britanniques qui continuent à naviguer. Voici moins d'une semaine que l'amiral Dudley North, commandant la base de Gibraltar, est venu faire une visite amicale à l'amiral Gensoul. Rien n'a transpiré de l'entretien des deux chefs. Mais les camarades du *Dunkerque* ont été témoins de la cordialité qui régnait au moment où ils se sont séparés. Et depuis, c'est avec une curiosité plutôt sympathique que l'on suit les évolutions des avions anglais qui viennent chaque jour survoler nos bâtiments.

Aussi lorsque vers sept heures du matin (1), les timoniers de veille signalèrent aux officiers de quart qu'un torpilleur anglais, le *Foxhound*, venait de mouiller à un mille environ de l'entrée de la passe et qu'apparurent peu après au large les silhouettes de trois navires de ligne anglais, *Hood*, battant pavillon du vice-amiral Somerville, *Resolution*, *Valiant*, escortés par un croiseur et des torpilleurs, bientôt suivis par le porte-avions *Ark-Royal*, la plupart de nos hommes pensèrent que cette escadre faisait route à l'est à la recherche des forces italiennes

(1) Heure G. M. T., et non heure d'été française.

et que le premier « match » pour la domination maritime de la Méditerranée allait incessamment se livrer.

Bien des suppositions étaient faites, d'autant qu'une vedette s'était, par deux fois, détachée du *Dunkerque* en direction du *Foxhound*, puis y était revenue, quant à 7 h. 55 on vit se déferler aux drisses du bâtiment amiral le signal *Prendre les dispositions de combat*. De combat ? Qu'est-ce à dire ? On a peu de temps pour se le demander, car les ordres se multiplient. A des bateaux aux feux éteints, disposés pour un désarmement rapide, il faut rendre vitesse et puissance. Mécaniciens, chauffeurs courent aux machines ; canonniers, pourvoyeurs s'affairent dans les tourelles et dans les soutes ; électriciens, torpilleurs aux tubes et aux torpilles. Les tentes sont roulées, les ponts dégagés, les embarcations saisies. Et chacun de se demander : « Allons-nous repartir en opérations ? », l'hypothèse que les cuirassés anglais croisant au large pourraient être venus pour nous tirer dessus n'étant formulée par personne. Mais à 9 h. 10, l'incertitude cessa et la stupeur s'abattit sur la rade, lorsque fut épelé sur les passerelles ce nouveau message du commandant en chef : « Flotte anglaise étant venue nous proposer ultimatum inacceptable, soyez prêts à répondre à la force par la force. »

***

Embarquons à bord du *Dunkerque* où depuis deux heures se joue le prologue du drame. Prévenu qu'un torpilleur de la Marine Royale se présenterait vers 7 heures devant Mers-el-Kébir, ayant à bord le capitaine de vaisseau Holland qui souhaitait d'être reçu, l'amiral Gensoul a chargé son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Dufay, d'aller à sa rencontre avec les instructions suivantes : 1° Offrir au commandant Holland les compliments usuels de bienvenue ; 2° Le prévenir que, conformément aux instructions de l'Amirauté française, les bâtiments britanniques n'étaient pas autorisés à communiquer avec la terre ni à se ravitailler dans les ports français ; 3° Recevoir du commandant Holland tous documents dont il pourrait être porteur pour le commandant en chef ; 4° Dans le cas où il serait chargé d'une mission verbale, lui faire savoir que le commandant en chef ne voit pas d'objection à envoyer à son bord le chef d'état-major.

Ce n'était pas seulement en raison de ses fonctions que le lieutenant de vaisseau Dufay avait été choisi pour messager. Parlant bien l'anglais, il était en outre lié d'amitié avec le commandant Holland, ancien attaché naval à Paris, puis officier de liaison auprès de l'Amirauté française où il ne comptait que des amis.

Dès que la vedette de Dufay eut accosté le *Foxhound*, Holland apparut sur le pont sa serviette de cuir à la main. S'avançant vers Dufay, il le remercia d'être venu le chercher aussi vite et en personne. Ce dernier le détrompa et lui donna connaissance de ses instructions. Quand il eut terminé, Holland qui paraissait fort ennuyé lui répondit :

— J'ai pour mission de remettre en mains propres à l'amiral des documents très importants et de lui donner personnellement de vive voix tous les éclaircissements nécessaires.

— Je l'en informerai, commandant.

— L'envoi à bord du *Foxhound* du chef d'état-major ne serait donc d'aucune utilité, car je ne me crois pas autorisé à entrer en relations avec un autre officier que le commandant en chef.

— Je l'en informerai également.

La conversation officielle était terminée, mais avant que les deux hommes ne se séparassent, le commandant Holland demanda à son ami d'insister auprès de l'amiral pour que celui-ci consentît à le recevoir.

En ralliant le *Dunkerque*, Dufay apprit que peu après son départ pour le *Foxhound*, un message de l'amiral Somerville était arrivé à l'amiral Gensoul : « Envoie le commandant Holland conférer avec vous. La Marine royale espère que les propositions vont permettre à la Marine française, vaillante et glorieuse, de se ranger à mes côtés. En ce cas vos bâtiments resteront toujours les vôtres et personne n'aurait besoin d'aucune anxiété dans l'avenir. La flotte britannique est au large d'Oran pour vous accueillir. »

Et, tandis que Dufay rendait compte à son chef de l'entrevue qu'il venait d'avoir, un second message était reçu, annonçant que Holland faisait route sur le *Dunkerque*. Que s'était-il passé ? Dufay parti, Holland avait-il craint que l'amiral persistât dans son attitude, ce qui couperait court aux pourparlers puisqu'il avait décliné l'offre de rencontrer le chef d'état-major ?

ou, ayant rendu compte à Somerville, en avait-il reçu l'ordre de forcer la consigne à tout prix ? Quoi qu'il en soit, il fallait prendre une décision.

Après avoir relu le message de sept heures, l'amiral conclut : « En somme, il y a deux choses dans ce papier. Une proposition nette : celle de nous joindre à la flotte anglaise. De cela pas question. Sans parler des ordres, ce serait rompre l'armistice signé par le gouvernement. Puis l'annonce d'autres propositions étayées par la menace de leur présence. Il faut donc savoir ce qu'ils ont à nous dire. Mais dans la mesure même où il y a menace, je ne recevrai pas Holland. »

Pour la seconde fois, Dufay partit à sa rencontre. Dix minutes plus tard sa vedette s'amarrait côte à côte avec le canot anglais à qui il avait demandé de stopper à l'entrée du barrage des filets fermant la passe. Dufay confirma de nouveau à Holland que l'accès du bateau amiral demeurait interdit. Holland n'insista pas et lui remit aussitôt un pli scellé destiné à son chef, ajoutant qu'il resterait au même point en attendant la réponse.

— Je crains, répondit Dufay, qu'il n'y ait pas de réponse.

L'enveloppe ouverte, Gensoul et ses collaborateurs, le capitaine de vaisseau Dambe, le capitaine de frégate Clatin, chef et sous-chef d'état-major, en retirèrent un assez long document intitulé : *Aide-mémoire pour l'amiral Gensoul de l'amiral Somerville*, dont le texte avait été télégraphié de Londres la veille. Notons en passant que M. Churchill qui le reproduit dans ses *Mémoires* (1) a cru pouvoir se dispenser d'en publier les deux premiers paragraphes. Et pour cause. Le premier contenait deux affirmations inexactes: *primo:* que le gouvernement de Sa Majesté « n'a agréé que le gouvernement français approchât le gouvernement allemand que sous la condition que si, l'armistice *était* conclu, la flotte française *serait* envoyée dans les ports britanniques » (2), ce qui signifiait que celle-ci devait gagner les ports anglais *après* la conclusion de l'armistice ; *secundo* : que « le Conseil des ministres français avait déclaré le 18 juin, juste avant de capituler sur terre, que la flotte française viendrait

(1) [illegible] Tome III, p. [illegible]

(2) [illegible] Government approaching the German Government [illegible]

se joindre à la Force britannique ou se saborderait » (1). Rien de tel n'avait été décidé, ni à plus forte raison promis au gouvernement anglais. L'une et l'autre affirmation pouvaient jeter le trouble dans l'esprit du Commandant en chef français que l'on supposait mal informé de ce qui s'était passé en France, en lui faisant croire que son gouvernement avait manqué à ses engagements. Suivaient des considérations sentimentales sur nos « beaux navires », sur l'impossibilité où se trouvaient les camarades » britanniques de les « laisser tomber aux mains de l'ennemi allemand et italien », et sur la restauration de la France dans sa grandeur, en cas de victoire.

Puis, le terrain ainsi préparé, on demandait à la Flotte française de se conformer à l'une des attitudes suivantes (2) :

a) soit appareiller avec l'escadre anglaise et continuer à combattre,

b) soit appareiller avec équipage réduit et sous contrôle anglais vers un port britannique, les navires devant être restitués à la France à la fin de la guerre, ou *payés* s'ils ont été endommagés entre temps,

c) soit dans la crainte où vous seriez de rompre l'armistice, appareiller avec équipages réduits pour la Martinique afin d'être désarmés à notre satisfaction, ou, peut-être, confiés aux Etats-Unis,

d) si les offres ci-dessus étaient refusées, saborder tous les bâtiments dans les six heures. « En définitive, faute de ce qui précède, j'ai les ordres du Gouvernement de Sa Majesté d'employer telle force qui sera nécessaire pour empêcher vos navires de tomber en des mains allemandes ou italiennes. » (3)

Les offres et les prétextes prodigués pour tenter de justifier une mauvaise cause changent peu ! Ayant eu la curiosité de rechercher les termes de l'ultimatum présenté en 1807 au Prince royal de Danemark par le plénipotentiaire anglais Jackson, nous en avons retrouvé la plupart dans celui du 3 juillet, à croire que son ou ses rédacteurs s'y étaient reportés : nécessité pour le gouvernement britannique d'empêcher que les forces

(1) The Council of Ministers declared on the 18th june that, before capitulating on land, the French Fleet would join up with the British Force or sink itself.

(2) ...Me to demand the French Fleet... shall act in accordance with one of the following alternatives.

(3) Finally, failing the above, I have the orders of His Majesty's Governement to use whatever force may be necessary to prevent your ships from falling into German or Italian hands.

navales danoises ne tombassent au pouvoir des Français ; assurance que la flotte ainsi remise serait restituée aussitôt le danger passé, que le Danemark ne perdrait rien, que l'on se conduirait avec lui en ami, que la Grande-Bretagne payerait, etc.

Si l'amiral Gensoul ne répondit pas comme le prince de Danemark : « Et avec quoi payeriez-vous notre honneur perdu si nous adhérions à vos propositions infamantes ? » (1), la réponse que rapporta Dufay à Holland était à peine moins brève et non moins ferme.

I. - Les assurances données par l'amiral Gensoul à l'amiral Sir Dudley North demeurent entières. En aucun cas les bâtiments français ne tomberont intacts entre les mains des Allemands ni des Italiens.

II. - Etant donné le fond et la forme du véritable ultimatum qui avait été remis à l'amiral Gensoul, les bâtiments français se défendront par la force.

A neuf heures, Dufay retrouva Holland dans son embarcation et celui-ci lui demanda de passer dans celle du *Dunkerque*, afin que les officiers britanniques qui l'accompagnaient n'entendissent pas leur conversation. Pendant près d'une demi-heure, Holland, pâle, nerveux, mal à l'aise essaya de persuader son interlocuteur du bien-fondé des raisons exposées dans l'*Aide-mémoire*, tout en concédant qu'il était « assez peu adroit dans le fond et dans la forme » (2), mais que sa mission était précisément d'exposer à l'amiral Gensoul « qu'il n'y avait pas lieu de le considérer comme un ultimatum, mais bien plutôt comme « *the expression of a hope* », l'expression d'un espoir.

Entrant dans le détail, et se référant au télégramme du 20 juin (3) dans lequel l'amiral Darlan avait envisagé l'hypothèse où il ne pourrait plus exercer librement son commandement, Holland, qui ne célait point d'en avoir eu connaissance, essaya de démontrer que le grand chef des Forces Maritimes Françaises se trouvait dans le cas prévu par ce télégramme. A quoi Dufay répondit que même si l'Amiral de la Flotte se trouvait coupé de ses subordonnés, ce qui n'était pas, des ordres généraux existaient, toujours valables et qui le demeureraient jusqu'à ce qu'il les rapportât en personne. Tout était prévu, jusqu'à

(1) Thiers, *Histoire de l'Empire*, Lheureux, 1865, Livre X, p. 529.
(2) Compte rendu de mission du lieutenant de vaisseau Dufay.
(3) Voir *La Revue* du 1er mai page 39.

une signature conventionnelle destinée à les authentifier. (1) Il affirma qu'en exécution de ces ordres les précautions étaient prises jusqu'à l'échelon bâtiments, et de telle sorte que jamais nos bateaux ne pourraient tomber intacts aux mains de l'ennemi. Et pour être bien compris, Dufay ajouta que nous agirions « anytime, anywhere, anyway and without further orders from French Admiralty. » (2)

Changeant alors d'argumentation et soulignant que « nul ne mettrait en question notre bonne foi, ni notre résolution d'exécuter loyalement nos engagements », le commandant Holland en vint à discuter des difficultés que présenteraient le désarmement de la flotte dans un port métropolitain, avec des effectifs réduits à de simples équipes de garde, incapables de résister à un coup de force, insistant par ailleurs — ce qui pouvait passer pour une suggestion — « sur la différence que présentait au point de vue britannique le désarmement de la flotte à Oran plutôt qu'à Toulon. » (3)

A quoi Dufay répondit encore que le cas était également prévu, et qu'en outre, le port de stationnement des bâtiments de l'escadre n'étant pas encore fixé, rien ne s'opposait à ce qu'ils fussent désarmés à Mers-el-Kébir.

Holland ne nia pas qu'il y avait là, peut-être, une possibilité d'arrangement. De façon manifeste, le délégué britannique souhaitait que les pourparlers se poursuivissent. On sait maintenant, par les *Mémoires* de M. Churchill, qu'aussitôt prévenu que l'opération *Catapult* était imminente, il l'avait formellement déconseillée. Dans l'après-midi du 1er juillet, l'amiral Somerville télégraphiait de Gibraltar à Londres : « A la suite des entretiens qu'il a eus avec Holland et certains autres officiers, le vice-amiral commandant la Force H est impressionné par l'opinion qu'ils ont exprimée, à savoir qu'une quelconque opération offensive doit être évitée à tout prix. Holland estime qu'une action de ce genre nous aliénerait tous les Français où qu'ils soient. » (4)

Ce que M. Churchill ne dit pas — et qui n'a été dit nulle part

(1) « Xavier 337. »
(2) Dufay, compte rendu cité.
(3) Dufay, compte rendu cité.
(4) A 18 h. 20, le même jour, l'Amirauté, organe transmetteur, répondait : « L'intention ferme du Gouvernement de Sa Majesté est que, si les Français ne veulent accepter aucune de nos offres, leurs navires doivent être détruits. » *Le Figaro* du 28 - 2 - 49.

encore — c'est que Holland avait ses raisons pour donner cet avis. Fin juin, s'étant rendu au Maroc, il avait pu s'entretenir avec les amiraux Ollive et D'Harcourt commandants locaux, puis avec les amiraux de Laborde et Moreau arrivés de Brest avec les bateaux repliés. Tous l'avaient éclairé sur l'état d'esprit régnant dans la marine et qui pouvait se résumer ainsi : « Nous ferons l'impossible pour vous aider à la barbe du Boche ; mais, de votre côté, évitez tout ce qui pourrait creuser un fossé entre nous. »

Aussi bien, remit-il à Dufay un nouvel aide-mémoire rédigé par lui le matin même, où étaient notés quelques idées et arguments qu'il comptait développer dans l'entrevue qu'il ne désespérait pas d'avoir, demandant simplement qu'on le lui restituât quand l'amiral en aurait pris connaissance. Informé de ces dispositions conciliantes et soucieux lui aussi d'éviter une rupture, l'amiral Gensoul, après avoir réaffirmé dans sa réponse, portée cette fois par le commandant Dambé, qu'il était « décidé à se défendre par tous les moyens en son pouvoir » attirait l'attention de l'amiral Somerville sur le fait que « le premier coup de canon... aurait pour résultat pratique de mettre immédiatement toute la flotte française contre la Grande-Bretagne, résultat qui serait diamétralement opposé à celui que recherche le Gouvernement britannique ». (1) C'était le bon sens même et l'expression d'une évidente vérité

Holland reçut le document à dix heures. En ayant pris connaissance, il déclara simplement : « Permettez-moi de vous dire d'officier à officier qu'à votre place ma réponse n'eût pas été différente. — Je crois, répondit Dambé, que ce serait aussi l'opinion de tout officier britannique. » Ce que Holland ne contesta pas, marquant par là que c'était bien son sentiment. Et, prenant congé de Dambé, il regagna le *Foxhound*, lequel, une heure après, ralliait l'escadre au large, non sans avoir transmis au *Dunkerque*, à 10 h. 50, un nouveau message de son amiral : « Je regrette de vous informer que conformément à mes ordres je ne vous permettrai pas d'appareiller à moins que les termes du Gouvernement de Sa Majesté ne soient adoptés. » Mais désireux d'atténuer lui aussi la raideur de son dernier propos, Somerville ajoutait : « Suis informé que amiral Godfroy démili-

(1) Rapport officiel de l'amiral Gensoul, 9 - 7 - 40.

tarise ses bâtiments maintenant à Alexandrie avec équipages réduits. » Sous-entendu : peut-être pourriez-vous faire de même.

Sur le plan local, la négociation était provisoirement close. L'amiral anglais, obéissant à ses instructions, avait présenté un ultimatum, l'amiral français, fort des siennes, l'avait repoussé. Devant la volonté de ferme résistance manifestée puis confirmée par Gensoul, Somerville, se rendant compte qu'il n'obtiendrait rien, essaya de provoquer d'autres ordres. Ses télégrammes n'ont pas été publiés mais un passage des *Mémoires* de M. Churchill nous apprend dans quel esprit ils étaient rédigés : « Les négociations se poursuivirent toute la journée... Le tourment de l'amiral britannique et de ses principaux officiers nous était bien visible à travers les télégrammes échangés. » Les marins anglais n'étaient évidemment pas enthousiasmés par le rôle que leur réservait le gouvernement de Sa Majesté. Les Lords navals, eux-mêmes, regimbèrent : « A l'Amirauté, ajoute le Premier ministre, l'émotion était intense. » Mais M. Churchill passa outre aux avis pondérés de ses conseillers navals. Déjà, alors qu'il était premier Lord, en 1915, il avait engagé son pays dans la désastreuse aventure des Dardanelles, contre les avis de l'Amirauté unanime. (1) Il n'en tint pas compte, cette fois davantage. « Il ne fallut rien de moins, écrit-il encore, que les ordres les plus péremptoires pour les contraindre à ouvrir le feu (2) ».

Pour sa part, Gensoul informait l'Amirauté française des négociations de la matinée, par son télégramme n° 1860, transmis à 12 h. 20.

***

N'eût été l'excellente organisation qui a toujours distingué les services de la marine et l'admirable réseau de communications téléphoniques et télégraphiques qu'elle avait su organiser puis maintenir aux pires moments de juin 40, l'Amirauté française eût risqué d'être tenue à l'écart de ces événements, l'article 24 de la convention d'armistice interdisant l'emploi de la T. S. F. sur le territoire métropolitain. Après le grand repli

(1) « Avec les Dardanelles, il mit la marine en mauvaise posture, en ne tenant pas compte de l'avis de ses collègues » Amiral Sir Reginald Bacon, *Lord Fisher*. Payot édit, p. 458.

(2) *Mémoires*, Tome III, Plon édit., p. 251.

de Maintenon sur Bordeaux dont elle avait fui la cohue, elle s'était installée d'abord à Dulamont à dix kilomètres de cette ville, puis pour éviter tout contact allemand et ne pas risquer la saisie de ses archives et de ses codes, à Nérac, avec P. C. dans le bureau de poste où, en vingt-quatre heures, ses spécialistes avaient rétabli ses liaisons téléphoniques par fil direct avec tous les ports non occupés et le siège provisoire du gouvernement. C'est dans la petite ville gasconne que parvint, peu après onze heures, à l'amiral Le Luc, chef d'état-major général, le télégramme 2607 lancé par l'amiral Gensoul à 8 h. 45 : « Amiral *Dunkerque* à Amirauté française : Forces britanniques comprenant 3 cuirassés, 1 porte-avions, croiseurs et torpilleurs devant Oran. — Ultimatum envoyé : coulez vos bâtiments délai six heures ou nous vous y contraindrons par la force. — Réponse : Bâtiments français répondront à la force par la force ».

Le Luc était seul à Nérac, loin de toute préoccupation belliqueuse, travaillant à la démobilisation de la flotte. Le gouvernement ayant quitté le 29 juin Bordeaux pour Clermont-Ferrand, l'amiral Darlan, ministre de la Marine, l'y avait suivi. En même temps, un premier échelon dirigé par l'un des deux sous-chefs d'état-major, l'amiral Négadelle, avait choisi la région Clermont-Vichy comme poste avancé, afin de préparer l'installation de l'Amirauté dès que le gouvernement aurait lui-même fixé sa résidence. Un deuxième échelon avec l'autre sous-chef, l'amiral Auphan, avait quitté Nérac au matin même du 3 juillet pour Clermont. Quand il y aurait pris en mains les affaires, le troisième et le dernier rallierait avec Le Luc. Ainsi aucune solution de continuité n'existerait dans l'exercice du commandement.

Aussitôt en possession du télégramme Gensoul, Le Luc appella Négadelle au téléphone et lui demanda d'informer Darlan. Rappelé une heure après et informé que celui-ci n'avait pu être joint, Le Luc dut aviser. Le règlement sur le service des États-majors des forces maritimes stipulant qu'en temps de guerre ou en opérations, en cas de mort ou d'absence du commandant en chef, c'est au chef d'État-major qu'il appartient de le remplacer lui en faisait une obligation formelle.

Avec un esprit de décision remarquable, l'ultimatum constituant un fait nouveau, et se réservant d'informer plus tard les

Allemands de l'entorse faite à la convention d'armistice, Le Luc n'hésita pas à donner ordre aux escadres de Toulon et d'Alger « d'appareiller en tenue de combat pour rallier Oran et de se mettre aux ordres de l'amiral *Dunkerque* » (1). En même temps, prescrivant de suspendre la démobilisation commencée de l'aéronautique navale et de l'aviation d'Afrique, il ordonna d'en remettre les appareils en état pour le service de la flotte et pour une riposte éventuelle sur Gibraltar.

Les télégrammes nécessaires furent dictés téléphoniquement par le fil direct Amirauté – Marine Marseille, avec ordre à celle-ci de transmettre par câble à Marine Alger qui les diffuserait par radio. C'est ainsi que Gensoul fut prévenu à 15 h. 05 par le message collectif 3308 que toutes les forces disponibles d'Alger et de Toulon étaient mises en route pour le soutenir et que, par conséquent, son télégramme du matin avait bien été reçu. Pour lui, dès l'instant qu'on ne lui signalait pas que les ordres antérieurs étaient annulés, c'est qu'ils valaient toujours. Il n'avait donc qu'à s'y conformer. L'important était qu'il connût les mesures prises, qu'il sût qu'on lui envoyait des renforts. C'est pourquoi dans les messages transmis à Alger aux fins de retransmission figurait la mention : « Ecoutez, Amiral *Dunkerque* », ce qui signifiait que le contenu le concernait. Mais dès qu'il eut connaissance du second télégramme faisant état des négociations poursuivies dans la matinée, Le Luc télégraphiait à Gensoul personnellement cette fois : « Faites savoir à l'intermédiaire britannique que l'Amiral de la Flotte a donné ordre à toutes les forces françaises en Méditerranée de vous rallier immédiatement. Vous aurez donc à donner vos ordres à ces forces. Appelez les sous-marins et avions si nécessaire. Commission Armistice par ailleurs prévenue. » Signé à 13 h. 09, téléphoné à Marine Marseille à 13 h. 30 et transmis par câble à Alger, ce message avait pour objet d'autoriser l'amiral à faire état dans les conversations en cours de la volonté de résistance française, soulignée par la mise en route immédiate de cinquante bâtiments de combat.

Vers 15 heures seulement, Le Luc put avoir Darlan au bout du fil. Ayant entendu l'exposé des mesures prises, celui-ci les

(1) Télégramme 3308 adressé à Amiral *Algérie*, Amiral *Georges Leygues*, Amiral *Marseillaise*, « Ecoutez Amiral *Dunkerque* » signé à 11 h. 50

approuva en ces termes : « Tout ce que vous avez fait est parfaitement bien fait. » Il ne fit qu'une seule réserve relative à la riposte envisagée sur Gibraltar. « Pour cela attendre des ordres », car c'était au premier chef une question de gouvernement. Contrairement à ce qu'en ont écrit de prétendus historiens, l'Allemagne ne fut consultée en rien. Tous les ordres donnés le furent par les seules autorités françaises. Si l'amiral Michelier, notre représentant à Wiesbaden, en fut informé dans l'après-midi, c'est seulement le 3 au soir, alors que tout était consommé, qu'il prévint le capitaine de vaisseau Wever chef de la délégation navale allemande. Le gouvernement français ne fut lui-même informé que vers 15 h. 30, et partiellement, le conseil qui se tint à cette heure-là au pavillon Sévigné ne réunissant que le Maréchal, le général Weygand, M. Baudouin, Pierre Laval lesquels, après le récit de l'amiral Darlan « restèrent » silencieux, complètement atterrés ». (1) Il n'intervint donc en rien.

***

Pendant la matinée l'escadre s'était préparée à combattre et à appareiller. Neuf ans après, on a encore le cœur serré en lisant dans les comptes rendus chronologiques des divers bâtiments les brèves indications qui jalonnent cette matinée : 7 h. 50 : Reçu ordre prendre dispositions de combat. — 8 h. 00 : Fait rappeler à poste la division de D. C. A., l'armement de la tourelle V et la conduite au tir de 340. — 8 h. 20 : Fait décaisser 4 coups par pièce dans la tourelle IV. — 8 h. 55 : Reçu ordre allumer les feux le plus rapidement possible. — 9 h. 20 : Fait prendre le service aux postes de veille. Approvisionné les pièces. — 9 h. 30 : Démaillé les chaînes principales et resté tenu sur torons. — 9 h. 42 : Mettre hydravion sur bouée. Mission prévue observation de tir. — 10 h. 15 : Reçu signal mettant les bâtiments au courant de l'ultimatum et leur ordonnant d'être prêts « à répondre à la force par la force ». Signal diffusé dans l'Etat-major et dans l'équipage. — 11 h. 45 : Balancé les machines. — 12 h. : Bâtiment prêt à combattre...

Ainsi pendant des heures officiers et marins eurent le temps de méditer sur ce qui les attendait. A tous les bords règne le

(1) P. Baudouin, *Neuf mois au gouvernement*, p. 230.

calme des heures graves. « C'est impossible » disent les uns. « Ce serait trop bête » assurent les autres. Comment nos hommes eussent-ils pu réagir autrement ? De septembre 1939 à juin 1940, la plupart d'entre eux se sont trouvés endivisionnés avec des bâtiments britanniques. Comble d'ironie, le *Hood* qui les guette au large a participé avec le *Dunkerque*, sous les ordres de l'amiral Gensoul, à différentes missions en Atlantique et en mer du Nord. Le *Strasbourg*, en compagnie du porte-avions *Hermès* et d'unités légères britanniques, a longuement patrouillé dans l'Atlantique sud. Les matelots n'ignorent pas que si la *Lorraine*, le *Duquesne*, le *Suffren* et le *Tourville* sont aujourd'hui à Alexandrie, c'est parce que Londres a demandé à notre Etat-major général de les y envoyer pour couvrir le passage des convois anglais dans le détroit de Sicile. Ils savent aussi que lorsqu'il s'est agi de courir après le *Deutschland* et le *Graf Spee*, M. Churchill est intervenu en personne pour que le *Dunkerque* soit mis à la disposition de son pays. Pendant des mois, coude à coude, chacun y est allé de bon cœur. Comment croire qu'aujourd'hui, alors qu'ils sont là, amarrés, au port, les seize pièces de 330 du *Dunkerque* et du *Strasbourg* orientées vers la terre, donc dans l'impossibilité de répondre, une escadre bien manœuvrante soit venue, parée à les attaquer ? On essayera de sortir, bien sûr, de vendre sa peau le plus cher possible, mais la manœuvre n'est pas facile. Il y faudrait une heure en temps normal, avec toutes ses aises. Que sera-ce s'il faut l'effectuer sous le feu ?

Les signes cependant se multiplient. Alors que l'ultimatum n'expirait qu'à 14 heures, voici qu'à 12 h. 30, cinq hydravions anglais survolent la passe et laissent tomber des mines magnétiques afin de verrouiller la souricière. C'est un acte d'hostilité caractérisée et notre droit le plus strict serait de les abattre. Rien ne serait plus facile car les équipes de D. C. A. sont à leur poste. Mais s'en tenant à la règle qu'il s'est fixée, le commandant en chef français, désireux « de ne pas provoquer, par quelque initiative que ce fût, le premier coup de canon qui devait entraîner un conflit France — Grande-Bretagne » (1), ne fait pas ouvrir le feu.

Au vrai, il n'a pas perdu l'espoir d'essayer de tenir la décision

(1) Gensoul, rapport cité.

en suspens jusqu'au soir, jusqu'à la nuit favorable à toutes les surprises, outre que toute heure de gagnée permet aux batteries de côtes de reculasser leurs canons, à l'aviation de réarmer ses appareils, aux sous-marins d'Oran de recharger leurs torpilles. Aussi bien, lorsqu'à 13 h. 10 lui parvient un nouveau message du *Hood :* « Si vous acceptez les propositions, hissez au grand mât un pavillon carré, sinon je vais ouvrir le feu à 14 heures », fait-il répondre à 13 h. 15 : « Je n'ai pas l'intention d'appareiller. — J'ai télégraphié à mon gouvernement dont j'attends réponse. — Ne créez pas irréparable. » Un quart d'heure plus tard, à 13 h. 30, il accentue ce message par un signal accordant ce qu'il avait refusé précédemment : « Suis prêt à recevoir personnellement votre délégué pour discussion honorable. »

L'amiral Somerville et les officiers de son état-major se prêtèrent aussitôt à cette reprise de contact. A peine le dernier signal du *Dunkerque* était-il transmis qu'ordre était donné aux bâtiments anglais de ne pas ouvrir le feu. A 14 h. 12 l'envoi d'un délégué — Holland naturellement — est annoncé, lequel n'aborda la coupée du *Dunkerque* qu'à 15 heures, cette coupée qu'il avait franchie si souvent depuis dix mois, joyeusement et cordialement accueilli, mais flanqué, cette fois, d'un lieutenant-commander parlant et entendant notre langue... Conduit aussitôt dans les appartements de l'amiral avec son « assistant », il y était accueilli par Gensoul et ses plus proches collaborateurs. La phase ultime des négociations s'engageait.

***

Nous tenons de témoins qui y participèrent qu'elle se poursuivit dans une atmosphère de haute sérénité, traversée de brusques éclairs d'angoisse qu'accusait la chaleur écrasante qui régnait dans le bureau de l'amiral. Tout le bord étant en tenue de combat, les hublots étaient fermés, les tapes de bronze vissées. Sous la lumière électrique, l'amiral Gensoul et le commandant Holland (celui-ci ne portant sur sa veste blanche qu'un seul ruban, celui de la Légion d'honneur), vont s'efforcer de se convaincre. Les considérations politiques étant négligées d'un commun accord, les différentes notes échangées depuis le matin sont reprises, leurs termes pesés puis discutés paragraphe par

paragraphe. A l'affirmation que « le Gouvernement anglais estime impossible de croire que l'Allemagne et l'Italie ne s'empareront pas à tout moment qui leur conviendra des navires français », Gensoul n'a pas de peine à opposer celle qu'une action inopinée de leur part ne pourrait réussir, que les ordres l'ont prévue, que toutes les précautions sont prises. Holland ne le nie pas, mais avec un embarras manifeste, n'arrivant plus à s'exprimer correctement en français, il revient sans cesse aux possibilités d'une surprise, au désir de sécurité qui anime son pays, s'attirant les mêmes réponses. La discussion piétine, coupée de silences.

— En somme, constate l'amiral, vous maintenez votre point de vue de ce matin, lorsque vous avez fait allusion aux messages du 20 juin prévoyant que l'amiral Darlan pouvait se trouver dans l'impossibilité de commander librement ? Votre gouvernement estime qu'il ne jouit plus, désormais, de son indépendance ? Telle est bien votre position ?

— Oui, amiral.

— Et vous en concluez que nous pourrions nous trouver, un jour, devant de nouveaux ordres qui lui auraient été imposés, ou émanant d'une autre autorité que la sienne.

— Exactement.

— Sachez donc que ce cas a été prévu et en voici la preuve.

L'amiral met alors sous les yeux de Holland le télégramme du 24 juin que nous avons cité, (1) stipulant que si une commission d'armistice demandait que les navires démobilisés fussent évacués par les équipages français, ces bâtiments seraient, *sans qu'il soit besoin d'ordres nouveaux*, conduits aux Etats-Unis ou sabordés pour être soustraits à l'ennemi.

Devant ce texte qui ne laissait place à aucune équivoque, le délégué britannique repartit qu'il ne le connaissait pas et en souligna l'importance.

— Si nous en avions eu connaissance, dit-il, cela aurait pu changer bien des choses.

Le sentant ébranlé, Gensoul se fit plus pressant, renouvelant son offre de désarmer l'escadre sur place, à Mers-el-Kébir même, s'engageant personnellement sur l'honneur à la conduire

(1) Voir *La Revue* du 1er mai, p. 40.

dès le premier indice d'une menace, soit aux Etats-Unis, soit à la Martinique.

— Mais, ajouta-t-il, librement, sans équipage britannique à bord et non sous la menace de vos canons.

A cela, Holland ne pouvait rien répondre, car il sentait bien que s'en aller tout de suite, sans nécessité absolue, sur de simples hypothèses, encadrés par la flotte anglaise, une partie des équipages débarquée et remplacée par des marins de Sa Majesté — car cela serait exigé — équivalait pour les Français à une reddition pure et simple, à une abdication tellement pitoyable, qu'aucun officier ne pouvait l'envisager sans faillir. C'est pourtant ce qu'il avait mission d'arracher à ces hommes, qui ne pouvaient que refuser comme il aurait refusé à leur place. Débat tragique, sans issue, où ne se heurtaient pas seulement deux interprétations différentes d'une situation donnée, mais qui mettait en jeu, pour notre part, les principes fondamentaux hors lesquels il n'y a plus d'Etat, d'armée, ni de société possible : l'honneur, la discipline.

La sueur ruisselait sur les visages creusés par la tension d'esprit, par le sentiment aussi que tout était désormais inutile. A deux reprises déjà, des messages du *Hood* le pressant de conclure avait été, nous a-t-on dit, apportés au commandant Holland. En désespoir de cause, ne voulant sacrifier aucune chance, fût-ce la plus minime d'éviter la rupture, ce dernier prit sur lui de faire transmettre le message suivant par les timoniers du *Dunkerque* : « L'amiral Gensoul dit que les équipages étant réduits, il se rendra, à la Martinique ou aux Etats-Unis s'il est menacé par l'ennemi, mais cela ne répond pas tout à fait à nos propositions. Je ne puis obtenir davantage. » (1)

A peine était-il passé qu'un télégramme était remis à l'amiral, en réponse à celui qu'il avait adressé à 12 h. 20 à l'Amirauté française (2). Pendant qu'il en prend connaissance, tous les yeux scrutent son visage impassible. Serait-ce le miracle attendu, espéré ? C'est en tout cas une preuve tangible, formelle, que le contact n'est pas rompu avec Darlan, que le grand chef est toujours libre de ses décisions. Gensoul le souligne avant d'en donner lecture. Dès la première phrase : « Faites savoir à

(1) « Amiral Gensoul says craw being reduced and if threatened by enemy would go to Martinique or U.S.A. but this not quite our propositions can get no nearer. »
(2) Voir plus haut, page 279.

l'intermédiaire britannique... », Holland a compris. Le dernier mot était à peine prononcé qu'un troisième message du *Hood* arrivait, adressé non à Holland mais au commandant en chef français : « Si une des propositions britanniques ne sont pas acceptées pour 17 h. 30 B. S. T. — je dis 17 h. 30 B. S. T. (1) — il faut que je coule vos bâtiments. »

Gensoul tendit à Holland le papier sans mot dire. Les dés étaient jetés. Les délégués britanniques se levèrent, saluèrent l'amiral qui s'inclina. Peu après, accompagnés par le lieutenant de vaisseau Dufay, ils franchissaient la coupée du *Dunkerque*, salués par les honneurs réglementaires. Il était 16 h. 35.

***

Branlebas de combat ! Le signal à peine déferlé aux bras de signaux du *Dunkerque*, est aussitôt répété par les clairons des bâtiments. Il est presque ironique, car pour se battre il faut être deux. Or, l'escadre a disparu du large où ne brille plus que la vedette blanche, minuscule, qui emmène le commandant Holland. Le *Hood*, le *Valiant*, la *Resolution* malgré leurs canons, leurs ponts cuirassés, leurs blindages, sont venus à l'ouest, jusqu'à être masqués par l'éperon rocheux qui porte le fort de Mers-el-Kébir et qui va les abriter, initialement, de ce que nous pourrons déclencher comme feu.

Les choses étant ce qu'elles étaient, l'amiral Somerville avait le droit strict de rechercher pour les siens une position offrant le minimum de risque. Mais nous avons, nous, le devoir de souligner que la faculté de combattre ne fut pas laissée à nos navires et d'affirmer qu'aux salves qui, dès l'ouverture du feu, allaient s'abattre sur eux, ils ne pouvaient valablement répondre. Etant donné la cadence de tir des cuirassés anglais, ils devaient être écrasés avant toute défense. On comprend que la Marine royale n'ait pas ambitionné ces lauriers !

(A suivre). PIERRE VARILLON

(1) *By Summer Time* (Heure d'été).

LE DUEL DE SORLENTE

QUATRIÈME PARTIE (1)

I

Brigitte Coutrain téléphona un matin. Elle aurait voulu parler à Brussan. Elisabeth, qui avait répondu, le fit chercher. Mais il s'était rendu à Saulzac chez le maire. Mme Coutrain dit que son mari aimerait s'entretenir avec le régisseur de Sorlente, au sujet d'un désaccord entre lui et un fermier. Ils enverraient leur chauffeur le lendemain.

— Cela ne vous fait rien de nous le prêter pour un après-midi ?

Elisabeth se contenta de répondre qu'elle préviendrait Brussan.

La voiture des Coutrain fut là dès le début de l'après-midi. A sept heures, la sonnerie du téléphone retentit. C'était de nouveau Brigitte Coutrain. Elle prévenait qu'ils gardaient Brussan pour le dîner au Touzanel. Encore une fois, elle demanda de sa voix douce, un peu chantante, où Elisabeth croyait saisir une intonation narquoise :

— Cela ne vous fait rien ?...

Valentin se trouvait près de sa belle-sœur dans le salon. Il toussota.

— Ne l'avais-je pas dit ? Et la dévorante Brigitte ne fait pas de gros efforts d'imagination pour attirer notre ami au Touzanel. Coutrain demandant conseil à Brussan, c'est bien une idée d'elle ! Bientôt, ce bon Coutrain ne verra plus qu'à travers Brussan... Le plus piquant, ce serait qu'un homme aussi timoré que lui en arrivât, par ce biais, à l'autorité.

(1) Voir *La Revue* des 1er avril, 1er et 15 mai.

Deux jours plus tôt, Valentin avait vu Brigitte à Pierre-Buffière. Il revenait de Limoges et avait arrêté son auto devant le poste à essence. La voiture des Coutrain avait stoppé peu après.

— Brigitte en est descendue, fraîche, élégante, très au point. Avec ce rayonnement particulier qu'elle a toujours lorsqu'elle est en pleine aventure. Il s'agissait sans doute de l'avocat de Limoges. Brussan saura-t-il résister ?

Elisabeth se taisait. Il semblait se divertir en insistant.

— Que M. Brussan se conduise comme il voudra ! répliqua-t-elle avec une brusquerie qui le fit sourire.

Après un moment de silence, pendant lequel il n'avait cessé de l'observer, il demanda :

— Et Alexis ? Le verrai-je aujourd'hui un peu plus rasséréné ?

— Alexis ? dit-elle d'un ton dont la légère distraction n'échappa point à Valentin.

Quelques secondes passèrent. Elle lui dit que, malgré les tentatives qu'elle avait faites, son mari la tenait toujours à l'écart.

— On dirait que son échec à Sorlente l'a éloigné de moi... Des doutes détestables me viennent. Je pense que son orgueil passe avant tout. Parce que cet orgueil est touché, il paraît presque m'ignorer... Ah ! je devrais faire davantage pour le regagner. J'ai essayé. Mais sa froideur me paralyse.

Valentin prit son bras. Pendant un temps, il resta indécis. Puis il renonça à ce qu'il voulait dire.

— Elisabeth, certains hommes ne sont pas occupés seulement d'eux-mêmes. J'en connais qui ne demandent qu'à se consacrer, comme elles le méritent, à de jeunes femmes inexplicablement délaissées. — Ne voyez dans ces pluriels qu'un signe de discrétion ! Elisabeth, écoutez-moi... Après une déception, la sagesse commande d'essayer ce qui ne déçoit pas.

En parlant, il avait entouré de son bras les épaules d'Elisabeth. Elle s'éloigna.

— Il n'a eu aucune raison pourtant de douter de moi....

Valentin eut un soupir.

— Il me faut encore attendre. J'ai l'impression cependant qu'un pas est fait.

Il lui proposa d'écouter, avant le dîner, les nouveaux disques qu'il venait d'apporter. Elle ne répondit rien.

— Quelle issue y aura-t-il ? fit-elle au bout de quelques instants. Avec la violence d'Alexis, que peut-on attendre ?

Vainement Valentin se montrait enjoué. Aucun de ses bons mots ne fit sourire Elisabeth.

II

— On est obligé de traverser le bureau pour se rendre dans la lingerie, dit Elisabeth, comme si elle s'excusait.

Brussan sourit légèrement.

— Je travaille ici à peu près tous les matins et c'est la première fois que vous ne craignez pas d'aller dans la lingerie.

— Je n'ai jamais craint d'y aller. Même quand j'étais petite fille et qu'il fallait suivre le corridor obscur, car l'électricité y a toujours mal fonctionné, à cause de l'humidité...

S'approchant d'elle, il demanda :

— Depuis combien de jours ai-je pu vous voir seule plus d'un instant ?

Elle ne répondit rien ; mais s'avançant auprès du bureau elle s'informa de son travail. Brièvement, il dit que l'on devait refaire les estimations des trois coupes à vendre en tenant compte du prix du bois encore augmenté. Ensuite, ce fut le silence. Dans la cour on voyait Germain qui changeait une des roues avant de la voiture.

— Germain ne vous aime pas, dit-elle tout à coup.

— Je vous remercie de m'en avertir. M. Villebrun me disait encore tout à l'heure sa crainte de voir les Bauves rester sans rapport. On essaie de le persuader que je lui fais perdre de l'argent. Quelqu'un se sert de Germain.

Elisabeth soupira.

— J'en éprouve un réconfort, dit Brussan.

— Un réconfort ?

— Oui. Si on utilise Germain contre moi, c'est qu'on ne peut utiliser une autre personne... Que cette personne ne participe pas à une manœuvre hostile, voilà ce qui me réconforte. Ainsi je souffre moins d'avoir trouvé tant de froideur.

Plus bas, il ajouta :

— Et je ne me méprends pas sur le sens de cette froideur.

— Moi qui avais cru que votre arrivée allait mettre fin à ce malaise à Sorlente ! fit Elisabeth, comme si elle n'avait pas entendu. Mon Dieu ! Toujours la même atmosphère, plus cruelle, maintenant. Ces silences redoutables aux repas, cette tension... Je n'ai jamais été aussi inquiète.

La sonnerie du téléphone se fit entendre, puis la femme de chambre entra :

— On demande M. Brussan. Une dame.

Quand il revint, Elisabeth se trouvait toujours là. Elle parcourait des papiers sur le bureau.

— Brigitte Coutrain veut encore vous voir ?

— Son mari serait content de discuter avec moi d'une affaire de bois au sujet de laquelle il est indécis.

Elle haussa les épaules.

— Son mari, qui s'occupe de bois depuis près de vingt ans, a besoin de votre avis !

Comme il ne disait rien, elle questionna encore :

— Vous irez ?

Les yeux de Brussan rencontrèrent ceux de la jeune femme. Lentement, il dit :

— Avais-je vraiment une raison pour refuser ?

Elisabeth se détourna soudain. Elle se dirigea vers la petite fenêtre donnant sur le parc. Le jardinier travaillait dans la grande allée. De place en place, il avait fait déposer des tas de sable par un charretier. Non seulement la pluie, pendant ces dernières semaines, avait entraîné tout le sable, mais elle avait creusé au milieu de l'allée une sorte de rigole qu'il fallait d'abord combler.

Brussan vit Elisabeth mettre la main devant ses yeux. Elle murmura :

— Jamais je n'aurais pensé... Comment aurais-je pu le penser ?

Il s'approcha.

— J'aurais souhaité que vous me répondiez, dit-il doucement. Ai-je une raison pour ne pas me rendre au Touzanel ?

— Je n'ai rien à répondre, dit-elle d'une voix faible.

— Ou bien vous n'osez pas penser à ce que vous pourriez dire.

Elle resta muette. Elle regardait toujours au dehors. Enfin, elle quitta la fenêtre, fit quelques pas.

— Alexis cessera d'être ainsi avec moi. Tout dépend de lui...

— Je suis persuadé que c'est de vous que tout dépend.

— Il ne continuera pas... Mais il me semble de plus en plus sombre. Pourtant, j'espère qu'il se ressaisira, qu'il reviendra.

— Vous l'espérez ?

Elle regagna la fenêtre. Elle entendit son pas sur le tapis. Il était tout près, derrière elle.

Fermant les yeux, elle frissonna... Sa main droite se crispait sur le rideau. Des secondes passèrent.

— Je n'insisterai pas, déclara-t-il. Ce serait indigne de mes sentiments. De mes sentiments que vous connaissez... Mais je veux vous dire que vous n'êtes pas une femme faible attendant que les décisions soient prises par d'autres. Devant une situation imprévue, vous êtes saisie. Vous saurez la regarder avec lucidité, avec courage. Et vous déciderez, vous.

Il revint près du bureau. Elisabeth ne bougeait pas. Avec un accent différent, il demanda :

— Que pensez-vous du chauffeur ?

Elisabeth se retourna, surprise.

— Cette tension dont vous parliez, si elle diminuait, ce ne serait pas grâce à lui.

— Je l'ai toujours trouvé assez insupportable. Il est vaniteux, sottement fier d'être un domestique privilégié. Quand j'étais enfant, il m'intimidait presque autant que mon père. Pendant longtemps, je n'osais pas le commander.

— M. Villebrun tient-il beaucoup à lui ?

— Bien moins, à présent.

— Il a soixante-six ans... Sa vue ne doit pas être très bonne. L'autre jour, le garde montrait une buse au-dessus de Sorlente. Et il ne la voyait pas. Je me demande s'il est sage de continuer à lui confier la voiture... On devrait peut-être le faire remarquer à M. Villebrun. N'avez-vous pas quelquefois des inquiétudes quand il est au volant ?

— Il faut reconnaître qu'il conduit bien.

— Cette buse pourtant qu'il ne parvenait pas à distinguer.. Je suis sûr qu'elle n'était pas à plus de cent-cinquante mètres.

Pour la première fois depuis qu'elle était entrée dans le bureau, Elisabeth sourit. Et Brussan fut certain qu'elle ne le contredirait pas quand il parlerait à M. Villebrun au sujet de Germain.

III

Brussan devait se rendre à la coupe 20, près de l'étang du Grèbe où le garde des Eaux et Forêts venait d'achever de marquer les arbres qui seraient conservés. Une heure après le déjeuner, il croisa Elisabeth en sortant du bureau. Il fit observer que le ciel s'était éclairci et il lui demanda si elle n'aimerait pas aller jusqu'à

l'étang. Contrairement à ce qu'il attendait, elle ne refusa pas. Ils partirent en voiture. Trois kilomètres après Saulzac l'auto quitta la route pour le chemin qui monte à travers la forêt.

Lorsqu'il lui proposa de renvoyer Germain à Sorlente, elle acquiesça encore. Ce jour-là, Elisabeth ne se préoccupait plus de ne pas se trouver seule avec lui. Elle n'évitait pas non plus le sujet qu'elle s'était gardée d'aborder vraiment. Elle paraissait envisager maintenant d'aller au fond des choses, de voir clair.

En revenant dans la grande allée forestière aux herbes récemment fauchées, elle commença par évoquer la gêne que causaient aux repas les silences de Martel. Il n'adressait plus guère la parole qu'à son frère... Lorsque Valentin n'était pas là, le malaise se prolongeait jusqu'au moment où Alexis quittait la table. Elisabeth avait tenté de mettre fin au mutisme coléreux de son mari, de le faire participer aux conversations. Elle y renonçait, découragée par les réponses sèches qu'elle recevait, par ce visage fermé.

— Il est rendu très amer par la décision de mon père qui lui enlève toute importance. Mais on dirait qu'il m'en veut plus qu'à mon père, plus qu'à vous...

Elle l'imaginait plus ferme. Quand elle l'avait connu, n'avait-elle pas admiré son courage de rompre avec une famille qu'il n'aimait pas, d'abandonner une situation qui l'ennuyait ? Elle avait été frappée, puis séduite par des idées qu'elle considérait comme originales, par son mépris envers ce qu'elle avait été accoutumée à respecter. Une sœur d'Alexis était morte en accouchant, un mois avant leur mariage. Elisabeth avait proposé que celui-ci fût retardé. « Je n'avais pas l'intention de l'inviter, avait-il dit sans émotion. Donc, rien ne sera changé. »

A Tulle, un jour, dans la rue du Trech, ils avaient croisé le père d'Alexis qui était venu vers eux. Alexis n'avait eu pour lui qu'un regard froid et il ne s'était pas arrêté. Elisabeth avait admiré aussi qu'il résistât à M. Villebrun devant qui elle avait toujours vu tout le monde céder... Il lui disait qu'une véritable énergie doit dédaigner n'importe quel préjugé, briser ce qui pourrait la paralyser. Ses confidences, l'exaltation qui gagnait Elisabeth en l'écoutant, et le fait qu'elle partageait, par passion, toutes ses vues, l'amenaient à voir en lui un grand caractère. Mais à présent, devant cette conduite d'enfant boudeur, ces colères excessives, elle devait constater qu'il ne se montrait pas tel qu'elle se l'était représenté.

— Parfois, je me demande si ie n'ai pas pris sa violence pour de la force.

Brussan ne disait rien. Le ciel recommençait à s'obscurcir. Cet après-midi de la fin d'août était lourd. Aucun vent n'agitait les feuillages dont certains, comme ceux des hêtres, commençaient de jaunir. Elisabeth portait un tailleur gris, de fortes chaussures plates qu'elle mettait pour la marche.

Elle semblait trouver un soulagement à confier ainsi ses réflexions, son état d'esprit. Elle alla plus loin que Brussan l'eût supposé.

— Quand je vous vois si impassible, je me rends compte qu'il n'est pas, lui, plus fort que son orgueil. Il me parlait des barrières que l'on brise. C'est vous qui triomphez.

Elle s'exprimait les yeux baissés, d'une voix rapide, avec une sorte de fièvre. Des grondements s'élevaient derrière les hauteurs, à l'ouest. Rasant le sol, des hirondelles frôlaient Elisabeth et Brussan. Un nouvel orage approchait. Ils devaient presser le pas dans l'allée qui montait et descendait à travers les collines boisées.

Quand ils sortirent de la forêt, une large tache sombre qui partait des sommets, devant eux, s'élargissait dans le ciel, rayée par instants d'un éclair. Tandis qu'ils avançaient, entre la haie du chemin et la bordure des champs, ils restaient silencieux.

Elle s'arrêta.

— J'ai dû vous étonner aujourd'hui, dit-elle... Mais ce qui est arrivé, ce qui m'est arrivé ces dernières semaines a été tellement surprenant !

— Je ne suis pas étonné. Je vous disais l'autre jour que vous n'avez pas le caractère des faibles qui attendent que d'autres décident...

Il lui prit les mains, les serra doucement.

— Vous ne craignez plus de regarder en vous. Bientôt vous ne craindrez pas de suivre votre volonté.

Un souffle violent s'éleva soudain, retournant les feuilles de la haie. Des merles, des grives et aussi des geais, dont le vol lourd était secoué par le vent, se hâtaient de regagner les bois. Elisabeth et Brussan repartirent.

— Ma volonté ! soupira-t-elle. N'attendez pas trop d'elle, quand j'ai de la peine à la distinguer, quand je ne sais pas si jamais j'oserai la distinguer.

***

— Occupez-vous d'enlever tous ces poissons, commanda Brussan au garde, devant le bassin. L'odeur sera bientôt insupportable.

Les cinquante petits brochets que M. Villebrun avait fait mettre en juin dans le bassin devaient être tous morts à présent. Un peu partout, à la surface, on voyait flotter leurs ventres blancs...

— J'apporterai demain matin mes bottes-cuissards et je nettoierai le bassin, dit le garde.

Martel s'était approché. Lorsqu'il fut seul avec Brussan, il dit :

— Voici quelques jours qu'ils commençaient à sentir... Mais enfin vous prenez, là aussi, la bonne décision.

— Les brochets étaient trop nombreux, je crois. Puis, ils ne pouvaient pas vivre longtemps dans l'eau du bassin, répondit tranquillement Brussan, comme s'il n'avait pas perçu l'agressivité de ses paroles.

— Je l'avais fait remarquer ; mais moi, je n'étais pas écouté.

Et soudain, avec un accent de sombre raillerie :

— Je vois qu'il n'est plus question du projet dont nous parlions si souvent, dit Martel. Vous avez cessé d'essayer de me persuader que vous n'y renonciez pas. Maintenant, vous ne vous préoccupez plus de moi. Pas la peine de continuer la comédie !

D'un ton naturel, mais baissant la voix, Brussan répondit :

— Comme vous l'avez compris, les bienfaits de M. Villebrun m'interdisent absolument d'envisager ce dont je ne peux me souvenir sans rougir...

— Et sans vous dire que j'ai été un imbécile, facile à berner !

Marchant le long du bassin, Brussan s'éloignait de la maison. Martel le suivait. Il semblait plus calme.

— J'aimerais bien être fixé sur un point, reprit-il. Etiez-vous sincère au début ? Alors vous avez changé en constatant qu'un profit plus intéressant s'offrait à vous. Ou bien m'avez-vous toujours menti ?

Brussan eut un mince sourire.

— Je vous laisse ce sujet de méditation.

— Il me semble que vous n'avez jamais eu l'intention de faire ce que j'avais décidé. Vous êtes trop fin. Vous aviez d'autres ambitions. Je l'ai compris depuis... Vite, vous avez senti que vous

pouviez manœuvrer le vieux en profitant de ses manies. Seulement, il vous fallait être tranquille de mon côté...

Silencieux, Brussan conservait son léger sourire.

— Et Guissart ? C'était prémédité ?

Brussan suivait des yeux le vol rapide d'un martin-pêcheur qui rasait la surface du bassin. L'oiseau parut plonger. Une petite gerbe d'eau jaillit. Et le martin-pêcheur repartit, un mince poisson blanc en travers du bec.

— Je ne vois pas pourquoi vous l'auriez fait venir, poursuivait Martel. Mais en vous découvrant j'ai eu l'impression qu'il ne s'est rien produit que vous n'ayez calculé.

Brussan jeta un regard autour de lui. Ils se trouvaient à une cinquantaine de pas de la maison. Personne dans la cour.

— Si ce point vous intéresse, vous pouvez savoir que sa venue m'a très ennuyé. Si on l'avait arrêté, s'il avait parlé de moi, je devais abandonner tout mon plan. En le cachant, je gagnais du temps.

Il avait décrit la situation de façon que Martel consentît à garder Guissart. Ainsi Brussan se garantissait pour l'avenir.

— En vous révélant pourquoi je devais l'aider, je me rendais vulnérable. J'aurais été menacé, même en admettant que Guissart ne me causât pas d'ennui. Si vous n'aviez pas accepté, vous auriez eu une arme contre moi. Mais vous vous êtes compromis; on démontrerait que vous saviez qui vous engagiez. Et sur le plateau, j'ai voulu que nous l'ensevelissions au-dessus de l'éboulement, car il fallait être deux pour le porter là-haut. La preuve de votre participation serait facile à établir.

— J'ai été un imbécile, redit Martel.

— Vous n'aviez qu'une idée. Vous ne pouviez pas refuser.

Martel toussa.

— Pour la première fois sans doute, vous êtes franc.

— Pourquoi dissimuler cela maintenant que c'est inutile ?

Après un silence, Martel reprit :

— Près de mon beau-père, votre réussite est parfaite. Et je suis certain que, de plus en plus, vous en ferez ce que vous voudrez... à moins d'imprévu, d'un revirement que je n'espère pas. Mais, pour que vous aboutissiez, il faut compter avec Elisabeth. Et là ce sera plus délicat. Pensez-vous qu'elle continuera à voir en vous un gracieux jeune homme si elle apprend tous les détails dont nous venons de parler ? La petite soirée du plateau de Labru...

— Et vous-même, riposta Brussan, pensez-vous qu'elle pour-

rait vous considérer ensuite comme avant ? Elle m'interrogerait. Elle saurait alors quel sort vous prépariez à son père... Si vous vouliez la perdre tout à fait, vous lui raconteriez cela.

Martel le regarda fixement. La mesure relative dont il avait fait preuve jusque-là commençait à l'abandonner. Il avait brisé un des rameaux tombants du saule sous lequel ils se trouvaient. Il le jeta.

— Je vous barrerai le chemin. De n'importe quelle façon, entendez-vous ! Et au dernier moment j'utiliserai s'il le faut ce qui me nuira autant qu'à vous.

Elisabeth sortait de la maison. Elle les regarda, surprise sans doute. Comme si elle allait les rejoindre, elle fit quelques pas. Puis elle s'arrêta et rentra.

Brussan secoua la tête.

— Pourquoi tant de passion ? Il n'y a pas de honte à perdre une partie.

— Si je perdais celle-là, si je perdais Elisabeth, ce serait pour moi la preuve de mon insignifiance...

Son visage s'était brusquement coloré. Il dut s'interrompre pour tousser encore.

— Ce que vous ignorez peut-être, c'est que je n'ai pas toujours eu l'assurance que vous avez pu me voir...

Pendant longtemps, il n'avait pas eu confiance en soi... Et son échec le replongeait dans les doutes d'autrefois. Il avait la conviction que, s'il se laissait battre complètement à Sorlente, ce serait la fin de ce qu'il voulait être, de ce qu'il s'imaginait être.

— Comprenez-vous ? Cela va beaucoup plus loin que les questions qui vous intéressent, vous... Ou je vous arrête ou je me considère comme rayé, effacé... Déjà j'ai commis trop de maladresses.

Il s'exprimait avec une exaltation croissante. Brussan l'avait entraîné jusqu'au bord opposé du bassin, sous les peupliers, pour qu'on ne risquât pas d'entendre de la maison ses éclats de voix.

— Aussi, je vous préviens, conclut Martel : pour que vous ne réussissiez pas, je suis prêt à tout.

IV

On venait de frapper à la porte du bureau. Ce fut Germain qui entra. Il s'excusa de déranger Brussan. Lui qui, avant, ne dissimulait pas son hostilité, était très humble ce jour-là.

— Monsieur Brussan, je viens vous demander de parler à Monsieur... Je suis à Sorlente depuis vingt-sept ans. Je ne peux pas m'en aller comme ça...

Brussan, profitant de chaque prétexte, avait réussi. Les vantardises de Germain, se flattant de tutoyer M. Villebrun, quand ce dernier le faisait venir dans sa chambre pour boire et causer avec lui, n'étaient pas du goût du père d'Elisabeth. De plus, les bons rapports du chauffeur avec Martel ne faisaient pas de doute. Brussan avait exposé exprès devant Martel comment il comptait rattraper l'argent sacrifié pour obtenir le renvoi du vieux berger de Liergues. Ainsi qu'il l'attendait, Germain, poussé par Martel, avait averti le fermier.

« C'est de la trahison ! » s'indignait M. Villebrun, sans s'arrêter au fait que le vieux chauffeur s'était conduit ainsi uniquement pour nuire à celui qu'il considérait comme un rival.

Brussan soulignait d'autre part que le valet de chambre pourrait très bien se charger du travail de Germain. Ce renvoi entraînerait donc une économie. Voyant que sa faveur ne cessait de diminuer, le chauffeur faisait preuve d'une aigreur maladroite qui avait contribué à hâter la décision de M. Villebrun. Dans le bureau, Brussan le laissa debout. Après l'avoir écouté avec une distraction visible, il déclara :

— Je ne peux rien.

— Oh ! je sais bien que vous pouvez ce que vous voulez. Maintenant, vous commandez. Et vous commandez bien...

Lourdement, il en venait aux flatteries.

— Je crains de ne rien changer, dit brièvement Brussan.

L'autre se remit à se lamenter. Que deviendrait-il ? Il devrait se retirer à Limoges, chez son fils. Ce dernier travaillait aux chemins de fer. Il avait déjà trois enfants. On accueillerait Germain sans plaisir.

— Je crois savoir que vous aurez une indemnité de congédiement plus forte que celle donnée habituellement aux domestiques.

— Il me semble que je ne l'aurais pas volée ! Depuis vingt-sept ans que je me dévoue dans la maison ! Après ce que j'ai fait pour M. Villebrun...

Mais il voulait rester dans cette place où il avait toujours eu une vie commode, où il s'était attaché, assurait-il. Il promettait à Brussan de changer complètement d'attitude.

— Je sais maintenant où est le bon côté. Je ne ferai plus de

bêtises. Je vous aiderai... Pensez-donc, vingt-sept ans ! J'étais déjà là quand Mme Elisabeth est née. Plus tard, c'était moi qui la conduisait en pension, chez les religieuses. Elle était bien jolie déjà, dans son petit uniforme bleu... Vous comprenez, Monsieur Brussan, pour moi, si je devais partir maintenant, ce serait fini...

L'attendrissement cassait sa voix. Il reniflait, s'essuyait les yeux. Brussan avait pris un canif et s'occupait de tailler un crayon de couleur.

— Je verrai ce que je peux dire à M. Villebrun.

— Vous lui parlerez, je peux y compter ? Vous lui expliquerez...

— Oui, oui, fit Brussan d'un ton impatienté.

Germain le remercia, lui assura encore qu'il ferait tout pour l'aider à Sorlente. Mais déjà Brussan commençait à écrire. Au bout d'un instant, il leva la tête et considéra Germain d'un regard à la fois distrait et excédé qui arrêta net le vieux domestique. Celui-ci sortit en balbutiant de nouveaux remerciements.

Une demi-heure plus tard, Elisabeth vint dans le bureau. Germain était allé la trouver. Et il avait mieux réussi auprès d'elle qu'avec Brussan.

— Je sais bien qu'il ne faisait que dire du mal de vous à mon père. Mais en fait, il ne comptait plus guère ici. Tenez-vous tellement à vous débarrasser de lui ?

— Il faut savoir se débarrasser de ses adversaires. Même quand ils sont aussi médiocres.

— Il ne m'a jamais plu. Mais tout à l'heure, en l'écoutant, j'imaginais quelle vieillesse l'attend. J'étais touchée et je me disais que je vous ai aidé, un peu. Quand mon père m'a appris qu'il pensait le renvoyer, je n'ai rien dit pour le faire changer d'avis. Mais, plutôt...

Il s'était levé à son entrée dans la pièce ; ils se tenaient debout, l'un devant l'autre.

— Ce n'est, en aucune façon, un personnage estimable, assura-t-il.

Elisabeth garda quelques instants le silence. Puis elle prononça, d'un air songeur :

— J'étais sûre que lui, dont la position était si solide voici quelques mois, ne resterait pas puisque vous vouliez le faire partir... Maintenant, j'ai la certitude de votre inflexibilité.

— Votre ton est-il un ton de reproche ?

— Pendant quatre ans, j'ai admiré un homme auquel je croyais ces... enfin que je croyais ainsi, dit-elle avec un faible sourire.

Plus bas, elle poursuivit :

— Je voudrais aussi vous dire autre chose.

Elle hésita un instant. Puis :

— En vous voyant aussi fort, aussi résolu, j'ai peur...

— Quelle peur pouvez-vous avoir ? demanda-t-il, comme elle hésitait encore.

— Vous avez d'autres adversaires. Un surtout...

Elle tressaillit. Un coup de feu venait d'éclater, très près semblait-il. Par la fenêtre, sur le parc, ils virent un grand oiseau au plumage clair passer au-dessus du tilleul.

— Un busard Saint-Martin, dit Elisabeth.

— Il est touché.

Se tournant vers lui, elle dit, très fermement :

— Je veux que rien n'arrive à Alexis.

— Que pourrait-il lui arriver ? questionna-t-il avec un accent de surprise,

Elle baissa la tête. Un temps s'écoula. D'une voix adoucie soudain, elle murmura :

— Comprenez. Si je vous parle ainsi, c'est que j'ai peut-être des raisons pour redouter... pour redouter ce qui rendrait tout impossible.

Elle s'assit sur le petit divan, au fond de la pièce. Il l'y rejoignit. Ce fut là que M. Villebrun les trouva, un peu plus tard. Elisabeth se leva brusquement.

— Ne bougez pas, mes enfants, ne bougez pas...

Il tenait par les pattes le busard d'un cendré presque blanc, aux serres longues et minces.

— J'avais remarqué qu'il était blessé, dit Brussan. Une de ses pattes pendait.

— Je l'ai tiré à soixante-quinze pas. C'est pourquoi il n'est pas resté sur place au coup de fusil.

— Soixante-quinze pas ! s'exclama Brussan.

— Je l'avais aperçu à la lisière du bois Cressol. Ils suivent toujours le même chemin. Je pars pour l'attendre sous les noyers. Mais je n'ai pas eu le temps d'y arriver. Je tire de la barrière du parc quand il passe au-dessus des noyers. Hein ! ce n'est pas tout près ! Un coup de six. Il vient sur le parc, fait un crochet, pique derrière le carré de topinambours. J'y vais

Il me repart dans les jambes en volant à un mètre du sol. Je comprends qu'il n'ira pas loin. Pour ne pas l'abîmer, je ne tire pas une seconde fois. Et je n'ai eu qu'à le ramasser au pied de la haie.

M. Villebrun les regardait l'un après l'autre. Il souriait largement. Etait-ce à cause du busard ?.

— Dites-moi, mon cher Brussan, que pensez-vous de ce fusil ?

— Je vois qu'il porte le plomb très loin, quand il est en de bonnes mains.

— Et léger, pour un « douze ». Ce qu'ils font de mieux maintenant, à Liége. Je m'en suis servi peut-être cinq ou six fois... La chasse ouvre dans une semaine. Et je n'ai pas l'intention de vous laisser passer toutes vos journées à pâlir dans ce bureau. Désormais, vous en prendrez soin.

— Mais vous m'avez déjà donné une de vos meilleures carabines de précision...

— Vous n'allez pas tirer les perdreaux avec des balles de neuf millimètres ! Et vous n'avez pour ainsi dire jamais chassé. Il va falloir vous y mettre. Tenez, prenez-le en charge dès maintenant.

L'empêchant de remercier, il se dirigea vers la porte.

— Je vais faire empaqueter l'oiseau. On le portera cet après-midi à Tulle chez l'empailleur. Je le mettrai à la place de celui de l'entrée qui n'est plus présentable. « Avant le 15 de septembre les busards, l'hiver ne sera pas en rétard. »

Au moment de sortir, il dit à Elisabeth :

— Tu as bien fait de venir tenir compagnie à ce cher Brussan... Il ne faut pas trop le laisser seul. Sinon, il s'anémierait au travail. Et il est bon de lui rappeler que le travail, ce n'est pas tout.

Il referma la porte en riant.

***

Plusieurs fois, lorsqu'il avait été souffrant, Martel avait dormi dans la chambre qui, de l'autre côté du corridor, faisait face à celle qu'il occupait avec Elisabeth. Il était facilement fiévreux et alors il préférait passer la nuit seul. Depuis quelque temps, il couchait de nouveau dans cette chambre. Une grippe due à cet été pluvieux lui en avait fourni l'occasion. Quand il avait moins toussé, sa femme s'était étonnée qu'il continuât à demeurer dans l'autre chambre. Il ne lui avait pas répondu. Un peu plus tard, il devait être amené à dire à Valentin pour quelles raisons il agissait ainsi.

Le matin, quand ils se rencontraient, c'était Elisabeth qui lui disait bonjour. Pendant la journée, il restait de longs moments dans sa chambre. Ou bien il sortait seul. Il avait maigri davantage. Ses traits étaient tirés. Elisabeth avait parlé de faire venir le médecin. Il avait refusé avec irritation.

Un matin, ils sortirent en même temps dans le corridor. Elle lui prit le bras.

— Alexis, je vous en prie, entrez un instant.

Elle demanda, de cette voix qu'elle rendait plus douce encore, en le voyant dans l'état de nervosité qui devenait si vite de la colère :

— Serez-vous longtemps ainsi ? Et pourquoi ?

Il rit avec amertume. Brusquement, il répondit :

— Il me semble que je reviens en arrière. Tout ce que j'avais voulu oublier me reprend... Je crois entendre les sarcasmes de mon père.

Il avait déjà confié à Elisabeth, quand il parlait des années exécrées de son enfance, de son adolescence que son père avait toujours montré de l'hostilité pour l'aîné des cinq enfants. Alexis restait souvent seul, il lisait beaucoup et il était le dernier en gymnastique. Le commandant Martel ne se retrouvait pas en lui. Il s'irritait de ne pouvoir modifier le comportement de ce garçon qui, par orgueil, s'obstinait à ne pas changer.

Devant ses amis et en famille, il se plaignait souvent d'avoir un tel fils « Un mou... Pas d'énergie. Pas de caractère. » Alexis, que ces humiliations vexaient beaucoup, tentait de se persuader que rien de cela n'était vrai. Malgré tout, les paroles du père l'impressionnaient. Un sentiment d'infériorité le gagnait. Une pneumonie avait contrarié sa croissance. Longtemps, ce garçon déjà fragile était demeuré dans un état de santé incertain. Il succombait facilement à l'abattement. Et alors, il trouvait difficilement la force de réagir contre la déprimante conviction que son père lui avait imposée.

Plus tard, en rompant avec sa famille, il avait cru prouver sa force de caractère. Cette séparation, des succès sentimentaux l'avaient rendu confiant. La période qu'il détestait était terminée... Mais il arrivait que, devant une difficulté, le doute revînt. Il entendait le commandant Martel, il se sentait repris par l'anxiété.

« — Je comprends pourquoi vous en voulez à mon père. Il pense à peu près la même chose. Ce n'est pas pour les mêmes raisons, pourtant... » avait dit Elisabeth.

« — Lui, c'est différent. Nous ne pouvons pas nous entendre, voilà tout. Ce qu'il pense n'a pas d'influence sur moi, maintenant. Mais, l'autre, qui m'a fait grandir dans un climat d'infériorité... Jamais je ne haïrai quelqu'un aussi profondément que lui... »

Ce jour-là, dans la chambre, Alexis Martel dit :

— S'il me voyait ici aussi impuissant, il ne manquerait pas de constater qu'il avait raison. Et je me demande s'il ne voyait pas juste, en effet.

— Alexis, vous êtes déprimé. Pourquoi ne sommes-nous pas partis pour le Midi, comme chaque année ? Le soleil vous aurait fait tant de bien ! Cet été, où il pleut plus que les autres, est mauvais pour vous... Il me semble que, depuis deux jours, vous recommencez à tousser beaucoup. Et je sais que, dès que vous êtes souffrant, vous résistez moins au découragement.

Elle s'assit sur le bras du fauteuil d'Alexis. Posant la main sur son épaule, elle dit encore :

— Laissez-moi mieux m'occuper de vous. Je veux que vous vous ressaisissiez.

Il se leva.

— Ce que vous voulez m'est égal, dit-il sèchement. Je me ressaisirai sans vous. Sans vous qui, lorsque vous m'avez vu en difficulté, avez raisonné comme les autres.

— Je ne crois pas que vous puissiez le penser !

— Vous ne m'êtes pas indispensable. Vous m'intéressiez quand je trouvais en vous une confidente, mais maintenant...

Il se détourna pour tousser. Puis, durement, il dit :

— Maintenant, j'ai constaté que je me trompais sur vous. A la première occasion, vous êtes passée dans un autre camp. Et je vous avoue que vous m'intéressez beaucoup moins.

Elle le retint. Avec un accent de gravité, elle lui demanda :

— Vous rendez-vous compte, Alexis, de la signification de ce que vous dites ? De la conclusion que je pourrais en tirer ?

— Vous voudriez que je revienne aussi là-dessus ! s'écria-t-il d'un ton exaspéré. La conclusion que vous pouvez en tirer ? Vous croyez me faire peur ? Vous me menacez...

Elle eut un geste découragé. Il rit encore, du même rire.

— Vous me connaissiez vraiment mal si vous vous imaginez que j'irais vous chercher.

V

Brussan revenait de la coupe où travaillaient les bûcherons italiens. Après un coude du sentier, une centaine de mètres avant le plateau de Labru, il vit monter Martel. En l'apercevant, ce dernier marcha moins vite, puis s'arrêta. Il avait un fusil sous le bras. Brussan continuait du même pas. Il fit un détour pour éviter l'assommoir à putois et à blaireaux tendu par le garde dans le sentier qui longeait à cet endroit une pente couverte de genêts mêlés de grosses pierres éboulées.

Brussan voyait le regard de Martel devenir de plus en plus fixe. En même temps les canons du fusil se relevaient. Il allait parler quand Martel intima :

— Arrêtez !

Les trous du fusil faisaient face à Brussan.

— Ne soyez pas enfantin...

Il fit un pas, Martel, dont les mains tremblaient, répéta :

— Arrêtez !

Il tourna la tête vers le plateau, où, un soir comme celui-là, un mois et demi plus tôt, ils s'étaient débarrassés de Guissart.

— Allons, dit Brussan, vous êtes capable de réfléchir...

Tout en le raisonnant, il marcha vers lui. Les mains de Martel tremblaient toujours. Pâle, il se mordait les lèvres. Brussan poursuivait d'une voix naturelle, sans cesser de l'observer. Quand il ne fut plus qu'à trois pas de Martel, il vit celui-ci détourner soudain son fusil vers le bois. En même temps, les deux coups partaient.

Martel porta la main à son front, soupira profondément.

— Je vous croyais la tête plus froide, dit Brussan.

Le mari d'Elisabeth était toujours pâle, mais déjà détendu. Il dit, d'une voix assourdie :

— Plus je réfléchis, plus je vois que vous êtes devant moi, comme dans ce sentier. J'en suis là, à cause de vous.

De la même voix, il dit encore :

— Ah ! un jour... Un jour...

Il s'éloigna rapidement. Brussan attendit qu'il eût disparu en haut du sentier pour se remettre en marche.

Valentin, depuis que l'hostilité était née entre son frère et

Brussan, ne laissait jamais passer l'occasion de lancer des pointes qui auraient pu faire réfléchir M. Villebrun. Or, depuis un certain temps, Alexis remarquait que l'attitude de Valentin n'était plus la même. Un soir il le fit venir dans sa chambre et s'en étonna.

— Tu sais, dit Valentin, Brussan est un camarade d'enfance. Si je m'afflige de son succès ici, je reconnais qu'il ne manque pas de mérites... D'autre part, quel esprit subtil ! Avec lui, jamais l'allusion la plus légère, le sous-entendu très voilé ne passe inaperçu...

— Tu n'as pas d'autres raisons ?

Valentin resta un instant sans répondre.

— Bah ! Pourquoi ne pas tout dire ? reprit-il. Tu t'en doutes : je n'ai pas envie de perdre l'accueillant Sorlente. J'ai réfléchi... Ce n'est pas en disant du mal de qui tu sais que j'augmenterai la générosité du vieux dogue.

Il alluma une cigarette. Avec une tranquillité parfaite, il poursuivit :

— D'autre part, les changements qui se sont produits peuvent en amener de nouveaux. Pourquoi ne serions-nous pas francs entre nous ?.Etait-il indiqué, vu cette évolution de plus en plus apparente, de me brouiller avec Brussan ?... Soyons assez larges, assez désintéressés — Hum ! est-ce le mot qui convient ? — pour dominer nos préférences. J'ai été introduit et reçu ici par toi. Pourquoi ne serais-je pas reçu par d'autres ? J'espère que tu appréciés ma liberté d'esprit.

Son frère le dévisageait en silence. Valentin pensait à la manière dont Brussan l'avait averti. Il déjeunait seul car il était obligé d'être de bonne heure à Limoges, ce matin-là. Le valet de chambre l'avait prévenu :

« — M. Brussan veut vous voir. Il vous attend dans le bureau. »

Avec Brussan, Valentin avait cru devoir s'étonner en plaisantant d'un entretien préparé assez peu familièrement. Brussan avait répondu par un sourire rapide et froid. Le ton , les paroles de son ancien camarade de collège avaient confirmé à Valentin qu'on tenait à lui faire sentir ce qui avait changé.

« — As-tu appris que Germain quitte Sorlente ? avait demandé Brussan.

« — Oui, j'ai été surpris. Je le croyais ici pour la vie.

« — J'ai été surpris aussi, avait dit Brussan, imperturbable.

Il paraît que ce brave Germain passait une bonne partie de son temps à dire sur moi des choses désobligeantes. »

Il s'était tu un instant. Puis, d'un ton pensif dont il ne cherchait pas à dissimuler l'affectation :

« — On pourrait se demander s'il n'y a pas un certain rapport entre son antipathie pour moi et son départ.

« — Tiens, je n'y avais pas songé, avait fait Valentin, qui ne voulait pas être en reste.

« — Et c'est ce qui me préoccupe, avait continué Brussan, toujours froidement. Imagine que d'autres personnes imitent ce pauvre Germain et qu'on cesse aussi de les voir à Sorlente. Ce serait fâcheux. Tu ne trouves pas ? »

Valentin s'était levé, souriant. Pour s'accorder un semblant de compensation, il avait répondu :

« — Je vous ai compris... Je veux dire : je t'ai compris. Tu vois, j'en oublie déjà de te tutoyer... »

A présent, comme Alexis Martel ne sortait pas de son silence, Valentin reprit :

— Ne crois pas que je me réjouisse de ce changement. Mon cœur fraternel me l'interdit. Ensuite, vis-à-vis d'Elisabeth, je ne me sens plus la même aisance. Je me surprends à devenir plus réservé. Curieuse situation ! C'est moi qui ai eu l'idée d'amener Brussan. L'inspiration est bien malicieuse quelquefois... A ce moment-là, comme il était convenable ! Presque effacé. Et il a gagné une assurance qui lui va bien. De calme, il est devenu froid. Le vieux dogue, qui se délecte à rappeler comment il se faisait obéir, n'a rien à lui apprendre...

Valentin parlait toujours, mais la tristesse du regard de son frère le gênait.

— Je t'ai proposé une enquête sur ce qu'il faisait avant de venir à Sorlente. Avec Miramon, ce serait possible. On découvrirait peut-être quelque chose qui permettrait de l'ennuyer. Tu as bizarrement refusé. Veux-tu maintenant que je demande à Miramon ?

— Non ! fit Alexis avec vivacité.

— Je ne te comprends pas bien.

— Il l'a prévu. Il ne serait plus seul à être touché. Oui, cela aussi, il l'a prévu en me mêlant à cette détestable affaire.

Valentin le regarda.

— Je ne te comprends pas bien, répéta-t-il. Il me semble que tu devrais...

Alexis l'interrompt :

— Abandonné par toi, Valentin, je suis donc battu partout.

Aucun accent de reproche dans sa voix, seulement beaucoup d'amertume.

— Je me souviens, Valentin... A table, quand notre père s'en prenait à moi, quand il me ridiculisait et que les autres riaient pour l'approuver, bêtement, craintivement, ta main serrait la mienne...

Valentin sentit que, s'il attendait encore quelques secondes, sa voix manquerait d'assurance. Il eut un raclement de gorge. « Du maintien, du goût », disait-il devant une occasion de s'attendrir. Il se hâta :

— Tu t'es aperçu qu'un des éléments de la réussite de notre ami est le besoin d'affection qui a atteint ton beau-père ? Hier soir, quand ils sont descendus jusqu'à la sapinière, Brussan s'est inquiété : « Dès que le soleil est couché, il fait presque froid. Cette veste n'est pas épaisse. Avec le brouillard... » Attentions que tu trouves grossières et qui pourtant touchent juste. D'autre part Elisabeth me disait que le vieux dogue est bien plus aimable avec elle qu'autrefois où il semblait à peine se rappeler qu'elle était sa fille. En réalité, maintenant, il a peur d'être seul. Si, à ta place, il voyait un homme dans ses bonnes grâces, ce serait la famille unie. Quand Brussan danse avec Elisabeth, ton beau-père (on peut encore l'appeler ainsi ?) les suit d'un œil ravi...

Alexis Martel hocha la tête. Il remarqua :

— Et Brussan sait se faire considérer comme le maître. Regarde les domestiques, les fermiers. Moi, on me néglige. Je me sens devenir étranger... L'autre jour, nous nous trouvions tous les deux devant la maison quand le gérant de la scierie descendait de sa voiture. C'est à Brussan qu'il a tendu la main le premier.

— Admets que mes avertissements...

Alexis reconnut qu'il n'avait pas été adroit. Il n'avait pas su maîtriser son ressentiment, sa déception. Et un peu pour s'en justifier, il s'était dit que plus il traiterait durement sa femme, plus il la dominerait. Persuadé qu'il la reprendrait quand il voudrait, il avait cru devoir se montrer sévère. Pendant un certain temps, il ne voulait pas retourner dormir dans leur chambre, sachant qu'Elisabeth en avait de la peine... Mais il se rendait compte à présent qu'en tenant orgueilleusement Elisabeth à l'écart, il servait son adversaire.

— Je dois la faire revenir, sinon j'aurai bientôt tout à fait perdu.

Très calme ce jour-là, il déclara encore :

— Une seule méthode à appliquer : changer complètement.

VI

Le lendemain, quand Alexis se trouva seul avec Elisabeth dans la salle à manger, après le petit déjeuner, il fit ce qu'il n'avait pas fait depuis bien des semaines : il remarqua sa toilette. Elle portait une robe de laine claire qui étoffait et serrait à la fois son corps mince. A plusieurs reprises, dans les jours qui suivirent, il les rechercha conversations. A table, en particulier, il ne gardait plus obstinément le silence. Mais, il éprouva une surprise, une déception : la jeune femme n'accueillait pas les avances de son mari de la façon qu'il attendait. Elle en parut d'abord étonnée, puis gênée...

Il participa à l'ouverture de la chasse avec son beau-père, Valentin, Brussan et M. Muranzat, le directeur de l'usine. Coutrain, chez qui M. Villebrun avait chassé l'année précédente, s'était excusé la veille. Il venait d'être invité à Beyssenac, avec le député. Valentin se trouvant là, Martel n'éprouva pas de sérieuse mortification. Mais il n'en fut pas de même les deux autres fois où il chassa seulement avec son beau-père et Brussan. M. Villebrun exposait à Brussan la manœuvre pour approcher les perdreaux rouges dans les genêts ou battre un champ de sarrasin. Il semblait ignorer son gendre. Abandonnant tout à fait la déférence du temps où il ménageait encore le mari d'Elisabeth, Brussan ne s'adressait qu'à M. Villebrun.

Martel avait l'humiliante impression d'être l'invité pauvre que tout le monde néglige. Il avait tenté de bavarder avec le garde, quand ils marchaient en arrière. Mais l'autre, qui avait bien perçu le changement, laissait voir que ce qui l'eût flatté trois mois plus tôt ne le touchait plus. Il répondait sans rien de plus que de la politesse. Et, quand Martel, ayant tué un perdreau ou un lapin, le lui tendait pour qu'il le portât, il le prenait sans aucun empressement — avec même, semblait-il, une sorte de condescendance.

La réserve imprévue d'Elisabeth, que le revirement de son mari

paraissait plutôt contrarier, empêcha Martel de persévérer entièrement dans ses résolutions. Il ne lui dit pas les mots qu'il voulait prononcer, des mots grâce auxquels ne se serait peut-être pas produit ce qui n'allait pas tarder à survenir.

Un soir qu'il essayait de l'attirer contre lui, dans le corridor, au moment où ils allaient se séparer devant leurs chambres, elle eut un mouvement de recul comme instinctif. Très dépité, il la lâcha brusquement et rentra chez lui.

Il avoua son écœurement à Valentin :

— Je me suis forcé à me courber devant elle, devant les autres. Et c'était en vain. Ou alors, il faudrait aller trop loin. Quel dégoût ! Non je ne suis pas capable de poursuivre dans cette voie, je ne suis pas capable de cette veulerie...

— Que feras-tu ?

Alexis Martel eut un geste las.

— Je ne sais pas encore.

***

M. Villebrun avait fait remarquer que, depuis l'ouverture de la chasse, l'on négligeait le stand. Il décida un matin de brûler avec Brussan quelques cartouches sur les cibles mobiles. Il commença de tirer. Le garde s'apprêtait à charger la carabine de Brussan quand ce dernier la lui reprit.

— Il me semble me rappeler que j'avais oublié de la nettoyer la dernière fois.

Il regarda dans le canon, eut une exclamation.

— Qu'y a-t-il ? interrogea M. Villebrun.

— On dirait... C'est curieux...

Au garde, Brussan demanda :

— Vous avez la baguette ?

Du canon il fit sortir, en appuyant, un de ces tampons qui servent pour graisser les armes à l'intérieur.

— Eh bien ! alors !... s'exclama M. Villebrun d'un ton de saisissement. Si vous aviez tiré, le canon vous éclatait dans la figure ! Pensez donc ! Ces balles longues, il y a là-dedans une charge de poudre qui ne pardonne pas...

Brussan réfléchissait.

— Avez-vous nettoyé récemment cette carabine ?

— Non, monsieur Brussan, répondit le garde. Vous savez que vous voulez toujours le faire vous-même.

— En effet. Et la dernière fois, je l'ai négligé, je m'en suis souvenu tout à l'heure. Le gérant de la scierie était là. C'était le jour où il demandait qu'on lui prêtât les Italiens, si le travail se terminait assez tôt dans les coupes. Je l'ai reçu en quittant le stand. Et je n'ai plus pensé à la carabine...

— Mais alors, ce tampon, comment se trouvait-il là ? dit M. Villebrun. Il n'y est pas allé tout seul.

Silencieux, Brussan fit quelques pas dans le stand.

— Il faut éclaircir cette histoire, insistait M. Villebrun, c'est grave...

Brussan le regarda, jeta un coup d'œil vers le garde.

— Il se peut que ce soit moi, tout de même. Oui, sans doute. J'étais assez occupé à ce moment-là. Je me suis dépêché. Maintenant, je me rappelle.

Ils ne restèrent pas longtemps au stand ensuite.

— Cette fois, dit M. Villebrun tendant au garde la Scherness et l'autre carabine, chargez-vous de toutes les deux. Et attention de ne rien laisser dedans !

Quand ils furent seuls dans le bureau, il dit :

— Vous n'y aviez pas touché ? Vous avez inventé cela pour le garde...

— Il est inutile de propager ce... enfin cela. Je trouve préférable qu'il croie à ma négligence.

— Ah ! mais, un moment ! Vous dites que ce n'est pas vous... D'ailleurs je vous connais assez ! Vous n'êtes pas un étourdi au point d'oublier ce tampon qui vous aurait fait sauter la tête.

— Personne ne peut l'oublier. Puisqu'une fois le nettoyage achevé, n'importe quel tireur jette un coup d'œil pour vérifier si le canon luit partout, s'il ne reste pas une particule de poudre.

— Je sais bien... On n'a pas oublié l'objet, on l'a mis là.

Brussan se taisait.

— Depuis que je vous ai donné cette carabine, vous êtes le seul à vous en servir... Ah ! c'était calculé. Et comment établir la responsabilité ? Un oubli, un accident. Avoir voulu, avoir osé !...

Très rouge, M. Villebrun s'emportait.

— Mais vous allez voir. On va me le payer, je vous le garantis ! D'abord, une plainte...

— A quoi bon ?

— Comment, à quoi bon ? Est-ce que vous accepteriez ça ? Celui qui l'a fait va le regretter.

— Mais nous ne savons pas qui l'a fait. Et vous venez de le dire, comment prouver ?

— Qui l'a fait ? Dites donc, entre nous, vous ne vous en doutez pas ?

— Nous ne pourrions rien prouver. Il faudrait un aveu. Et, de toute façon, je vous demande de bien vouloir garder le silence. Grâce à cet avertissement, je vois tout à fait clair. Le responsable, c'est moi.

— Vous ?

Brussan dit qu'il avait pris goût à la vie de Sorlente. La confiance, la sympathie de M. Villebrun l'avaient fait s'attacher. Et il avait persévéré, alors que se développait une situation douloureuse... Il aurait déjà dû partir. Il allait le faire.

M. Villebrun s'était assis. Aux derniers mots de Brussan, il quitta soudain son fauteuil.

— Partir ! dit-il d'un ton de stupeur.

Tristement, Brussan hocha la tête. Il dit qu'il y songeait depuis quelque temps. Mais il reculait toujours le moment de se décider. Il lui en coûtait tant ! Ce jour-là il comprenait que c'était nécessaire. Il ne voulait pas être cause d'un drame.

M. Villebrun protestait. A ses arguments, Brussan répondait par une obstination mélancolique.

— Tout de même, vous n'avez pas peur ?

Brussan le regarda avec dignité, avec tristesse.

— Pardon, je ne sais plus ce que je dis. Mais aussi je suis bouleversé. Enfin, quoi, c'est vous qui avez failli être tué, et vous parlez de votre responsabilité !

— La responsabilité profonde, n'est-ce pas à moi qu'elle revient ? Je ne veux pas pousser davantage un homme vers le désespoir. Je n'ai pas le droit.

— Le droit ! Le droit !... Je ne connais pas. Joli la générosité, la noblesse... Je ne vous le reproche pas tout à fait. Mais des hommes comme nous, Brussan, qui ont vu les autres gavés alors qu'ils n'avaient rien, qui se sont privés à vingt ans... Des hommes comme nous ne se laissent pas arrêter par des mots. Celui qui avance, celui qui réussit, le fait parce que d'autres s'effondrent, parce qu'il les écrase. De l'énergie, Brussan. Du cœur ! Pas de sentiment...

Brussan secouait toujours la tête.

— Moi, parti d'à peu près rien, comment croyez-vous que je sois arrivé là ? Le travail, les capacités, l'intelligence... Sans doute. Mais c'est ce qu'on dit à l'école, pour faire de braves garçons bien sages et bien benêts... Le travail, ce n'est qu'une partie du programme. Celle qu'on fait voir. J'ai su ne pas raisonner comme un petit monsieur élevé avec de la camomille. Il faut avoir des principes. Des vrais. Une action, pour moi, c'est comme une affaire. J'appelle bonne celle qui rapporte...

Il raconta comment il avait connu, alors qu'il avait dépassé la trentaine, la jeune fille qu'il devait épouser, quelques mois avant la guerre de 1914. A ce moment, elle était fiancée avec le fils de M. Aubrac. Ce dernier avait avancé de l'argent à M. Villebrun pour qu'il pût acheter sa petite imprimerie et il l'avait aidé aussi en lui prêtant du matériel. Or, M. Aubrac ayant trop vite agrandi son entreprise, se trouvait particulièrement gêné par la crise, qui se prolongeait. Ce mariage avec l'unique fille du plus grand imprimeur de Limoges devait arranger ses affaires. Quand il avait vu qu'il plaisait, M. Villebrun s'était dit qu'en continuant, il risquait de jouer un mauvais tour à Aubrac.

— Je me le suis dit, mais je ne me suis pas arrêté. Une occasion pareille ! Fiançailles rompues. Mariage. Avec moi ! Fusion de ma petite entreprise et de la grande. Après la guerre, quelques années de patience, de manœuvres et je me trouve à la tête. Tout seul. Alors je m'occupe de ruiner ce sympathique Aubrac. Je perds de l'argent pendant deux ans. Mes tarifs sont si bas qu'il doit, ou voir partir ses clients, ou faire des prix plus bas encore. Et il ne peut pas le supporter aussi longtemps que moi... Un jour, il vient me trouver. Rappel du vieux temps, de son aide. Je m'attendris. En surface. Main sur le cœur. Et c'est tout. Plusieurs discussions très dures. Finalement, je rachète son affaire aux conditions que j'impose. Il est mort peu après, encore jeune, à soixante-six ans. Son fils a dû travailler. Il est entré à la Banque générale. Un jour il a eu des ennuis. Il a fait de la prison..

M. Villebrun qui, sur ce sujet, se laissait aller à une verve inhabituelle, fit une pause.

— Je vous fournis ces détails pour vous montrer comment agit un homme qui sait ce qu'il veut, reprit-il. Il me semble que ça ne m'a pas trop porté malheur, hein ! de ne pas suivre mes... comment disent-ils ? mes scrupules.

Il se mit à rire.

— Remarquez bien que je ne suis pas contre les belles paroles, les beaux sentiments, les beaux gestes même. Seulement, *après*. Quand on tient ce qu'on voulait... A l'enterrement d'Aubrac, j'ai fait un discours. Mon secrétaire l'avait écrit. Tout le monde était ému. Moi le premier. A cause de ce que je disais ? Ou bien le froid, cette terre remuée, ces femmes qui pleurnichaient ? En sortant, j'avais les yeux rouges. Comme la veuve d'Aubrac est restée à peu près sans rien, je lui fais une pension convenable. Et je ne m'en suis même jamais vanté.

Brussan paraissait songer profondément.

— Si vous me présentez mon départ comme une preuve de faiblesse, je suis perplexe... Vous savez que mon plus grand désir est de ne pas vous décevoir.

Puis, après un temps :

— Cependant, je persévère à penser...

— Et vous croyez qu'il n'y aurait que moi à vous regretter ?

Brussan prit un visage embarrassé. Il réussit même à rougir.

— Depuis longtemps, j'ai deviné Elisabeth. En vous voyant à l'œuvre, elle a compris ce que c'est qu'un homme, poursuivit M. Villebrun.

Brussan eut une protestation gênée.

— Je suis confus... extrêmement. Moi, le régisseur...

— Mais non ! J'ai suffisamment fait voir comment je vous considérais. Et j'ai défendu qu'on vous appelle ainsi !

— Pourtant, mon rôle n'est que celui du régisseur, soupira Brussan. Dans ces conditions, comment pourrais-je oser ?...

M. Villebrun marchait dans la pièce. Un temps s'écoula.

— J'ai réfléchi à ce que vous suggériez l'autre jour.

— A quel sujet ! fit Brussan, comme s'il ne s'attendait nullement à ce que la conversation aboutît à cela.

— Au sujet de l'usine. Je sais bien que vous ne pouvez pas vous occuper indéfiniment de payer des bûcherons, de faire clôturer des champs... L'usine marche bien avec Muranzat. Mais je reconnais qu'il serait bon que toutes mes affaires, celles du domaine et celles de Limoges, fussent dans la même main. Seulement, Muranzat, je ne le vois pas accepter ça. Mauvais caractère !

— Je ne veux pas que vous ayez de nouvelles difficultés. Je suis persuadé qu'il vaut mieux que je parte.

— Vous vous imaginez que je vais laisser échapper un homme qui a redressé la situation ici comme vous l'avez fait ?... Pour

l'usine, ce qui m'a retenu, c'est Muranzat. Je l'ai engagé comme contremaître, il y a trente-sept ans. Après, on s'est séparé. Mais je l'estimais, je l'ai repris. Je vais trouver un moyen. Nous allons y penser. Vous, vous avez toujours des idées. Je sais que je gagnerai à vous faire confiance pour toutes mes affaires... Hein ! qui me parlera de régisseur, maintenant ?

Il lui frappa vigoureusement dans le dos, riant d'un gros rire. Brussan rougit encore, remerciant avec une émotion parfaite.

— Je voudrais tant être digne de vous suivre !... Mais je me dis que je vise trop haut. J'aurai toujours besoin de votre aide et — je crois pouvoir me permettre ce mot à présent — de votre amitié.

M. Villebrun se détourna. Il toussa fortement. Pour reprendre contenance, il s'indigna, avec de nombreux jurons contre celui qui avait bouché la carabine de Brussan. Il conclut :

— Il ne faut pas que ça se reproduise. Aussi, je persiste à vouloir porter plainte.

VII

A dix heures du soir, Elisabeth vint chez Brussan. Il l'attendait. Elle devait parler à Martel après le dîner.

— Il refuse, dit-elle tout de suite.

— Pourquoi ?

— Il ne donne guère de motifs. Ce qui compte, c'est son état. Il est très abattu, diminué. Je ne crois pas qu'il puisse raisonner en ce moment. Il a une idée fixe : céder définitivement à Sorlente, c'est, pour lui, prouver qu'il n'est plus rien. Il ne veut pas envisager la séparation.

Elisabeth paraissait très contrariée.

— Et pourvu qu'une seconde fois... Pensez-vous qu'il recommencera ?

Il ne répondit pas.

— Le croyez-vous dangereux ? fit Elisabeth avec anxiété.

— Il est dangereux parce qu'il est faible.

Le matin, lorsque son père l'avait informée de l'histoire de la carabine, elle était venue trouver Brussan, atterrée.

« — Se peut-il qu'Alexis ait fait cela ?

« — Quand vous m'avez dit certaines de vos inquiétudes, je n'ai rien voulu préciser. Mais déjà, je songeais que si quelqu'un courait

un danger, ce n'était peut-être pas la personne à laquelle vous pensiez. »

Elle avait soupiré. Et, après un silence :

« — Maintenant, je n'hésite plus. »

Il l'avait priée d'intervenir auprès de M. Villebrun afin que ce dernier renonçât à la plainte. Ils avaient fini par réussir. Toutefois, le père d'Elisabeth, mécontent, objectait que Martel pouvait récidiver.

« — Vous êtes imprudents, mes enfants... Imprudents. »

— N'a-t-il pas raison ?

— Je n'aurais jamais agi autrement.

Il voyait combien il la touchait.

— Un malheur serait trop stupide. Maintenant, je sens combien je vais vivre dans l'appréhension...

Le regardant — et pour la première fois, elle le regardait ainsi — elle ajouta :

— Pour vous.

Doucement, il entoura sa taille. Une rapide crispation passa sur le visage d'Elisabeth. Elle ferma les yeux. Puis elle les rouvrit et sourit un peu... Appuyant la tête sur son épaule, elle lui dit, parlant bas, comment elle était arrivée à prendre sa résolution.

En le voyant à Tulle, quand Alexis Martel lui donnait rendez-vous pour s'assurer s'il conviendrait, elle avait ressenti une sympathie qui, à Sorlente, s'était affermie. Elisabeth se réjouissait que M. Villebrun fût satisfait de Brussan. Elle ne prenait point garde à ses curiosités au sujet de ce dernier... Quand, les allusions de Valentin aidant, elle avait osé se rendre compte, elle avait décidé de lutter, de se reprendre. Elle se reprochait une attitude trop indécise. En effet, lorsque Brussan lui avait manifesté ses sentiments elle n'avait pas réagi comme elle aurait dû le faire. Elle l'évitait, mais elle devait constater qu'elle ne triomphait pas rapidement. Il se manifestait différent de ce qu'elle imaginait, elle voyait en lui un adversaire de son mari et elle ne savait pas lui en vouloir... Et quand il se rendait chez Brigitte Coutrain, des pensées dont elle rougissait venaient à Elisabeth. Ces pensées, tenaces, la tourmentaient longtemps.

— Je me suis débattue. Il me semblait très évident que je devais échapper à ce penchant. J'ai vu là, jusqu'à ces derniers jours, un devoir...

Pendant le même temps la dureté, l'injustice de Martel commen-

çaient, d'autre part, à marquer une séparation entre son mari et elle. Et cette séparation était allée s'accentuant... Elisabeth, dans son incertitude, reconnaissait la délicatesse de Brussan. Jamais, il ne lui disait quoi que ce fût contre son mari. Il n'avait rien fait pour la brusquer. Aucune parole, aucun geste dont elle eût pu prendre ombrage. Et, déçue par Martel qui, d'ailleurs, la repoussait toujours, elle se rapprochait davantage, presque sans le vouloir, de Brussan.

— Ce matin, quand j'ai appris ce que vous aviez risqué, j'ai ressenti un tel coup que j'ai compris tout à fait... J'ai achevé de me décider.

Il caressait légèrement ses cheveux coupés plus courts à présent et ramenés sur le front en frange.

— Mais j'avais cru qu'Alexis, qui me dédaigne si visiblement, ne s'opposerait pas à la séparation. Je tenais à ce qu'il en fût ainsi. S'il refuse, que ferons-nous ?

— Quand il sera plus calme, il acceptera sans doute.

— Il est emporté ! Et capable de s'obstiner longtemps. Il est capable aussi...

— L'important, pour moi, c'est que vous ayez dit : « Je n'hésite plus. »

Elle soupira. Sa tête se renversa. Et, tandis qu'il se penchait vers elle, Elisabeth murmura :

— Oui, j'ai choisi.

HENRY CASTILLOU.

(La cinquième partie au prochain numéro.)

LA CHINE
ET LA
QUESTION DU PACIFIQUE

Après de longues négociations infructueuses entre Mao Tsé Tung et le gouvernement chinois, les armées communistes ont repris leurs mouvements, traversé le Yang Tsé, occupé Nankin et poussé sur Shanghaï. La situation ressemble étrangement à celle de 1928, alors que Pékin était l'enjeu de la lutte entre les nationalistes conduits par Tchang Kaï Chek et les féodaux personnifiés par Chang Tso Lin. Vingt ans après, la capitale du Kuomintang est entre les mains d'autres disciples de Sun Yat Sen et Canton, où le Maître fonda, en 1922, un gouvernement dissident, va devenir une capitale provisoire.

Il serait audacieux de faire des pronostics quant à l'issue d'une guerre civile qui oppose des personnes plus que des idées. Mais les événements actuels viennent renforcer les opinions émises dans cette étude où est exposée l'importance stratégique, dans la sphère du Pacifique, de cette « inconnue » qu'est la Chine.

***

Les succès remportés depuis quelques mois par les armées communistes chinoises de Mao Tsé Tung, les changements intervenus dans la composition du gouvernement de Nankin, le voyage aux Etats-Unis de Mme Tchang Kaï Chek, les déclara-

tions du généralissime et sa retraite lentement et honorablement préparée, ont suscité, dans la presse mondiale, des commentaires passionnés et provoqué les pronostics les plus divers. Avouerai-je que les réflexions des journalistes les plus sincères ont trouvé peu d'échos dans l'esprit de ceux qui, bénéficiant d'un long commerce avec le peuple asiatique, conservent un scepticisme certain quant à la possibilité de modifications brutales dans la structure d'un monde marqué du signe de la pérennité ? Avant de vouloir pénétrer l'âme chinoise, il est indispensable de connaître l'histoire d'une nation dont la civilisation est de plus de mille ans antérieure à la nôtre

Il me semble — et ce sera sans doute l'avis des Chinois eux-mêmes — que le problème qui se pose au cœur de l'Asie a été présenté sous le même aspect que celui qui oppose à Berlin et en d'autres lieux de l'Europe Occidentale les deux grands vainqueurs de 1945. Ce serait, d'après la plupart des observateurs, un conflit entre deux tendances, deux idéologies : d'une part une fraction, personnifiée par Mao Tsé Tung, qui aurait adopté les théories de Marx, de Lénine, de Staline et voudrait les appliquer au continent chinois ; d'autre part, le clan de Tchang Kaï Chek, qualifié de réactionnaire, qui incarnerait la vieille Chine, impérialiste et autocratique.

En réalité, il paraît nécessaire de replacer l'une des crises périodiques que connaît la Chine dans son cadre historique, de ne pas la considérer comme une simple lutte d'adversaires politiques et d'en fixer les conséquences possibles sur le plan mondial.

On oublie trop que le problème du Pacifique n'a pas été résolu par la seule capitulation du Japon. Dans le règlement du dernier conflit, la Chine a joué son rôle aux côtés des Etats-Unis et de l'Angleterre. Rôle secondaire, peut-être, mais indispensable, et déjà beaucoup plus important que ne l'avait été celui du Japon et de la Chine réunis au cours de la guerre 1914-18. Quel serait, dans l'avenir, le poids d'une nation qui compte 450 millions d'hommes ?

C'est sous cet angle que le conflit chinois paraît particulièrement intéressant ; il redonne une actualité au problème, un peu oublié, qui se posa avec acuité dès 1905, changea d'aspect en 1914 lors de l'ouverture du canal de Panama, et fut à la base, en 1941, de la guerre nippo-américaine.

***

La Chine ne fut jamais un pays unifié, au sens occidental du terme. Ce n'est pas seulement parce qu'elle s'étend sur une superficie supérieure à celle de l'Europe et qu'elle comprend des populations ethniquement différentes, employant des langages parlés fort variés. C'est surtout parce que la civilisation ancestrale a conféré à ce peuple un caractère individualiste qui a permis à chaque région géographique de vivre isolée, pourrait-on dire, dans le temps et dans l'espace. La base du monde chinois, c'est la famille, et le sentiment familial est si puissant que les centaines de millions de Chinois constituent en réalité quelques milliers de familles, ayant leurs traditions propres et un esprit particulariste qui échappe à notre entendement.

Mais, et ceci est une notion capitale, toutes ces familles que la nature a faites différentes physiquement et intellectuellement, toutes ces populations séparées par des milliers de kilomètres, qui ne se comprennent point en utilisant le langage parlé, communient ensemble spirituellement, grâce à une civilisation et une morale uniques, transcrites en une langue faite de signes immuables. C'est toute l'image de la Chine, que ce double aspect d'individualisme foncier et d'unité morale créé depuis des millénaires.

Il n'y eut donc jamais de Chine parfaitement unifiée, et il y eut toujours, en présence des menaces étrangères, une Chine unie. C'est ainsi que je crois pouvoir définir le patriotisme chinois, qui n'a rien de commun avec le sens que nous prêtons à ce mot ; il s'est toujours déclaré, à des époques très espacées, sous la forme de la réaction unanime d'un monde étroitement associé par les mêmes conceptions.

Il y eut cependant des tentatives d'unification de la Chine ; la plus réussie, et la plus éphémère, fut celle des empereurs mongols qui fondèrent la dynastie Yuan (1277-1368). La dynastie mandchoue des Tsing, qui dura de 1662 jusqu'à la révolution de 1912, put donner au monde occidental, du XVII^e^ et XVIII^e^ siècles surtout, l'apparence de contrôler la Chine, grâce en particulier au rayonnement des arts qui marqua les règnes de Kiang Shi et de Kien Loung. En réalité, ce furent les empereurs mandchous qui adoptèrent la mentalité chinoise, au point que la race originelle avait presque disparu au début du XX^e^ siècle.

On pourrait affirmer que Yuan Shi Kaï, héritier de la monarchie sous la forme d'une République, fut le maître le plus complet de la Chine des temps modernes et contemporains. Son pouvoir fut de courte durée. Après sa mort, son pays reprit l'image d'une nation politiquement divisée. Toute la période qui sépare la mort de Yuan Shi Kaï (1916) de la victoire du Kuomintang (1928) est marquée par des présidences éphémères et impuissantes, les rivalités entre généraux et gouverneurs de provinces, la constitution, sous l'égide de Sun Yat Sen, d'un parti nationaliste et la lutte armée entreprise par les disciples du théoricien contre le dernier grand féodal Chang Tso Lin.

C'est en juin 1928 que l'entrée à Pékin d'une des armées nationalistes devait consacrer le succès du Kuomintang, concrétisé peu après par l'abandon de l'ancienne capitale et la formation à Nankin d'un nouveau gouvernement, conçu d'après les principes quelque peu obscurs de Sun Yat Sen, mort avant d'avoir réalisé son rêve.

Le grand vainqueur de 1928 fut Tchang Kaï Chek ; depuis décembre 1927, il était à la fois chef du gouvernement du sud et généralissime des armées révolutionnaires. Il convient de rappeler que ce n'est qu'en 1911, à son retour du Japon, où il venait d'effectuer un stage comme officier subalterne de l'armée impériale, qu'il se lia avec Sun Yat Sen dont il devint le secrétaire particulier avant d'être nommé, par lui, en 1923, chef d'état-major de l'armée de Canton. La même année, son maître l'envoya en Russie étudier l'organisation de l'armée rouge et des écoles militaires soviétiques. Tchang Kaï Chek revint en 1921 et fonda à Canton l'Ecole des Cadets de Whampoa ; là, avec l'aide bienveillante des ambassadeurs des Soviets, Yourin, Yoffe, Karakhan et des conseillers militaires Borodine, Gallen, assistés d'un important état-major, il forma les cadres qui devaient conduire à la victoire les armées nationalistes.

C'est donc sous le signe de Moscou qu'apparut l'étoile de Tchang Kaï Chek ; ce furent des instructeurs soviétiques, auxquels se joignirent des révolutionnaires d'origines très diverses, tel Doriot, tel le futur Ho Chi Minh, qui, à Canton, favorisèrent l'ascension du disciple de Sun Yat Sen. Tchang Kaï Chek n'était pas le seul à quêter les faveurs du maître et des protecteurs étrangers. A côté de lui, dont le rôle initial était plus spécifiquement militaire Wang Chin Wei apparaissait comme

le leader politique futur du Parti. C'est lui qui prit la succession du chef du gouvernement, le 1er juillet 1925. De cette époque date une rivalité qui ne devait s'éteindre qu'en 1944 avec la mort de Wang Chin Wei, et qui fut marquée par autant de réconciliations que de luttes. La première manifestation de l'hostilité de ces deux révolutionnaires — l'un, à l'esprit positif, habitué à commander, l'autre plus pur peut-être dans ses conceptions mais aussi ambitieux — se traduisit par le coup d'état d'Han Kéou de 1927. Dans la grosse agglomération de la vallée du Yang Tsé un gouvernement, appuyé par Borodine, s'était formé ; Tchang Kaï Chek s'empara de la ville ; Borodine s'enfuit, Wang Chin Wei avec lui ; les Chinois qui avaient marqué des préférences trop marquées pour les Soviets durent s'éclipser. Parmi eux, il y avait Mao Tsé Tung.

***

Le leader communiste n'eut qu'une notoriété locale pendant de nombreuses années. Il s'était bien octroyé, dès la rupture avec Tchang Kaï Chek, le titre de « Président de la République soviétique chinoise », mais ses fidèles étaient peu nombreux et longtemps, assisté de quelques chefs militaires et de bandes armées plus ou moins disciplinées, il guerroya dans les provinces du sud du Yang Tsé, tendant d'établir, çà et là, des embryons de territoires soumis à son autorité. Son action se manifesta surtout par une répartition des terres, premier essai sans doute d'une politique agraire future. Ce n'est qu'après une série de luttes fragmentaires, de marches et de contre-marches, qu'il se réfugia dans le nord de la province du Chensi. Il y fonda, en 1936, un gouvernement, une Université, une Ecole militaire.

Il est bien difficile de dire quel fut l'appui accordé à Mao Tsé Tung par les Soviets qui, durant la lutte entreprise par leur disciple contre le gouvernement de Tchang Kaï Chek, entretenaient avec ce dernier des relations cordiales. Il est certain que des chefs communistes ont, sur le plan théorique, élaboré une doctrine du Parti, de l'Armée et du Peuple, inspirée des conceptions bolcheviques. M. Henri Brenier en a donné récemment une analyse minutieuse (1). Il est moins aisé d'en connaître l'application pratique faite, dans les territoires qu'il contrôle, par Mao Tsé Tung ; lui-même a déclaré qu'il demeurait chinois

(1) Voir *La Revue* du 1er janvier 1949 : Henri Brenier, *Le Conflit chinois.*

avant tout, et personne ne peut douter de sa sincérité. Sun Yat Sen était aussi guidé par son esprit chinois quand il élaborait les Trois Principes du Peuple. Wan Chin Weï et Tchang Kaï Chek se sont tour à tour proclamés les plus purs continuateurs du Maître.

Jusqu'en 1937, où éclata la deuxième phase du conflit sino-japonais, la rivalité entre Mao Tsé Tung et Tchang Kaï Chek diffèra peu des luttes qui avaient opposé dans le passé des généraux rivaux. L'éloignement de la zone d'influence du chef communiste en diminua l'intérêt aux yeux des observateurs étrangers. Cependant cette dissidence fut l'un des obstacles les plus sérieux que rencontra Tchang Kaï Chek dans son très louable et très patient effort d'unification de son pays. Dès que la menace japonaise se fut accentuée, en 1937, le généralissime fit appel à la conciliation ; il fut écouté. La Chine se retrouva toute entière pour combattre l'envahisseur, à l'exception d'un groupe de politiciens réunis autour de Wang Chin Weï qui devait plus tard, à des fins peu claires, constituer un gouvernement soutenu par le Japon.

Cette réunion ne fut certes pas totale et n'écarta pas les intrigues ; l'histoire de la Chine ne comporte pas de tels miracles. Mais la participation des communistes — et en particulier de la fameuse VIII[e] Armée de Route — fut d'une importance indiscutée dans la lutte contre l'envahisseur.

Jusqu'à la veille de la capitulation du Japon, communistes et nationalistes participèrent à l'exercice du gouvernement, sous la surveillance intéressée des Etats-Unis. On se souvient des longs pourparlers du général Stilwell, puis du général Marshall et de leurs tentatives pour arriver à une réconciliation définitive.

Comme rien ne va vite en Chine, un certain temps s'écoula avant que la rupture ne devînt réelle. Elle fut attribuée, par Mao Tsé Tung, aux exigences de Tchang Kaï Chek, qui voulait amalgamer les forces communistes à l'armée nationaliste. La trêve que le généralissime qu'il avait pu obtenir — imparfaitement d'ailleurs — pour lutter contre le Japon, cessa, le péril passé.

***

C'est en Mandchourie que se produisirent les premiers heurts sérieux entre communistes et nationalistes ; le lieu était bien

choisi. Mao Tsé Tung, que les Soviets considéraient volontiers comme l'un des représentants officiels du gouvernement chinois, y trouva un armement provenant des armées japonaises vaincues. Au cours de 1948 il repoussa, sans grands combats semble-t-il, les troupes de Tchang Kaï Chek, moins bien armées, malgré les livraisons faites par les Américains, moins bien commandées peut-être. Que le chef communiste ait bénéficié, en l'occurrence, d'une aide matérielle de Moscou, c'est bien probable.

Les combats, ou plutôt la retraite des divisions de Tchang Kaï Chek, permirent à Mao Tsé Tung, après la prise de Moukden, d'être virtuellement maître de Pékin et de Tien-Tsin, de s'emparer du Chantoung, de contrôler le golfe du Petchili, de s'avancer au delà du Fleuve Jaune et de s'approcher du Yang Tsé. Mieux vaut renoncer à tracer un front régulier des armées en présence. Il y a, au nord de la Chine, un immense territoire dont les voies de communications sont aux mains des communistes ; entre le Fleuve Jaune et le Yang Tsé, on trouve des îlots occupés par eux, sans liaisons entre eux.

Quelle est la situation du reste de la Chine ? Elle doit sans doute refléter l'image politique du gouvernement de Nankin, où des tendances diverses se manifestent périodiquement, tantôt dans le sens de la résistance à outrance, tantôt dans celui des compromis, parfois même de l'abandon.

La personnalité de Tchang Kaï Chek concentre certes toute l'attention des observateurs étrangers, et c'est justice. Le généralissime a, au cours de ces vingt dernières années, poursuivi, avec une ardeur fort rare chez ses compatriotes, une œuvre qu'il était peut-être le seul à pouvoir envisager : l'unification de sa patrie. Il reprit la tâche que s'était assignée Yuan Chi Kaï et demeure incontestablement le plus grand homme qu'ait connu la Chine républicaine, après son premier président.

Les causes de cet échec doivent être imputées surtout au manque d'enthousiasme de son entourage, à l'absence de l'esprit d'équipe, à l'égoïsme, en un mot à l'individualisme indéracinable qui subsiste même chez les politiciens chinois les plus avertis des conjonctures des temps présents. Est-ce à dire que la carrière de Tchang Kaï Chek soit près de sa fin ? Certainement non ; à condition qu'une mort prochaine ne vienne pas l'interrompre. Ce ne serait pas la première fois que le chef chinois s'écarterait, un instant, de la scène politique. Il fit, en 1927, un

séjour au Japon ; plus tard, il devait, à plusieurs reprises, aller méditer sur les tombeaux familiaux.

***

L'éventualité d'un succès communiste pose des problèmes très complexes. D'aucuns pronostiquent la main-mise des Soviets sur la Chine entière, l'extension de la « marée rouge » vers l'Indochine, le Siam, l'Indonésie, d'autres un retour à l'anarchie.

Comment, d'abord, imaginer un succès complet ? Est-ce que Mao Tsé Tung pourrait, en peu de temps, réussir là où Tchang Kaï Chek échoua, en vingt années de tentatives ? La Chine a opposé au Japon, alors que cette nation puissamment armée n'avait aucun souci pour sa défense propre, une résistance plus passive qu'active, qui vouait déjà, dès 1940, les efforts de son adversaire à un échec. Peut-on croire que les armées communistes puissent imposer rapidement à la Chine un régime unique ? Aux temps les plus glorieux du Kuomintang, alors que Chang Tsue Liang, héritier de Chang Tso Lin, Feng Hu Siang, Yen Shi Shan, Li Tsong Jen et Paï Chong Si, tous « Seigneurs de la guerre », gravitaient autour de Tchang Kaï Chek en conservant chacun leur « clientèle », les provinces du Setchouen, du Kweichow, du Yunnan, du Sinkiang, d'autres encore, n'étaient que très nominalement soumises au gouvernement de Nankin.

S'il est prudent de ne faire aucune prévision trop précise, il est judicieux d'envisager, en cas d'une défaite complète du gouvernement de Nankin, une période quelque peu instable. Toutefois, il manque une donnée qui permettrait peut-être d'avoir des vues plus nettes : c'est la connaissance de l'organisation qu'a pu faire Mao Tsé Tung dans un territoire comme la Mandchourie. Jusqu'à quel point y a-t-il appliqué ses propres théories et celles de ses inspirateurs ? Il n'y a guère que les missionnaires chrétiens qui puissent nous renseigner à ce sujet. Mais, généralement, ils appliquent strictement la consigne de ne point se mêler des choses du siècle ; ils préfèrent même payer le prix du sang sans en demander la rançon. Au fur et à mesure de l'avance des troupes communistes, un autre rideau s'est déplacé vers l'ouest, au-delà duquel il y a le silence.

Mais cet écran pourrait-il se mouvoir très avant dans la vieille Chine ? Il n'y a pas lieu de le penser. L'exemple de la

Mandchourie n'est pas probant. Non seulement ce territoire est, pour une grande part, sous le contrôle plus ou moins efficace des Soviets; mais encore dispose-t-il d'un réseau de communications très dense par rapport à celui du reste de la Chine. La population, peu nombreuse pour la superficie, est concentrée dans les centres industriels, le long des voies ferrées et dans les riches plaines à gaoliang. Enfin la Mandchourie est, dans une très grande proportion, peuplée par des Chinois émigrés qui, tout en ayant connu successivement l'autorité des Tsars, celles de Chang Tso Lin, des Japonais, de l'empereur Pou Yi, conservèrent des liens avec les régions de leurs ancêtres, Chantoung et Chihli.

Quelle que soit la situation politique actuelle de la Mandchourie, il sied de ne pas la prendre en exemple pour augurer de l'image future et définitive de la Chine entière. Mais la position géographique de ce pays a une importance toute particulière dans le rôle de la Chine sur le plan mondial.

***

« Les Etats-Unis, avons-nous écrit en 1934, aujourd'hui plus qu'hier encore, ont besoin de conserver en Chine les débouchés qu'ils y ont trouvés et, par suite, ils ne peuvent accepter qu'une autre nation contrôle seule le Pacifique et ses routes commerciales et ferme à ses concurrents les portes du marché chinois. »(1)

A partir de 1937 le Japon chercha à vaincre la Chine afin de la dominer politiquement et économiquement. Ce n'est pas sans appréhension que les Etats-Unis ainsi que les puissances occidentales virent leur commerce et les communications avec la Chine entravés, surtout quand les Nippons eurent débarqué dans l'île d'Haïnan, s'assurant ainsi le contrôle de toute la mer de Chine et isolant la forteresse de Hong-Kong. Même les deux partenaires de l'Axe, du moins ceux de leurs ressortissants qui voyaient juste, au-delà d'un cercle restreint, manifestèrent leurs inquiétudes. Dès la fin de 1938, la Grande-Bretagne et la France, nations « privilégiées » et titulaires de concessions, se heurtèrent à la mauvaise volonté — et à la mauvaise foi — des militaires japonais.

(1) *Le Problème du Pacifique*, « Revue des Deux Mondes », 15 février 1934.

Les Etats-Unis firent preuve d'une neutralité que beaucoup jugèrent excessive. Il est certain que le Japon montra, à leur égard, beaucoup plus de considération. Les hommes d'État américains, et leurs hommes d'affaires plus encore, n'en estimaient pas moins la situation comme extrêmement défavorable à leurs intérêts. Mais il n'est point dans les méthodes de la politique américaine de brusquer les événements ; l'éloignement des Etats-Unis, leur sécurité relative, l'esprit d'un peuple peu disposé à entrer dans une coalition avant que la nécessité n'en soit prouvée et acceptée, expliquent ce que nous, Européens, prîmes pour des atermoiements, à l'occasion des deux derniers conflits mondiaux.

D'ailleurs la guerre contre les Chinois causa beaucoup de déboires aux Japonais ; quand éclatèrent les hostilités en Europe, leurs armées comptaient près d'un million d'hommes sur le continent. Elles occupaient les grands centres dans une partie seulement de la Chine contrôlaient les voies ferrées, les ports, mais elles ne tenaient pas le pays et, partout, se heurtaient à des bandes insaisissables qui leur infligeaient de lourdes pertes. Dès 1939, la guerre entreprise ne semblait pas devenir une opération rentable. C'est ce qui explique les tentatives faites par Tokio pour créer en Chine un gouvernement avec lequel il fût possible de traiter. En vain, le vieil Ou Peï Fou fut pressenti. Plus tard, Wang Chin Weï accepta une compromission, dictée sans doute beaucoup plus par sa haine personnelle contre Tchang Kaï Chek que par des sentiments de sympathie pour le Japon. Crut-il lui-même qu'il réussirait ? Ce serait lui refuser une âme chinoise ! Déjà, d'ailleurs, Tchang Kaï Chek avait pu — et nul ne l'aurait fait aussi complètement, bien qu'imparfaitement — rallier autour de lui la nation chinoise et apaiser, pour un temps, les divergences qui séparaient les communistes des hommes de droite du Kuomintang. Le demi-échec des Japonais n'excluait cependant aucun des avantages stratégiques qu'ils avaient acquis. Seuls les Soviets semblaient n'avoir pas été affectés par le blocus virtuel exercé par Tokio sur une partie de l'Asie. Il n'y eut aucune réaction du côté de Moscou.

***

L'Histoire dira peut-être, un jour, si, en 1939, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ne perdirent pas une

occasion unique de rétablir, en Extrême-Orient, une paix durable. Le Pacte de non-agression que Ribbentrop signa avec Staline en août plongea Tokio dans la stupeur et dans la crainte. Il faut se rappeler que les milieux nippons, diplomatiques, militaires, financiers, intellectuels, professaient une horreur presque mystique des théories communistes et que pour eux, et pour toute la nation, l'ennemi n° 1 demeurait les Soviets. Dès qu'elles eurent connaissance du pacte germano-soviétique, les autorités de Tien-Tsin infligèrent aux Allemands de la cité des vexations telles que n'en avaient jamais connues les autres étrangers.

Il y eut certainement, à cette époque, une carte à jouer : une compréhensive médiation aurait sans doute amené le Japon, déjà fort embarrassé par les pertes matérielles de son expédition, et la Chine qui ne comptait que sur un avenir incertain, à composer. Peut-être aussi, avec des satisfactions d'ordre économique, eût-on pu, sinon faire entrer le Japon dans une alliance contre l'Allemagne, du moins en obtenir une neutralité bienveillante. On ne refait pas l'histoire, mais il serait intéressant de révéler quelles furent, à l'époque, les réactions des hommes responsables.

En présence de la passivité de ses ennemis, l'Allemagne sut habilement manœuvrer, et, en 1940, le Japon devait adhérer à l'Axe. Dès lors, la situation stratégique en Extrême-Orient de la France et de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis ensuite, s'affaiblit rapidement.

Rappelons brièvement les événements qui établirent pour un temps la suprématie du Japon dans le Pacifique. Ce fut d'abord l'occupation virtuelle de l'Indochine et l'appui plus ou moins déclaré du Siam ; la route du Sud était ouverte. Etait-il nécessaire, pour les Nippons, d'aller plus loin ? Pour répondre nettement à cette question, il faudrait connaître le détail des négociations avec les Etats-Unis concernant le ravitaillement en essence. Il faut encore admettre que Tokio s'était trop engagé, entraîné d'ailleurs par la politique des militaires, pour reculer sans perdre la face.

On connaît la série des succès japonais : Hong-Kong, la Malaisie, les Philippines, les îles de la Sonde, l'invasion des Etats birmans, la coupure de la route du Mandalay, les débarquements en Nouvelle-Guinée, les menaces sur l'Australie. En 1943, le Japon pouvait incontestablement affirmer qu'il

avait renversé, à son profit, la situation stratégique dans le Pacifique, contrôlé par lui des îles Kouriles à Sumatra, en s'appuyant sur des bases continentales échelonnées de la Corée au golfe du Bengale.

Mais au lieu d'une coopération, le Japon trouva, dans les territoires occupés, soit une hostilité plus ou moins active, soit une méfiance pour le moins passive. Il en résulta l'extension dangereuse des lignes de communications menacées et une consommation grandissante des effectifs engagés. Cela d'autant plus qu'aux côtés d'une Chine en guerre, subsistait la crainte d'une Russie aux desseins mystérieux, entraînant la présence, en Mandchourie, d'unités nombreuses et de bonne qualité. Les bénéfices des opérations, traduits en carburant et en matières premières, ne compensaient pas les sacrifices nécessaires au maintien des avantages primitivement acquis par la force alliée à la surprise.

Les efforts gigantesques des Etats-Unis, secondés par la Grande-Bretagne, par la résistance matérielle et morale dans certaines régions, par l'usure inévitable des armées nippones en Chine, rétablirent progressivement la situation. Il est inutile de rappeler la longue lutte qui ne devait cesser qu'en août 1945, sinon pour signaler l'ultime participation des Soviets avant la capitulation japonaise. Même s'il n'y avait pas eu de bombes atomiques et si le conflit avait dû quelque peu durer, la Russie était obligée de prendre parti. Août 1945 a donc vu l'effondrement du Japon et une image nouvelle du problème du Pacifique.

***

Le Japon est sous le contrôle étroit de Washington ; par sept fois déjà, Hiro Hito, l'empereur divin, a rendu visite au général Mac Arthur. Les Philippines, redevenues indépendantes, lient leur destin à celui des Etats-Unis ; la Malaisie est de nouveau britannique, tandis que les îles de la Sonde tentent de secouer le joug hollandais et que la Birmanie connaît, avec le départ des Anglais, une période d'anarchie durable. La Corée du Sud s'est détachée de la Corée du Nord, soumise à l'influence soviétique. L'Indochine recherche, avec la France, une union lente à élaborer.

La Chine est désormais libérée de toute hypothèque étrangère, les privilèges d'extraterritorialité ont été abolis, les concessions étrangères restituées.

Depuis que les Indes ont obtenu leur liberté, il n'y a plus, entre Singapour et Aden, d'arrière-front du Pacifique occupé solidement par une puissance occidentale.

Ainsi, le problème du Pacifique semble désormais ne comporter que deux facteurs primordiaux : les Etats-Unis et les Soviets. Les deux nations, opposées par des idéologies inconciliables, un instant unies pour combattre un régime totalitaire, s'affrontent déjà à Berlin. Il est impossible de limiter leurs divergences aux questions européennes.

Certes, il n'y a pas encore eu, en Extrême-Orient, des points de friction analogues à ceux que nous enregistrâmes en Europe depuis la victoire commune. Les Soviets essaient, à l'abri du mur qu'ils ont élevé à la limite des zones qu'ils contrôlent, de créer un bloc qui agirait, selon les circonstances, offensivement ou défensivement. Pour des raisons qui nous semblent beaucoup plus humaines, les Etats-Unis, en apportant à l'Occident une aide matérielle et morale considérable, cherchent à rendre impossible l'extension de l'autoritarisme bolchevique au-delà d'un méridien fixé par des conventions qu'ils respectent.

Mais ni les Etats-Unis, ni la Russie ne sauraient se contenter de vivre, de commercer à l'intérieur de zones délimitées. Nulle nation du monde ne peut se replier sur elle-même. La Chine en serait peut-être capable, si elle était libre de le faire ; elle retrouverait facilement ce désir d'isolement qu'exprimait le grand empereur Kien Loung quand il disait à l'envoyé de Sa Majesté britannique : « Je n'ai aucun besoin de vos objets et des choses ingénieuses que vous fabriquez. » Malheureusement pour elle, la Chine ne peut plus fermer ses portes et frustrer l'humanité exigeante des ressources que convoitent des appétits sans cesse renouvelés.

Il serait vain, à l'heure actuelle, de comparer entre elles les forces militaires des deux antagonistes supposés et de supputer leurs chances respectives au cas d'un conflit dont l'enjeu serait l'accaparement du marché asiatique. Il paraît plus sage de confronter les positions respectives des Etats-Unis et des Soviets dans le Pacifique et d'y rechercher — sans paradoxe — quelques chances d'un maintien de la paix. On a beaucoup parlé, ces

temps derniers, des risques de guerre en Europe ; les plus pessimistes trouvent des raisons pour ne pas envisager un conflit dans un très proche avenir. On a moins évoqué, sous cet angle, les conséquences du désordre asiatique ; c'est ce que j'essaierai de faire.

***

Stratégiquement, en occupant le Japon, les Etats-Unis ont acquis, avec la collaboration de l'Australie, l'appui de l'Angleterre et du Canada, la maîtrise quasi-totale du Pacifique. Désormais, toutes les routes qui conduisent aux ports du continent américain, de l'Alaska au cap Magellan, sont sous leur contrôle. Le Japon et les Philippines constituent de formidables plates-formes aériennes, placées aux avant-postes, et dont le rôle naturel est de s'opposer à toute tentative venant du continent asiatique.

Pour renverser la situation, il semble bien évident qu'il n'y aurait pas d'autre solution que d'annihiler ces éléments essentiels de la défensive — ou de l'offensive — américaine. Il s'agirait donc, pour un adversaire qui voudrait tenter avec quelques chances une action contre les Etats-Unis, de récupérer d'abord, en partie du moins, les avantages que détenait le Japon : s'emparer du continent japonais et des Philippines en tant que bases de départ vers l'Amérique et l'Océanie.

Pour réussir une telle opération, il serait nécessaire de disposer, sur le continent, de vastes territoires permettant l'installation des moyens à mettre en œuvre, leur approvisionnement, leur transport, leur ravitaillement. Les Soviets ont, avec les provinces asiatiques de l'Est, une large fenêtre ouverte au nord du Pacifique ; leur mainmise sur la Mandchourie et sur la Corée serait très aisée. Mais serait-ce suffisant pour alimenter les besoins d'un conflit grandiose ?

On peut aisément affirmer que si les Soviets voulaient entreprendre, en partant de l'Asie, une action contre les Etats-Unis, c'est la Chine côtière toute entière qu'ils devraient occuper et une bande territoriale englobant toutes les voies de communications.

C'est bien ce qu'avait tenté le Japon, et c'est ce qui explique ses efforts pour créer un gouvernement chinois allié ou du moins bienveillant ; c'est aussi, répétons-le, l'hostilité insur-

montable de la Chine qui fut l'une des causes essentielles de son échec.

Et, du problème stratégique, nous revenons, ce qui est normal, à un problème politique. Problème qui ressemble étrangement à celui posé, en Occident, par l'antagonisme des deux grandes nations. Si les Etats-Unis veulent restaurer, sous certaines garanties, le potentiel industriel de l'Allemagne, et, comme conséquence dans un avenir plus ou moins éloigné, son potentiel militaire, ne sont-ce pas les mêmes raisons qui les poussent à diriger, eux-mêmes, la rénovation du Japon ? Les Américains n'ont pas l'esprit colonial — on dirait aujourd'hui « colonialiste » — et ce n'est certes pas pour s'y implanter à demeure qu'ils engloutissent des milliards dans les territoires japonais. Ce n'est pas non plus par amour pour la race nippone, dont ils ont éprouvé, plus que d'autres, la dangereuse duplicité. Mais ils savent parfaitement qu'on ne condamne pas à la destruction près de cent millions d'habitants qui, à côté de défauts ouvertement déclarés, ont des qualités d'ordre, de travail, de disciplines incontestables. Que les Etats-Unis envisagent d'édifier, dans l'Est lointain, comme dans l'Ouest de l'Europe, une barrière à la fois économique et militaire contre le danger d'une expansion soviétique, c'est un fait qui semble éclatant de vérité et dont les vrais démocrates devraient se réjouir. Non pas pour des raisons humanitaires qui entrent sans doute peu en ligne de compte, mais dans l'espoir de voir naître ce climat de paix et de liberté auquel aspire le monde.

Si l'on peut entrevoir, en Europe, des chances de réaliser un équilibre de forces susceptible d'assurer le maintien de la paix, il est plus difficile de concevoir pareille chose en Extrême-Orient, tant que la position de la Chine demeurera douteuse. Oserai-je dire que la prolongation de la situation actuelle est un élément favorable ? Souhaitons que la Chine, grande nation par sa civilisation millénaire, ses trésors d'art, ses poètes, ses penseurs, riche nation par l'infini de ses ressources et l'ingéniosité extraordinaire de son peuple, retrouve, elle aussi, après de longues années troublées, l'équilibre qui lui permettra de montrer sa vraie figure.

La politique des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine me semble très nette : autant l'aide américaine fut totale tant qu'il s'agit d'associer le gouvernement de Nankin à la lutte commune,

autant elle disparaît quand elle risque de favoriser un parti politique au détriment d'un autre. C'est du moins la tactique qu'a préconisée — et fait adopter — le général Marshall.

Les agissements des Soviets sont beaucoup plus difficiles à déterminer, mais ils ne manquent certes pas d'un sens très vif des réalités. Depuis qu'il existe des armées communistes, on n'a jamais pu déceler une ingérence exagérée de la part d'agents de Moscou. Il est probable qu'il y eut une aide parfois efficace, mais, en même temps, les relations politiques et commerciales entre les deux gouvernements, étaient fort cordiales. La Russie est autant asiatique qu'européenne, et sa manière de traiter la Chine reflète certainement une communauté d'idées qui peut échapper aux cerveaux occidentaux.

Moscou se trouve admirablement placé pour suivre l'évolution du conflit qui se déroule en Chine ; il est même probable que les Soviets sont les mieux informés de toutes les intrigues qui s'y nouent. Faut-il en conclure qu'en cas d'une victoire de Mao Tsé Tung ils apparaîtraient aux côtés du nouveau maître ? Répétons que l'unification de la Chine, en vain tentée par Tchang Kaï Chek, ne se fera pas en un court laps de temps. Les diplomates russes le savent et ils connaissent les pièges que recèle la terre chinoise, et qui causèrent, en partie, la perte du Japon. Ils ne s'aventureront pas à la légère et, pour reprendre une opinion du comte Sforza, le dessein soviétique de bolcheviser la Chine constituerait « une forte preuve contre l'intelligence des successeurs de Zinoviev et de Trotsky. » (1)

***

Nous en arrivons donc à cette constatation : la Russie et les Etats-Unis sont, l'une sur le continent, l'autre sur mer, dans des positions stratégiques comparables, mais, en dehors de toutes considérations purement techniques concernant leurs moyens militaires, il est, pour l'une et l'autre de ces puissances, une inconnue dans le problème du Pacifique — s'il venait à surgir entre elles —, à savoir la Chine. C'est cette notion essentielle de l'importance de la Chine dans les destins futurs de l'Extrême-Orient qui doit être mise en évidence.

(1) *L'Enigme chinoise*, par le comte Sforza, Payot, éditeur.

Enfin il faut faire mention d'un autre territoire, auquel la France est particulièrement intéressée : l'Indochine.

Passons sous silence le rôle que pourraient jouer le Siam et la Birmanie. Admettons que les Indes soient encore trop peu habituées à la liberté et trop loin des idéologies communiste ou démocratique, trop peu équipées aussi, pour envisager leur participation — volontaire — à un conflit. Ne mentionnons les îles de la Sonde que pour ne pas méconnaître leurs ressources en pétrole. Mais l'importance de ces nations, quel que soit leur potentiel, n'est pas à la même échelle que celle de la Chine et de l'Indochine dans l'éventualité d'un conflit dans le Pacifique.

Et, cependant, l'Indochine, de par sa population et son étendue, apparaît comme une puissance secondaire. Il n'est que de considérer une carte du Pacifique pour comprendre son rôle stratégique, d'autant plus précieux que la situation politique sera moins nette en Chine et en Indonésie. D'autre part, économiquement, c'est un territoire beaucoup mieux équipé que ses voisins ; les voies de communication — routes, chemins de fer, rivières navigables — y sont proportionnellement plus nombreuses.

L'Indochine peut servir, vis-à-vis d'une Chine incertaine, soit de bastion d'une haute capacité défensive, soit de base offensive de départ. Il est bien entendu que ce n'est pas la Chine qui est censée être l'adversaire éventuel et que les avantages naturels de l'Indochine intéressent l'un et l'autre des antagonistes supposés.

Mais ce rôle ne peut être efficace que si l'Indochine retrouve l'équilibre rompu il y a quelques années. Sans revenir sur les événements récents, les enseignements, cruellement gagnés, ne seront pas, je l'espère, profitables à la France et à l'Indochine seules. Les Etats-Unis, dont la décision, en 1945, de laisser à la garde des troupes chinoises les territoires du Nord, fut lourde de conséquences, comprennent aujourd'hui quel atout pour la paix en Asie constituerait une Indochine pacifiée, forte, loyalement intégrée dans l'Union française.

***

L'enjeu se dispute actuellement entre les Etats-Unis, assurés de l'appui certain de la Grande-Bretagne et de ses Dominions,

de celui, probable, de la France et de la Hollande, et les Soviets dont les atouts principaux en Extrême-Orient sont, militairement la Mandchourie, politiquement les troubles persistants dans les États secondaires, indépendants ou encore unis par des liens flexibles à des puissances occidentales.

La grande inconnue est la Chine, dont la cote sur l'échiquier mondial a singulièrement monté depuis qu'en 1900 une petite armée internationale allait mettre fin à la révolte des Boxers et imposer à la dernière impératrice « des traités inégaux ».

Mais pour jouer vraiment le rôle d'une grande nation auquel elle a droit, la Chine doit arriver à un niveau d'équilibre minimum. Celui qu'elle avait atteint, grâce aux efforts de Tchang Kaï Chek, vient d'être rompu. C'est en elle-même, et sans s'inféoder à une autre puissance, qu'elle trouvera le chemin de sa guérison politique, dont le résultat ne satisfera pas obligatoirement les conceptions occidentales. Par la suite, il lui faudra retrouver la stabilité économique ; elle pourra difficilement le faire sans aide étrangère, mais, si elle est politiquement forte, ses financiers sont assez habiles pour opposer, sans les heurter, les créditeurs escomptés. L'immensité et les possibilités du marché chinois, sources de conflits dans le passé, ne pourraient-elles être un gage de paix dans le futur ?

L'exemple du Japon doit servir de leçon, et à la Chine et à toute puissance qui voudrait y exercer un contrôle illusoire. C'est en conservant précieusement son caractère de « grande famille », en repoussant des idéologies étrangères qui n'ajoutent rien à son génie propre, en demeurant elle-même que la Chine sera cet élément de stabilité grâce auquel le problème du Pacifique pourrait évoluer sans entraîner des catastrophes.

GÉNÉRAL HENRY CASSEVILLE,
du Cadre de Réserve.

LE PROBLÈME DE LA STABILISATION

On se plaint généralement que notre temps en use cavalièrement envers les us et coutumes les plus respectables et les institutions les plus éprouvées ; au premier rang des victimes des iconoclastes, il convient assurément de placer la monnaie. Pendant cent cinquante ans elle a été considérée non seulement comme l'instrument mais comme la régulatrice des échanges ; c'est pourquoi la première qualité qu'on attendait d'elle était sa fixité, laquelle découlait de son rattachement au métal précieux. Lorsque des circonstances d'une exceptionnelle gravité amenaient à suspendre ce rattachement ou à l'organiser autrement, c'était là un événement d'une importance politique et historique sans seconde et qui comportait un cérémonial à sa mesure. Lorsque la question se posa pour la France en 1926 de stabiliser sur un nouveau palier le vieux franc de Germinal qui, après avoir traversé plus d'un siècle de guerres et de révolutions, ne se relevait pas de l'énorme perte de richesses de la première guerre mondiale, Raymond Poincaré consacra deux années à la recherche du meilleur palier et sans doute aussi à se convaincre lui-même de la nécessité de ce sacrifice. La loi monétaire de 1928 qui en résulta était majestueuse et classique ; elle ne devait pourtant durer que huit ans, après quoi, le franc Auriol, successeur du franc Poincaré, ayant vécu huit mois, céda la place à un franc flottant, lequel, cessant d'être défini par rapport à l'or, le fut par rapport à la livre et finalement au dollar. Et tandis que la monnaie française devenait ainsi le satellite d'une monnaie étrangère, les variations que lui infligeaient les événements perdaient toute solennité de forme ; justiciables pendant un

temps d'un décret-loi, elles le sont aujourd'hui d'un simple avis de l'Office des Changes, et ce qu'on appelle les mutations de la monnaie comporte plutôt moins de formalités que les mutations d'un cantonnier.

Il est juste de dire que cette déchéance de la monnaie n'a pas été un phénomène spécifiquement français. Le scandale majeur, au point de vue de l'opinion mondiale, fut en 1931 le « décrochage » de la livre sterling que devait suivre deux ans plus tard la dévaluation du dollar, car, à l'une et l'autre de ces occasions, il a été clairement affirmé que la monnaie n'était plus considérée comme la régulatrice de la vie économique, mais comme la modeste servante de cette dernière, en sorte qu'on tenait désormais pour licite de « manipuler » la monnaie en fonction des besoins de l'économie ; l'Angleterre laissait glisser la livre pour ranimer ses exportations et Roosevelt dévaluait le dollar pour alléger la masse énorme des endettements privés qui paralysait alors dans son pays toute reprise économique. Loin de les devancer, la France tenta même de leur opposer le « bloc » des puissances demeurées fidèles à l'or et au classicisme monétaire ; mais la force n'était point de ce côté ; nous en dûmes convenir, comme il est rappelé plus haut, à l'automne de 1936.

Dans le même temps, si la déchéance de la monnaie était annoncée avec mesure et correction dans les pays anglo-saxons, d'Allemagne elle était proclamée comme une vérité révélée. Le Troisième Reich, n'ayant plus d'or et en revanche d'énormes besoins d'équipement guerrier, se montra immédiatement un des plus convaincus adeptes de la monnaie sans or. Le docteur Schacht guida les débuts de l'opération avec sa parfaite maîtrise et l'orienta assez fortement pour qu'elle survécût à son départ.

On sait la suite et comment le dirigisme de l'économie de guerre et d'après-guerre incorpora tout naturellement dans son arsenal la monnaie. Non seulement la presque totalité des monnaies européennes sont devenues erratiques, mais le contrôle des changes et des échanges est la pièce maîtresse de la politique nouvelle. Et comme il est dans la nature des hommes et des Français en particulier de donner à leurs disgrâces des explications doctrinales, flatteuses et cartésiennes, on vit répandre un peu partout que le régime de la monnaie dirigée, s'il était imposé par les circonstances, l'était aussi par la raison.

et qu'il était seul adapté aux besoins de l'économie moderne. Chose curieuse, c'est Hitler qui renonça le premier à se faire sur ce point illusion à lui-même ; nous retrouvons dans nos notes un passage d'un de ses discours de 1941, que les hauts parleurs diffusaient inlassablement dans les camps de prisonniers et selon lequel Hitler convenait, que n'ayant pas d'or, il avait bien dû faire contre cette infortune bon cœur. Sa foi dans son système n'était venue qu'ensuite. Beaucoup d'autre en eussent pu dire autant. Le nouveau conformisme n'en était pas moins fixé ; le « fétichisme monétaire » était tenu pour mort, avec le libéralisme, le capitalisme, la douceur de vivre et les équilibres économiques naturels.

*
**

Rappelant ces choses, nous bénéficions d'un facile mais frappant effet de contraste, puisque, tout soudain, en ce printemps 1949, il n'est plus question que de stabilisation de la monnaie, à commencer par celle du franc. Si les mots ont un sens — mais il n'est pas assuré que les néophytes de la stabilisation aient entièrement pénétré le sens de cette dernière — on peut s'émerveiller de tant de zèle à reconstruire l'autel des faux dieux ou du moins de ceux qu'hier encore on disait faux.

Cette évolution, on en doit convenir, n'a rien de spontané ; elle s'est poursuivie discrètement dans les faits et dans les esprits. La guerre à peine terminée, les États-Unis détenteurs de la plus grande partie de l'or du monde, s'assignaient pour but la restauration du commerce international et indiquaient au premier rang, parmi les moyens d'y parvenir, le retour à la convertibilité et à la stabilité des monnaies. Les nations unies — la Russie exceptée — créaient dans le même esprit, à la conférence de Bretton Woods, un Fonds monétaire, dont les membres s'engageaient à ne pas « manipuler » leur monnaie en hausse ou en baisse de plus de 10 pour 100, sans autorisation, le Fonds s'engageant lui-même à leur donner en retour toute l'assistance nécessaire. Depuis lors, la Chambre de Commerce internationale et, plus récemment les divers mouvements « européens », ont tenu des propos et affirmé des intentions de même sens.

L'entrée en vigueur du plan Marshall et les tentatives

d'organisation économique de l'Europe, qui en sont le corollaire, ont contribué à placer au premier rang avec plus d'insistance encore le problème monétaire. Il n'est pas besoin d'être un technicien pour comprendre que toute union économique, et même simplement des relations commerciales soutenues, sont impensables, si chacun des pays en présence continue à « diriger » sa monnaie dans un sens ou pour des fins différents et *a fortiori* si cette monnaie, en proie à l'inflation, échappe à toute direction et se dégrade avec continuité. C'est pourquoi, après avoir inscrit le retour aux pratiques de l'orthodoxie monétaire dans les accords particuliers qu'ils ont conclus avec leurs « clients », les « autorités » Marshall sont allées au plus pressé, en arrêtant tout d'abord sur les voies de la faillite les pays qui s'y trouvaient engagés. Certaines déclarations laissent entendre que, selon les mêmes autorités, la situation apparaît maintenant suffisamment consolidée pour qu'on puisse entrer dans une phase constructive, dont on peut constater à chaque instant que le développement en est dominé par le problème monétaire. Il est par exemple évident que le principal obstacle aux échanges internationaux est actuellement le manque de devises dont souffrent certains pays à commencer par la France. L'aide Marshall pourvoit provisoirement — et partiellement — à notre manque de dollars, mais, bien que cette aide s'étende par le jeu de divers accords aux paiements intereuropéens, notre disette en francs belges ou suisses, voire en livres, est chronique ; elle va jusqu'à stopper complètement et périodiquement nos échanges avec la Belgique ou la Suisse. De même la crainte de manquer de dollars hante les nuits déjà austères de Sir Stafford Cripps et rejette sa politique économique vers une sorte d'autarcie du bloc sterling malaisément compatible avec la construction européenne. Or, à l'origine de ces déséquilibres et de ces difficultés, il y a encore et toujours l'inconvertibilité des monnaies, un système de parités artificielles et finalement un défaut de stabilité qui fait obstacle à toute convertibilité durable et à l'établissement de parités saines. Chaque jour qui passe apporte un argument nouveau à l'urgence d'une stabilisation ou plus exactement de stabilisations concertées.

Il se trouve que, sur le plan local et d'abord sur le plan français, des éléments jouent dans le même sens. En août dernier, lors de son bref passage au pouvoir, M. Paul Reynaud

avait, on s'en souvient (1), énuméré les diverses mesures d'assainissement financier au terme desquelles il plaçait l'indispensable stabilisation de notre monnaie en caoutchouc, dont le persistant usage s'opposait à toute reprise économique décisive. Depuis lors, il s'en faut malheureusement de beaucoup, comme nous aurons occasion de le rappeler tout à l'heure, que le programme Reynaud ait été réalisé, mais les efforts de M. Queuille, puissamment aidés par le renversement en ces derniers mois de la conjoncture mondiale devenue déflationiste, ont produit une manière de stabilité dans les prix et une stabilité budgétaire apparente. Le succès de l'emprunt, considérablement surestimé en tant qu'apport « frais » de l'épargne au redressement financier, a été réel en tant qu'opération de consolidation et a produit en tout cas au dehors une indiscutable impression. Ces divers facteurs joints aux rumeurs qui commençaient à se répandre d'un « alignement » général des monnaies pour les raisons indiquées plus haut ont provoqué une sensible amélioration du franc sur le marché noir des devises, où l'on a accoutumé, en dépit de la loi et de la morale, de rechercher leur vraie valeur ; en dernier lieu cette amélioration a été telle que l'écart s'est fortement amenuisé entre les cours réels et les cours noirs du franc, au point que la livre « noire » est même passée par instants en dessous de la livre « officielle ». *A priori* cette conjonction signifie que notre monnaie est en passe de trouver son point d'équilibre ; il est naturel qu'on songe à l'y fixer ; de New-York, de Londres, de Berne et d'autres lieux, on nous en presse vivement.

C'est donc le moment de se demander si une stabilisation est possible, si elle serait profitable et, dans l'affirmative, à quelles conditions ?

***

Il convient de rappeler tout d'abord avec simplicité mais avec force que la stabilisation d'une monnaie ne se décrète pas ; elle ne peut être que la consécration d'une stabilité de fait préexistante et fondée sur des bases indiscutables et durables. La preuve en est qu'à chaque fois que le franc a été dévalué en ces dernières années, on nous a annoncé que cette dévaluation

(1) Voir *La Revue* du 1er septembre 1948.

était le prélude assuré de la stabilisation définitive et les échos de cette fière assurance n'étaient point éteints qu'un nouveau glissement s'annonçait. Pourquoi ? Parce que la stabilité de la monnaie est et ne peut être que la conséquence de la stabilité budgétaire, de la stabilité des prix, de l'équilibre de la balance des comptes. Si en effet l'excès des dépenses publiques provoque une récidive d'inflation, si la poussée des prix (ou des salaires à travers les prix) requiert des quantités de monnaie supplémentaires, si le déséquilibre de la balance des comptes entretient une hémorragie permanente d'or ou de devises, il ne peut pas y avoir de stabilité monétaire.

Or, sans nier le mérite de certains efforts et la qualité de certains résultats qu'on a seulement le tort de célébrer sur le mode lyrique pour se trouver ensuite dans l'obligation de le baisser de plusieurs tons, il est clair que nous ne sommes pas arrivés à ces stabilités de fait que peut consacrer une stabilisation en forme. Aucune des réformes préstabilisatrices que le programme Reynaud avait eu au moins le mérite d'énumérer et que le Parlement s'était engagé à réaliser avant la fin de 1948 n'est accomplie ; le budget est en équilibre nominal ; le secteur nationalisé, la sécurité sociale, le statut militaire, dont le désordre ou l'incertitude menacent à chaque instant cet équilibre, n'ont encore fait l'objet d'aucune mesure définitive ; une réforme fiscale improvisée par décret présente cet étonnant paradoxe d'être partiellement appliquée alors que tout le monde sait que le Parlement l'amendera profondément ; le plan d'équipement, qui constitue une charge très lourde et qui engage toute la politique économique du pays, offre cet autre paradoxe de n'avoir jamais fait l'objet d'un examen d'ensemble du Parlement ; quant à la balance des comptes, son déficit, qui est massif, posé, du point de vue d'une stabilisation éventuelle, un problème à la fois technique et psychologique dont très peu de gens paraissent soupçonner l'importance.

La stabilisation signifiera un nouveau rattachement de la monnaie à l'or ou elle ne signifiera rien du tout ; elle impliquera également le retour à la convertibilité du billet et par conséquent une série d'opérations préalables permettant à la Banque de France de reconstituer un stock important d'or et de devises ; on ne conçoit pas que ce résultat puisse être atteint sans le « dégel » de l'or thésaurisé en France même, ce qui suppose un

mouvement de confiance décisif dans notre avenir monétaire et financier, le retour volontaire de ce qui subsiste d'avoirs français à l'étranger grâce à une amnistie fiscale dont il ne sert à rien d'écarter pudiquement l'éventualité, enfin le concours de capitaux étrangers à qui la suppression du contrôle des changes devra donner le sentiment qu'en venant chez nous ils ne s'aventurent pas dans une souricière. Ces diverses conditions ne relèvent pas de spéculations théoriques ; ce sont celles mêmes qu'entre 1926 et 1928 réalisa Raymond Poincaré. Est-il besoin d'insister sur ce que le climat politique d'aujourd'hui n'est pas celui d'alors et pas davantage ce qu'on pourrait appeler le climat de l'opinion ? Il n'est d'ailleurs qu'équitable de constater qu'en 1926 dix ans d'intoxication dirigiste n'avaient pas accrédité l'idée que la liberté est un scandale et que les mouvements de capitaux, l'adhésion de l'épargne et l'équilibre économique se règlent par décrets ou sont obligatoirement « planifiés ». Par cet endroit, la stabilisation monétaire exigera une réforme psychologique plus difficile que les réformes techniques, parce qu'elle suppose la renonciation à un certain nombre de principes où l'on a accoutumé de discerner désormais les conquêtes d'un esprit nouveau. C'est pourquoi nous disions tout à l'heure que le récent « slogan » de la stabilisation, s'il est un heureux hommage rendu à la vérité, comporte une signification et des développements que bon nombre de ses promoteurs n'aperçoivent vraisemblablement pas, à en juger par leur comportement quotidien.

*
**

A supposer que nous triomphions — ce qui n'est tout de même pas exclu — de ces difficultés domestiques, il ne faut oublier, ni en France ni ailleurs, que la situation de notre monnaie n'est pas le seul élément ni l'élément le plus déterminant du désordre monétaire mondial.

S'il y a un problème du franc, il y a aussi un problème du dollar, dont l'importance est proportionnée au magistère international de cette monnaie. Si la position du dollar est prestigieuse, il n'en est pas moins déprécié par rapport à l'or qui le gage. Le prix de l'or est en effet resté immuablement et arbitrairement fixé à 35 dollars l'once depuis 1939, alors que l'indice des prix de gros aux États-Unis dépasse fortement

celui d'avant-guerre, et que le coût « marchand » de l'or, déterminé par son prix de revient dans les régions de production, est très supérieur aux fatidiques 35 dollars. A quoi s'ajoute la question du *cross-rate* livre-sterling-dollar, c'est-à-dire de la parité officielle de ces deux monnaies, non moins artificiellement maintenue à 4.03 dollars pour une livre, alors qu'elle est sans nul doute notablement inférieure.

Revenir à la réalité, c'est-à-dire mettre l'or à son prix, équivaudrait à dévaluer le dollar ; amoindrir la parité officielle livre-dollar équivaudrait à ruiner les efforts d'austérité budgétaire de Sir Stafford Cripps, dont l'objectif numéro un est le maintien du *cross-rate*. C'est pourquoi ni à Washington ni à Londres on n'est disposé à modifier l'état de choses présent, et on le peut constater par la rigueur avec laquelle le Fonds monétaire de Bretton-Woods, où les influences anglo-saxonnes ne sont pas mystérieuses, veille, de plus en plus difficilement d'ailleurs, au maintien du cours actuel de l'or. L'épisode le plus récent en a été le conflit ouvert entre les autorités du Fonds et le gouvernement de l'Afrique du Sud ; ce dernier, important producteur d'or et désireux de provoquer le relèvement des cours de ce métal tout en bonifiant sa balance des comptes en fâcheux arroi, avait entrepris de vendre à Londres, au cours de 38 dollars 40 et pour des usages non monétaires mais strictement industriels, une certaine quantité d'or. Le Fonds monétaire a jeté l'interdit sur cette opération et dépêché son président au Cap pour rappeler à l'ordre les Sud-Africains. Comme l'industrie aurifère de l'Afrique du Sud est dépendante à un haut degré des achats de la Trésorerie américaine, les arguments ne manqueront pas à l'ambassadeur du Fonds.

On pourrait observer — mais ce n'est point aujourd'hui notre propos — que cet incident témoigne de l'échec de la politique de Bretton Woods elle-même. Car le Fonds monétaire constitué voici quatre ans pour assurer la stabilité des monnaies de ses adhérents ne s'est pas trouvé en mesure de remplir cet office et se manifeste surtout par son opposition aux initiatives de qualités diverses que suscite inévitablement sa carence. A vrai dire, nous ne sommes pas parfaitement placés pour introduire un tel procès, étant donné que, M. Mayer étant consul, le franc a été fortement dévalué en dépit d'engagements que nous avions contractés à Bretton-Woods et dont le Fonds

ne consentit pas à nous relever. Du moins sommes-nous autorisés à dire que, tant que la question du prix de l'or et subsidiairement celle du rapport dollar-livre, n'auront pas été résolues, la stabilisation définitive de notre monnaie n'est pas concevable, car nous ne saurions la fonder sur un cours fictif de l'or et dans l'ignorance du destin prochain des deux monnaies qui se partagent la plus large fraction de l'économie atlantique.

***

Ces considérations ne sont certainement pas ignorées de ceux qui, à l'étranger, nous exhortent néanmoins à stabiliser le franc, mais ils ont vraisemblablement surtout en vue, ce faisant, *l'unification* du franc, dont une stabilisation serait l'occasion.

On se rappelle qu'en janvier 1947, en même temps que le franc était une fois de plus dévalué, était créé un marché libre des changes où ne furent finalement admis que le dollar, l'escudo portugais et le franc suisse. De ce seul fait ces monnaies avaient déjà deux cours en francs, le cours officiel et celui du marché libre, dont l'accès était d'ailleurs soumis à certaines conditions qui provoquèrent le maintien d'un autre marché « noir » ou « parallèle » et partant d'un troisième cours. Puis un quatrième cours résulta de ce que les échanges de marchandises avec la zone dollar, le Portugal et la Suisse se réglèrent sur un cours moyen, intermédiaire entre le cours officiel et le cours libre.

Les devises non cotées à ce marché libre avaient été alignées en janvier 1948 sur le nouveau cours du dollar. C'est ainsi que le *cross-rate* que la France a toujours soigneusement observé portait le cours de la livre à 864 francs, le cours officiel du dollar étant de 214. Le 18 octobre 1948, un nouvel alignement du franc fut effectué sur la base du cours du dollar intermédiaire entre le cours officiel et le marché libre, c'est-à-dire 264 : la livre passa de ce fait à 1.062 francs.

En même temps il était décidé que tout le système serait de nouveau ajusté, si le cours moyen du dollar, dans la dernière semaine du mois, variait de plus de 2 pour 100. Si la variation était de 5 pour 100, l'ajustement se ferait immédiatement sur le premier cours excédant 5 pour 100.

On s'excuse de ce rappel fastidieux et difficilement intelligible : telles sont les simples beautés du dirigisme monétaire. En réalité, M. René Mayer avait pensé, en créant un marché libre des changes, donner promptement au franc la possibilité de trouver un point d'équilibre préalablement à sa stabilisation. Ce dessein, très plausible, dévia rapidement pour des raisons que nous avons exposées ici-même à l'époque ; il aboutit finalement à un système anarchique où le dollar, officiellement à la parité de 214, se négociait au marché noir à certains moments au delà de 500 francs.

On a vu comment les événements avaient progressivement redressé cette situation. Une vive reprise du franc « noir » le porta aux environs de 340, et c'est à ce moment que les augures envisagèrent, non une stabilisation immédiate mais une unification du franc sur le cours de 325-330 pour un dollar, où l'on pensait que se rencontreraient bientôt le cours libre et le cours noir. A ces fins on résolut dans les derniers jours d'avril de porter le cours libre à la rencontre de l'autre dans le dessein de hâter la fusion, en faisant jouer la clause de variation rappelée plus haut. On ne violera aucun secret en disant que, le 26 avril, une discrète intervention détermina la hausse du dollar libre ; si elle fut discrète, elle ne manqua pas toutefois d'énergie, car d'un seul coup le cours accusa une majoration de plus de 5 pour 100 à 329,80. Il fallut donc immédiatement, en vertu de la clause de variation, aligner toutes les monnaies sur cette cotation et c'est pourquoi la livre sterling, par exemple, s'inscrivit à 30 points en hausse à 1.092 francs.

C'est un autre aspect piquant du dirigisme monétaire que sa réglementation aboutisse à une dévaluation, minime à vrai dire, du franc en conséquence directe de son appréciation sur le marché non réglementé ; il est permis d'y voir une nouvelle manifestation de l'impuissance du dirigisme tout court qui, en matière de prix comme en toute espèce, est amené à subir lui-même la direction du marché noir, qu'il prétend combattre après l'avoir inconsciemment suscité. En fait le désir d'unification du franc se fonde surtout, du côté français, sur l'espoir de supprimer le marché noir des devises après avoir tenu compte de son plus récent verdict, de manière à centraliser toutes les négociations sur le marché officiel. On ne cache pas qu'il serait désirable de réaliser cette opération avant le

début de la saison touristique, afin de réserver aux intermédiaires agréés et finalement à l'État des transactions qui ne soient pas de la compétence naturelle du « chasseur de chez Maxim's », détourné occasionnellement de ses occupations normales par la séduction d'un écart avantageux entre cours officiel et cours noir.

En sus de ce résultat malgré tout accessoire, l'unification du franc pourrait-elle être tenue comme préstabilisatrice ? Assurément, car il est bien évident que la stabilisation suppose un taux unique. Assurément encore, parce que la valeur réelle du franc doit se situer en effet autour du point de rencontre du cours officiel et du cours libre. D'autre part, les milieux de Bretton-Woods, hostiles aux cours multiples, se féliciteraient, en attendant mieux, de l'unification et le disent. A Londres, où l'on ne voit pas sans inquiétude la livre atteindre un cours plus bas au marché noir qu'au marché officiel, on applaudirait plus encore à une mesure qui mettrait par définition fin aux constatations désobligeantes nées de cette disparité. Ailleurs on se borne à dire que cette « remise en ordre » aurait une vertu exemplaire en Europe, ce qui est faire beaucoup de fond sur la vertu de l'exemple en général et la portée de celui-là en particulier.

Nous en avons assez dit pour qu'on ait aperçu que, dans la situation présente de la France et même du monde, les conditions d'une stabilisation monétaire, au sens exact et précis du mot, ne sont pas réunies. Il est inutile d'orienter inconsidérément les esprits vers la réalisation prochaine d'une telle opération, au risque de leur faire méconnaître l'importance des efforts que son succès exige encore de nous. Nous venons, sur un tout autre plan, celui de la production agricole, de nous mettre publiquement dans la posture ridicule de lamenter bruyamment l'insuffisance de nos approvisionnements en blé en vue de la soudure, sitôt après avoir pris avec non moins d'éclat position d'exportateurs sur le marché mondial. Il est préférable de ne pas renouveler cette performance sur le plan monétaire en laissant annoncer une opération qui ne peut être que le couronnement d'une stabilité retrouvée alors que la marge de sécurité de la Trésorerie est sans cesse en question.

C.-J. GIGNOUX.

QUESTIONS MÉDICALES

EN INDOCHINE

Je ne suis pas allé en Indochine faire des diagnostics politiques. La guerre est un mal que nous, médecins, ne savons pas guérir ; nous pouvons seulement la rendre moins meurtrière et réparer quelques-unes des plaies qu'elle cause. J'ai pu admirer là-bas le travail d'un Corps de Santé actif et compétent : les malades et les blessés ont à leur disposition toutes les ressources de la technique moderne et, mieux encore, un dévouement fraternel dont j'ai vu maintes formes touchantes.

La tâche que, pendant ce voyage de trois semaines, je m'étais assignée comme représentant de l'Université de Paris était singulièrement absorbante : apporter à tous ceux qui aiment notre pays le témoignage de la fidélité de la France qui tient à leur disposition un irremplaçable patrimoine. Je voudrais simplement rapporter ici quelques-unes des images qui m'ont le plus frappé et communiquer les observations que m'a offertes l'Indochine, une Indochine envisagée sous l'angle de la Paix.

C'est bien ainsi que la considérait jadis un des maîtres les plus éminents de la Biologie française, Paul Bert. Avant de quitter Paris pour suivre la ligne aérienne Noguès qui relie Orly à Saïgon en 37 heures, j'ai pris, dans ma bibliothèque le livre que J. Chailley a consacré à *Paul Bert au Tonkin*. Il était naturel que, partant en mission pour l'Indochine, j'eusse une pensée particulière pour celui qui sut être un savant et un administrateur de qualité et qui réalisa là-bas une œuvre considérable. Arrivé le 8 avril 1886 en Indochine, Paul Bert publiait huit jours plus tard une circulaire qui fit sensation, aux termes de laquelle des mesures immédiates allaient être prises pour ins-

taller de nombreuses écoles, « écoles où on enseignerait concurremment l'annamite en caractères latins et les éléments du français ». Le 30 avril, il devait notifier un arrêté instituant une commission consultative de notables ; le 3 juillet il envisage la création d'une Académie tonkinoise, puis aussitôt il s'attache à organiser des sanatoria.

L'œuvre entreprise par Paul Bert a magnifiquement évolué. Visitant soixante-trois ans plus tard ce même pays, j'y retiens l'existence d'un rectorat, l'activité d'écoles où est donné un enseignement primaire et secondaire, des lycées renommés, une Ecole supérieure des Sciences, des Facultés de Droit et surtout deux Facultés de Médecine qui sont en étroite liaison avec la Faculté de Médecine de Paris.

Gouverneur, Paul Bert a établi la base de ce qui constitue le solide édifice intellectuel que la France entretient avec amour. Qu'on me permette de rapporter ici le jugement inédit que Lyautey portait sur P. Bert dans une lettre adressée à son petit-fils, notre ami Paul Chailley-Bert : « J'ai détesté ton grand-père, mais quand j'ai lu, notamment sa circulaire du 16 avril, j'ai été plein, pour lui, d'une admiration qui n'a fait qu'augmenter... »

Heureux temps que celui où l'on pouvait ainsi construire ! Les Français de là-bas n'ont pas démérité de leurs grands ancêtres et, s'ils sont victimes aujourd'hui de circonstances malheureuses, ils conservent le même courage et la même foi. Pendant mon séjour parmi eux, en compagnie de mon collègue et ami, le professeur André Lemaire, j'ai reçu d'eux et en particulier des autorités politiques, administratives, militaires, maritimes et médicales, un accueil qui m'a vivement ému et qui m'a permis de sentir toute la ferveur qu'ils apportent à leur tâche.

⁂

En Indochine nous nous sommes intéressés aux problèmes humains, au régime alimentaire et aux maladies.

Il n'y a pas de race indochinoise, mais plutôt différentes races. L'étude scientifique des types anthropologiques du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge, du Laos fournit aux étudiants des Facultés de l'Indochine de nombreux sujets de thèse, complétant l'ouvrage solide et documenté de P. Huard

et A. Bigot. Dans ce dernier travail, on peut trouver des renseignements qui font autorité sur les types morphologiques des Indochinois, sur la taille et le poids, sur l'anatomie des membres (divergence et activité du gros orteil), sur la craniométrie, sur la tache pigmentaire congénitale, sur la myologie, sur la face (yeux, nez). Mais peut-être faut-il surtout souligner la position accroupie que prend fréquemment et longuement l'Annamite. Cette attitude laisse supposer une laxité considérable des articulations du membre inférieur et en particulier de la coxo-fémorale : les anatomistes ont décrit une extension en avant de la surface de la tête du fémur à laquelle correspond une petite facette articulaire supplémentaire sur le bord antérieur du sourcil cotyloïdien.

La plus grande partie de cette population vit avec un régime alimentaire qui mérite d'être considéré, car il peut nous donner maintes suggestions au nom de l'expérience séculaire qui a sanctionné sa valeur biologique. On m'a naturellement fait connaître les mets annamites les plus divers composant des menus raffinés : crabes aux asperges, baldaquin de crabe à la royale, quenelles de crevettes roses à la broche, consommé aux cent hachis, gaufrettes de crevettes, salade de poisson aux épices, riz nouveau parfumé dit « museau de renard », langoustes dorées, mariage de poisson et de viande, confits divers, gâteaux au coco et au soja.

Mais les repas ordinaires sont plus frugaux. Ils sont surtout composés de riz, le pain de l'Extrême-Orient. On admet qu'un Annamite en consomme en moyenne 550 grammes par jour. Le riz contient 5,6 à 9,9 pour 100 de protides, 0,4 à 2,2 pour 100 de lipides et 61 à 78 pour 100 de glucides. Après avoir été récolté, le grain de riz encore muni de sa « balle » forme le « paddy ». Il sera battu, décortiqué et enfin glacé. Cette dernière opération le débarrasse de cette pellicule à partir de laquelle les Japonais ont isolé l'orizanine en 1912 ; ce fut ensuite la vitamine de Funk, puis la vitamine B, antibéribérique, antinévritique, dénommée aujourd'hui aneurine. Parmi les très nombreuses variétés de riz, on peut signaler quatre types principaux : les riz durs de plaine, les riz de montagne, les riz gluants et les riz flottants.

La valeur alimentaire de cette graminée a été bien étudiée en de nombreux ouvrages. Joseph Vassal, dans le livre de

Ch. Richet et G. Hardy, A Chevalier et A. Angladette (1) ont publié sur ce sujet des articles qui sont fondamentaux. Bien plus récents des travaux ont révélé dans le riz des propriétés qui peuvent lui donner, outre sa valeur diététique, un intérêt thérapeutique important dans les cas de lésions rénales ou d'hypertension artérielle.

On sait depuis longtemps que les Annamites, qui se nourrissent presque exclusivement de riz et dont le régime alimentaire est pauvre en protides, ont une élimination quotidienne d'urée très faible : 9 à 15 gr. par litre pour un volume d'urine de 1.200 centimètres cubes par jour. On sait de plus et surtout que le taux normal de l'urée sanguine est bas et oscille aux environs de 0 gr. 20 par litre de sérum sanguin. Il devait donc venir à l'esprit, pour traiter les azotémies, d'utiliser un régime à base de riz.

Partant de ce principe, Walter Kempner a poursuivi des recherches sur le traitement de l'hypertension artérielle et de la néphrite azotémique par un régime au riz ; il en a communiqué les résultats il y a trois ans devant l'Académie de Médecine de New-York. F. Behrendt et A. Burgess ont appliqué cette méthode et en ont rapporté des effets heureux. Des malades, hypertendus notoires, ont été soumis au régime composé riz-sucre-fruits correspondant à 2.000 calories, à raison de trois repas par jour et poursuivis, selon l'état des sujets, pendant un temps qui varie entre quinze jours et quinze mois. Ces auteurs ont observé chez leurs malades une baisse très nette de la tension artérielle, du taux de l'azote et de l'urée dans le sang et souvent du taux du cholestérol sanguin. Nous pensons qu'à cause de la diversité des préparations dont il peut être la base, le riz constitue effectivement un aliment de premier ordre et que ce régime mérite d'entrer dans le traitement de certains malades.

Mais cette prédominance du riz dans l'alimentation indochinoise pose un problème capital. Cet aliment est pauvre en matières azotées, insuffisant aussi en certains sels minéraux. Par quel procédé équilibre-t-on le régime ? Ce n'est pas par une multitude de produits, mais par un seul qui est le complément exact du riz : le Nuoc-Mam. Devant cette solution simple du problème diététique, on songe à d'autres régimes traditionnels.

(1) Presses Universitaires de France.

que l'expérience des peuples a équilibrés avec la même élégante économie. Tel est, par exemple, ce régime des bûcherons piémontais qui emportent simplement dans la montagne un sac de « polenta » (farine de maïs) et un fromage de gruyère, comme s'ils avaient une idée des acides aminés indispensables et des déficiences de la zéine.

Le Nuoc-Mam n'est pas un complément moins admirable. Cette « eau de poisson salé » est le condiment national indochinois. C'est la « saumure indochinoise », produit de la macération du poisson dans une solution concentrée de sel marin. Il s'agit essentiellement d'une solution salée de matières albuminoïdes à un certain degré de désintégration, engendrée par les diastases digestives du poisson. « Cette dissolution doit contenir une proportion de sel suffisant pour que les matières albuminoïdes conservent sensiblement fixe leur degré de désintégration. » Ajoutons que ce degré garantit l'état de conservation du Nuoc-Mam, ce temps pouvant être fixé à un an. Le taux nécessaire de sel pour assurer cette conservation ne doit pas être inférieur à 200 gr. par litre. Par rapport à l'azote total, le Nuoc-Mam doit contenir 50 à 77 pour 100 d'azote titrable au formol : un arrêté du 30 avril 1930 fixe sa teneur en azote total entre 15 et 25 gr., en azote organique entre 10 et 20 gr. par litre. J. Guillerm qui a fait des recherches très poussées sur cet aliment, affirme en outre la présence dans le Nuoc-Mam de leucine accompagnée d'alanine, valine, tyrosine, tryptophane et probablement cystine. E. Cousin et B. Noyer, en 1944, y mettent en évidence la présence d'histamine et en dosent 750 γ par centimètre cube. La lecture des comptes rendus de notre Académie des Sciences et de ceux de la Société de Biologie nous apprend la précision des recherches de L. Boëz et J. Guillerm qui ont décelé dans cette « peptone de poisson » une flore microbienne spéciale anaérobie stricte qui attaque les glucides et les protides. Les travaux poursuivis à l'Institut Pasteur de Saïgon ont permis de préparer au laboratoire, en partant de la chair du poisson, sans l'intervention de sucs digestifs et en utilisant la flore microbienne étudiée, un produit en tous points conforme au Nuoc-Mam obtenu par la méthode saumurière traditionnelle.

Que l'on considère donc le Nuoc-Mam comme aliment ou comme condiment, il est certain que les individus qui l'utilisent comme nourriture habituelle avec le riz, trouvent dans ses cons-

tituants un complément alimentaire fort appréciable : en plus d'un apport journalier d'azote (7,5 % à 12 % de la ration quotidienne d'azote), il faut tenir compte de sa richesse en éléments minéraux indispensables comme le chlorure de sodium, le phosphore organique et minéral et même un peu de chaux.

Au Nuoc-Mam s'ajoutent et au besoin se substituent en Cochinchine le Mâm-Tôm ou pâte de crevette, et, au Cambodge et au Laos, des pâtes de poisson, le prahoc et le padec.

Les graines de lotus sacré (*Nelumbium speciosum W* ou *Nymphea nelumbo* L.) viennent compléter de façon pittoresque le tableau des questions alimentaires en Indochine. Elles sont utilisées en confiserie et sont particulièrement appréciées. On voit dans toute l'Indochine le Lotus sacré pousser en abondance, sur les nappes d'eau comme sur nos étangs, le nénuphar blanc ; ses feuilles vertes et ses fleurs roses s'élèvent au dessus de la surface de l'eau avec une splendeur que chante à la maison la jeune fille annamite : « A la campagne, le Lotus est la plus belle des fleurs, Ses feuilles sont vertes. Ses fleurs roses. Ses étamines d'or, Ses étamines d'or, ses racines d'argent, ses feuilles d'émeraude. La revêtent d'une beauté qui n'a d'égale que la Vertu du Sage. »

***

Les problèmes de pathologie infectieuse qui se posent en Indochine offrent aux médecins de nos pays un intérêt inépuisable. Ils sont bien représentés dans la réédition du *Guide clinique et thérapeutique* qu'ont écrit MM. F. Blanc et Fred Siguier, ouvrage particulièrement utile pour le diagnostic et le traitement des maladies en Extrême-Orient. C'est tout un champ d'études qu'ouvrent le typhus exanthématique, la fièvre récurrente à poux, la fièvre fluviale, la fièvre boutonneuse, la scrub typhus, le typhus murin (avec les indications des nouveaux antibiotiques), la mélioidose (avec ses problèmes étiologiques), la lèpre (avec sa thérapeutique par le krabao), le paludisme remis à l'ordre du jour avec le problème moderne de l'hématozoaire exo-érythrocitaire. On sait les progrès récemment acquis en traitant la fièvre typhoïde par la chloromycétine, qui pourrait en juguler certaines formes en quelques jours et la thèse parisienne de Maurice Piette vient de nous communiquer un autre succès de la médecine tropicale en prouvant l'efficacité du trai-

tement de la dysenterie par la conessine, qui possède *in vitro* une réelle action inhibitrice sur l'amibe.

Mais ce sont surtout les maladies parasitaires qui sont étudiées, explorées, diagnostiquées là-bas. Il faut toujours, en Indochine, penser aux parasites. On rencontre fréquemment au Tonkin la distomatose hépatique et souvent pancréatique, due à la consommation de poissons crus. Courante aussi est la filariose et H. Galliard et P. Huard ont observé de nombreux cas d'hydrocèle, d'orchi-épididymite et d'hématochylurie engendrés par cette maladie. On m'a rapporté des cas curieux d'ascaridiose, à symptomatologie pulmonaire et on peut lire dans le *Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indochine*, sous la signature de H. Coppin, l'observation d'une malade qui tousse, qui a profondément maigri et qui présente une ombre à la base de l'hémithorax droit. Une cure sérieuse de santonine amène une élimination de dix ascaris, déterminant une guérison complète avec disparition des ombres pulmonaires. Dans le *Bulletin* de la même société, une autre communication nous apprend que des calculs peuvent se développer dans les conduits biliaires autour de débris d'ascaris.

On conçoit ainsi la nécessité de centres médicaux, de centres de recherches et de centres d'enseignement médico-chirurgical en Extrême-Orient. Les Instituts Pasteur, là comme ailleurs, fournissent un effort considérable ; nous avons pu le constater en visitant les Instituts d'Hanoï, de Nha-Trang (où séjourna longtemps le grand Yersin), de Saïgon (où Albert Calmette réalisa des travaux biologiques de première importance). L'inspection des Facultés de Médecine et de Pharmacie, à Hanoï et à Saïgon, la visite de l'Ecole des Officiers de santé cambodgiens, m'ont vivement intéressé ; j'y ai trouvé des étudiants travailleurs, habiles, sensibles, attachés à un personnel enseignant de qualité composé de cliniciens, de chirurgiens, d'obstétriciens et de biologistes tous enthousiasmés. Le doyen Huard m'a montré une collection de quatre-vingt-quatre thèses de médecine soutenues en Indochine depuis 1940. La Faculté de Médecine de Paris sait les efforts et les vœux des collègues qui se dévouent là-bas : elle a le plus vif désir de les aider et tient, une fois encore, à saluer doyens et professeurs, pleins de dynamisme, de foi et d'espérance.

L'Institut du Radium à Hanoï, fondé par le regretté Leroy

des Barres rouvre ses portes et le Centre de Puériculture dirigé par Mme Maurice Bayen accomplit une œuvre bienfaisante à l'égard d'une enfance trop souvent négligée. Il m'a permis d'intéressantes observations de dystrophie infantile déterminée par la pauvreté du régime alimentaire. Telle cette enfant de onze mois et demi, pesant 6 kilos 440. A l'examen on constate la disparition du pannicule adipeux, la gracilité des membres, l'aspect « vieillot » du visage. L'enfant se tient à peine assise et ne peut se mettre debout, ni conserver avec un appui cette position. La fontanelle est encore assez largement perceptible et nettement déprimée. L'examen viscéral ne montre rien d'anormal, mais l'interrogatoire de la mère a permis d'apprendre que l'enfant était mise au sein quelquefois dans la journée et prenait aussi quelques cuillerées à soupe de riz. Les notions de quantité ou d'horaire sont impossibles à préciser en raison de leur infini variabilité. L'enfant est gardée à la crèche, subit une cure de réalimentation et au bout de sept semaines pèse 8 kilos 075 : elle a augmenté de 1.600 gr., elle se lève seule et demeure debout.

Et comment passer sous silence ces services médicaux, ces hôpitaux organisés par des Français qui dirigent des plantations de thé ou d'hévéas et qui, s'il le fallait, établissent la preuve que la France ne veut ni tyranniser, ni détruire mais construire et soigner.

***

Il n'était pas possible de traverser l'Indochine sans faire aussi de courtes enquêtes dans le domaine de la biologie animale. C'était le moyen de satisfaire à la fois le goût du visiteur pour le pittoresque exotique et la curiosité du physiologiste.

Au Cambodge, nous nous sommes déplacés sur le Grand Lac pour visiter des pêcheries. Son étendue est variable suivant les saisons : elle a 260 kilomètres carrés aux eaux basses et 1.500 à 1.600 au moment des crues. Car cette masse d'eau est le grand régulateur du débit du Mékong. Elle emmagasine le surcroît des crues et, inversement, quand les pluies cessent, elle contribue à alimenter le fleuve, si bien que le canal qui la relie au Mékong, le Tonlé-Sap, est tour à tour émissaire et affluent suivant l'époque de l'année. Mais ce Grand Lac est surtout un extraordinaire réservoir de poissons. On en pêche plus de 100.000 tonnes par an. Remarquables sont les specimens de

Trey-reach (*Pangasianodon gigas Ch.*) et de Trey-Krai (*Notoptérus chilata B. B.*). P. Chevey a pu constater que la taille des individus vivant dans les eaux du Grand Lac croît plus vite que celle des poissons des autres eaux douces ; en un laps de temps égal, elle est presque le double. Nous avons pu observer l'adresse avec laquelle procède le pêcheur cambodgien : armé d'un long instrument piquant, il attrape les poissons comme avec un harpon.

Au pays d'Annam, dans ce merveilleux cadre qu'est Nhatrang et au Tonkin, dans la baie d'Along, on m'a rapporté les curiosités biologiques que présente la Salangane ou hirondelle de mer. C'est un petit martinet, *Collocalia francica germaini O*, qui passe en flèche et ose les crochets les plus brusques ; il glisse sur la mer, s'enfonce dans les fissures du rivage, sans diminuer sa vitesse. Cet oiseau arrive au printemps, niche et repart à l'automne. On sait que son nid est comestible : il sert, entre autres choses, à préparer un potage et à apprêter le jeune pigeon. La matière dont il est formé est fournie par les glandes salivaires de l'hirondelle ; celles-ci secrètent un liquide visqueux et filant qui se solidifie rapidement, de même que notre pigeon, lors de l'éclosion des jeunes, élabore dans son jabot un lait précieux. Le nid de l'hirondelle de mer ressemble à un petit bénitier blanc ; il est épais de 1/4 à 1/2 centimètre, il a une longueur de 5 à 7 centimètres, une largeur de 4 à 5 centimètres, une profondeur de 2 à 3 centimètres. Son poids varie de 8 à 15 grammes. Le docteur Sallet a souligné que ces nids, surtout quand ils sont rouges, seraient un traitement contre la phtisie et on parle de moisissures, poussées dans les nids humides, qui ne seraient pas sans indications thérapeutiques.

Mon ami d'études, P. Engelbach, m'a décrit avec enthousiasme la fauvette qu'il a découverte au Cambodge, *Silva cyanouroptera*, qui porte du roux sur le dessus du corps, du blanc en dessous et du bleu sur les ailes.

Une autre curiosité est offerte au voyageur par l'appétit des margouillats, ces lézards qui, fixés sur les murs dans l'intérieur des maisons, font inlassablement la chasse aux insectes, et par le cri de cet autre lézard qu'est le gekko ou tokay, cri qu'on peut entendre presque toute la nuit. Parce que ses doigts sont munis de disques adhésifs on raconte que ce lézard sert à la pêche au chapeau. « La nuit, du haut d'une véranda, l'animal

est descendu au bout d'une corde nouée autour de son corps, jusqu'à la hauteur des personnes en promenade... le lézard se fixe sur le chapeau et une traction de la corde ramène le tokay et le chapeau. »

Dans les temples en ruines retentissent les cris des chauves-souris qui y ont installé leur demeure, et plus loin, devant les nappes d'eau, j'ai été étonné de voir les buffles noirs plongés dans la vase ; leur tête et leur dos émergent et viennent s'y poser un oiseau ou un garçonnet assis à califourchon, minuscule berger d'un puissant troupeau.

Mais mon attention de biologiste a surtout été attirée en Indochine par le cobra ; il est curieux de constater qu'ici le *naja-naja* est cracheur, c'est-à-dire que ses crochets venimeux sont anatomiquement adaptés pour éjecter le venin à distance. L'orifice excréteur des glandes venimeuses est dirigé en avant et se trouve à la face antérieure de la dent, près de la pointe. Nous avons, avec G. Wellers, consacré depuis 1935, à l'étude de son venin, de nombreuses recherches qui n'ont pu être poursuivies que grâce à l'obligeance de l'Institut Pasteur de Saïgon qui a bien voulu nous en fournir abondamment. Nous avons pu faire la démonstration de la nocivité et de la neutralisation du venin de cobra. Si on dissout une petite dose de venin dans l'eau d'un aquarium où vit un poisson rouge, la mort de ce poisson est rapide; en revanche, l'addition de glutathion au bain toxique suffit pour neutraliser l'action du venin. Ce phénomène nous a conduit à préciser le pouvoir détoxiquant des corps sulfhydrilés à l'égard du venin de cobra et ces expériences pourront être l'objet d'applications thérapeutiques, ces corps pouvant atténuer la nocivité d'autres poisons puissants.

De retour en France, je ne pense pas seulement aux hôpitaux que j'ai visités, à la beauté de certaines plages, à la magnificence d'une baie, à l'animation des rizières, aux splendeurs artistiques que j'ai rencontrées, je songe encore à l'hospitalité que j'ai reçue, à l'accueil que m'ont réservé les étudiants dont je retiens le caractère particulièrement studieux et avec insistance résonne encore dans ma mémoire ce chant d'un enfant d'Hanoï : « Mon Indochine est belle, mon Indochine est douce, mon Indochine est pleine de promesses et d'avenir... France donne-moi la main et écoute-moi. »

LÉON BINET.

LECTURES ROMANESQUES

Paul Lorenz : *Les Monstres innocents* (Ed. Flammarion). — Romain Gary : *Le Grand Vestiaire* (Ed. N. R. F.). — Elisabeth Barbier : *Ni le jour ni l'heure* (Ed. Julliard).

Ce très beau livre, souvent effrayant, fascinant toujours, singulier en sa composition, original en l'entrecroisement de ses épisodes, enfin ces *Monstres innocents*, porte en épigraphe cette phrase de Baudelaire : « La vie fourmille de monstres innocents ». Ces mots sont extraits de *Mademoiselle Bistouri*, un des plus bizarres et célèbres poèmes en prose de Charles Baudelaire. La fin de ce poème pourrait aussi expliquer, aider à comprendre profondément les tristes héros de Paul Lorenz : « Seigneur, ayez pitié des fous et des folles. O Créateur ! peut-il exister des monstres aux yeux de celui-là seul, qui sait pourquoi ils existent, comment ils se sont faits, et comment ils auraient pu ne pas se faire ? »

Ce sont ces hasards, ces rencontres, ces circonstances, excitant, dévoilant, libérant les mauvais instincts encore informulés en certains êtres, que Paul Lorenz, avec une sûreté de psychiatre, le pouvoir d'un sorcier illuminant brusquement la nuit de certaines âmes maudites, qui composent les chapitres de ce livre. Le lecteur — comme je l'ai déjà dit à propos de *Morsure*, de Carco — ne se rebelle pas contre ces épisodes, ces images, ces personnages ; il les observe avec la curiosité souvent teintée de pitié que nous inspirent des créatures nées pour le mal, ignorant qu'elles le portent en leur essence et ne connaissant pas les règles et les pouvoirs qui pourraient les guider, les préserver, les absoudre.

Voici deux adolescents : le charmant, le pur Kaki, meurtri par les drames de sa famille, mais restant frais et intact ; l'autre

Manou, coupable d'un crime, presque irresponsable, commis en état d'ivresse et s'accusant plus tard, afin de l'expier, d'un autre crime qu'il n'a pas commis, mais dont il a, poussé par une perversité diabolique, provoqué les possibilités et l'accomplissement. Pourquoi ces deux êtres sont-ils promis à des destins, à des instincts si différents ? Car Manou nous attendrit autant que Kaki par son enfance et cette terrible candeur avec laquelle il tue et fait tuer. Ce sont ces enfants-là que la société essaie de redresser, d'éduquer par la discipline et la surveillance des maisons de correction. Une des plus belles pages des *Monstres* est cette révolte des garçons du « Pénitencier » où se mêlent la perversité, la bravoure, l'audace, la rage, le fou désir de la liberté et où la tentation de la pitié et d'un terrible attrait atteint même la petite Francine, fille du directeur de la maison. Cette révolte sauvage, et non moins sauvagement réprimée, est d'une force et d'une allure qui sont une réussite de grand écrivain.

Voici dans « l'Ile de la Folie » la petite Annette, qui vit là avec sa mère et l'amant actuel de celle-ci, l'éclusier. Annette est jalouse de sa mère, écœurée par cette vie illégale, cet amour, bien que l'éclusier soit un très brave homme attendri par sa petite belle-fille. Mais Annette veut mourir, se noyer, leur faire du chagrin et cette bonne farce. L'éclusier la rattrape une nuit où elle hésite à se jeter à l'eau et il l'emporte en sa longue chemise enfantine. Annette a quatorze ans, et l'enfant sent s'éveiller en elle le secret des futurs pouvoirs féminins qui la vengeront de sa mère. Beau chapitre, aussi, celui-là, dans le paysage d'arbres et d'eau, les bruits mêlés du fleuve et des feuillages. D'ailleurs, au long du roman, la mer, l'eau nous évoqueront souvent la possibilité du rachat, par les bienfaits de ce qui lave et purifie.

Et nous aimons aussi le décor des vignes, ces vignes où nous ferons connaissance avec le Pourpre, maraudeur, voleur, assassin et que sauvera Mme Maragnon, la propriétaire qui, le sachant poursuivi, l'a caché, protégé et qui ne le dénonce pas lorsqu'elle apprend qu'il vient de tuer son mari. Avait-elle donc, obscurément, souhaité cette mort ? Plus tard, Mme Maragnon, veuve, épousera le veuf Fargal, vigneron de Maracabre, amoureux de ses vendanges et échappant ainsi à sa belle-sœur Malvina, qui le convoitait plus qu'elle n'avait regretté la mort douloureuse de

sa sœur. Autre monstre, se croyant pourtant vouée à la charité et au dévouement.

Toutes les vieilles filles que nous apprenons à connaître de chapitre en chapitre, détraquées par leurs « refoulements » et qui finissent par se réunir dans un même désir de vérités humaines et d'amour toujours frustré, qu'elles transforment en charité, en bonnes œuvres et qui sont trahies par le bien même qu'elles ont essayé d'accomplir, toutes elles ont une vie étonnante, telles Esther et Déborah, surtout Esther, vieilles Anglaises dont la bonne volonté de « faire le bien » échoue devant la précocité néfaste de leur pupille abandonnée, Molly Thomson, affreuse petite ingrate, encore plus perverse que la petite Annette, qui ne leur apportera que mort, déshonneur, affreuse désillusion. Mais cela se passe à Londres et nous conduit jusque dans la crypte de l'église Saint-Martin, où, dans la nuit, on reçoit les sans asiles, « hôtes du Christ », et où Molly s'était autrefois réfugiée, où la vieille Esther vient passer une nuit de regrets et de rêves. N'avait-elle pas, malgré tout, aimé Molly Thomson ? Des paysages de Paris et de sa banlieue, de ses bars, de ses impasses, de ses nuits, des esquisses de Londres, nous nous transportons sur une plage d'été, élégante, mondaine, où Mme Grandperrin exhibe sa maturité triomphante et son enfant tardif, Eddie, dont elle se pare et qu'elle accapare. Cet enfant est celui, inavoué, de sa fille Hélène. Elle l'a fait sien par dévouement d'abord, ensuite pour le voler à sa vraie mère, trouver en lui son « secret de jeunesse »... Monstre aussi, cette belle dame en son égoïsme, son animalité, sa joie de vivre, ses suprêmes coquetteries, son indifférence voleuse pour sa fille aînée. Et tous ces personnages se rencontrent, s'affrontent, nouant et dénouant de nouvelles aventures, perpétrant d'autres forfaits, révélant d'autres tares, farandole tristement infernale, jeu sinistre d'une âpre réalité, d'une amère et cynique saveur. Car nous retrouverons Malvina sur la jetée de Boulogne en cet affreux chapitre : « le Lampiste » ; nous suivrons Annette devenue prostituée et dont le vieux protecteur Léonce donnera lieu à l'épisode burlesque, d'une effroyable drôlerie, qui se passe dans les coulisses d'un music-hall, entre ce vieux Léonce et l'acteur Borelli. Car une ironie féroce remplace souvent l'accent de la pitié en ces pages si diverses, et pourtant liées entre elles par les forces obscures des destinées. Et nous dirons adieu et bonjour au

Pourpre, lorsqu'il reviendra du bagne, fidèlement attendu par sa femme Aimée et qu'il la trouvera vieille et qu'elle le comprendra si tristement, mais avec la robuste acceptation de ces créatures simples et animales... Cette fidélité, cette résignation ont une sorte de grandeur brutale situant les sombres héros de ce roman au delà du bien et du mal dans un univers nébuleux où l'auteur apporte l'illumination d'un phare impitoyable, son grand talent dévoilant ces instincts obscurs qui sont déjà l'enfer. Mais il faudrait pouvoir raconter tout le roman pour en bien exprimer sa haute valeur. Là encore nous citerons Baudelaire et ses deux vers d'un si poignant désespoir :

> Oh Seigneur ! donnez-moi la force et le courage
> De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût...

Oui, c'est un livre « baudelairien », un livre, malgré tout, de poète, où le style est d'un maître ; rien n'est approfondi mais tout est dévoilé, puis suggéré avec une évidence étonnante, en d'inoubliables traits, par ce style dont on admire la netteté d'eau-forte et son pouvoir d'évocation immédiate. Malgré l'ignominie des personnages, l'horreur de leurs gestes, c'est là, je le répète, une œuvre de poète, car il faut être un poète pour savoir pénétrer en tant d'ombre, y éveiller les monstres, les traîner au jour et ne pas désespérer pour eux d'un espoir de rédemption. Et n'oublions pas la beauté des paysages, dont les descriptions brèves mais saisissantes situent chaque personnage et son aventure en son accord avec l'atmosphère, les lignes et le climat.

Répétons-le, Paul Lorenz est un grand poète, de lignée à la fois classique et magique, d'inspiration innée, et on le saura mieux quand il aura réuni en un volume *La Seconde Eurydice*, *Sur les fleuves de Babylone*, *Le Tombeau de Paul Valéry*. Il revient aujourd'hui au roman, qu'il avait interrompu depuis la *Pension Welcome* où sa jeunesse délivrait des dons subtils, par une série de récits historiques aussi bien documentés que séduisants (la reine sans tête, Anne Boleyn, Anne d'Autriche, Mme Tallien, Aurore de Kœnigsmark). *Les Monstres innocents* marquent une haute étape dans la carrière de Paul Lorenz.

***

Nous ne quittons pas les *Monstres* en pénétrant dans *Le Grand Vestiaire* de M. Romain Gary. L'auteur applaudi d'*Edu-*

cation européenne qui eut le prix des critiques, nous invite à constater les résultats de l'éducation qu'un vieux chenapan offre à trois adolescents tombés par hasard entre ses pattes. Ce vieux monstre de Vanderputte — nous le saurons plus tard — est un ancien résistant qui a trahi ses camarades et vendu leurs secrets aux Allemands. La libération venue il se croit à l'abri, mais son secret est connu par le vieux Kuhl, se disant son ami, autre canaille, qui le dénoncera à son tour avant de mourir, malgré l'âpre et faussement dévouée surveillance dont l'entoure Vanderputte, obligé à payer sans fin le silence de Kuhl. Voilà donc les deux vrais monstres. Les trois adolescents, Lucky, Léonce et sa sœur Josette, ne sont pas de mauvais enfants. Ils sont seuls, abandonnés. Lucky est orphelin, sans mère et son père, professeur et résistant, a été tué à la fin de la guerre. L'enfant n'a plus ni famille ni amis. Le voilà déclaré pupille de la Nation, expédié à Paris ; il emmène sa chienne Roxane, tout ce qui lui reste de son bref passé. L'arrivée à Paris, la bousculade des gares, l'ahurissement embrouillé des commissaires chargés du triage et de l'accueil sont des pages pleines de vie, de mouvement et peut-être de vérité. Lucky, effaré, entend dire qu'on va le séparer de son chien ; il est décidé à ne pas quitter Roxane aussi, profitant, après quelques heures de désarroi, d'incompréhension, d'irrésolution, de l'inattention de la foule toujours accrue, il se laisse accoster par un autre garçonnet, Léonce, qui vient régulièrement à ce centre d'accueil pour y jouer la comédie d'une nouvelle arrivée, et profiter de dons généreux de victuailles et de vêtements. Lucky, en confiance avec ce garçon de son âge, se laisse persuader. Il arrache son brassard de pupille de la Nation et suit Léonce qui le conduit chez Vanderputte et l'initie aux mystères du marché noir. Vanderputte est généreux envers ces enfants, les loge, nourrit, gâte et fournit l'argent. Ces gosses manient de grosses sommes et lorsqu'ils ont fini leur travail de voleurs et de revendeurs illicites, ils sont libres de se divertir : cigarettes, bars, promenades, achats de vêtements et, surtout longues heures passées au cinéma. Les films sont leur joie, leur école et leur troublent la cervelle. Or, ces trois enfants, que l'amitié de la vie commune unit, n'ont pas de mauvais instincts, ils obéissent au vieux corrupteur pour lequel ils éprouvent une sorte de gratitude dégoûtée. Leur fraternité de hasard a quelque chose de touchant. Lucky, sans

qu'il s'en doute, est amoureux de Josette, toujours toussante et malade et lorsqu'elle mourra, le désespoir qu'il ressent lui éclairera les secrets de sa jeune sensibilité, qui s'ignorait, son désir confus de ce qui est vrai, honnête et pur. D'ailleurs le souvenir de son père et de ses brèves études scolaires, la lecture d'un petit *Pascal* qu'il avait emporté en souvenir de ce père et de son passé, mûrissent lentement sa pauvre âme ; il déteste sa vie actuelle et ne suivra Léonce qu'avec horreur dans la suite de leurs aventures, organisées avec d'autres garçons pour arrêter des voitures porteuses d'argent, voler dans des bijouteries, etc., audacieux exploits où Léonce finira par être tué.

Il me semble qu'alors le roman devrait finir ; car la longue suite des malheurs de Vanderputte, les longues pages de réflexions, monologues intérieurs du jeune Lucky devenant mûr et viril, tout cela lasse un peu le lecteur que satisfait enfin le meurtre de Vanderputte. Lucky le châtie d'une balle dans la nuque après avoir essayé de le sauver des poursuites policières, tout en sentant peu à peu la révolte grandir en lui contre ce vieux traître qui, pourtant, en le démoralisant, l'a quand même abrité et nourri. Mais, tout le début du roman est d'un pittoresque extrême ; la description de l'appartement occupé par Vanderputte, — qui fut jadis celui d'un résistant expédié en un camp de concentration — avec ses beaux meubles, son demi-luxe, son désordre, son bazar invraisemblable de boîtes et de flacons, unissant les produits pharmaceutiques aux vêtements, aux fourrures, aux victuailles, au tabac, à l'alcool, cette évocation d'une étrange et affreuse folie est saisissante.

Les personnages épisodiques, racolés et acceptés par eux ou Vanderputte, en d'interlopes péripéties, ont du caractère et de la couleur. Et tout cela baigne dans une atmosphère si spéciale que peut-être on y goûte une sorte de vérité artificielle. Mais on en subit l'intérêt par le grand et particulier talent de M. Romain Gary.

***

Le récent roman de Mlle Elisabeth Barbier est, à mon avis, supérieur aux *Gens de Mogador*, son premier livre, si séduisant et qui eut tant de succès. Celui-ci, *Ni le jour ni l'heure*, âpre et profond, révèle en cette jeune romancière, si remarquablement douée, d'autres qualités de force sévère, du mystère intérieur,

des violences secrètes et des responsabilités morales. Là aussi nous avons un « monstre ». Monstre inexprimé caché sous l'apparence innocente et juvénile d'une adolescente, Brigitte, et qui se révélera brusquement une petite Hermione sous l'influence de la passion et de la jalousie. Brigitte, qui n'a plus de mère, vit dans un village des Cévennes entre son père, homme excellent et bénévole, son petit frère Samuel, sa vieille bonne. En cet intérieur protestant très bon, très pieux, très honnête, arrive un petit cousin, Jérôme, dont la santé un peu fatiguée par les études a besoin de repos et d'air pur. D'ailleurs il est du pays, ses parents y possédant une jolie maison qu'ils ont louée à une jeune veuve parisienne, Mme Deviolaine. Voilà donc notre Jérôme, narrateur repentant du drame dont nous lisons le récit, Jérôme accueilli comme un fils par cette famille heureuse, un peu sévère, mais où la bonté, le confort quotidien, la paix bien réglée, les études et les prières composent une atmosphère aussi pure que celle du climat cévenol où ils respirent. Que de bienfaits le gentil Jérôme devrait éprouver de ce séjour ! Que de gratitude ne devrait-il pas ressentir pour ces hôtes excellents ! Or, tel un néfaste porteur de germes, il ne leur donnera, en échange de ces bontés — bien inconsciemment — que désastres mystérieux. Jérôme, assez jouisseur, est fort jeune et s'ennuie un peu. Certes il est affectueux pour Brigitte : jeux, promenades, fêtes du village ; charmant avec le petit Samuel dont le caractère gourmand et profiteur est tracé avec tant de malice, de gentillesse et de vérité. Mais il ne peut toujours s'amuser à faire les devoirs du dit Samuel, et à savourer les bons plats de la vieille bonne. Les jeux de cartes au café, les palabres, les petites aventures avec de jolies filles, tout cela est bien morne. Sous prétexte de connaître la maison de ses parents, Jérôme heurte un jour à la porte de Mme Deviolaine. Il est fort bien reçu. Il revient. Il est séduit. Son ennui fait place à l'amour et on devine le reste.

Mais Brigitte a deviné, flairé toute l'intrigue et, dans un paroxysme de rage que ses observations, sa perspicacité précoce, jointes aux négligences de Jérôme à son égard depuis quelques semaines, ont éveillé et attisé, Brigitte, petite furie se déchaînant brusquement hors des principes, des honnêtetés, des rigidités de sa jeune vie, s'introduit chez Mme Deviolaine et tente enfantinement de la tuer. Désarmée par la jeune femme qui

essaie de la consoler et de l'apaiser, Brigitte pleure et s'enfuit. Le secret sera gardé. Mme Deviolaine, douce, sensuelle, tendre et triste, comprend qu'elle ne peut continuer avec Jérôme cet amour clandestin ; peu à peu, elle se détache de lui. Son goût de vivre, sa jeunesse mélancolique l'ont incitée à accueillir ce garçon aimable et joyeux, mais il n'atteint pas sa sensibilité profonde. Elle n'est pas une femme cherchant des aventures, elle est une âme qui cherche l'amour. Et puis, un nouvel intérêt, très puissant celui-là, vient accaparer toute son ardeur. Le frère de Brigitte, Raphël, absent jusqu'alors, jeune pasteur terminant ses études et dont toute la famille parlait avec vénération, lisant ses lettres, admirant ses photographies, Raphaël appelé à remplacer ici le vieux pasteur défunt, Raphaël reprend sa place au foyer paternel.

Et Jérôme, — cela est très émouvant et très humain — se prend pour lui d'une grande admiration et d'une grande amitié. Et pourtant, du jour où il présente Raphaël à Mme Deviolaine, il pressent que Raphaël sera son rival heureux et, loin d'éprouver aucune jalousie, il ressent un profond remords d'avoir été, avant lui, l'amant de la jeune femme. Ah ! qu'il voudrait effacer ces nuits voluptueuses, ces heures passionnées où il fut heureux sans se douter que Raphaël allait venir ! Mme Deviolaine, que Raphaël veut épouser, dédaigne le mensonge que Jérôme voudrait garder. Elle confessera tout ; elle avouera tout, espérant qu'elle sera pardonnée. Mais Brigitte veille. Comprenant la passion grandissante de son frère pour cette étrangère qu'elle hait, elle raconte, elle empoisonne, elle dévoile, elle avertit... Et Raphaël, après une brève entrevue avec Mme Deviolaine, renonce, ne pardonne pas, s'éloigne d'elle. Elle, faible, désespérée, se tuera : accident ou suicide ? Raphaël, désespéré, absolvant enfin celle qu'il a aimée, se reproche d'avoir été trop pur... Certaines pages sont ici d'une humaine et grave beauté. Certes, le récit a des longueurs et le lecteur se passerait volontiers des sermons copieux de Raphaël. Mais, de ce drame intime se dégage une grandeur à la fois familière et sauvage qui s'accorde à l'âpreté azurée et lumineuse de l'été cévenol, des beaux paysages, des détails pittoresques, du style sobre, simple, vigoureux et souvent évocateur. *Ni le jour ni l'heure* est un très beau roman.

GÉRARD D'HOUVILLE.

HOMMAGE A BERGSON [1]

ALLOCUTION DE M. STANISLAS SICÉ

Maire du XVIe arrondissement

La cérémonie qui nous rassemble ici dépasse le cadre des ordinaires poses de plaques à la mémoire d'hommes illustres. Je crois rencontrer les pensées intimes de la plupart d'entre vous, des membres de l'Association des Amis de Bergson en particulier, en affirmant que dans notre esprit cette cérémonie est d'abord une réparation.

Le 3 janvier 1941 Henri Bergson s'éteignait ici dans la sérénité qui règne sur les cimes de la pensée, sérénité que le bruit des armes ne saurait troubler. Il s'éteignait aux plus sombres jours de l'occupation ennemie. Et Paul Valéry rendant compte à ses collègues de l'Académie de la perte qui venait de frapper l'illustre compagnie disait : « Point de funérailles, point de paroles... une trentaine de personnes réunies dans un salon autour du cercueil... dans les conditions nécessairement les plus simples et nécessairement les plus émouvantes. »

Certes la haute figure d'un Bergson se dresse bien au-dessus de cet accident du sort. Le sage n'a que faire des solennités des hommes. Ce n'est pas à Henri Bergson, c'est à nous-mêmes qu'une réparation était due, à tous ceux qui l'ont aimé, qui se sont nourris de sa pensée et qui sont encore blessés de ces obsèques furtives sous l'œil insolent des barbares.

Mais d'autres raisons plus actuelles font qu'il est bon, qu'il est nécessaire d'exalter aujourd'hui le grand philosophe spiritualiste que fut Henri Bergson et de nous tourner vers lui pour en recevoir de salutaires leçons.

Je m'excuse ici d'empiéter sur le domaine de MM. André Chaumeix et Emile Bréhier qui ont bien voulu apporter à cette

(1) Le 6 mai une plaque commémorative apposée sur le dernier logis d'Henri Bergson, Boulevard Beauséjour, a été inaugurée. A cette occasion ont été prononcés les trois discours suivants. Nos lecteurs trouveront dans les Menus-Propos le compte rendu de cette cérémonie

manifestation le prestige de leur présence et l'autorité de leur parole. Je le fais avec confiance, assuré d'être repris par les maîtres si je pêche contre les grandes lignes, certain aussi qu'à côté de la louange de ses pairs Bergson eût accueilli celle du profane, lui toujours si attentif à éviter l'hermétisme de la pensée, si désireux de rester en contact avec le grand public qui accourait pour l'entendre, qui le comprenait et qui l'aimait.

Spiritualiste, Henri Bergson l'était avant tout.

Entre les deux grands courants de la pensée philosophique, entre ceux qui ont plaisir à rechercher dans la matière la genèse de l'Esprit, à l'écraser sous la matière, à ramener la vie à je ne sais quelles réactions physico-chimiques, et ceux qui voient au contraire l'Esprit animateur traverser la matière, l'ordonner et la pousser vers des lendemains toujours plus hauts, Henri Bergson avait fait son choix. Et ce choix était celui de tout son être si visiblement détaché de la matière.

Sa gloire aura été d'entrer dans l'arène au moment où la pensée philosophique s'égarant sur de vaines spéculations d'apparence scientifique, s'enfonçait dans le matérialisme. Il aura surgi à un instant décisif pour relever le drapeau de l'Esprit.

Un grand homme a généralement un message simple à délivrer, une conception neuve autour de laquelle s'ordonnent sa pensée et son œuvre. A l'époque où parut Bergson l'évolution était devenue la « tarte à la crème » du matérialisme. Elle expliquait tout... Elle n'expliquait rien car il restait à l'expliquer elle-même : simple mécanisme dont on ne nous présentait ni les ressorts, ni la clef.

Evolution ? a dit Bergson. Certes oui, mais évolution créatrice. Création continue sous l'impulsion d'une force mystérieuse, d'une puissance supérieure, d'ordre différent. Et derrière cet élan vital il dresse tout l'inconnu des forces de l'Esprit. Esprit premier moteur, animateur, ordonnateur, inspirateur suprême.

Tel était son message et les auditeurs enthousiastes se pressaient à ses leçons, dociles à son verbe poétique car il savait encore, par une rencontre assez rare chez un philosophe, mettre une inspiration poétique au service de sa pensée. Toute son œuvre n'est que la justification, le développement de ce message.

Quand il montre la « durée créatrice » loin du déterminisme,

quand il fait jaillir la joie de la création heureuse, quand il met des bornes à l'intelligence ouvrière de l'homme et l'abaisse devant l'intuition parente des forces profondes, quand il recherche, quand il pressent dans cette voie de l'intuition des formes d'entendement nouvelles, il demeure le grand défenseur de l'Esprit.

Philosophie bienfaisante, qui nous apporte une vue optimiste de l'univers, une vue sage où l'orgueilleuse raison humaine est rappelée à la modestie. Qu'y a-t-il de plus réconfortant que cette foi dans une évolution qui sera lente mais qui verra l'épanouissement de forces toujours nouvelles ! Quelle sagesse dans cette acceptation confiante du Devoir, d'un Devenir qui a notre adhésion parce que nous nous sommes inclinés une bonne fois devant les forces qui le gouvernent.

On sait que ses dernières réflexions l'avaient porté à voir dans cet esprit créateur le symbole de Dieu et qu'il avait demandé, dans un testament d'une émouvante noblesse d'âme, qu'un prêtre vînt bénir sa tombe.

Tel était Bergson, soldat de l'Esprit !

A ce titre aucune œuvre n'est plus actuelle que la sienne. Car le combat qu'il a mené aux frontières de la pensée n'est pas fini. Il dure encore. Peut-être même est-il le seul qui compte aujourd'hui. Les adversaires sont demeurés les mêmes, plus âpres seulement parce que la décision est plus prochaine.

De ce combat nous sommes tous l'enjeu. Et selon que les forces de l'Esprit seront victorieuses ou qu'elles subiront une éclipse passagère notre civilisation reprendra sa marche ascendante vers ses destinées, sur les bases sur lesquelles elle a été édifiée ou elle sera réduite en poudre et elle ira rejoindre ces fantômes d'immenses navires chargés de richesses et d'esprit que Paul Valéry apercevait à travers l'épaisseur de l'histoire.

Il serait vain de nous dissimuler que cette civilisation est aujourd'hui durement menacée. Ses adversaires ne sont pas seulement campés sur des frontières toutes proches, appuyés sur les grands nombres et les grands espaces, ils sont chez nous, dans le jardin de France.

Ici et là, quelques voix s'élèvent pour appeler à l'aide les forces morales longtemps tenues sous le boisseau et ce supplément d'âme qui permettrait à l'homme de s'élever au-dessus de ses conquêtes matérielles, de les dominer, de les ramener à leur vraie place. Mais ces voix perdues dans le tumulte du matéria-

lisme moderne le vent les emporte. Rien ne sera fait aussi longtemps que l'homme n'aura pas déposé l'orgueil de sa Raison et retrouvé le respect des forces spirituelles. Alors seulement, quand il aura réappris les gestes qui inclinent il pourra se relever plus digne, fort de ses disciplines restaurées. Il aura reconquis ses lettres de noblesse et retrouvé la voie de ses plus hautes libertés.

Pour nous qui dans le sillage moderne d'un Bergson sommes engagés dans ce combat, nous sommes quelques-uns qui ne lâcherons pas, persuadés que dans le pays de saint Louis, de Jeanne d'Arc la spiritualité a ses sources les plus vives, qu'elle doit refleurir et qu'en dernier ressort l'esprit sera toujours gagnant.

STANISLAS SICÉ.

ALLOCUTION DE M. ÉMILE BRÉHIER

de l'Académie des Sciences morales et politiques

Les philosophes ne sont pas des êtres si abstraits et si détachés qu'ils n'aiment savoir où et comment ont vécu ceux dont l'œuvre leur est une nourriture spirituelle ; je ne pense pas qu'aucun d'eux fasse le voyage de Hollande sans aller voir les demeures de Spinoza à Amsterdam et à Rijnsburg et sans visiter les lieux où vécut notre Descartes. Aussi seront-ils bien sensibles à l'initiative de la municipalité de notre cher arrondissement et de la Société historique d'Auteuil et de Passy ; la plaque qu'elles ont fait poser sur cette façade fera connaître à tous que notre maître Henri Bergson a médité son dernier ouvrage, les *Deux Sources de la religion et de la morale*, entre les frondaisons du Ranelagh et celles qui subsistent encore derrière cette maison, vers l'avenue Mozart.

Pour moi je ne puis me rappeler sans reconnaissance les entretiens qu'il m'a accordés dans cette maison. Sa parole, en conversation, est inoubliable : elle n'avait ni les hésitations et les reprises qui sont fréquentes chez les grands méditatifs, ni le genre d'assurance un peu extérieure des gens à parti pris ; il y unissait, d'une manière que je n'ai rencontrée chez personne, la méditation continue et la sûreté du verbe. Il ignorait cette conversation hachée et décousue si fréquente, dont le sautillement signifie que les interlocuteurs sont à court de pensée et où l'interruption est agréée par celui qui parle comme un repos et un soulagement ; sur les moindres sujets comme sur les plus graves, la pensée était toujours chez lui actuelle, jaillissante et pleine.

C'est dans cette maison aussi que, par une matinée glaciale d'hiver, à un des moments les plus tristes de notre histoire, je suis venu, avec quelques personnes, rendre un dernier hommage au grand penseur qui venait de s'éteindre.

Ce qui ne s'est pas éteint, c'est le rayonnement de sa pensée à travers le monde. Chacun croit que les systèmes philosophiques s'écroulent les uns après les autres ; et ils paraissent comme enserrés dans l'époque où ils se sont produits ; et il y a en effet en eux des éléments intransmissibles ; le philosophe — heureu-

sement — n'est pas un pur esprit existant en dehors du temps et de l'espace ; il emploie la langue de son pays, il utilise les données positives acquises de son temps, il se réfère aux événements actuels. Mais l'essentiel est ailleurs, en quelque chose qui peut être pensé plutôt qu'exprimé. Ce que nous cherchons chez les philosophes et ce que nous trouvons chez les plus grands, c'est une « acquisition pour toujours » capable de vaincre le temps. Aussi est-il difficile de dire, même après de longs siècles, ce que l'humanité doit à des penseurs tels que Platon, Descartes ou Spinoza. Ma conviction est que Bergson est parmi ces rares penseurs qui ont apporté une vérité nouvelle qui ne périra pas tant qu'il y aura des hommes capables de réfléchir, tant que la société ne sera pas devenue un mécanisme si bien monté que les comportements de chacun seront aussi prévisibles que ceux d'une abeille dans la ruche.

D'où vient cette particularité de la philosophie ? D'une attitude d'esprit si rare que Paul Valéry a dit que Bergson était le dernier qui l'eût adoptée. C'est l'attitude spéculative. La spéculation, que l'on confond avec la rêverie et que l'on condamne à cause de cette confusion, est la pure et simple recherche de la vérité, détachée de tout autre but, de toute application, de tout parti pris théorique et pratique. Or il est très rare que l'homme et le philosophe lui-même soit dans cette disposition d'esprit spéculateur ; ce qui l'en empêche, ce ne sont pas seulement des préjugés relativement faciles à écarter, c'est, comme Bergson l'a montré avec une profondeur incomparable, les conditions fondamentales de la vie humaine : toujours guetté par les nécessités de l'action, par les nécessités naturelles auxquelles vient se joindre la contrainte sociale, l'homme ne paraît nullement fait par la nature pour se livrer à la spéculation. La spéculation en elle-même n'a pourtant rien de mystérieux ; elle n'est rien que la parfaite docilité à l'expérience ; mais il est difficile d'obtenir cette docilité, tellement les exigences vitales altèrent la vision que nous avons des choses et de nous-même, exactement comme il est difficile à un profane de voir les paysages avec les yeux d'un peintre habile à discerner les nuances. La philosophie n'est point une construction mentale fabriquée avec des concepts ; c'est l'expression par des images et par des mots d'une expérience immédiate, en profondeur.

Dirons-nous que, ce qui nous frappe dans la philosophie de Bergson, c'est la valeur qu'il donne à l'homme, alors que tant d'autres systèmes le réduisent à l'animalité, mais c'est aussi la conscience aiguë qu'il a des risques de la condition humaine : aussi, tout en admirant l'intelligence de Bergson, je dirai que sa philosophie plus encore qu'un enseignement est une leçon d'audace et de courage. Elle est audacieuse parce que, pour bien connaître l'homme, il ne l'observe pas seulement dans ses comportements extérieurs, mais le replace dans le circuit universel de vie, cherchant à deviner les directions qui, à partir d'un élan commun, ont abouti à la plante, à l'animal et à l'homme ; parce qu'il ne recule devant aucune expérience, si contraire qu'elle soit à nos préjugés, qu'il s'agisse de l'expérience de la survie des âmes, ou de l'expérience mystique qui unit à Dieu certaines âmes privilégiées.

Elle enseigne aussi à l'homme le courage ; et c'est là peut-être le dernier mot d'Henri Bergson et la dernière leçon qu'il nous a donnée. La vie humaine, telle qu'il la conçoit est en effet une vie de risque, non pas dans le sens matériel du mot, mais en ce sens que l'humanité est menacée de stagnation et devra sombrer dans la même stabilité que les autres espèces animales, à moins que ne jaillissent de son effort les libres décisions, la libre activité qui l'arrachent à la routine et au mécanisme. L'histoire de l'humanité n'a rien de fatal ; elle n'a aucun plan prédéterminé ; nulle nécessité ne la force à monter ; mais ce qu'elle risque, c'est son âme, et elle ne pourra la conserver et l'agrandir qu'en puisant une nouvelle énergie dans la vie universelle dont elle est issue ; il n'y a qu'une liberté, c'est la liberté de s'élever.

Devant tant de timidité, tant de découragement, tant de laisser-aller, la philosophie bergsonienne est un appel aux forces profondes ; elle ne donne pas à l'homme une sécurité trompeuse ; mais elle lui montre d'où il pourra prendre confiance dans l'avenir ; entre le pessimisme qui affaiblit et l'optimisme aveugle, il nous a ouvert le chemin du courage ; et c'est pourquoi il mérite notre hommage. Le nom qui est gravé sur cette plaque est non seulement celui d'un grand penseur mais celui d'un homme qui a bien servi les autres hommes.

ÉMILE BRÉHIER.

ALLOCUTION

DE M. ANDRÉ CHAUMEIX

de l'Académie française

L'illustre philosophe dont nous honorons ici la mémoire a été, dans cette Université de France qui a compté tant de représentants célèbres, un Maître incomparable. C'est dans cette demeure, dont mon éminent confrère Emile Bréhier vous a parlé en termes émouvants, qu'il a passé la partie la plus glorieuse et la plus douloureuse de son existence. Il était environné d'un respect universel. Et dans le même temps, il était immobilisé par la maladie. Cette longue épreuve a été adoucie par les tendres dévouements de Mme Bergson, et de sa fille Jeanne Bergson, dont il appréciait avec fierté le talent artistique. Mais avant d'habiter cette maison, Bergson avait déjà été pendant bien des années fidèle au 16e arrondissement. Notre municipalité, qui a la bonne fortune d'avoir à sa tête un maire lettré ami de la philosophie, et la Société Historique de Passy et d'Auteuil ont eu toutes les raisons de juger que le souvenir de l'illustre philosophe leur appartenait et méritait leur hommage. Bergson a aimé les arbres et le silence de la villa Montmorency et de son jardin de la rue Vital, où s'arrêtait à cette époque l'avenue de la Muette. Bien souvent alors je l'ai rencontré lorsqu'après sa journée de travail et avant son dîner, il goûtait en promeneur méditatif le charme de notre quartier. Et il nous arrivait d'évoquer les temps déjà lointains où il avait débuté comme professeur à Paris et où, comme il voulait bien s'en souvenir, j'avais été son élève.

Bergson avait à peine passé trente ans quand après avoir enseigné en province, puis au collège Rollin, il fut chargé de cette grande classe du lycée Henri-IV dans laquelle se trouvaient à la fois des écoliers qui sortaient de Rhétorique et des étudiants qui depuis un an, parfois deux, préparaient le concours de l'Ecole Normale supérieure. Toute cette jeunesse était aussi prompte à la critique qu'à l'enthousiasme. En quelques

semaines la classe tout entière était conquise et elle s'abandonnait généreusement au plaisir de connaître ce sentiment de l'admiration, qui est la partie divine du goût. Mais en même temps elle voulait tout savoir de ce maître qui ne parlait jamais de lui. La curiosité rend ingénieux. Bientôt nous étions renseignés. Nous savions que Bergson était né à Paris rue Lamartine, que son père était un musicien distingué, sa mère une personne remarquable par son élévation d'esprit et qui avait dans son entourage une réputation de sainteté. Nous savions qu'il avait été au lycée Condorcet un élève exceptionnel, connaissant aussi bien le latin, le grec, l'anglais que le français, aussi fort en littérature et en philosophie qu'en mathématiques et en physique. Nous savions que ses professeurs voulaient tous l'attirer dans leur spécialité, et qu'il avait librement suivi sa vocation à l'Ecole Normale en se consacrant à l'étude de la philosophie. Nous savions enfin qu'au lycée de Clermont, le recteur de l'Académie, un mathématicien M. Bourget, le père de Paul Bourget, avait grandement apprécié ses mérites. Et nous nous plaisions à remarquer le destin émouvant qui avait voulu que Bergson découvrît l'idée maîtresse de tous ses travaux, cette notion qui devait être si féconde de la durée concrète et vécue, à Clermont-Ferrand dans la ville de Pascal, sous le double signe de l'esprit de finesse et de l'esprit de géométrie.

Jamais classe de quarante élèves n'attendit avec un recueillement plus silencieux le moment où le professeur faisait entendre sa parole. Et quelle parole ! Sans aucune note, pendant une heure, souvent pendant deux heures, Bergson se promenait de long en large et exposait ses idées en des phrases limpides, qui s'enchaînaient avec aisance, où il n'y avait jamais un mot inutile, où tout était ordre et harmonie. Il n'avait jamais l'air d'enseigner une science toute faite, qu'il fallait connaître pour passer des examens. Il semblait chercher et trouver devant son jeune auditoire, sa pensée paraissait naître devant nous, et être immédiatement exprimée dans une forme nette et définitive. Il a produit sur plusieurs générations une impression inoubliable : il leur a révélé la grandeur de la spéculation et les émois de l'intelligence.

Quand nous voulions, après le cours, prolonger l'enchantement qu'il avait versé en nous, il nous suffisait d'ouvrir le

seul livre qu'il avait publié en ce temps-là, cet *Essai sur les données immédiates de la conscience* qui a fondé sa renommée. La parole écrite de Bergson était égale, supérieure même à son talent oratoire. Son style est d'une rare perfection. Vous trouverez naturel, puisque j'ai ici l'honneur de représenter l'Académie, que je mentionne avec complaisance ce titre de Bergson à notre gratitude : il a été un grand serviteur de la langue française. Il a su par des mots simples et clairs traduire les nuances les plus fines de la pensée, avec autant de souplesse que de précision. Il a eu une manière d'écrire qui est le plus souvent sobre et nue, où l'on reconnaît le mathématicien. Mais quand il le faut, il a pour se faire comprendre l'art d'user des images, qui ne sont jamais des ornements, qui sont des arguments. Il a même par le rythme et les métaphores un don charmant de poésie et une fluidité platonicienne. Dans ses ouvrages, le lecteur trouve tous les tons, qui se succèdent naturellement selon l'objet à définir et qui sont comme les couleurs de l'arc-en-ciel la manifestation de la lumière. Bergson n'emploie jamais un vocabulaire hermétique, qui réclamerait une initiation préalable. Par là, il est fidèle à la tradition des philosophes et des savants de notre pays qui ont su exprimer dans le langage de tout le monde la pensée de quelques-uns, et qui ont eu le souci d'être compréhensibles parce qu'ils étaient humains. La philosophie française a toujours été ainsi générale et généreuse.

Cette puissance d'esprit, ces dons multiples qui étaient sensibles dès sa jeunesse, Bergson les a gardés toute sa vie. Pendant cinquante ans, partout où il a passé, est apparue cette supériorité dont la seule parure était la simplicité. Il n'a cessé de professer et d'étudier. A l'Ecole Normale supérieure, au collège de France, il a enseigné. Dans les Universités étrangères, il a fait des cours. Au Conseil supérieur de l'Instruction publique, il a défendu les humanités. Dans les réunions savantes, il s'est intéressé aux théories de la relativité et il a été un des rares hommes avec Painlevé, Langevin, Emile Borel, capable de discuter avec Einstein, dont il tirait d'ailleurs des conclusions différentes de celles des mathématiciens. Il a été curieux de toutes les manifestations de l'activité de l'esprit, des métiers, des arts, de l'action. Il a aimé les poètes, particulièrement Musset, et l'inspiration lui a toujours paru être un des événe-

ments intellectuels les plus significatifs. Pour préparer chacun de ses ouvrages, il a fait de très nombreux travaux. Il a fréquenté les laboratoires, il a étudié la médecine, la physique, la biologie. Il a eu le souci continuel de n'affirmer que ce qu'il pouvait établir par des raisons objectivement valables. Il a voulu être et il a été un professionnel et un technicien. Il a lu enfin et médité longuement les néo-platoniciens et les grands mystiques chrétiens. Une seule fois dans sa vie et par patriotisme il a consenti à être autre chose qu'un savant et un philosophe. Durant la guerre 1914-1918 il est allé aux Etats-Unis où son prestige était grand et il a eu l'occasion d'exposer aux hommes d'Etat américains ce que représentait pour la France la question de l'Alsace et de la Lorraine. Quand on songe à l'étendue de la culture, et à l'immense labeur de Bergson, on a l'impression que pour cet esprit hors de l'ordre commun, les connaissances humaines formaient un ensemble qu'il pouvait saisir tout entier, de même que l'aviateur du haut de son poste d'observation voit des domaines séparés d'une région qui ne composent qu'un seul paysage.

Et pourtant, après une vie si remplie, Bergson toujours modeste et scrupuleux, se demandait s'il n'avait perdu trop de temps et regrettait d'avoir fait si peu de chose. Un de ses interlocuteurs lui dit un jour : « Vous parlez comme Beethoven qui déclarait : « Il me semble que je n'ai écrit que quelques notes. » Et quand Bergson en souriant répliqua qu'il n'était pas du niveau de ce génie, l'interlocuteur lui répondit : « Alors vous parlez comme Newton qui disait : « J'ai été comme l'enfant qui au « bord de la mer a trouvé un caillou plus brillant que les autres, « tandis que l'océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi. » L'exploration splendide de Bergson, elle est dans les quatre grands ouvrages qu'il a écrits et qui lui ont demandé quarante ans de travail : *Essai sur les données immédiates de la conscience, Matière et Mémoire, l'Evolution créatrice, les Deux sources de la Morale et de la Religion.* Ce n'est pas dans une allocution de quelques minutes qu'il serait convenable d'en parler. Ils ont été jugés d'un mot profond par Edouard Le Roy, successeur de Bergson au Collège de France, quand il a prononcé l'éloge de son prédécesseur à l'Académie : « Personne, disciple ou non, ne pensera plus désormais comme auparavant : une manière nouvelle de sentir et de comprendre les mystères de l'existence

a été ainsi introduite et demeure acquise. » Bergson, en prenant son point d'appui sur la conscience et sur la science a mis en lumière le fait de la liberté, — le fait de la réalité de l'esprit, — le fait de la création. Et de tout cela se dégage l'idée d'un Dieu créateur et libre, générateur à la fois, de la matière et de la vie, et dont l'effort de création se continue, du côté de la vie, par l'évolution des espèces et par la constitution des personnalités humaines. Lui qui craignait d'avoir fait si peu de chose, il a établi les fondations d'une métaphysique expérimentale qui vise à élargir les cadres de l'entendement et à dilater indéfiniment la pensée humaine. Et ainsi il nous a laissé un grand message d'espérance.

C'est cette espérance qui le réconfortait dans les jours sombres où à la fin de sa vie il s'inquiétait du destin de l'humanité, abreuvée de sang et de larmes, allant de frénésie en frénésie, et retournant à une barbarie qui était à la fois une régression et un reniement de ce qui avait été acquis par la civilisation greco-romaine et par la civilisation chrétienne. Toute son œuvre nous enseigne la foi dans l'énergie spirituelle : elle nous invite à une discipline exigeante de nos facultés, à une pratique sévère de la recherche qui demeurent la condition de cette élévation, dont les génies, les héros et les saints sont le sublime exemple. La pensée est le grand courant qui passe par nous, nous précède, et nous donne à nous-même. Emanation divine cette pensée est éternelle : reçue par nous, vécue par nous, elle est une impulsion et c'est pourquoi il y a en nous plus que nous-même. Le chemin où s'est engagé Bergson paraît malaisé et mystérieux : il est baigné de lumière dès qu'on le suit, c'est le chemin qui conduit vers l'âme.

Admiré partout où il y a des hommes qui pensent, contredit parfois, respecté toujours, Bergson appartient à cette humanité étoilée qui maintient ici-bas la haute vie de l'esprit. Par sa profondeur, son originalité et son talent, il a été et il reste dans le monde entier un des représentants les plus éclatants de la culture française.

ANDRÉ CHAUMEIX.

A TRAVERS LA PRESSE

ACCORD SUR BERLIN

Les représentants de la France, de l'U. R. S. S., du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique se sont mis d'accord sur la levée du blocus de Berlin. Un communiqué commun a été publié dans les quatre capitales pour annoncer la suppression, à la date du 12 mai 1949, de toutes les restrictions établies depuis le 1er mai 1948, tant par le gouvernement soviétique que par les puissances occidentales dans la zone de Berlin.

Le « Bulletin de l'Etranger » du Monde *commente la nouvelle en ces termes :*

La guerre froide, qui s'est prolongée, durant seize mois, si elle a eu de multiples inconvénients, a du moins montré aux adversaires qu'elle ne constituait pas une solution. Le plan Marshall, le pacte Atlantique, le Pont aérien et le Contre-blocus ont sans doute amélioré la position des Occidentaux. Mais d'autre part la situation paradoxale où se trouve la ville de Berlin ne pouvait être maintenue indéfiniment. La Constitution de l'Allemagne occidentale, près d'aboutir, n'est qu'une solution provisoire, que les Allemands acceptent à contre-cœur. Les alliés occidentaux se placeraient en face d'eux dans une mauvaise position morale s'ils s'opposaient de prime abord à la solution proposée par Moscou : rétablissement de l'unité allemande.

Il y a donc pour les deux parties des raisons impérieuses de négocier. Si à Washington et surtout à Londres on témoigne d'une certaine réserve, c'est que malgré tout cette négociation présente des périls : si elle aboutit elle supprime une construction que l'on a mise sur pied avec de grands efforts et des sacrifices, celle de l'Allemagne occidentale : si elle échoue on peut s'en tenir à cette construction, mais la tension sera pire qu'auparavant entre les deux camps adverses.

Les Soviétiques, sous l'angle de la propagande, ont un bon point de départ : ils préconisent l'unité allemande et la fin de l'occupation militaire. Ce programme, théoriquement, ne saurait être repoussé : ce sera l'affaire des Occidentaux d'exiger que l'unification de l'Allemagne se réalise dans des conditions acceptables pour eux et pour les Allemands ; que le retrait des troupes s'effectue dans des délais, avec les garanties nécessaires.

Les négociations qui doivent suivre inquiètent la New York Herald Tribune :

On admet depuis longtemps que l'Allemagne est la clé de l'Europe et c'est en Allemagne que la prochaine lutte aura le plus de chances de se dérouler. Si les Russes levaient le blocus de Berlin, nous serions obligés de participer à une conférence quadripartite sur l'Allemagne. L'Ouest pourra-t-il participer à une telle conférence sans courir de graves dangers en raison de la diversité actuelle des attitudes adoptées par les puissances occidentales à l'égard des Allemands ?

La question paraît ainsi bien posée, estime M. Michel Dacier dans les

Ecrits de Paris. *Et, poussant plus loin l'examen, il se demande quelle sera la prochaine manœuvre des Russes :*

Supposons qu'après avoir mis fin au blocus de Berlin, ils retirent purement et simplement leurs troupes de la zone qui leur est réservée, que feront les puissances occidentales ? Maintiendront-elles le régime actuel ? Dans ce cas, elles cristalliseront contre elles l'animadversion allemande, alors que les Russes se seront donné le beau rôle. Si, au contraire, elles suivent l'exemple de leur allié, une propagande habile ne manquera pas de répéter aux intéressés qu'ils doivent leur libération à l'initiative de l'U. R. S. S. N'est-il pas vraisemblable que les communistes allemands y gagneront un surcroît de crédit ? Faisant sonner bien haut leurs services, ils n'auront pas trop de peine à prendre le pouvoir, d'autant plus qu'ils auront l'appui de tous ceux qui sont décidés à tenter n'importe quelle aventure pour maintenir l'unité de leur patrie.

Il s'agirait pour Staline d'appliquer en Europe la méthode qui lui a si bien réussi dans la Corée du Nord : absorber un pays par la pénétration discrète mais efficace des cinquièmes colonnes substituées à l'occupation militaire, voyante et en fin de compte stérile.

N'étant pas prophète, j'ignore si une pareille éventualité a quelque chance de se produire. Mais que par malheur la situation vienne à se modifier dans ce sens, quelle parade pourrons-nous opposer ? Avons-nous l'absolue certitude d'obtenir dans tous les cas l'aide de Washington ? Moscou ne tenterait pas une telle manœuvre sans s'entourer de quelques précautions. Avec les gages qu'elle détient, l'U. R. S. S. pourrait peut-être offrir aux Etats-Unis des avantages substantiels garantis par une trêve d'une certaine durée. L'opinion américaine ne s'y résignerait-elle pas alors d'autant plus aisément que notre intransigeance à l'égard de nos voisins de l'Est l'aurait davantage convaincue de notre incapacité à diriger les affaires de l'Europe ?

Les journaux anglo-saxons comme le montre l'exemple de la New York Herald Tribune *demeurent assez sceptiques sur les suites à attendre du nouvel accord. Le* New York Times *observe :*

Il est bien évident que la fin du blocus de Berlin ne signifie pas la fin de la guerre des nerfs et qu'en face des événements de Chine certains de ceux qui observent doivent se demander qui, en définitive, est en train de la gagner.

Néanmoins les Occidentaux ont marqué à Berlin un premier succès dû, ajoute le New York Times, *à la ténacité et aux qualités d'organisation du général Clay, créateur du « Pont aérien ». Le* Daily Telegraph *ne croit pas que l'esprit soviétique ait évolué vers la conciliation :*

Il s'est produit ceci, écrit l'éditorialiste de ce journal, que la tentative faite pour expulser les alliés de Berlin a échoué et n'aurait pu réussir qu'avec une guerre.

En outre le contre-blocus s'est montré aussi efficace que le pont aérien et semble avoir prouvé que la zone russe ne peut vivre derrière le rideau de fer. Ce qu'il y a de plus encourageant dans la volte-face russe est la démonstration que l'Allemagne de l'Est dépend économiquement non pas de l'Oural, mais de la Ruhr.

C'est également l'avis du Daily Mail *qui estime que l'U. R. S. S. n'a levé le blocus que parce qu'elle y a été forcée.*

Dans l'Epoque, *M. Albert Mousset, esquissant une vue d'ensemble de la situation internationale, se dit frappé par la fluidité de celle-ci. En gros, l'Est et l'Ouest restent sur leurs positions. Mais la révision des principes est en cours. Ainsi le statut de l'Allemagne évolue d'un fédéralisme de droit vers une décentralisation de fait.*

Le cabinet travailliste avait juré ses grands dieux que l'organisation du Reich occidental ne serait, en aucun cas, remise en cause. Maintenant, Londres laisse entendre qu'il ne ferait peut-être pas d'objection à la restauration de l'unité allemande, si des élections libres avaient lieu dans tout le pays et si le plan Marshall était étendu à la zone orientale.

L'Union soviétique, elle, a déjà fait volte-face. On la dit prête à des concessions étonnantes. Peut-être ne cherche-t-elle qu'une plate-forme pour prendre un nouveau départ ; peut-être son recul actuel n'est-il qu'une manœuvre tactique. A tout le moins elle a réussi à sortir d'une impasse. Déjà, elle annonce que les élections du 15 mai au « Conseil du peuple allemand » préluderont à un plébiscite sur l'unité de l'Allemagne ; ce plébiscite, naturellement, réunirait une immense majorité que la propagande soviétique s'empresserait de porter à son crédit.

Nous ne sommes qu'au seuil des dificultés.

L'obstacle du blocus est franchi, la Conférence des Quatre va reprendre. Quel en sera l'ordre du jour ?

Il est difficile de n'y pas faire figurer la question du traité de paix. Les soviétiques demandent le retour aux accords de Potsdam. Tout en retenant le fait que la France ne fut pas partie à ces accords et qu'elle leur opposa des réserves, il est opportun de rappeler qu'ils reportaient la fixation des frontières à la conclusion du traité et qu'ils inscrivaient la liberté de la parole et de la presse au nombre des principes de la vie allemande.

On voit que, même en se rangeant aux contre-propositions soviétiques, les Occidentaux ont encore la partie belle.

A condition de jouer serré.

Dans Le Figaro, *M. Raymond Aron estime que les événements de Chine ont fourni aux Soviets l'occasion de lever le blocus sans perdre la face :*

Seules des raisons de prestige s'opposaient à la levée du blocus. Les triomphes communistes en Chine font plus que balancer un échec dont le résultat est simplement le rétablissement du *statu quo ante*. Le jour où les trains circuleront librement entre Berlin, Hambourg et Francfort, le jour où les marchandises s'échangeront à nouveau entre la Saxe, la Bavière et la Ruhr, les « Quatre » se retrouveront exactement au point où ils étaient au début de mars 1948 : deux tiers de l'Allemagne sous l'influence de la démocratie occidentale, un tiers soumis à la démocratie populaire.

La question est de savoir si les chances d'entente sur le futur traité de paix sont meilleures aujourd'hui à Paris, qu'en 1947, *à Moscou ou à Londres. On se demande, à cet effet, ce que sera la diplomatie soviétique alors qu'il vaudrait mieux arrêter la nôtre.*

Ce sont les autorités soviétiques qui, en instaurant une quasi-démocratie populaire dans leur zone d'occupation, ont violé les accords de Potsdam, rendu impossible toute l'administration commune, déclenché la bataille dont l'avenir politique de l'Allemagne est l'enjeu. Quelle que soit la forme précise qu'elle revête, la revendication première, que les Alliés ne sauraient abandonner sans désastre, c'est la « désoviétisation » de la zone orientale. On ne concevrait pas qu'ils fussent prêts à accepter un gouvernement central pour l'Allemagne entière avant que des élections *libres* aient eu lieu sur tout le territoire de l'ancien Reich. De telles élections devraient intervenir après un délai de plusieurs mois, sous contrôle quadriparti (ou éventuellement international). Immédiatement, le parti social-démocrate recevrait l'autorisation qui lui a été retirée depuis la pseudo-fusion socialiste-commu-

niste et la presse traverserait librement le rideau de fer. Avant cette période préparatoire et les élections libres, il ne saurait être question d'une évacuation « générale et simultanée ».

On objectera que ce programme équivaut à demander l'essentiel des concessions à la Russie soviétique. M. Aron le reconnaît et c'est pourquoi il ne croit guère au succès de la conférence à quatre. Mais mieux vaut un échec qu'un accord obtenu au prix d'une concession nouvelle. Le mal né d'une nouvelle conférence de Yalta ne serait plus réparable aujourd'hui. Certains assurent que de telles considérations sont aujourd'hui dépassées et que le point de vue allemand a repris une importance nouvelle.

Pour ma part, cette objection est valable. L'Allemagne, si précaire que soit la qualification de ceux qui parlent en son nom, participe, d'une certaine manière aux négociations à quatre (mais qui a pensé que le sort de l'Allemagne pourrait être, à la longue, réglé en dehors d'elle ?). Les négociations de Bonn se sont incontestablement terminées par le succès des sociaux-démocrates sur les démocrates-chrétiens, c'est-à-dire des centralistes sur les fédéralistes, de la conception britannique sur la conception américaine.

La solution idéale serait celle d'une fédération européenne capable d'intégrer les états allemands. Mais les vainqueurs n'en voulaient pas plus que les vaincus.

En tout cas, que l'on regrette ou non ce qui aurait pu être, il nous reste à tirer le meilleur parti de ce qui est. On ne sait pas quelle attitude l'Allemagne, même non communiste, adoptera, d'ici cinq à dix ans, à l'égard de la Russie et de l'Occident, mais on sait trop ce que ferait demain l'Allemagne communiste. Après tout, une politique n'est jamais que le choix du moindre mal ou du moindre risque.

LA QUESTION ROYALE EN BELGIQUE

Le 25 avril dernier, le roi Léopold rencontrait à Berne son frère, le Prince Régent, en présence du Premier Ministre et du ministre de la Justice. Cette entrevue qui devait susciter beaucoup de curiosité, a été suivie, quelques jours après, d'une lettre adressée par le Roi à son frère. L'ancien souverain y rappelle le vote de la loi du 19 juillet 1945 attribuant aux Chambres réunies le pouvoir de constater la fin de l'impossibilité de régner. Il conclut que la solution du problème constitutionnel n'appartient plus qu'aux Chambres. La proximité des élections législatives impose selon lui au Gouvernement et au Parlement de prendre leurs responsabilités.

L'envoyé spécial de Carrefour *à Berne, tire de ces fait les conclusions suivantes :*

Le roi, au soir de cette rencontre, rentre le visage navré, loger à Genève avec son secrétaire, M. Pirenne, un égyptologue. Le prince loge à Berne, chez son ministre de Belgique, en terre belge, avec son secrétaire, M. de Staerke, un ami personnel de M. Spaak. Le roi règne, le prince gouverne. Le roi a cruellement souffert. Le prince, sans avoir l'air d'y toucher, a, en toutes choses, toujours réussi. Le roi, en exil, fait toujours parler de lui. Le prince, en Belgique, a beau faire scrupuleusement son métier, on en parle peu et on le voit moins encore. M. Spaak porte le poids d'un lourd complexe : ami intime de l'un, il est devenu ami intime de l'autre.

D'après l'auteur de l'article, l'extrême-gauche aurait fait savoir à M. Spaak que le retour du Roi amènerait la grève générale.

Que s'est-il passé ? Exactement rien. Le roi a demandé à son frère de résigner ses fonctions. Son frère s'est tourné silencieusement vers ses deux ministres, M. Moreau de Melen, royaliste, mais qui n'a jamais eu d'audience chez Léopold III, et M. Spaak, républicain, mais à travers tout léopoldiste et décidé à faire tout pour ramener le roi. Celui-ci est prisonnier de son propre parti. L'entrevue a duré cinq heures, sans un sourire, sans une détente. En avril 1945, le roi serait rentré, à peine libéré, aux acclamations de la Belgique entière. En 1949, il est trop tard... trop tard... M. Spaak retourne à l'Atlantique et la princesse à ses fuseaux.

C'est une opinion. La Nation Belge *ne tranche pas avec tant de certitude et se contente de joindre à la lettre du Roi le commentaire suivant :*

Le fait essentiel d'abord. Le Roi est bien décidé à ne pas abdiquer. Cependant, s'il entend reprendre l'exercice de ses prérogatives, il ne le veut que dans le respect de la légalité. Dès lors, la situation présente résultant d'une initiative parlementaire, il tombe sous le sens que c'est au Parlement qu'il incombe de prendre ses responsabilités.

On ne peut plus faire grief au Roi de n'être pas rentré au pays dès sa libération. Le Roi voulait rentrer, mais on lui a suggéré de différer son retour et, en « l'absence totale d'informations personnelles », le Souverain s'est incliné.

Quant à la loi du 14 juillet 1945 constatant l'impossibilité de régner « du fait de l'ennemi », il est clair qu'au moment précis où elle fut votée, le prétexte sur lequel elle se fondait n'était déjà plus vrai. Aujourd'hui, dans tous les cas, ce prétexte est manifestement dénué de la moindre pertinence. Aussi le Roi a-t-il le droit d'invoquer cette même loi pour qu'il soit officiellement constaté que l'impossibilité de régner n'existe plus.

Plus rien ne s'oppose en fait à ce que le Roi remonte sur le trône, hors la volonté du Parlement. Celui-ci n'a, par conséquent, pas le choix. La logique, la paix intérieure, le souci de l'intérêt du pays, lui commandent de se prononcer.

Un nouvel atermoiement équivaudrait à entretenir un malaise préjudiciable à l'ordre public. Le Roi n'est plus dans l'impossibilité de régner. Il faut qu'on le dise sous peine de consacrer un déni de justice. Et le plus tôt sera le mieux. A ceux qui, malgré tant de justes raisons, seraient tentés de répondre par la négative on serait, dès lors, en droit de demander s'ils iraient jusqu'au bout des conséquences de leur attitude. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Dans l'impossibilité où ils se trouveraient de justifier leur position par le moindre prétexte plausible, entendraient-ils faire le procès du Roi ?

On concède qu'il serait pour le moins douteux qu'un gouvernement en virtuelle liquidation et un parlement à la veille de sa dissolution, puissent encore prendre l'initiative que suggère le Souverain. Cette tâche incombera aux successeurs.

Dès lors, il sera inévitable que le problème royal soit mêlé à la campagne électorale. C'est évidemment fâcheux mais nul n'y peut rien. Aussi le Roi rappelle-t-il très opportunément que sa personne « ne peut devenir l'enjeu des luttes électorales ». C'est cette règle qui devrait commander la polémique chez tous ceux qui y participeront. Le Roi doit demeurer au-dessus de la mêlée.

Ce rappel de principes suffirait à lui seul à justifier la lettre du Roi. Cependant, ce qu'il faut en retenir surtout c'est qu'elle apporte dans ce douloureux conflit un rayon de lumière. Le Roi y indique, sans qu'aucune équivoque soit possible, la position de son choix. Mais, en même temps, il situe les responsabilités de chacun. C'est du Parlement que l'on doit attendre la décision.

MENUS-PROPOS

A TRAVERS PARIS

Cette première quinzaine de mai à Paris fut une suite de manifestations très diverses. Le premier jour du mois est le jour par excellence de la fête du travail. Le trafic dans la capitale se trouva bien un peu ralenti, mais non interrompu. Chacun voulut passer cette journée selon son choix, selon son opinion. Beaucoup se rendirent aux appels qui leur furent lancés, mais beaucoup plus nombreux furent les citadins qui passèrent ce jour, paisiblement, en famille. L'aspect des rues, du reste, était débonnaire et charmant, une profusion inouïe de muguet y était répandue et leur douce odeur remplissait les boulevards, les squares et les avenues, d'un léger parfum de sous-bois. Puis, ce furent le déroulement des fêtes de Jeanne d'Arc, de la Victoire, la célébration du centenaire de la naissance du maréchal Gallieni, tandis que dans le ciel parisien passaient rapides et vrombissants d'énormes oiseaux, qui, jusqu'alors nous étaient inconnus. Ils nous rappellent qu'actuellement, aux Invalides, au Grand Palais, et à Orly, se trouve ouvert le XVIII[e] Salon de l'Aviation.

***

La *Jeanne d'Arc* de Péguy va être présentée par son fils, Marcel Péguy, au Palais de la Mutualité. Cette grande œuvre comprend trois parties, *Domrémy*, les *Batailles* et *Rouen*. Péguy, né à Orléans, fervent de ce pays de Loire, dont il a si bien parlé, a toujours eu le culte de Jeanne d'Arc. Il était encore un écolier au collège Sainte-Barbe, qu'il songeait à écrire sur elle, et qu'il tenait soigneusement enfermé un manuscrit secret qui ne le quittait jamais : c'était la première ébauche du grand poème qu'il méditait et où on retrouve tous les sentiments qu'ils l'ont animé et qui ont formé sa personnalité si puissante et si originale.

***

Dans un des nombreux coins charmants de Passy, boulevard Beauséjour, la mairie du XVI[e] arrondissement, l'Association des Amis de Bergson, la Société historique de Passy et d'Auteuil avaient eu la pieuse pensée d'apposer une plaque sur la maison où vécut et mourut l'illustre philosophe. La cérémonie d'inauguration avait été très bien ordonnée par les soins conjugués de MM. Stanislas Sicé, maire de l'arrondissement, Lefebvre-Dibon et Delattre.

L'assistance était nombreuse et recueillie. On y remarqua : M. Lebrun, ancien Président de la République ; M. de Fontenay, ancien Président du Conseil municipal de Paris ; M. Joseph Denais, député du XVI[e] ; M. François-Poncet, ambassadeur de France. L'Académie française et l'Académie des Sciences morales étaient représentées par leurs secrétaires perpétuels : MM. Georges Lecomte et Ernest Seillière, entourés de beaucoup de leurs confrères. Les membres de l'Université, les anciens élèves de Bergson, les amis du défunt, tous s'empressèrent à venir rendre un dernier hommage à celui dont ils conservent le lumineux souvenir.

Trois discours furent prononcés, respectivement par M. Sicé, par M. Emile Bréhier, philosophe de carrière et ami intime du défunt et par M. André Chaumeix, de l'Académie française. Ces discours, simples, limpides, mais émouvants furent fort goûtés de l'attentif auditoire. Également émouvant fut l'instant où Mlle Jeanne Bergson, ôta le voile

qui dérobait au public la plaque de marbre qui attestera dorénavant et pour la postérité, que cette demeure abrita un des plus grands penseurs du monde.

***

Le sort de la bibliothèque de Flaubert a donné lieu à un petit débat qui, au fond, se réduit à peu de chose. La bibliothèque de Flaubert appartenait à Mme Franklin-Grout qui en a disposé selon son droit. Elle a été, après la mort de Mme Franklin-Grout, la propriété de Louis Bertrand, qui s'en est réservé la jouissance durant sa vie, et a eu l'idée de la faire acquérir par l'Académie française. Mais Louis Bertrand étant mort pendant la guerre, le transfert de la bibliothèque et son installation n'a pu se faire, et en outre la bibliothèque de l'Institut a besoin de travaux qui ne sont pas achevés. Dans ces conditions la ville de Rouen demande à l'Académie française de lui faire don de cette bibliothèque, qui pourrait être installée à la mairie qui conserve les souvenirs du Pavillon de Croisset. Là-dessus les avis sont partagés : quelques académiciens voudraient que la bibliothèque qu'elle a achetée restât au Palais Mazarin, d'autres assez nombreux pensent que cette collection de livres courants où il semble qu'il n'y ait plus aucun manuscrit, aucun livre annoté par Flaubert, sera mieux placée dans le pays où a vécu et a travaillé l'auteur de *Salambô*. Ainsi, elle restera groupée, tandis qu'elle se trouverait, à Paris, dispersée dans les nombreux rayons où sont classés les livres de l'Institut. Il n'y a pas à vrai dire de controverse : il y a hésitation sur le meilleur parti à prendre pour honorer, en ce cas très particulier, la mémoire de Flaubert.

***

Il y a cinquante ans qu'est mort Francisque Sarcey, qui a tenu pendant trente ans le spectre de la critique dramatique du *Temps*. Brillant élève de l'institution Massin, et du lycée Charlemagne, Sarcey était entré à l'Ecole Normale la même année que Taine et About. Après quelques années de professorat, il se consacra au journalisme, à Paris. Avec bonne humeur, et avec une allure débonnaire, toujours avec bon sens, il a écrit de nombreuses chroniques très goûtées. Il a été, avec grand succès, un conférencier remarquable, original, vivant, plein d'esprit. Mais c'est son œuvre de critique dramatique qui a surtout compté pour le public.

De goût très classique, sans aucune affectation de pédantisme, ni de doctrine, il eut le souci de n'être dupe de rien, non pas même des innovations qui séduisaient les spectateurs. Connaissant à fond le métier, distinguant toutes les cordes de la lyre où il n'ignorait pas qu'il y avait quelques ficelles, il s'est intéressé surtout, et il a intéressé ses lecteurs, aux règles traditionnelles, et à la technique de l'art dramatique. Son autorité était grande. Sa physionomie était populaire aux répétitions générales, et on l'appelait volontiers « l'oncle », ce qui était une sorte d'hommage rendu à son talent, à son expérience, et à sa bonhomie.

IL Y A CENT ANS

La première quinzaine de mai a été principalement occupée par les élections générales, d'où doit sortir une nouvelle Assemblée. Le dépouillement étant long, les résultats complets ne sont pas encore connus le 15 mai. On en sait assez cependant pour faire deux constatations : l'une est que la majorité de la nouvelle Assemblée sera modérée, l'autre est que le courant révolutionnaire est encore assez fort, et la minorité socialiste importante prouve que le mouvement de 48, et la Constitution, n'ont pas fini de produire leurs effets. A la satisfaction des uns, et au regret des autres, les élections, d'après la première impression, ne répondent pas complètement au besoin d'ordre

que l'opinion avait éprouvé lors de l'élection à la Présidence de la République.

L'ancienne Assemblée, qui doit disparaître dans la dernière semaine de mai, a jusqu'au bout manifesté son mécontentement de mourir et les incidents ont été nombreux. Les affaires de Rome ont fourni à la Montagne une occasion de critiquer le gouvernement. Le général Oudinot, après avoir occupé Civita Vecchia n'a pu occuper Rome. Le Président de la République lui a écrit à cette occasion une lettre, pour rendre hommage à ses soldats, et l'assurer qu'il ne serait ni abandonné, ni désavoué. Là-dessus, grand tapage, les révolutionnaires de Paris soutenant les révolutionnaires de Rome et voulant en ces circonstances blâmer à la fois le général Oudinot, le Président de la République et le ministère tout entier. Malgré tout, l'Assemblée sent bien que l'échéance est proche, et qu'elle va disparaître.

***

Les affaires d'Allemagne sont de plus en plus troubles. La constitution votée par la diète de Francfort n'est considérée que comme un projet par la presse. De son côté l'Autriche a adressé à la Prusse une note où elle déclare que l'Assemblée de Francfort a outrepassé ses droits et qu'elle n'existe plus. La diète qui comprenait 650 membres risque d'être réduite à 150 et le pouvoir exécutif songe à quitter Francfort. La confusion est extrême.

***

Mme Récamier a succombé le 11 mai. Partout on fait son éloge, en rappelant qu'elle a eu « toutes les délicatesses du cœur, de l'intelligence et de la vertu ». Elle a été l'objet d'une admiration respectueuse et passionnée de la part des plus hautes et des plus poétiques célébrités du siècle. Son souvenir reste inséparable de celui de Mme de Staël, de Chateaubriand, et de Ballanche : en elle, l'élite de la société parisienne est douloureusement frappée.

***

L'emploi des nouvelles machines locomotives dites *Crampton* a permis d'augmenter considérablement la vitesse des trains sur le chemin de fer du Nord, dans l'organisation du service d'été qui commencera le 10 mai. Le trajet entre Paris et Lille (grande vitesse) s'effectuera entre 5 heures 1/4 et 6 heures ; le trajet entre Paris et Calais en 7 ou 8 heures. On pourra faire le voyage de Londres à Paris en 13 heures, de Paris à Bruxelles en 10 heures, et de Paris à Cologne en 21 heures.

***

Les journaux annoncent : si vous voulez passer une semaine à Londres, un voyage exceptionnel est organisé. Le premier départ aura lieu le 19 mai. Le prix est de 175 fr. en 1re classe et de 155 fr. en 2e classe. Ces prix comprennent les voyages aller et retour par les chemins de fer et les bateaux à vapeur, les déjeuners et dîners, le logement et le service, ainsi que la visite des monuments et des promenades sur la Tamise. Le caractère de ce voyage, qui aurait coûté il y a dix ans 2.000 francs, est essentiellement privé, calme et tranquille.

***

Le célèbre écuyer Laurent Franconi vient de mourir à Paris.

***

Quelques détails sont connus sur la tempête qui a sévi à Paris, il y a plusieurs nuits : de nombreuses toitures ont subi de grandes avaries. Au matin, les passants s'arrêtaient curieusement sur le boulevard des Italiens devant une énorme cheminée dont les débris couvraient le trottoir. Des arbres ont été déracinés dans les Champs-Elysées et aux Tuileries. Au Palais-Royal, une plaque de plomb de 150 kilogs est tombée dans la cour d'honneur. La guérite du factionnaire de l'*arbre de la Liberté*, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, a été renversée et sa toiture brisée.

Imprimé en France. — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, boulevard Voltaire, Paris (xie)
Dépôt légal n° 345 — 2e trimestre 1949 — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon.

LES LIVRES

LES MAMELOUKS DE NAPOLEON, par Jean Savant ; 1 vol. in-16 Jésus, illustré de 11 hors-texte. Tirage limité à 1.000 exemplaires numérotés sur vélin Alma des Papeteries du Marais. Calmann-Lévy.

Dans ce substantiel et élégant volume de 492 pages, M. Jean Savant a rassemblé tout ce que l'on peut savoir sur les fameux mamelouks de Napoléon. On sait qu'originairement les mamelouks étaient une troupe de cavaliers d'élite au service des Sultans ottomans, mais spécialement affectés à l'Egypte et sous les ordres du Pacha qui représentait le Sultan au Caire. Recrutés de façon très particulière, souvent dès l'enfance, dans les régions du Caucase et même parmi les Européens et les Noirs, revêtus d'un splendide costume, les mamelouks constituaient une aristocratie militaire. Bonaparte les vainquit durant la campagne d'Egypte et détruisit leur pouvoir, puis il décida d'utiliser leur valeur. Un certain nombre d'entre eux passèrent donc à son service et il en forma un corps commandé par un officier français, le colonel Barthélemy. Après l'évacuation de l'Egypte, une partie des mamelouks fut transportée en France, parmi lesquels le célèbre Roustam, et leur escadron, dont les officiers étaient français ou orientaux, rattaché à la garde consulaire, plus tard à la garde impériale ; à leur tête était placé Rapp. Peu à peu aux mamelouks d'origine orientale s'ajoutèrent des Français. Les mamelouks, qui accompagaient Napoléon dans ses campagnes, combattirent à Austerlitz, à Eylau, en Espagne, à Wagram, etc. En 1814, quelques mamelouks figuraient dans l'escorte de Napoléon en route pour l'île d'Elbe... M. Jean Savant a réuni les informations les plus complètes sur le recrutement des mamelouks, l'organisation de leur escadron, leur équipement, la biographie de leurs officiers et même celle de simples cavaliers, sur leurs faits d'armes, sur leur sort après l'Empire. Un chapitre est consacré à Roustam qui fut attaché à la personne de Napoléon. Le livre est un remarquable travail d'érudition qui ne laisse dans l'ombre aucune partie du sujet ; mais d'autre part il est nourri d'anecdotes curieuses qui le rendent vivant. Il fait le plus grand honneur à son auteur.

VENISE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, par Jean Mélia ; 1 vol. in-16. Mercure de France.

Historien littéraire, stendhaliste éminent, très familier avec l'Afrique du Nord, M. Jean Mélia a consacré quatre volumes à Stendhal, un à Paul Deschanel, huit ou dix à l'Algérie, à la Tunisie et à *Mustapha Kemal, ou la rénovation de la Turquie*. Le livre qu'il vient de publier est une promenade dans la *Venise d'hier et d'aujourd'hui*. Négligeant les musées, l'auteur circule parmi les canaux, les ruelles et les places célèbres, en évoquant les visites qu'y firent de grands écrivains ou artistes français ou étrangers. De Philippe de Commines à Maurice Barrès, de Montaigne à Hippolyte Taine, du président de Brosses à Balzac, de Byron à Wagner, en passant par Rousseau, Ruskin et Chateaubriand, c'est un charmant album de portraits vivement enlevés et pittoresques à souhait, une succession de croquis de voyageurs, saisis au cours de leur séjour dans la ville aux gondoles, ancienne capitale de la mer Adriatique. Pour y accueillir ces voyageurs avides de rencontres romanesques, Jean Mélia fait revivre Desdémone et la Fornarina, Marianna et Théresa Guiccioli. Seul Casanova pourrait se plaindre d'être oublié, d'être banni de cette ville où il supporta, captif, l'atmosphère oppressante des « plombs », jusqu'au jour où il s'en évada. Une excellente étude sur « Stendhal à Venise » sert de conclusion à cet attachant volume.

ORIGINE ET EVOLUTION DE L'HOMME, par Georges Goury. Tome I. *Epoque paléolithique*. 1 vol. in-8°. Picard.

Cette introduction aux études préhistoriques est de nature à rendre de multiples services; elle explique aux profanes ce qu'est le clactonien ou l'azilien, quels sont les caractères qui séparent l'homme de Néanderthal de l'*Homo Sapiens*, quelles pensées pouvaient bien agiter ces lointains ancêtres, quelle était leur façon de vivre et quelle était leur religion. A toutes ces questions, et à bien d'autres encore, répond le livre de M. G. Goury. La première édition datait de 1927, mais depuis vingt ans les découvertes se sont multipliées et des études décisives ont enregistré des conclusions parfaitement établies. La Préhistoire est désormais une science avec ses méthodes éprouvées et ses certitudes. La netteté des exposés, l'ampleur de l'information font de ce précis un manuel parfait d'initiation.

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
18-20, r. du Saint-Gothard, PARIS-14e

Vous lisez actuellement avec plaisir

LE DUEL DE SORLENTE

par Henry CASTILLOU

Vous aimerez certainement aussi

CORTIZ S'EST RÉVOLTÉ

" CORTIZ S'EST RÉVOLTÉ, roman mouvementé déroulant un film d'images violentes et dramatiques, marque un point de réussite dans l'œuvre jeune et déjà si appréciée de M. Henry Castillou. Il semble en pleine possession d'un talent et d'une formule qui lui sont particuliers.
Ce roman violent, tragique, audacieux, est très amusant."

Gérard d'Houville
" La Revue "

Prix Interallié 1948

Un Volume . . . . **250 fr.**

On peut s'abonner à

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DÉPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix** : de Bacquencourt, Goulard ; **Alger** : La Maison des Livres ; **Amiens** : Brandicourt, Descombes, Léveillard ; **Angers** : Mira ; **Auxerre** : Bonnet ; **Avignon** : Chabal ; **Bar-le-Duc** : Collot ; **Béziers** : Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux** : Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer** : Chiraux, Deligny ; **Bourges** : Auxenfans, Desquand ; **Brest** : Derrien, Gaborit ; **Caen** : Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors** : Francès ; **Calais** : Denquin et Cie ; **Cannes** : Barbero, Delannoy, Perrier ; **Carcassonne** : Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca** : Farairre ; **Chalon-sur-Saône** : Vve Rigollot ; **Chambéry** : Dardel, Polycarpe ; **Chartres** : Lester, Rigal ; **Cherbourg** : Nicollet, Lanièce ; **Clermont-Ferrand** : Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances** : Lecerf ; **Dakar** : Moreau ; **Dieppe** : Dumortier et Vial ; **Dijon** : Damidot, L. Venot ; **Epinal** : Homeyer ; **Grenoble** : Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle** : Pijollet, Samson ; **Laval** : Béhier, Gautron ; **Le Havre** : Dombre ; **Le Mans** : Graffin, Vadé ; **Lille** : Giard, Tallandier ; **Limoges** : Ducourtieux, Duverger ; **Lyon** : Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille** : Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz** : Even, Hocquard ; **Montpellier** : Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse** : Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy** : Berger, Didier, Dory ; **Nantes** : Beaufreton, Coiffard ; **Nice** : Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes** : Bertrand et Bourdy, Beniol-Béchard ; **Oran** : Manhès, Touboul ; **Orléans** : Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau** : Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan** : Brun, Morat ; **Poitiers** : Bégnard, Labouygue ; **Rabat** : Céré ; **Reims** : Michaud ; **Rennes** : Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne** : Lauxerois ; **Roubaix** : Bonnehon ; **Rouen** : Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon** : Portail ; **Saint-Denis (Réunion)** : Daude ; **Saint-Etienne** : Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin** : Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg** : Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive** : Paoli ; **Toulon** : Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse** : Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours** : Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis** : Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône** : Rey ; **Versailles** : Mercier, Némitz ; **Vichy** : Les Beaux Livres.

ETRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara** : Librairie Hachette, **Athènes** : Kauffmann ; **Bruxelles** : Dechenne, Editions universelles, Office de Publicité ; **Bologne** : Zanichelli ; **Cap Haïtien** : L. Ed. Magny ; Agent général pour Haïti ; **Genève** : Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul** : Librairie Hachette ; **Lausanne** : Payot, Rouge ; **Le Caire** : James Cattan, Agent général pour l'Egypte ; Librairie du Papyrus ; **Montréal** : Pony ; **Oxford** : B. H. Blackewell ; **Padoue** : Granotti ; **Rio-de-Janeiro** : R. F. Besnard ; **Rome** : Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo** : R. F. Besnard ; **Turin** : Lattès ; **Utrecht** : Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XI^e^)
Dépôt légal n° 345 - 2^e^ trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant :
L.-J. Arrigon